TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 11771 – VENDREDI 3 DÉCEMBRE 1982



Fondateur : Hubert Beuve-Méry
Directeur : André Laurens

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 80 pes. ; E.-U., 85 c. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 55 dr. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1 000 L ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 6,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 60 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.
Tarif des abonnements page 19

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Des élections générales auront lieu en Argentine en 1983

LIRE PAGE 40

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

La « filière bulgare »

Un vice-ministre des affaires étrangères bulgare a convoqué, mardi 30 novembre, pour la seconde fois en quatre jours, l'ambassadeur d'Italie à Sofia pour élever une nouvelle protestation à l'occasion de ce qu'il a appelé « la crise la plus grave survenue entre deux pays amis depuis la seconde guerre mondiale ».

Le gouvernement de Sofia a-t-il suggéré au cours de cet entretien un échange entre deux ressortissants italiens détenus en Bulgarie et le représentant adjoint de sa compagnie aérienne à Rome, M. Antonov, arrêté le 25 novembre en liaison avec l'attentat perpétré contre Jean-Paul II, le 13 mai 1981, par le terroriste turc Ali Agca ? C'est ce qu'ont laissé entendre les autorités italiennes, en indiquant que le diplomate bulgare a soulevé le cas de ces deux italiens et souhaité que l'affaire soit transférée du niveau judiciaire au « niveau politique ».

Officiellement, la Bulgarie se contente de dénoncer « l'acte provocateur » de la police italienne, assurant que le terrorisme est « organiquement étranger » à sa politique et à son idéologie. Sa démarche ne constitue donc pas l'« aveu » que certains ont voulu y voir. Mais l'on constate que les deux touristes italiens arrêtés le 25 août à la frontière bulgaro-turque sous un prétexte futile ont été inculpés d'espionnage le 12 septembre, le jour même où l'agence bulgare B.T.A. affirmait dans une dépêche curieusement prémonitoire : « Nous ne serions pas étonnés si un jour, sur la suggestion de quelqu'un et en échange d'une compensation, Ali Agca finissait par « confesser » que les Bulgares lui avaient confié la mission d'assassiner le pape. » On relève aussi une ressemblance frappante entre M. Antonov et un homme mêlé à la foule de la place Saint-Pierre le jour de l'attentat, tel qu'il apparaît sur une photographie publiée au début de l'année dans un recueil officiel et reproduite mardi par toute la presse italienne.

La police romaine est évidemment plus prudente que les commentateurs, mais ce n'est un secret pour personne qu'elle a pris au sérieux, dès le début, la « filière orientale » — ce que n'ont pas démenti les enquêtes fort documentées de certains médias américains. La révélation des séjours d'Ali Agca en Bulgarie — où il aurait reçu, de son propre aveu, l'arme qui a servi à l'attentat — avait à nouveau attiré l'attention sur ce pays, voisin d'une Turquie ravagée pendant des années par le terrorisme et pointe avancée du « camp socialiste » vers le Proche-Orient et les bases de Beyrouth. Et il n'était pas besoin d'être fin politologue pour imaginer que la présence à Rome d'un pape polonais actif et prestigieux pesait bien lourdement sur une crise polonaise déjà inextricable.

Il revient à la justice d'établir le degré de vérité qu'il y a dans cette conjecture, mais des questions plus politiques peuvent être posées à ce stade. Pour quelles raisons la « filière bulgare », autrement dit soviétique, reprend-elle une nouvelle vigueur aujourd'hui, après dix-huit mois d'enquête ? L'accession à la tête du parti soviétique de M. Andropov, patron du K.G.B. au moment des faits, doit-elle être considérée comme tout à fait étrangère à l'affaire ? Si « campagne » il y a, comme on l'affirme à Sofia, ses initiateurs sont-ils tous là où on les attend, dans les « officines de propagande occidentale » ? A l'heure où une apparente lutte pour le pouvoir empêche la désignation d'un chef d'Etat à Moscou, ces questions ne sont peut-être pas innocentes.

• ESPAGNE

M. Felipe Gonzalez dénonce les « obstacles » à l'entrée de Madrid dans le Marché commun

M. Felipe Gonzalez, dirigeant du parti socialiste ouvrier, a été investi par le Congrès des députés de Madrid comme chef du nouveau gouvernement espagnol, ce jeudi 2 décembre. M. Gonzalez a confirmé qu'il demanderait le « gel » des négociations actuellement en cours sur l'entrée de l'Espagne dans l'OTAN. Membre de l'Alliance atlantique, l'Espagne ne souhaiterait pas faire partie de l'organisation militaire intégrée : un statut « à la française ». Il a ajouté qu'il organiserait un référendum sur cette question, mais sans en préciser la date.

Le chef du nouveau gouvernement a également critiqué les obstacles apportés à l'adhésion de son pays au Marché commun.

De notre correspondant

Madrid. — Le secrétaire général du P.S.O.E. (parti socialiste ouvrier espagnol), M. Felipe Gonzalez, a été investi, dans la nuit du mercredi 1er au jeudi 2 décembre, président du gouvernement par le Congrès des députés, par 207 voix contre 116 et 21 abstentions. Outre les votes de sa propre formation, qui dispose d'une ample majorité absolue, il a reçu l'appui des quatre députés communistes, des deux représentants du Centre démocratique et social de M. Suarez et de l'unique élu de Euskadiko Ezquerra (gauche basque). La principale formation d'opposition, l'Alliance populaire ainsi que le parti du gouvernement sortant U.C.D. (Union du centre démocratique) ont voté contre, tandis que les nationalistes basques et catalans se sont abstenus.

Les huit heures de débats qui ont précédé le vote ont permis à M. Gonzalez, accusé la veille par l'opposition d'imprécision dans son discours-programme, de préciser davantage ses intentions, particulièrement en politique étrangère. « *N'allez-vous pas adopter la même attitude que le gouvernement d'Athènes à propos de l'OTAN*, a demandé le représentant du P.N.B. (parti nationaliste basque), M. Marcos Vizcaya, *c'est-à-dire être radical en parole et repousser aux calendes grecques le référendum promis avant les élections ?* » M. Gonzalez a répondu que le cas de l'Espagne était différent. Elle ne fait pas encore partie de l'organisation militaire intégrée, et que son statut dans l'alliance serait « gelé » à son niveau actuel.

THIERRY MALINIAK.

(Lire la suite page 3.)

• BRÉSIL

Le président Reagan annonce l'octroi d'un prêt de plus de 1 milliard de dollars

Poursuivant sa tournée en Amérique latine, M. Ronald Reagan était attendu vendredi en Colombie après une visite de quarante-huit heures au Brésil.

Le président américain a cherché par ses propos à rassurer les banquiers internationaux sur la solvabilité du Brésil, un des pays les plus endettés du monde et a, en particulier, annoncé l'octroi d'un prêt d'urgence de 1,23 milliard de dollars à ce pays.

De notre envoyé spécial

Brasilia. — Les Etats-Unis et le Brésil ont inauguré un nouveau type de rapports — plus étroits et moins conflictuels. Tel était le résultat, mercredi 1er décembre au soir, des premiers entretiens entre M. Ronald Reagan et le général Figueiredo. Les deux chefs d'Etat ne se sont pas contentés de faire du cheval ensemble et d'échanger des amabilités autour d'un barbecue. Le ton et la substance de leurs discours officiels exprimaient une volonté de mettre une sourdine aux divergences persistantes sur le commerce, l'Amérique centrale et les rapports internationaux pour parer au plus pressé : la crise économique.

M. Reagan a annoncé deux mesures de soutien à l'économie brésilienne : un prêt à court terme de 1,23 milliard de dollars et un assouplissement des restrictions sur les importations de sucre aux Etats-Unis. Egalement significative est la décision des deux gouvernements d'entreprendre des études communes en vue d'une coopération militaire et nucléaire.

Le Brésil est presque aussi endetté que le Mexique : ses créances extérieures dépasseront 72 milliards de dollars à la fin de l'année. Il a du mal à rembourser. D'ici au 1er janvier, 2,6 milliards de dollars lui sont nécessaires, et il aura besoin de 10,6 autres milliards en 1983 pour remplir ses obligations. A contrecœur, Brasilia vient de se tourner vers le Fonds monétaire internationale pour demander un prêt de 6 milliards de dollars échelonné sur trois ans.

Washington va le dépanner pendant trois mois pour lui permettre de « tenir » jusqu'à l'obtention d'autres crédits du F.M.I. : crédits compensatoires (auxquels lui donne droit la baisse de ses exportations) et retrait d'une partie de son capital. « *Nous sommes pleinement assurés que le Brésil nous remboursera et avons pleinement confiance dans sa capacité d'affronter une conjoncture mondiale difficile* », a déclaré le secrétaire américain au Trésor, M. Donald Regan.

Les responsables américains évitent de présenter leur geste comme une opération de sauvetage. L'objectif n'est-il pas de rassurer les banques privées et de les inciter à prendre la relève ? Ne faut-il pas aussi ménager la fierté des Brésiliens ? « *Il s'agit d'un arrangement bancaire, non d'une aide* », a affirmé M. Reagan.

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 6.)

Le retour de la comète de Halley est confirmé

Ce « fou », ce « blasphémateur » d'Edmund Halley aura encore raison le 9 février 1986. Son « astre mystérieux », son « astre vagabond », comme l'écrivait Camille Flammarion, répondra une fois de plus à son appel. Si une partie de la communauté scientifique a pu, un court moment, céder à l'inquiétude, la voici aujourd'hui rassurée. Après plus de soixante-dix ans de voyage aux confins du système solaire, la comète de Halley frôlera le Soleil avec seulement quatre heures de retard sur l'horaire prévu.

Une absence de soixante-seize ans

La date et l'heure sont pratiquement officielles, après confirmation de sa découverte sur les plaques photographiques prises le 16, puis les 18 et 20 octobre, par des équipes d'astronomes américains opérant depuis les observatoires du mont Palomar et de Kitt-Peak. Découverte difficile, que les Français, qui observaient à peu près à la même époque avec le télescope franco-canadien d'Hawaii, n'ont pas eu la chance de faire.

La nouvelle en soi serait de peu d'importance, s'il n'y avait derrière tout cela plusieurs centaines de millions de francs en jeu. Bien avant que l'on sache si la comète serait au rendez-vous, la plupart des puissances spatiales ont, en effet, lancé, tant pour des raisons d'ordre strictement scientifique que pour d'autres de caractère plus politique, de coûteux programmes d'étude de la comète de Halley.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(Lire la suite page 10.)

Point de vue

La crise mondiale est d'abord politique

par MICHEL DEBRÉ (*)

Après avoir décrit « *les problèmes généralisés de forte inflation, de faible croissance et de chômage* » et les efforts d'« *ajustement des balances de paiement* » tentés ici et là, le récent rapport du Fonds monétaire international conclut en ces termes : « *L'examen de l'évolution de l'économie mondiale démontre que les gouvernements des pays membres sont toujours aux prises avec des problèmes économiques difficiles.* »

Nous pouvons créditer le gouvernement actuel d'un résultat psychologique : avec l'ardeur du néophyte qui découvre une réalité longtemps refusée, il a fait comprendre à l'opinion que nous vivions en « crise ».

Cependant, qu'il s'agisse des propos du Fonds monétaire international ou de ceux de nos dirigeants, un doute subsiste. L'analyse de ces « problèmes généralisés » est-elle suffisante ? A cette question, la réponse est négative. L'analyse demeure économique et les remèdes envisagés sont avant tout d'ordre budgétaire, monétaire, salarial. Loin de moi l'idée de contester la valeur des efforts entrepris, ici et là, contre l'inflation. Leur nécessité est évidente. Cependant, fussent-ils réussis, comme on se doit de le vouloir, leur insuffisance éclate, ne serait-ce qu'au regard de ce fléau qui a nom chômage.

A la réflexion, les mesures préconisées par le Fonds monétaire international sont toutes nécessaires et toutes insuffisantes. Le politique doit donc aller plus loin dans l'analyse. C'est alors qu'il découvre que l'économie mondiale est gravement affectée par de nombreux phénomènes politiques et sociaux, dont les principaux sont le surarmement des grandes puissances, le vieillissement des nations occidentales et les stratégies de pays extérieurs au monde occidental. A ces phénomènes, les nécessaires réponses économiques ne peuvent être suffisantes ni satisfaisantes.

(*) Ancien premier ministre.

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR

Casse-tête

C'est pourtant simple, à la minute où nous écrivons. Si vous voulez partir en préretraite par démission ou licenciement, vous devez avoir au moins soixante ans. Si vous voulez bénéficier d'un contrat de solidarité, il est bien tard : votre employeur aurait dû déposer le dossier avant le 1er décembre. Idem pour les contrats du Fonds national de l'emploi, sauf qu'ils ne peuvent s'appliquer qu'à ceux qui auront, en 1983, entre cinquante-six ans et deux mois et soixante ans.

Ces dispositions restent valables tant qu'elles ne sont pas annulées. Et à condition, bien sûr, qu'aucun des ministres intéressés ne parte en préretraite avant vous.

BRUNO FRAPPAT.

LES NOUVEAUX IMMIGRÉS

A l'approche des élections prud'homales, on a constaté, ces dernières semaines, une nouvelle détérioration du climat dans les usines d'automobiles, où travaillent de nombreux étrangers. Les grands conflits du printemps et de l'automne, dans ce secteur, avaient révélé l'acuité du problème des ouvriers spécialisés, inquiets des conséquences de la crise et des bouleversements technologiques.

Les travailleurs étrangers seront-ils les laissés-pour-compte du progrès technique, qui exige une meilleure formation des salariés ? Jean Benoit montre, dans l'enquête dont nous publions la première partie, que ces immigrés ont changé. Malgré la crise, malgré le chômage, ils revendiquent, eux aussi, des droits nouveaux.

(Lire page 37.)

LA TRADUCTION INTÉGRALE DE « FINNEGANS WAKE »

Joyce, mode d'emploi

Œuvre rebelle, œuvre phare, œuvre monstre, difficile à appréhender en anglais, réputée intraduisible dans d'autres langues, *Finnegans Wake*, de James Joyce, vient de paraître en français, pour la première fois dans sa version intégrale, chez Gallimard. Un gros volume de 650 pages serrées qui a demandé près de deux décennies de travail et de nuits blanches (sans compter les années d'imprégnation) à un inconnu dans le monde des traducteurs, un ingénieur de quarante-sept ans, qui, seul, s'est consacré à cette tâche gigantesque. Son nom : Philippe Lavergne.

Une fois n'est pas coutume, car c'est le traducteur qui fait figure de vedette, de héros, dans cette entreprise. Il ne va pas manquer de détracteurs, de laudateurs et d'exégètes savants pour gloser sur ce texte. Philippe Lavergne, dans un entretien, s'explique sur le sens de son travail ; nous donnerons prochainement l'avis de spécialistes sur la valeur de cette traduction. Mais fallait-il traduire *Finnegans Wake*, se demanderont aussi certains esprits, tellement amoureux du texte de Joyce qu'ils auraient préféré continuer à se délecter, entre eux, de cette œuvre verbale, qu'on ne peut que trahir ?

Finnegans Wake, la dernière œuvre de James Joyce — publiée en 1939 — à laquelle il travailla pendant dix-sept ans, fait revivre à son héros l'histoire tout entière depuis ses origines, dans une nuit de sommeil. « *C'est une excursion extravagante dans un territoire interdit* », disait l'auteur, qui a utilisé là ce qu'il appelait, dans ses notes, « *un anglais pour Européens* », en un brassage de langues et de dialectes pour un polyglotte qui n'existerait pas, mêlant le chinois, le ruthène, le basque, le gaélique, l'espéranto ou le volapuk...

Il existait déjà une traduction italienne, polonaise, espagnole ; de nombreux ouvrages ont été écrits à propos du livre et de ses clés ; des extraits de traduction partielle avaient déjà paru par André du Bouchet et par Samuel Beckett, Philippe Soupault, Ivan Goll, puis par Philippe Sollers ; des extraits du travail de Philippe Lavergne étaient publiés dans *Tel quel* en 1967, dans *Change* en 1968. Mais c'est un formidable cadeau que Joyce reçoit pour ses cent ans !

(Lire page 21, dans « le Monde des livres », l'interview du traducteur : « Joyce, mode d'emploi ».

idées

Désordre économique

Michel Debré estime que la réponse à la crise est politique, car elle doit englober des paramètres tels que le surarmement, le vieillissement des pays occidentaux et la stratégie des nations non occidentales. Pour Alfred Grosser, le chômage ne doit plus être regardé globalement, mais sous toutes les facettes des catégories qu'il frappe. De son côté, Jacques Rozner pense que le non-emploi des hommes qui résultera du plein emploi des technologies nouvelles devra changer de nature et devenir « temps libre », c'est-à-dire loisir..., ce qui posera d'autres problèmes, sans doute moins dramatiques.

La crise mondiale est d'abord politique

(Suite de la première page.)

Surarmement : la part de la production américaine et russe consacrée à l'effort militaire dépasse les limites de la raison. Voilà certes qui crée des activités industrielles et des emplois, mais qui entraîne une conséquence disproportionnée à son bénéfice économique : le travail humain pour des produits qui ne sont pas destinés à la vente et à la consommation crée une part de pouvoir d'achat artificiel, insupportable sur une large échelle. En raison du caractère dominant des deux économies intéressées, on constate, en régime socialiste, une cause supplémentaire de bas niveau de vie et, en Occident, une forte inflation.

Vieillissement des pays occidentaux : le non-renouvellement continu des générations dépasse également les limites de la raison. Voilà qui est vrai par comparaison avec l'explosion démographique ailleurs. Voilà qui est vrai en soi. Aux conséquences politiques externes, l'insécurité, aux conséquences sociales internes, le déséquilibre entre vieux et jeunes, s'ajoutent des conséquences économiques. La consommation et la production sont freinées par une diminution d'enfants, puis d'adultes que ne compense pas l'allongement de la vie humaine. La diminution prochaine de la population active marquera d'autant plus durement notre production qu'elle est accrue par les erreurs d'éducation qui détournent les jeunes de certains métiers de base.

Stratégies des pays non occidentaux : leur diversité est grande, mais elles s'additionnent. Stratégie de conquête de marchés, dont l'exemple le plus sensationnel est celui du Japon. Stratégie d'attirance des investissements et des technologies par l'appât d'une main-d'œuvre à la fois habile, productive et médiocrement rémunérée : les exemples sont multiples, notamment en Extrême-Orient. Stratégie de monopole, dont les pays producteurs de pétrole, de l'Amérique du Sud à l'Arabie, sont, depuis dix ans, l'exemple le plus net. Stratégie d'emprunts à tout va, et sans espérance de remboursement, dont on trouve des exemples typiques sur tous les continents.

D'une vue d'ensemble de ces trois phénomènes, une conclusion doit être tirée ; *les causes des « problèmes généralisés d'inflation, de faible croissance et de chômage »*, pour reprendre les termes du rapport présenté par le Fonds monétaire international, *sont des causes politiques et sociales.* Et le moins que l'on puisse dire c'est qu'elles sont durables.

Un message insuffisant

Alors, il ne suffit plus de faire comprendre aux Français qu'ils vivent une crise économique. Le message est insuffisant. Il ne suffit même pas de réclamer un nouvel ordre monétaire, car l'anarchie des monnaies, avant d'être une cause, est une conséquence. Il faut constater et expliquer que cette « crise » est la conséquence de faits politiques et sociaux d'une extrême gravité et qui ne disparaîtront pas d'eux-mêmes, ni prochainement. Les faits exigent de chaque nation la prise de conscience d'une nouvelle époque marquée par la vivacité d'une compétition à caractère belliqueux, donc impitoyable. On comprend la timidité de nos dirigeants, car cette prise de conscience qu'ils hésitent à formuler, comme leurs prédécesseurs hésitaient déjà à le faire, obligerait à une révision déchirante des idées communément admises.

Il s'agit, non de prolonger les loisirs, mais de mettre la nation au travail, non d'alourdir la production par un excès de charges, mais de la soulager, non d'augmenter artificiellement la consommation, mais de favoriser la modernisation de l'outil de travail et de production, non pas de décourager l'esprit d'entreprise, mais de reconnaître la valeur sociale des ambitions individuelles, non pas d'abaisser écoles, professeurs et programmes, mais de relever le niveau de notre enseignement, sans craindre l'indispensable sélection, non de pénaliser la mère de famille, mais de la favoriser. Au-dessus de ces orientations déterminantes, non pas prôner la lutte de classes, soit par conservatisme, soit par subversion, mais affirmer la foi de la nation en son unité et en sa force.

D'où la question la plus actuelle, la vraie et grave question : la démocratie, dans le déroulement habituel de ses règles, et des influences qui s'exercent d'une manière déterminante sur le pouvoir, est-elle en mesure de donner priorité à la puissance nationale, facteur essentiel de succès ? Que répondront à cette question les démocraties et notamment la nôtre, alors qu'il est clair que le renouveau national est une condition pour agir sur le plan international, par l'exemple, la parole et l'action ?

Présentement, les bonnes réponses sont peu nombreuses. Et nous ne figurons pas dans la liste.

Dans un monde qui bute sans cesse sur des conflits militaires et des attentats terroristes, sur des heurts idéologiques et raciaux, sur des coups durs financiers et monétaires, le fait de ne pas analyser ni expliquer les causes politiques des difficultés de notre temps nous conduit par refus de redressement national à la crise première, celle de la démocratie et de la République.

MICHEL DEBRÉ.

Les vécus du chômage

par ALFRED GROSSER

« *CHACUN a le droit d'obtenir un emploi (...) Tout être humain qui, en raison de (...) la situation économique, se trouve dans l'impossibilité de travailler a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence.* » Le Conseil constitutionnel osera-t-il un jour proclamer d'application obligatoire ces affirmations du Préambule de 1946, validé en 1958, comme il le fait de plus en plus souvent pour d'autres passages de ce texte essentiel ? La crise de l'UNEDIC fait en tout cas apparaître leur caractère dérisoire, en même temps qu'elle sert de révélateur au caractère dramatique de la réalité présente et à venir. Enfin des millions de non-chômeurs vont découvrir que le chômage n'est pas un phénomène marginal qu'on pouvait ne pas trop regarder puisqu'il existait un mécanisme bien rodé dispensateur d'allocations !

Certes, il existe des allocataires travaillant au noir et des emplois manuels qui demeurent vacants. Certes, la réalité du chômage n'est pas la même pour tous les chômeurs. La meilleure analyse d'ensemble du phénomène (1) distingue fort justement entre des vécus fort différents, notamment en fonction des catégories socio-culturelles. Mais déjà le « chômage inversé » - celui qui est vécu par quelques-uns comme une occasion de substituer au travail salarié fastidieux des occupations gratifiantes - recèle de plus en plus d'angoisse à mesure qu'il se prolonge, et le « chômage différé » du cadre entre deux emplois tend à devenir « chômage total » dès lors que le nouvel emploi devient introuvable. Un récent sondage posait la question : « *Que faudrait-il essayer de faire, à votre avis, pour arriver à diminuer le nombre de chômeurs?* » La réponse qui venait de loin en tête était : « *Faire la chasse aux faux chômeurs.* » Elle traduisait beaucoup d'ignorance et de bonne conscience. Les faux chômeurs ne constituent qu'un phénomène marginal qui ne doit pas cacher les ravages que le mal commence à exercer dans le tissu social. De plus en plus, on voit des localités socialement menacées de destruction par l'onde de choc provoquée par la fermeture d'une entreprise. Et le Secours catholique ne cesse de signaler qu'il voit affluer, à la recherche de l'aide élémentaire (qu'est l'aide alimentaire), des hommes et des femmes qui n'avaient jamais demandé assistance auparavant. Les deux phénomènes confirment une réalité que la querelle de l'UNEDIC met elle aussi en évidence : s'il faut lutter contre le chômage, notamment par la politique économique, il y a aussi lieu de s'interroger d'urgence sur les meilleures façons de lutter contre les effets de ce chômage. Et on n'y parviendra pas si on continue à parler des chômeurs en général, si l'on n'établit pas de distinctions entre les catégories touchées.

Chômage des étrangers, qu'il s'agisse des travailleurs actuels ou de leurs grands enfants demandeurs d'emplois : entre les proclamations généreuses et les pratiques restrictives, entre les besoins reconnus — même dans l'intérêt de la collectivité française - et les ressources minimales non disponibles (par exemple pour la formation professionnelle), quelle politique définir et quels soutiens accorder à une population de non-électeurs ?

Chômage renforcé et particulièrement dramatique des plus déshérités, des pauvres de naissance et par destination : ils ne pouvaient déjà accéder qu'à des emplois peu gratifiants et précaires ; les voici menacés même dans ces emplois-là par la paupérisation nouvelle.

Chômage des femmes, dont il faudrait discuter ouvertement toutes les données. Laissons le Conseil constitutionnel. Il a sans doute voulu éviter qu'à l'avenir il n'y ait un quota de candidats jeunes, de candidats ouvriers, etc. ; peut-être a-t-il voulu préparer le blocage de la nouvelle voie d'accès à l'ENA. Espérons qu'il n'écarterait pas d'un texte de protection sociale des mesures destinées à garantir les droits des discriminés. Or sur le marché de l'emploi, en attendant le vote du projet de loi de Mme Roudy, les femmes sont bel et bien discriminées, plus encore en période de chômage. Faut-il leur recommander, comme viennent de le faire les évêques, de renoncer à leur travail professionnel si la famille peut vivre avec un seul salaire ? C'est oublier qu'à la motivation du revenu est juxtaposée ou superposée celle de l'indépendance personnelle, celle aussi d'une insertion sociale autre que familiale. Il y a tout de même une réponse : il faudrait laisser le choix, un vrai choix. Cela supposerait une transformation profonde de la définition du chômeur : qu'on cesse de le considérer comme un individu isolé et qu'on prenne en compte sa situation de famille ! La même allocation pour le célibataire et pour celui qui doit faire vivre des enfants : quelle injustice et quelle absurdité ! Et si, jusqu'à un certain plafond de ressources, le conjoint sans emploi avait droit à une compensation, il y aurait peut-être des emplois dégagés. N'est-ce pas le principe d'incitation appliqué pour les préretraites ?

Désinsertion sociale

Ce rapprochement est d'autant moins saugrenu que les « vieux » qu'on écarte subissent une désinsertion sociale au moins aussi forte que celle des chômeurs et de surcroît définitive. Ce n'est donc pas seulement par ses aspects financiers que le problème des travailleurs âgés doit être discuté en même temps que celui du chômage. L'exclusion sociale est en train de se produire à partir de cinquante-cinq ans environ.

Chômage des jeunes enfin qui, eux, commencent à connaître la désespérance avant même la naissance des premiers espoirs. C'est en pensant prioritairement à eux que la société des adultes devrait hésiter à se barricader dans l'acquis, à se soustraire à la concurrence, d'autant plus que la concurrence ouvre la voie aux meilleurs et améliore le rendement collectif, donc la situation générale. Un cas parmi d'autres : dans l'enseignement et dans la recherche, la politique de titularisation des non-permanents pratiquée sans aucune considération pour la qualité ou l'absence de qualité des titularisés condamne au chômage des jeunes hautement qualifiés.

Il est vrai que la titularisation constitue aujourd'hui véritablement le passage d'une classe sociale à l'autre, la société se trouvant de plus en plus divisée entre ceux qui risquent de perdre leur emploi et ceux qui sont certains de le conserver : il est des formulations, des revendications, des refus de syndicats de fonctionnaires, qui sont à la limite de l'indécence ! Comme est choquante en période de chômage toute action qui met en danger l'outil de travail, c'est-à-dire la survie de l'entreprise. En vérité, les acteurs sociaux ont beaucoup de mal à accepter les implications concrètes d'un principe pourtant proclamé par tous, celui de la solidarité dans la lutte contre le chômage et dans le soutien aux chômeurs.

(1) Dominique Schnapper : *l'Epreuve du chômage*, Gallimard, coll. « Idées », 1981, 222 pages.

Vers l'implosion 2000 !

par JACQUES ROZNER (*)

A plusieurs reprises (1), je me suis efforcé de démontrer que le vrai problème de notre temps résidait dans l'explosion scientifico-technologique. Les régimes totalitairement centralisés apparaîtront dérisoires lorsqu'on pourra implanter un million de transistors sur une pastille de silicium de quelques millimètres carrés, et que se trouveront réunies les conditions d'une décentralisation des centres de décision.

De son côté, la robotique va bouleverser toutes les données industrielles et tous les équilibres sociaux.

Les perspectives ouvertes dans l'espace par les navettes et les satellites industriels, ces usines de l'avenir où s'élaboreront de nouDeaux métaux et de nouveaux produits, l'exploration de l'énergie solaire transmise à des antennes terrestres, comme celle des matières premières recelées par la lune et les astéroïdes, constitueront l'un des aspects les plus spectaculaires de la plus grande révolution de l'histoire, auquel s'ajoutera la domination des immenses richesses des fonds marins et l'art de « faire pousser le blé ou les tomates dans les déserts » (2).

Alors que le président de la République avait, à Versailles, évoqué la dynamique de la fin de siècle placée sous le signe des progrès technologiques, M. Chevènement se soucie de lancer la France dans la robotisation de l'industrie, ce qui suppose des moyens appropriés.

Robots évolués, informatique industrielle, ingénierie de systèmes, lasers de puissance en mécanique, bio-industrie, etc., impliquent qu'en soient appréciées en temps utile les retombées, non pas seulement techniques et financières, mais sociologiques.

Car il ne faudrait pas sous-estimer le caractère implosif de cette immense transformation. Elle débouche sur une mutation totale dans les structures mentales comme dans les organisations.

Les emplois qui seront créés pour fabriquer les nouveaux instruments de la production, de la communication et de la distribution n'absorberont que des hommes de haute compétence technique, doués du sens de l'organisation et d'esprit de synthèse. C'est la loi de l'intellectualisation de l'effort qui prévaudra. La formation de tels hommes exclura la masse de ceux dont le quotient intellectuel ne permettra pas les difficiles adaptations obligées.

C'est donc vers un rejet d'un grand nombre d'individus tant des circuits de la production que de ceux du tertiaire que nous nous acheminons.

Ce n'est même plus en termes de semaine de 39, 35 ou de 30 heures — pas plus qu'en appels à la solidarité — qu'il faut raisonner, mais en fonction d'une notion nouvelle : imaginer l'accomplissement, durant X... années de la vie d'adulte, d'une sorte de service civil, comme s'accomplit aujourd'hui durant un temps limité un service militaire.

Cette projection vers l'avenir submergera un jour les notions de classe sociale, de classe salariale notamment.

Les faits vont nous éloigner de la conception d'un socialisme de redistribution des richesses et des revenus qui avait son sens aux temps de pénurie. Nous nous dirigeons vers un monde d'abondance qui sera produit par des esclaves d'acier mus électroniquement, animés par une énergie extra-humaine et communiquant automatiquement entre eux.

Ce n'est pas l'austérité mais une sorte d'âge d'or qui est devant nous, à condition que le niveau moral et l'intelligence politique des hommes soient capables de se hisser au niveau scientifique du génie des chercheurs et des découvreurs.

Le non-emploi des hommes qui résultera du plein-emploi des techniques devra changer de nature et devenir « temps libre », c'est-à-dire « loisir ». C'est en ce domaine que résideront les grands et difficiles problèmes de l'avenir.

Domination et libération

Ce qui s'annonce, ce n'est plus l'exploitation dure ou adoucie de l'homme par l'homme, mais l'exploitation de la matière par l'homme. C'est la domination de l'homme sur des travailleurs d'acier. La volonté de domination qui est au cœur de la nature humaine va subir un transfert sans précédent. C'est, par là même, la libération de l'homme des servitudes d'une forme ancestrale de travail (le travail étant pris dans son sens latin « tripalium »), qui désignait un instrument de torture (3). Aristote disait déjà que « *si navette et ciseau pouvaient fonctionner seuls, l'esclavage ne serait plus nécessaire* ».

Cette libération n'apparaît-elle pas, dès à présent, dans l'accroissement du temps libre, dont l'une des composantes réside dans le chômage, qui est la phase douloureuse de cet accouchement ?

Alors, quelles conclusions dégager ? La donnée essentielle à retenir est que l'humanité a trouvé le moyen de capter l'énergie dans la nature inanimée et de substituer à l'outil les automatismes.

Les possibilités de production sont en voie de devenir pratiquement illimitées.

La révolution scientifico-technique engendrera dès lors une révolution sociale : une société de classes perd son sens quand il est possible de trouver, dans l'énergie naturelle, mille fois plus de puissance qu'en asservissant les hommes et en conquérant des territoires, alors que des esclaves d'acier peuvent travailler vingt-quatre heures sur vingt-quatre en obéissant à la programmation informatique issue de l'intelligence et de la volonté des hommes.

Le principe juridique de l'économie de demain ne reposera plus sur le travail fourni par l'individu. Il se fondera sur la qualité reconnue à chaque être humain de cohéritier dans l'indivision de l'appareil de production et de distribution.

Tout être humain reçoit, du même coup, l'obligation d'être cogérant de ces moyens de production et, en outre, de fournir un temps déterminé de service nécessaire à leur mise en œuvre, avec tout ce que cela comporte d'obligations équivalentes en aval (tertiaire).

Le service civil que l'homme sera amené à fournir entraînera dans la logique propre le versement d'une sorte de dividende social. Durant la partie de sa vie où l'individu ne fournira plus de prestations, ce dividende social continuera de lui être versé en sa qualité de cohéritier de l'appareil de production et de distribution.

Mais par qui serait assurée l'exploitation collective de l'économie ? Par les consommateurs ?

C'est sous le commandement du besoin, incarné par l'usager de l'économie, que pourrait être, par exemple, assumée la gestion de la production et de la distribution. Ce serait le processus le plus naturel si la collectivité des consommateurs prenait sa source dans ce qui est la cellule sociale de base par excellence : la commune.

Resteraient à élaborer les articulations institutionnelles de ce processus. Ce qui exigerait un effort d'imagination sans précédent à l'heure où la décentralisation des centres de décision sera l'expression démocratique d'un progrès technique révolutionnaire.

Les grands axes ainsi évoqués constituent une hypothèse de réflexion qui soulève bien d'autres questions.

Comment, par exemple, cette nouvelle société fondée sur une nouvelle économie pourrait-elle s'insérer dans le contexte international ? Où sont les dénominateurs communs capables de dégager un consensus international pour harmoniser dans leur progressivité de tels bouleversements ?

De même, il est difficile d'anticiper sur la concrétisation de certaines perspectives : si les applications de telles ou telles découvertes se traduisent dans les faits plus vite que prévu, il en va différemment pour d'autres. La fusion thermonucléaire, que l'on prévoyait pour l'an 2000 en 1950, semble plus lointaine en 1982.

Résurgence de mystiques

Et il faut compter également, pour freiner, voire casser les évolutions prévisibles, sur les résurgences de mystiques issues du fond des siècles. La réapparition des intégrismes religieux, politiques ou doctrinaux aux approches du XXIe siècle occulte la grande révolution des sciences et des techniques et est capable d'aboutir à de formidables conflits humains. Il se peut donc que, telle l'aventure de Sisyphe et de son rocher, les civilisations soient condamnées aux mêmes retombées. Einstein, à qui l'on demandait ce que serait l'arme du XXIe siècle, avait répondu : « *Le lance-pierres* » !

Mais, en toutes hypothèses, l'impératif technologique va conditionner notre avenir. Selon l'interprétation qui en sera faite et les applications qui en résulteront, il nous fera basculer aussi bien dans un âge d'or que dans l'âge des cavernes.C'est plutôt ce dernier qui nous menacerait si le monde restait ce que Michel Albert appelle « *un conglomérat schizophrénique de sous-ensembles paranoïaques* ».

C'est à s'en dégager que les hommes d'Etat et les citoyens devraient s'employer de toutes parts. Pour cela, il faut commencer par le commencement en changeant la nature, le sens et le plan du discours politique des hommes d'Etat : aux visions étriquées mais souvent obligées de l'heure, il est temps de faire succéder de vastes réflexions sur le devenir des hommes et des sociétés, sur ce que pourrait et devrait être le grand siècle qui s'annonce.

Et ce siècle, trois pays principaux possèdent le moyen de l'aborder victorieusement parce qu'ils détiennent l'arme absolue : la matière grise. Ce sont les Etats-Unis, le Japon et la France.

(1) *Le Monde* 3 juin 1981 et *la Revue des Deux-Mondes* de janvier 1982.

(2) Déclarations du vice-président de l'IPRI (International Plan Research Institute de Californie).

(3) Comme le rappelle Michel Albert dans *le Pari français*, Ed. du Seuil.

(*) Administrateur de sociétés.

Le Monde **étranger**

EUROPE

R.F.A.

Le projet d'élections anticipées place le président Carstens dans une situation délicate

De notre correspondant

Bonn. – *Le président de la République*, M. Karl Carstens, a reçu, le mercredi 1er décembre, le président du groupe parlementaire social-démocrate, M. Herbert Wehner, pour s'entretenir avec lui du projet d'élections générales et de la procédure à suivre pour dissoudre l'actuel Bundestag, dont la législature, sauf intervention présidentielle, devrait s'achever seulement à l'automne 1984. M. Carstens a déjà beaucoup consulté à ce sujet. Il en a parlé, entre autres, avec le ministre de la justice, M. Engelhart, et il en parlera lundi avec M. Franz Josef Strauss, avant de recevoir pour la seconde fois le chancelier Helmut Kohl.

Toutes ces conversations sont entourées de la plus grande discrétion, mais le fait qu'elles aient lieu, que le président de la République semble chercher conseil sur une matière qui fait pourtant l'unanimité des partis – tous souhaitent qu'on vote le 6 mars – prouvent qu'il se sent dans une situation délicate.

Son prédécesseur, M. Walter Scheel, a causé une certaine émotion en déclarant en public que, la place de M. Carstens, il refuserait de dissoudre le Bundestag, puisque le chancelier en fonctions y dispose d'une nette majorité. Il faudra, en effet, un artifice de procédure pour que cette majorité se nie elle-même et rejette la motion de confiance que déposera M. Kohl afin d'ouvrir la voie à *la dissolution du Parlement* par le président de la République. Cette contorsion suscite des réserves. Huit membres du Bundestag ont l'intention d'en saisir le tribunal constitutionnel de Karlsruhe et d'y introduire une instance en référé.

Cette démarche a-t-elle la moindre chance d'aboutir ? Il faudrait pour en juger savoir s'il y a ou non un « droit » au mandat de quatre ans, droit que léseraient des élections anticipées décidées sur un coup de tête. C'est peut-être beaucoup dire que de qualifier ainsi la résolution de tenir des élections le 6 mars prochain, mais, deux mois et demi après qu'elle a été annoncée, on en est encore à lui chercher une justification rationnelle. *Il* est vrai que dans le brouhaha qui suivit la crise déclenchée le 15 septembre par la démission des ministres libéraux du gouvernement qu'ils formaient avec les sociaux-démocrates, l'exigence d'élections *immédiates* formulée par ces derniers eut un retentissement certain, qu'amplifièrent quelques jours plus tard les chrétiens-sociaux de Bavière. Il y eut comme un effet de choc : tout à coup, de nouvelles élections s'imposaient.

Une épreuve pour les libéraux

Le transfert d'allégeance du F.D.P., qui passa d'une coalition avec les socialistes à une coalition avec les démocrates-chrétiens, ne les rendait nécessaires que si un soupçon d'illégitimité pesait sur ce « changement ». Comme le prouvent abondamment les divisions du parti libéral, il y avait bien plus qu'un problème de convenance dans cette infidélité. Une question de morale politique se posait, et c'est bien en termes de morale que les libéraux dissidents – qu'ils aient ou non rejoint le nouveau parti qui vient de se fonder à Bochum – concevaient et conçoivent encore leur résistance au cours suivi par M. Hans Dietrich Genscher.

Les élections qui devraient avoir lieu le 6 mars sont censées apporter la confirmation populaire au nouveau gouvernement. Mais il se peut aussi qu'elles désavouent la « trahison » du F.D.P. officiel en lui donnant moins de 5 % des voix, seuil en deçà duquel un parti n'est plus représenté au Bundestag. Il n'est donc *pas étonnant que quatre des huit députés qui veulent faire entrer en action la cour suprême de Karlsruhe* appartiennent au F.D.P.

Le président Carstens se tient sur la réserve et a seulement fait savoir qu'il ne trancherait la question de nouvelles élections que *« lorsqu'elle se poserait »*. Deux hypothèses se trouvent en concurrence : ou bien le chancelier Kohl dépose sa motion de confiance avant les fêtes de Noël – on avance la date du 17 décembre, parce qu'à ce moment le budget aura été voté, – ou bien il le fait à la rentrée de janvier – et là on parle du 10 janvier. Le scénario accorde au président un délai de vingt et un jours pour dissoudre le Bundestag une *fois la* confiance refusée au chancelier, mais il est plus que probable que le président se sera fait une opinion avant qu'il ne soit écoulé.

ALAIN CLEMENT.

Danemark

Le gouvernement de M. Schlüter pourrait être renversé par une majorité hostile aux projets de l'OTAN

De notre correspondante

Copenhague. – Le gouvernement minoritaire de centre droit formé le 10 septembre par M. Paul Schlüter (*conservateur*) se trouve actuellement plongé dans la plus grave des crises – déjà nombreuses – qu'il ait eu à affronter au cours de sa brève existence. Cette fois, il n'est pas menacé d'être renversé pour des motifs internes, c'est-à-dire sur l'un ou l'autre des volets de son plan de redressement et de réforme, mais sur une question *susceptible* de mettre sérieusement en jeu l'avenir de la politique de défense et de sécurité du royaume, et sa propre crédibilité.

Depuis trente-trois ans, c'est-à-dire depuis la signature du pacte atlantique, un consensus avait régné à *Copenhague* entre *les partis* représentés au Parlement (extrême gauche exceptée) pour tout ce qui touchait à ce domaine. Les formations « bourgeoises » et les sociaux-démocrates étaient tombés d'accord, dès le début, pour s'entendre à tout prix quand un dossier s'y rapportant était examiné dans l'hémicycle.

Or les sociaux-démocrates, maintenant qu'ils sont dans l'opposition, ont commencé à amorcer sur ce plan un changement complet d'attitude. Les hostilités *ont éclaté le 22 novembre.* Alors que le premier ministre était en voyage à Londres et à Paris, son ministre des affaires étrangères étant également absent de Copenhague, l'ancien premier ministre social-démocrate, M. Anker Joergensen, enjoignit à son successeur de se désolidariser des autres pays membres de l'OTAN, à l'occasion d'un vote de l'Assemblée des Nations unies recommandant le gel des arsenaux nucléaires. « *Autrement,* disait M. Joergensen, *nous renverserons le gouvernement.* »

Pris de court, M. Schlüter câblait, à la dernière minute, à la délégation danoise à New-York de s'abstenir au cours de ce scrutin, où tous les membres de l'OTAN se sont prononcés contre. Il expliquait ensuite à qui voulait l'entendre que cette démarche, au fond, n'avait que très peu d'importance puisqu'elle ne pouvait avoir aucun effet concret. L'émo*tion, cependant,* fut très vive à Copenhague. D'autant plus que, conforté par ce premier succès, M. Joergensen devait bientôt récidiver, exigeant que le gouvernement Schlüter suspende le versement de sa contribution à la construction des *rampes de lancement des euromis*siles. Et le surlendemain, un débat parlementaire révélait qu'il y avait sur ce point une majorité contre le cabinet Schlüter.

Les deux partis situés à gauche de la social-démocratie ont fait savoir qu'ils poseraient la question de confiance le 7 décembre, et en ont publié le texte mercredi 1er décembre. Que feront les sociaux-démocrates et aussi les radicaux, toujours tentés par le neutralisme ? Iront-ils jusqu'à provoquer une nouvelle crise avant Noël ? D'ores et déjà, les milieux d'affaires s'affolent : pour eux, un nouveau changement de gouvernement ne pourrait qu'avoir des répercussions catastrophiques sur une économie plus que bancale. Une économie sur laquelle il serait, à leurs yeux, préférable que l'ensemble de la classe politique concentre leurs efforts.

CAMILLE OLSEN.

Italie

Fondé sur une majorité fragile

Le cinquième cabinet Fanfani n'est pas assuré de durer au-delà du printemps

De notre correspondant

Rome. – Le nouveau gouvernement italien formé par M. Amintore Fanfani se présentera le 10 décembre devant les Chambres. Il semble *assuré d'obtenir la confiance.* ayant prêté serment mercredi, il doit tenir sa première réunion ce jeudi 2 décembre.

Le cabinet de M. Fanfani, le cinquième qu'il forme au cours de sa carrière, repose *sur* une majorité à quatre : *les* démocrates-chrétiens, les socialistes, les sociaux-démocrates et les libéraux. Les Républicains qui, dans le précédent gouvernement, avaient la présidence du Conseil et le portefeuille du budget, ont refusé de faire partie de la coalition, se réservant d'apporter éventuellement leur soutien à M. Fanfani au Parlemnt.

la composition du cabinet, dans lequel sont entrées dix nouvelles personnalités, reflète les rapports de force en *présence.* une *stricte* égalité a été respectée dans la répartition des portefeuilles entre démocrates-chrétiens et « laïques » : sur vingt-sept ministères, quatorze (y compris la présidence cu Conseil) reveinnent à la démocratie-chrétienne, huit aux socialistes, quatre aux sociaux-démocrates et deux aux libéraux.

Alors que certains postes-clés, commes les Affaires étrangères, la Défense, l'Intérieur et la Justice restent entre les maons de leurs titulaires dans le précédent gouvernement, les plus importants changements concernent les portefeuilles économiques. C'est notamment à cause du sésaccord entre les ministres du Trésor et des Finances que le cabinet Spadolini est tombé. *Outre les questions de tempérament* qui opposent Adreatta et Fornica, des problèmes de fond se sont posés, les politiques démocrate-chrétienne et socialiste, – la première prônant la *rigueur, et l'autre une plus grande* justice sociale – apparaissant de plus en plus divergentes. Le président Spadolini s'est trouvé dans l'incapacité d'arriver à un compromis.

Le nouveau gouvernement Fanfani réussira-t-il à trouver des solu*tions alors* que se posent à *l'Italie* de très graves problèmes économiques (déficit des finances publiques, recul de la production industrielle, chômage, détérioration des équilibres extérieurs) ? M. Fanfani aurait souhaité que de grands experts économiques comme M. Baffi et Carli (anciens gouverneurs de la Banque d'Italie) participent au gouvernement. Ils ont décliné son offre. De même M. Andreotti a refusé un portefeuille.

Aux Finances, le parti socialiste a délégué, en la personne de M. Fransco Forte, l'un de ses experts en économie. Le trésor revient à un jeune démocrate-chrétien, M. Giovanni Goria, dont c'est le premier portefeuille, mais qui fait partie *depuis de nombreuses* années de la commission des finances de la Chambre des députés et dirige les affaires économiques de la D.C. Dans le dosage des postes, il est à noter que le Budget, qui avait été attribué, dans le précédent gouvernement, à M. Giogio La Malfa (républicain), revient cette fois à un démocrate-chrétien, M. Guido Borato. L'industrie, poste-clé en raison des conflits ouverts entre patronat et syndicats, sur l'échelle mobile des *salaires, a été attribué à un techni*cien : M. Filippo Pandolfi, ancien ministre du Trésor.

Le programme économique est le fruit d'un compromis entre les *démocrates-chrétiens et les socia*listes, et peu finalement être interprété par les deux partis comme ils l'entendent. les démocrates-chrétiens affirment ne pas avoir cédé aux pressions socialistes, tandis que ces derniers déclarent avoir imposé *leur marque au programme.*

La politique de la lutte contre l'inflation, (qui s'élève actuellement à 17 % et qui devrait être ramenée à 13 % en 1983), supposait, dans le projet initial, une diminution du salaire réel, ce qu'a contesté le P.S.I. Mais c'est surtout sur la question du rapport patronat-syndicats que les socialistes ont obtenu certains changements : notamment, le gouvernementne prendra des mesures autoritaires que si les transactions entre *les deux parties tournent court.*

Le P.S. faisait valoir qu'il ne peut se permettre, dans la situation actuelle, de mécontenter les syndicats, et qu'en outre, une prise de position trop rigide du gouvernement sur la question de l'échelle mobile des salaires bloquerait la négociation. Le P.S. étant indispensable à la coalitionsur laquelle repose le cabinet, la D.C. a fait des concessions. La révision du projet initial a entraîné le retrait des républicains.

La question fondamentale est moins celle de son programme que celle de la capacité de durer au-delà du printemps. Après la chute du cabinet Spadolini, les socialistes ne cachaient pas leur préférence pour un gouvernement qui n'arrive pas au terme de la législature, tandis que la D.C. prônait un « *gouvernement qui gouverne* ».

En fait, la grande échéance sur laquelle se jugera le cabinet Fanfani est fin janvier : c'est-à-dire au moment où prendra fin l'accord sur l'échelle mobile des salaires intervenu entre patronat et syndicats, et que le premier a dénoncé avec un préavis de quelques mois au printemps dernier. Une trêve s'ouvre jusqu'à cette date : les syndicats, rassurés par les ambiguïtés du programme Fanfani, obtenues par les socialistes, semblent moins agressifs. Même si les communistes estiment que le nouveau cabinet n'offre aucune crédibilité et « *fera du cabotage* » au milieu d'un océan de difficultés : « *Un gouvernement décadent, ou prévalent, les visées électoralistes* », souligne, jeudi, l'*Unita.*

Quand au P.S., il attend son heure – et il est vraisemblance que l'échéance de janvier n'a pas été pour rien dans sa décision de ne pas demander des élections anticipées – pour lancer une offensive s'il sent le moment opportun. Alors, fort de l'échec du cabinet Fanfani, il pourrait obtenir ce qu'il souhaite depuis des années : le recours aux urnes. Le fait que M. Martelli, secrétaire adjoint du P.S.I., n'ait pas jugé bon de prendre le portefeuille des P.T.T. – qui lui assurait un contrôle sur la radio et la télévision d'Etat, – laisse penser que pour les socialistes le gouvernement Fanfani ne durera qu'un hiver. « Un gouvernement de série B » titre jeudi *Republica.*

PHILIPPE PONS.

Espagne

M. Gonzalez dénonce les « obstacles » à l'entrée de Madrid dans le Marché commun

(Suite de la première page)

Il a répété qu'il consulterait le peuple espagnol sur cette question, mais, malgré l'insistance des communistes, il s'est refusé à préciser à quelle date. « *Nous ne voulons pas agir sur une question tellement délicate d'une manière aussi précipitée que le gouvernement qui nous a précédé* », a-t-il affirmé.

M. Gonzalez a, par ailleurs, annoncé qu'il présenterait « *pour des raisons humanitaires* » la proposition d'ouvrir la grille qui sépare, depuis 1969, Gibraltar du reste du continent. Concernant la demande d'adhésion de l'Espagne à la C.E.E., il s'est montré plus incisif que la veille. « *On ne peut pas éternellement opposer des obstacles à notre entrée. Les difficultés économiques intérieures que connaissent des pays comme la France ou l'Allemagne frappent aussi l'Espagne, et de manière plus grave parce que notre structure économique est moins solide. On peut difficilement parler de nouvel ordre économique international entre les hémisphères nord et sud si l'on n'est pas à même de progresser dans la voie d'un dialogue moins difficile entre le nord et le sud de l'Europe.* »

L'opposition estime que le projet économique du nouveau gouvernement est en fait un plan de stabilisation. « *On ne peut pas parler de stabilisation,* a répondu M. Gonzalez, *alors que nous prévoyons pour l'an prochain un taux de croissance du P.N.B. de 2,5 %. Et que nous préconisons une politique salariale de concertation et une réduction progressive et non brusque du déficit du budget de l'État.* »

Les régions

En matière de politique régionale, M. Gonzalez a proposé un accord pour négocier la « deuxième étape » du processus de régionalisation. Il a lancé un appel à la solidarité de toutes les régions du pays en rappelant, en une claire allusion au Pays basque et à la Catalogne, que « *ceux qui se plaignent, avec raison d'ailleurs, de la crise industrielle ne doivent pas oublier que certaines régions d'Espagne ne connaissent pas de crise industrielle parce qu'elles n'ont même pas d'industrie* ».

Il a renouvelé l'offre formulée à Saint-Sébastien durant la campagne électorale : rechercher avec toutes les forces politiques de la région un « *dénominateur commun* » qui permette de trouver une solution pacifique au problème basque. « *Le résultat électoral du 28 octobre,* a-t-il ajouté, *est important car il peut permettre de dissuader d'abord, et de désarmer ensuite, les partisans de la violence. Une expression aussi claire de la volonté populaire ne peut être ignorée par aucun groupe, pour irrationnel qu'il soit.* »

Les nationalistes basques et catalans ont manifesté des réserves. « *On nous demande de dialoguer sur la deuxième étape de la politique de régionalisation, alors que nous constestons la manière dont s'est déroulée la première qui la conditionnera* », ont-ils affirmé, en reprochant à M. Gonzalez de n'avoir fait « *aucun geste* » sur *la « loi d'harmonisation des autonomies »*, qui est vivement contestée à Barcelone et à Bilbao. Tout en annonçant un projet de loi instituant l'habeas corpus, M. Gonzalez a, en revanche, repoussé l'abrogation de la législation « antiterroriste », demandée par les nationalistes basques, jusqu'à la révision du code pénal prévue pour 1984.

THIERRY MALINIAK.

LE NOUVEAU GOUVERNEMENT

Vice-président : M. Alfonso Guerra.

Affaires étrangères : M. Fernando Moran.

Défense : M. Narcis Serra.

Intérieur : M. José Barrionuevo.

Economie, finances et commerce : M. Miguel Boyer.

Justice : M. Fernando Ledesma.

Culture : M. Javier Solana.

Travail et sécurité sociale : M. Joaquin Almunia.

Agriculture, pêche et alimentation : M. Carlos Romero.

Industrie et énergie : M. Carlos Solchaga.

Santé : M. Ernest Lluch.

Administration territoriale : M. Tomas de la Cuadra.

Fonction publique : M. Javier Moscoso.

Education et science : M. José Maravall.

Travaux publics et urbanisme : M. Julian Campo.

Transports et communications : M. Enrique Baron.

EUROPE

Pologne

L'ASSOCIATION DES ARTISTES DE THÉATRE EST DISSOUTE

Varsovie *(A.F.P.)*. — Les autorités polonaises ont décidé de « normaliser » les milieux du théâtre et du cinéma qui, depuis la proclamation de l'état de siège, le 13 décembre 1981, ont refusé leur « collaboration » au régime.

En trois jours, le ministre de la culture et des beaux-arts, M. Kazimierz Zygulski, nommé à ce poste le 9 octobre, a adopté un train de mesures visant à « *réorganiser les institutions artistiques* » de Varsovie, afin d'y « *renforcer le mécénat de l'État* ».

Mercredi 1er décembre, le maire de Varsovie a prononcé, à la demande du ministre, la dissolution de l'Association des artistes de théâtre (ZASP). L'Association avait été suspendue lors de l'instauration de la loi martiale puis réactivée en juillet dernier. Une grande partie de ses membres n'ont cessé, depuis bientôt un an, de « boycotter » la télévision et le radio nationales. Il est désormais question de créer une « *nouvelle association* », a déclaré le porte-parole du ministère.

Lundi, le maire de la capitale, agissant à la demande du ministre, a révoqué deux directeurs de théâtre très connus en Pologne : MM. Hustaw Holoubek, qui dirigeait le Théâtre dramatique, et Adam Hanuszkiewicz, qui était responsable du Théâtre national. Le premier avait démissionné de son poste de député en signe de désaccord avec l'instauration de l'état de siège.

D'autre part, le ministre a chargé M. Cybulski, jusqu'à présent directeur d'un théâtre à Gdynia, sur le littoral de la mer Baltique, de mettre sur pied un nouveau théâtre, le Théâtre de la République. Celui-ci doit occuper la salle du Théâtre dramatique, dont le sort n'a pas encore été fixé.

Enfin, M. Zygulski a directement pris sous sa tutelle trois institutions culturelles de Varsovie : le Grand Théâtre (Opéra), la Philarmonie nationale et le Théâtre national.

UN APPEL DE L'AIDA

L'Association internationale de défense des artistes victimes de la répression dans le monde (AIDA) nous prie d'insérer le communiqué suivant :

Peut-être le gouvernement qui règne actuellement sur la Pologne va-t-il lever l'état de guerre et libérer encore certains prisonniers.

Peut-être voudra-t-il ainsi nous faire croire que sa magnanimité soudaine n'est due qu'à l'épuisement de la résistance des Polonais et à la lassitude de l'opinion.

Il n'empêche que nous savons que c'est bien au contraire par sa ténacité que cette résistance aidée tant bien que mal par l'opinio internationale tient ce pouvoir en respect depuis un an déjà et l'arrête sur le chemin du pire.

C'est pourquoi l'AIDA confirme son appel à tous les artistes français, leur demandant de dédier une de leurs représentations, un de leurs concerts, un de leurs tableaux, une de leurs photos, dans la semaine du 13 au 17 décembre, en l'honneur des artistes polonais qui boycottent le régime, en n'apparaissant plus ni à la télévision ni à la radio et qui maintiennent leur action malgré la pression terrible que fait peser sur eux le gouvernement militaire, pression à laquelle vient de s'ajouter celle de l'épiscopat.

Il nous faut les soutenir. Il nous faut les célébrer. Il nous faut surtout les remercier.

∴

Versez vos recettes à l'AIDA-Pologne, 6, rue de l'Eure, Paris 75014. Tél. : 542-16-13.

Tout cet argent sera acheminé et versé en mains propres aux artistes polonais.

U.R.S.S.

DANS PLUSIEURS RÉPUBLIQUES

Les responsables de secteurs économiques font l'objet de vives critiques

Moscou *(A.F.P.)*. — Les responsables de nombreux secteurs économiques d'Ukraine, d'Ouzbékistan et de la Fédération de Russie ont fait l'objet de vives critiques lors de réunions des organes dirigeants de ces républiques, rapportait la *Pravda* du 30 novembre.

L'organe du P.C. soviétique indique que lors du dernier plénum du comité central d'Ukraine en novembre, le secrétaire du P.C. de cette république, M. Vladimir Chtcherbitskii, a déploré l'insuffisance du taux de croissance de la productivité du travail et les coûts de production trop élevés.

Les ministères de l'industrie énergétique, des transports et de la sidérurgie ukrainiens ont fait l'objet de sévères critiques. Dans le domaine agricole, plusieurs responsables de kolkhozes et de sovkhozes ont été accusés d'« *incurie* », notamment en raison de la baisse de moitié de la récolte de betteraves sucrières dans certaines régions.

De son côté, devant le plénum du P.C. ouzbek, son premier secrétaire, M. Charaf Rachidov, a fait état de mauvais rendements de l'élevage qui se sont traduits par une baisse de la production de viande et de lait. Les dirigeants ouzbeks ont insisté sur l'importance des exploitations privées et estiment qu'« *il faut que chaque famille ait sa vache et sa basse-cour* », indique la *Pravda*. Enfin, le Parlement de la République de Russie, la plus importante de l'U.R.S.S., a critiqué les défauts d'approvisionnement en produits alimentaires et industriels et a dénoncé « *la mauvaise qualité des produits, le manque de dynamisme du secteur commercial et la pénurie de certains articles en raison de mauvaises appréciations des besoins des consommateurs* ».

Cette série de critiques fait suite au discours « musclé » de M. Andropov devant le comité central, le 22 novembre.

● *Les Pentecotistes à l'ambassade des Etats-Unis.* — Douze Pentecotistes, membres des deux familles réffugiées à l'ambassade des Etats-Unis à Moscou depuis plus de quatre ans en attendant de pouvoir émigrer, se sont rendus mardi 30 novembre devant le bâtiment de l'ambassade. Le personnel de l'ambassade les a invités à pénétrer dans les locaux séparément pour y rencontrer leurs parents qu'ils n'avaient pas revus depuis qu'ils étaient réfugiés à la mission américaine. Les visiteurs ont toutefois décliné cette offre faisant valoir qu'ils venaient en tant que groupe. — *(A.F.P.)*

Portugal

DEUX ANS APRÈS

Le Parlement nomme une commission d'enquête sur l'accident d'avion dans lequel est mort Sà Carneiro

De notre correspondant

Lisbonne. — Le Parlement portugais a décidé, le mardi 30 novembre, de nommer une commission d'enquête sur l'accident d'avion qui a provoqué la mort de l'ex-premier ministre Sà Carneiro le 4 décembre 1980. L'ancien ministre de la défense, Amaro da Costa, avait également péri. Cette commission a été demandée par soixante-quatre députés du parti social-démocrate (P.S.D.), principale formation de la coalition gouvernementale, soutenus par tous les autres groupes parlementaires. Deux ans après le drame, la polémique revient à l'ordre du jour.

Le petit Cessna était tombé à 500 mètres de la piste de l'aéroport de Lisbonne. A bord se trouvaient, outre le premier ministre et le ministre de la défense, leurs épouses, ainsi que le chef de cabinet du premier ministre, Patricio Gouveia. Il n'y eut aucun survivant.

Une demi-heure après, un communiqué de la commission politique du parti social-démocrate confirmait la mort de son leader et écartait toute hypothèse d'attentat. La même explication rassurante étant donnée par le vice-premier ministre, M. Freitas do Amaral, leader du C.D.S., le parti d'Amaro Da Costa. « *Il s'agit d'un lamentable accident* », devait-il déclarer.

Des autopsies sommaires confirmèrent la version officielle et, le samedi 6, les obsèques avaient lieu. Le lendemain, la majorité des Portugais votait pour le général Eanès, dont la réélection contre le candidat de Sà Carneiro, le général Soares Carneiro, était assurée dès le premier tour.

Quelques mois plus tard, un rapport d'experts étrangers concluait que l'accident était dû à la négligence des pilotes. Mais les familles des disparus ont poursuivi leurs recherches pour découvrir « toute la vérité ». Soumis à des pressions, le gouvernement reconnaissait, en 1981, qu'il fallait tour revoir.

Les cadavres des deux pilotes ont été exhumés et autopsiés à nouveau. Selon *le Diable*, un hebdomadaire d'extrême droite, devenu porte-parole des sceptiques, des débris métalliques qui n'appartenaient pas à l'avion auraient été retrouvés dans le corps d'un des membres de l'équipage. L'examen des dépouilles mortelles aurait démontré, d'autre part, que les occupants du Cessna étaient déjà morts avant le contact avec le sol. Enfin on n'a pas retrouvé les documents « confidentiels » dont Sà Carneiro était porteur et qui auraient impliqué le général Eanès.

Ces révélations ont ému la classe politique. Dans une conférence de presse, M. Mario Soares faisait état de son inquiétude : « *Au cas où ils seraient prouvés, les faits rapportés par* le Diable *sont troublants* », soulignait-il.

Dans les milieux proches de la majorité, le désarroi est profond. Pour M. Carlos Macedo, ancien ministre des affaires sociales, il y a eu « *sans aucun doute* » crime politique. Il déclare posséder des informations qu'il se propose de remettre à la commission parlementaire chargée de l'enquête. Il accuse, d'autre part, MM. Balsemao et Freitas do Amaral d'inertie « *face à une tragédie qui a endeuillé la plupart des Portugais* ». Le ministre des relations avec le Parlement, M. Rebelo de Sousa, a publiquement appuyé la démarche des députés, alors que le ministre de la justice, M. Pimentel, s'insurge contre ce qu'il considère comme « *une grave ingérence dans le domaine de l'exécutif* ».

Selon l'opposition, la formation d'une commission parlementaire d'enquête est une véritable motion de censure contre le gouvernement. A la veille des élections municipales du 12 décembre et à deux mois d'un congrès difficile, M. Balsemao affronte une situation délicate.

JOSÉ REBELO.

Turquie

DES PEINES DE 8 à 15 ANS DE PRISON SONT REQUISES CONTRE 17 ÉCRIVAINS

(De notre correspondant)

Ankara. — Le procès de dix-sept intellectuels de gauche dirigeants du Syndicat des écrivains de Turquie (TYS) va s'ouvrir à Istanbul. Ils sont accusés d'avoir transformé le syndicat en une organisation illégale, d'avoir « *loué, par la voie de multiples réunions, la personne et les activités* » du célèbre poète communiste turc Nazim Hikmet, mort en 1962 en U.R.S.S., où il était exilé, et enfin d'avoir « *porté tort aux forces de l'ordre* ».

L'acte d'accusation préparé par le procureur militaire affirme que ce syndicat, créé en 1974, a commencé, à partir de 1976, à dévier de ses buts, en participant notamment aux manifestations du 1er mai, à la campagne contre la peine de mort lancée par le barreau d'Istanbul, ainsi qu'à celle en vue d'obtenir la suppression des articles 141 et 142 du code pénal turc réprimant la propagation des idées communistes.

Les dix-sept écrivains encourent des peines allant de huit à quinze années de prison. Parmi les accusés, qui comparaîtront en prévenus libres, figure notamment le très célèbre humoriste Aziz Nesin, actuellement hospitalisé à Moscou des suites d'une crise cardiaque.

Huit autres membres du syndicat — parmi lesquels le célèbre romancier Yachar Kemal — qui avaient également fait l'objet d'une enquête judiciaire entamée en mai dernier, ont edn revanche bénéficié d'un non-lieu.

ARTUN UNSAL.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

M. Edward Kennedy renonce à briguer la présidence en 1984

M. Edward Kennedy a annoncé mercredi 1er décembre, au cours d'une conférence de presse à Washington, qu'il avait décidé de ne pas se présenter à la Maison Blanche en 1984. Le président Reagan, qui a appris la nouvelle à Brasilia, a fait état de sa « *surprise* » et a suggéré, une nouvelle fois, qu'il pourrait être lui-même à nouveau candidat en 1984.

« *Je n'ai pas l'habitude d'imiter Ted Kennedy* », a-t-il déclaré.

M. Edward Kennedy préfère ne pas tenter l'aventure, et il le fait savoir à l'avance. Le geste ne manque pas d'élégance, notamment à l'égard des autres candidats démocrates, qui doivent, dès le mois prochain, susciter un comité de soutien s'ils veulent pouvoir bénéficier de fonds fédéraux pour la campagne présidentielle de 1984. Le champ est libre désormais pour M. Walter Mondale, l'ancien vice-président de M. Carter, qui multiplie déjà les apparitions publiques aux quatre coins du pays et semble avoir oublié jusqu'au nom de son ancien « patron ». Et aussi pour quelques autres, tels que l'ancien astronaute John Glenn, sénateur de l'Ohio, ou M. Gary Hart, sénateur du Colorado.

Le dernier des Kennedy met en avant des raisons familiales. Il y a « trois voix » contre sa candidature, explique-t-il : celles de ses trois enfants. Séparé de sa femme depuis de longues années, le sénateur du Massachusetts a entamé il y a quelques semaines une procédure de divorce. Il ne veut pas recommencer l'expérience « éprouvante » de 1980. L'éducation de ses enfants, alors plus jeunes, ne l'avait pourtant pas empêché de mener une très dure campagne contre M. Carter, auquel il n'avait concédé l'investiture démocrate qu'au dernier moment et du bout des lèvres, contribuant ainsi à l'humiliante défaite de ce dernier face à M. Reagan. Deux de ses enfants, Edward et Kara, âgés de vingt et un et vingt-deux ans, sont maintenant au « college » et ne vivent plus sous son toit. Il ne lui reste plus à élever que le dernier, Patrick, âgé de quinze ans.

Les véritables motifs du sénateur du Massachusetts sont politiques. Son « *brain trust* », qui élabore en parmanence pour lui, comme pour un quasi-chef d'Etat, des notes de conjoncture sur le sentiment du « pays profond », est unanime sur deux points : il a une chance raisonnable d'obtenir en 1984 l'investiture démocrate, mais il n'en a pratiquement aucune, surtout si la situation économique ne s'améliore pas, de gagner l'élection présidentielle. L'attitude des républicains est fondée sur une analyse identique. Le retrait de M. Kennedy de la course les déçoit et les inquiète. Selon les sondages, en effet, M. Reagan, s'il se représentait, battrait aisément M. Kennedy, mais aurait plus de difficulté avec M. Mondale.

Un « millionnaire au service du peuple »

La personnalité, et non les idées (puisque celles-ci sont proches de celles de M. Mondale, ce qui les situe tous deux à la « gauche » du parti démocrate) du sénateur du Massachusetts pose problème. N'a-t-il pas inauguré sa carrière politique en reconnaissant publiquement, lors d'une conférence de presse télévisée, juste avant qu'un adversaire ne s'empare de l'affaire, qu'il avait été renvoyé de l'université parce qu'il avait triché à un examen ? L'aveu suivi de la contrition pour mieux se faire pardonner la faute ? Cette attitude, dans laquelle d'aucuns verront un écho de l'éducation catholique de M. Kennedy, est caractéristique. Il l'a adoptée à plusieurs reprises dans des moments difficiles de sa carrière, notamment après la mort, sous les eaux de Chappaquiddick, dans la voiture qu'il conduisait et dans les circonstances restées mystérieuses, d'une ancienne secrétaire de son frère Bob, Mary Jo Kopechne.

M. Edward Kennedy connaît ses limites. Il sait ce qu'il doit à son nom, aux conseils de ses proches, à cet état-major de brillants esprits fascinés par un mythe dont l'origine remonte au patriarche Joseph Kennedy, millionnaire, ami de Franklin Roosevelt et un brin fascisant, qui a « poussé », avec quelque succès, ses fils en politique.

L'aîné est mort trop tôt, dans une mission aérienne pendant la seconde guerre mondiale. Le second a été président et assassiné le 22 novembre 1963. Le troisième, idole des jeunes et des opposants à la guerre du Vietnam, est tombé à son tour sous les balles d'un assassin palestinien énigmatique. Le quatrième, qui avait toujours été considéré avec un peu de mépris par ses aînés, n'en finit pas d'essayer de se montrer à la hauteur de la légende. Malheureusement, il sait, lui, qu'il n'est pas un héros.

« *Un gentil jeune homme propulsé par l'ambition de sa famille bien au-delà de ses capacités.* » Ce jugement sévère d'un historien familier du clan et *a priori* favorable, Arthur Schlesinger, est probablement exact. M. Edward Kennedy est un excellent sénateur du Massachusetts. Il est à l'origine de nombreuses lois qui ont contribué à humaniser les tribunaux et les prisons, ainsi que de nombreuses autres institutions américaines. Il est le type même du « millionnaire au service du peuple », héritier des « philanthropes » du dix-neuvième siècle.

M. Kennedy est ce qu'on appellerait en Europe un « social-démocrate ». Pas un instant il n'a cédé — et c'est tout à son honneur — à la mode conservatrice qui a submergé les Etats-Unis en 1980. Il est un des très rares sénateurs qui aient eu le courage de voter contre les réductions d'impôts, alors très populaires, proposées par M. Reagan en 1981. Il est favorable à la création d'un système d'assurance-maladie pour tous les Américains. Bref, c'est un « libéral », au sens américain. Et sur ce point, il n'a jamais changé. Mais la question que l'on se pose, depuis la mort de ses deux frères, et qu'il se pose peut-être lui-même, reste en suspens : a-t-il l'étoffe d'un président ? La réponse est, une fois encore, repoussée à plus tard. A 1988 ?

DOMINIQUE DHOMBRES.

● *Demande d'asile politique d'un haut fonctionnaire cubain.* — M. Eduardo Gomez, haut fonctionnaire au ministère de la santé à La Havane, a demandé mercredi 1er décembre l'asile politique aux États-Unis, alors qu'il effectuait une escale à l'aéroport de Miami, écrit le quotidien *Miami Herald Tribune*. — *(A.F.P.)*

Mexique

Le président de la Madrid veut remettre en ordre l'économie et moderniser l'Etat

De notre correspondant

Mexico. — « *Tout, mais pas tout de suite* », c'est ainsi que l'on peut résumer les promesses faites par M. de la Madrid dans le discours prononcé, le mercredi 1er décembre, à l'occasion de son accession à la présidence de la République du Mexique.

« *Tout* », car il a affirmé vouloir conserver l'acquis du passé et moderniser le pays, créer des emplois et réduire les dépenses publiques, rechercher la justice sociale, sortir de la crise économique et développer la démocratie. « *Mais pas tout de suite* », car le pays traverse une crise grave : difficultés financières, baisse de production, chômage et perte de confiance dans le système. Mais grâce aux énormes ressources de la nation et à une politique énergétique de rigueur et d'austérité, le président espère sortir du mauvais pas assez rapidement.

En décembre, un plan de remise en ordre de l'économie en dix points pour lutter contre l'inflation, protéger l'emploi et récupérer un développement dynamique soutenu, juste et efficace, sera mis en route.

M. de la Madrid a précisé certains éléments de son plan : diminution des dépenses publiques, réforme fiscale, création de programmes spéciaux générateurs d'emplois, augmentation des prix et des tarifs du secteur public. M. de la Madrid a, en outre, promis qu'il ne reviendrait pas en arrière sur la nationalisation des banques. Il a annoncé des ajustements « réalistes » du contrôle des changes. Il a promis de définir plus clairement les règles de l'économie mixte et le rôle de l'Etat. Selon le nouveau président, la « récupération » prendra deux ans et les premiers mois du gouvernement seront difficiles car « *l'austérité est obligatoire* ». Mais il s'efforcera de « *répartir équitablement la charge* ».

D'autre part, il a fait allusion à la décentralisation de la santé et de l'éducation, qui devraient être de la compétence des Etats. La création d'un poste de contrôleur général de la République qui aura le rang de ministre a été annoncée.

Pour le nouveau président, la crise est une incitation à poursuivre avec plus de sérieux le travail de son prédécesseur. La machine économique une fois réparée, c'est la vie politique, la société mexicaine que le président entend moderniser. Efficacité administrative, lutte contre la corruption, planification démocratique et décentralisation seront alors les piliers de sa politique.

FRANCIS PISANI.

● *Des slogans exigeant la libération des prisonniers politiques* ont été lancés au président Miguel de La Madrid, alors qu'il se rendait au Parlement. Plusieurs membres d'un Front national contre la répression, installés depuis un mois sur le parvis de la cathédrale de Mexico, réclament des informations sur cinq cent sept personnes « détenues ou disparues ». Le gouvernement a plusieurs fois affirmé qu'il n'y avait que des prisonniers de droit commun dans le pays. — *(A.F.P.)*

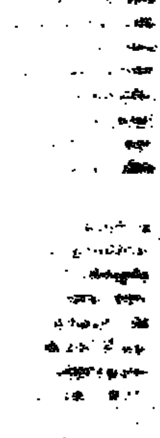
A TRAVERS LE MONDE

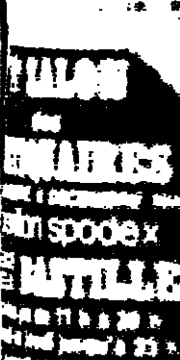
Pakistan

● DEUX DES PRINCIPALES PERSONNALITÉS de l'opposition au régime militaire, M. Khwaja Khairuddin, secrétaire général du Mouvement pour le rétablissement de la démocratie (M.R.D.), regroupant huit partis aujourd'hui interdits, et son adjoint, M. Mairaj Mohammed Khan, ont été assignés à résidence le dimanche 28 novembre, pour une durée d'un mois, dans la province du Sind. — *(Reuter)*.

Zaïre

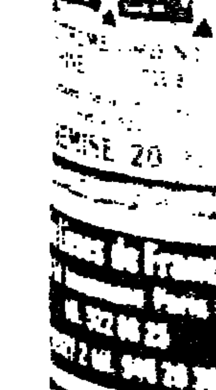
● M. MICHEL PONIATOWSKI, président de la commission du développement du Parlement européen (libéral-France), a annoncé, mercredi 1er décembre, qu'il demanderait à M. Piet Dankert, président de cette assemblée, d'intervenir auprès du gouvernement zaïrois en faveur de onze parlementaires emprisonnés « *dans des conditions inhumaines* ». L'ancien ministre de l'intérieur de M. Giscard d'Estaing a indiqué qu'il faisait cette démarche à la requête de Mme Raymonde Dury, parlementaire socialiste. — *(A.F.P.)*













AMÉRIQUES

Etats-Unis

New-York est menacée d'une nouvelle crise financière

De notre correspondante

New-York. – La récession économique risque de plonger New-York dans une crise financière qui n'est pas sans rappeler celle de 1975. Pour l'année fiscale 1983, avec un budget de 15 milliards 600 millions de dollars, le déficit prévu est estimé à 341 millions de dollars. Il dépasserait très largement le milliard en 1984.

Le maire, M. Edward Koch, avait été l'un des principaux artisans de la renaissance de la ville, grâce à sa politique fiscale favorable aux entreprises et aux promoteurs immobiliers. Cette attitude lui avait valu l'hostilité de la partie la moins favorisée de la population, en particulier des Noirs, et a joué un rôle important dans l'échec du maire aux élections de novembre pour le poste de gouverneur de l'Etat de New-York.

Inquiétudes dans les milieux d'affaires

La politique économique de la municipalité avait réussi pendant la période de prospérité de la fin des années 70. Elle se heurte aujourd'hui à de nouvelles réalités : la récession et le chômage ont réduit considérablement les rentrées fiscales que M. Koch aurait surestimées de quelque 100 millions de dollars. La crise se fait particulièrement sentir en ce qui concerne le tourisme : New-York avait accueilli en 1981 près de trois millions de visiteurs étrangers. Le taux du dollar a tari une bonne partie de cette manne. Malgré la multiplication des soldes, le commerce de détail, l'une des principales sources de revenus de la ville, reste languissant. Si on construit toujours, les promoteurs ont de grandes difficultés à vendre des programmes conçus à une époque plus faste. Les prix des bureaux et des appartements ont d'ailleurs atteint, à Manhattan, des sommets : 1 800 dollars de loyer pour deux grandes pièces, couramment 200 000 à 300 000 dollars pour l'achat d'un « condominium » (appartement en copropriété), avec des charges mensuelles de 6 ou 7 %.

Le déficit de la municipalité a aussi été aggravé par les augmentations de salaires qu'elle a été obligée d'accorder aux syndicats des employés de la ville sous menace de grève illimitée. La situation est d'autant plus inquiétante que, contrairement à ce qui s'était passé en 1975, la ville ne peut guère compter sur un secours de l'Etat de New-York, lui-même déficitaire, ni sur Washington, l'administration Reagan ayant, au nom du « nouveau fédéralisme », considérablement réduit sa participation aux dépenses des pouvoirs locaux.

M. Koch a mis au point un plan de secours en trois volets : 1) des réductions d'embauche qui affecteront surtout la police, la voirie et les transports publics ; 2) une augmentation des impôts sur la propriété et les bénéfices des entreprises, ainsi que de nouvelles taxes sur les billets de spectacles, les cigarettes, l'essence et les transports de banlieue : M. Koch espère ainsi faire rentrer 22 millions de dollars supplémentaires cette année, 200 millions l'année prochaine ; 3) diverses mesures comptables permettant de repousser certaines échéances.

Mais le maire risque de rencontrer de sérieuses difficultés pour faire approuver son plan : les milieux d'affaires et le puissant lobby des promoteurs tentent de faire échouer le projet d'augmentation d'impôts. Les organisations de consommateurs s'inquiètent du sort réservé aux transports en commun (pour la plupart vieillis et désorganisés), à la réfection des chaussées (truffées de nids-de-poule), à la lutte contre la criminalité (M. Koch hésite à engager les sept cents nouveaux policiers qu'il avait promis à ses concitoyens), et à l'enseignement public (dans une situation déjà pitoyable).

Réélu maire triomphalement l'année dernière, M. Koch avait vu sa popularité sérieusement écornée par sa décision de se porter candidat au poste de gouverneur. Le 15 septembre dernier, pendant sa campagne électorale, il avait déclaré qu'il *« n'envisageait certes pas d'augmenter les impôts »*...

NICOLE BERNHEIM.

Argentine

LES SÉQUELLES DE LA GUERRE DES MALOUINES

La marine et l'armée de terre sont mises en cause par les aviateurs

Correspondance

Buenos-Aires. – La publication, le 24 novembre, par le journal *Clarin*, d'un document confidentiel dans lequel le général Horacio Crespo, commandant des forces aériennes du Sud durant la guerre des Malouines, juge très sévèrement l'action de la marine et de l'armée de terre a provoqué un profond malaise au sein des forces armées.

La marine est en effet accusée d'*« avoir poursuivi des objectifs de politique intérieure et de n'avoir fait que le strict minimum durant le conflit des Malouines »*. Le général Crespo soutient d'autre part que le *General-Belgrano* a été exposé inutilement et s'étonne que le sous-marin *Santa-Fé*, coulé lors de la reprise de l'archipel de Géorgie-du-Sud par les forces britanniques, ait été surpris *« en plein jour, dans un port et sans défense »*. Il affirme également que les officiers de marine chargés de la liaison avec les forces aériennes avaient estimé que le débarquement dans la baie de San-Carlos était *« une attaque secondaire »*, ce qui a retardé considérablement l'intervention de l'aviation. Autre révélation intéressante : l'aéronavale a refusé d'utiliser les Super-Etendard pour guider les chasseurs-bombardiers de l'armée de l'air et a préféré les mettre à l'abri après qu'ils eurent tiré leur dernier Exocet.

Les critiques adressées à l'armée de terre ne sont pas moins dures : manque de combativité d'un encadrement avant tout soucieux de son confort matériel, absence de communication avec la troupe, manque d'entraînement des unités envoyées aux Malouines, méconnaissance totale des services que peut rendre l'aviation... Selon le général Crespo, ces carences tiennent au fait que l'armée de terre s'est consacrée presque exclusivement à la politique.

Le commandement en chef de l'armée de l'air a affirmé dans un communiqué qu'il ignorait l'existence de ce document : il estime qu'il fait partie d'une campagne visant à *« rompre l'unité des forces armées et à entraver le processus de démocratisation »*. Le général Crespo a, de son côté, nié en être l'auteur. Le texte divulgué par *Clarin* reflète pourtant l'état d'esprit des officiers de l'aviation. Ceux-ci se montrent en privé très critiques à l'égard des « terriens » et des marins, qu'ils rendent en grande partie responsables de la défaite. L'un d'entre eux nous a même déclaré : *« Nous sommes d'accord pour repartir au combat, mais avec la marine brésilienne et l'armée de terre chilienne. »*

JACQUES DESPRÉS.





DIPLOMATIE

Le comité militaire de l'OTAN « se rallie entièrement aux vues du général Rogers »

Bruxelles. — Les ministres de la défense de l'OTAN (sauf celui de la France, qui ne participe pas à l'organisation militaire intégrée) ont approuvé, mercredi 1er décembre, les nouveaux plans de l'alliance atlantique pour la défense de l'Europe.

En même temps, les ministres ont, pour la première fois, engagé un débat sur ce qu'on refuse désormais d'appeler la *« nouvelle stratégie »* bien qu'il s'agisse de modifier d'une façon progressive mais profonde, les méthodes de dissuasion de l'alliance.

Les ministres ont été satisfaits d'entendre leur collègue américain, M. Weinberger, réitérer la volonté des Etats-Unis de renforcer la défense de l'Europe. Pourtant le plan approuvé à Bruxelles n'est peut-être pas aussi spectaculaire qu'on voudrait le faire croire. Les renforts américains en cas de péril s'élèveraient à six divisions s'ajoutant aux quatre divisions déjà stationnées en R.F.A. Il y a plusieurs mois déjà le gouvernement de Bonn a promis de mettre en place l'infrastructure indispensable à ces renforts. Au surplus, les commentateur officiels ou officieux ne cachent pas que les projets américains comportent nécessairement une certaine *« flexibilité »*.

Quant à la stratégie, depuis des mois, le général Rogers, commandant suprême allié en Europe, mène campagne en faveur d'un recours à des armes classiques beaucoup plus perfectionnées. Le but serait de relever ainsi le seuil à partir duquel l'alliance serait contrainte d'utiliser ses armes nucléaires.

Au cours de la discussion de Bruxelles, les idées du général Rogers ont provoqué quelques réactions sinon divergentes, du moins un peu équivoques. L'amiral (canadien) Falls, président du comité militaire de l'OTAN, après avoir vigoureusement affirmé qu'on ne saurait concevoir d'autre stratégie que la *« riposte graduée »* actuellement en vigueur, a estimé qu'il ne serait pas possible d'ignorer *« les effets considérables de la technologie moderne »*. C'est pourquoi le comité militaire de l'OTAN *« se rallie entièrement aux vues du général Rogers »*. Tout en ne parlant que d'une adaptation des « tactiques », l'amiral Falls reconnaît, de façon implicite, qu'il s'agit d'une évolution plus profonde.

De notre correspondant

Il n'empêche que les membres européens de l'alliance posent quelques questions fondamentales (1). La mise en service d'armements conventionnels du type le plus perfectionné (par exemple, des missiles de croisière à charge non nucléaire) ouvre le champ à une vaste activité industrielle. Les Européens devraient donc accroître substantiellement leurs dépenses militaires afin d'acheter des matériels américains. Avant d'aller plus loin, il conviendrait donc, selon le ministre ouest-allemand de la défense, M. Wörner — qui n'est pas seul de cet avis — d'aboutir à un partage équitable du travail afin que les industriels européens jouent un rôle dans ce développement technologique.

L'affrontement gréco-turc

L'accord intervenu à l'OTAN porte, sembe-t-il, sur trois domaines essentiels. Il s'agirait : 1° de mettre au point des moyens beaucoup plus efficaces de reconnaissance des territoires adverses et d'exploitation informatisée des renseignements recueillis ; 2° de produire les armes guidées dont la précision pourrait aujourd'hui être quasi parfaite ; 3° de produire des munitions bien plus perfectionnées, notamment des charges multiples dont tous les éléments pourraient être dirigés sur un objectif distinct.

Les ministres de la défense n'ont pu éviter mercredi matin un affrontement gréco-turc à la fois prévu et redouté. Avant de quitter Athènes, le premier ministre grec, M. Papandréou, qui détient aussi le portefeuille de la défense, n'avait pas caché son intention de faire un éclat. Il a résolument pris l'offensive non pas seulement contre le gouvernement turc, mais aussi contre les responsables de l'OTAN.

M. Papandréou n'est pas du tout d'accord avec le général Rogers lorsque celui-ci propose d'établir un commandement allié à Larissa dans le nord la Grèce. Selon lui, il s'agirait de définir tout d'abord les compétences de ce commandement et le territoire précis sur lequel s'exercerait son autorité. Le premier ministre a d'autre part réitéré ses critiques contre le refus de l'OTAN d'inclure l'île grecque de Limnos dans le champ des manœuvres alliées qui devraient avoir lieu ce mois-ci. Ce refus vient en fait d'Ankara, qui conteste au gouvernement d'Athènes le droit de remilitariser l'île, proche des Dardanelles. Enfin, M. Papandréou a fait grand cas de violations de l'espace aérien de son pays dont les forces turques se seraient rendues coupables.

Le ministre turc de la défense, après avoir repoussé les accusations de M. Papandréou, a souligné que, pour sa part, il était toujours prêt à reprendre les négociations avec la Grèce sur les problèmes de la région. Les autres ministres de la défense ne pouvaient que l'approuver.

JEAN WETZ.

(1) Mardi 30 novembre, M. Hernu, ministre de la défense, s'est inquiété devant l'Assemblée de l'U.E.O. des *« incertitudes »* de la stratégie du général Rogers. Il reproche au commandant atlantique non de vouloir moderniser les armements classiques, mais de faire le silence sur la dissuasion nucléaire. (*le Monde* du 2 décembre).

● *Manifestation.* — Quelque quatre mille personnes, en majorité des étudiants, ont manifesté mercredi soir à Sao-Paulo contre la visite de M. Reagan. La manifestation, organisée par deux mouvements estudiantins et par la commission syndicale pour la Centrale unique des travailleurs, s'est déroulée dans le calme. — *(A.F.P.)*

Protectionnisme, élargissement de la Communauté, pêche
Trois sujets difficiles pour le conseil européen de Copenhague

Le vingt et unième conseil européen — sommet triannuel de l'Europe des Dix, — qui se réunit vendredi 3 et samedi 4 décembre, à Copenhague, sera principalement consacré aux problèmes économiques.

Il débutera, selon l'usage, par un exposé du vice-président de la Commission européenne, M. Ortoli, sur la situation économique et sociale de la Communauté. Les discussions, espère-t-on à Paris, devraient dépasser les questions de principe sur les objectifs à atteindre et aborder les mesures pratiques, tant sur le plan financier (investissements) que sur le plan social (emploi des jeunes notamment).

La politique commerciale, après la réunion ministérielle du GATT à Genève, devrait occuper une place importante. Si les mesures prises par la France sont attaquées, M. Mitterrand répondra qu'il est prêt à un réexamen d'ensemble de tous les aspects du problème, y compris bien entendu les protections non douanières et les détournements de trafic qui dénaturent la notion même de Communauté. Il est vraisemblable que les Dix décideront de renforcer leur coopération technologique : au sommet de Versailles (4 et 6 juin), les sept plus grands pays industrialisés avaient désigné un groupe de travail qui doit remettre son rapport prochainement. L'intérêt des Sept (au nombre desquels figurent quatre membres de la Communauté) pour la technologie devrait, espèrent les Français, inciter l'ensemble de la Communauté européenne à suivre leur exemple.

Le dîner et la soirée de vendredi seront consacrés à une discussion des grands problèmes internationaux, essentiellement les relations Est-Ouest après la mort de Brejnev et après la tension euro-américaine qu'avaient provoquée les sanctions de M. Reagan sur le gazoduc. La France et ses partenaires européens sont disposés à *la « prudence »* dans leurs relations commerciales avec l'U.R.S.S., mais non à une guerre économique. Les Dix feront le point des grandes affaires mondiales, à propos desquelles ils ont d'ailleurs des vues très voisines : Proche-Orient et Liban ; Pologne et Afghanistan, etc.

C'est sans doute samedi matin que seront discutées quelques grandes questions communautaires d'actualité, comme l'élargissement de la Communauté à l'Espagne et au Portugal.

Le conseil européen devra aussi prendre une décision sur la politique de la pêche. L'accord étant conclu entre tous les membres de la Communauté, à l'exception du Danemark, sur la politique à mettre en œuvre à partir du 1er janvier, la question qui se pose maintenant est de décider si, faute d'un ralliement des Danois, la politique de la pêche peut débuter à neuf.

Il est enfin vraisemblable que Mme Thatcher soulèvera l'éternelle question d'une ristourne budgétaire à la Grande-Bretagne pour l'année 1983, mais ses partenaires sont peu disposés à en discuter à fond.

MAURICE DELARUE.

M. Reagan annonce l'octroi d'un prêt de plus d'un milliard de dollars au Brésil

(Suite de la première page.)

Les Etats-Unis sont, en fait, directement intéressés à la santé et à la stabilité de ce voisin, pour des raisons à la fois économiques, politiques et stratégiques. Ce pays est de plus vaste et le plus peuplé d'Amérique latine, mais aussi le plus fort militairement et, potentiellement, le plus riche. Aux yeux de M. Reagan, un Brésil en défaut de paiement ne ferait pas qu'exporter sa faillite sur le reste du continent : il se rendrait — et rendrait toute la région avec lui — perméable à la « subversion marxiste ».

Le Brésil doit 16 milliards de dollars à des banques américaines (près du quart de sa dette extérieure). Il compte 5,8 milliards d'investissements américains (près du quart de l'ensemble des avoirs étrangers sur son territoire). Et c'est aux Etats-Unis qu'il achète un bon tiers de ses exportations non pétrolières, les Etats-Unis restant son premier partenaire commercial et son premier marché.

Le général Figueiredo tient les Etats-Unis pour responsables d'une bonne partie des difficultés économiques de son pays. N'ont-ils pas étranglé le crédit et accentué la récession mondiale par des taux d'intérêt élevés, avant de renchérir les importations de pétrole par la hausse de leur dollar ? Aux yeux des Brésiliens, Washington doit réparer les dégâts qu'il a causés, sans rien demander en échange.

Le Brésil s'est donné ces dernières années une diplomatie plus indépendante, fondée sur ses intérêts économiques. Du temps de M. Carter, il n'avait accepté de s'associer ni à l'embargo sur les céréales ni au boycottage des Jeux olympiques de Moscou. M. Reagan n'a pas réussi à l'entraîner dans son offensive antimarxiste en Amérique centrale. Contrairement à Washington, le Brésil ne voit pas de menaces extérieures sur le continent. Il ne remettra pas en cause ses bonnes relations avec des clients du tiers-monde — y compris l'Angola — pour faire plaisir à M. Reagan.

Sur l'Amérique centrale, le contraste entre les deux présidents était frappant. Le général Figueiredo s'est contenté de dire : *« Nous croyons fermement que dans cette région, et ailleurs, le droit des peuples et la souveraineté des Etats devraient être respectés, sans interférences ou pressions extérieures. »* M. Reagan, en revanche, n'a pas mâché ses mots, dénonçant *« les révolutionnaires contrefaits qui minent des gouvernements légitimes et détruisent les sources du progrès économique, les insurgés qui sont armés à grands frais par le délégué d'une puissance très lointaine, puissance qui épouse une philosophie étrangère aux Amériques, et dont le but est de déstabiliser nos gouvernements et nos économies par une agression pure et simple »*.

Le général Figueido a souligné à deux reprises, devant M. Reagan, que le Brésil et les Etats-Unis n'avaient ni la même puissance ni les mêmes responsabilités internationales. Les relations interaméricaines, a-t-il dit, doivent tenir compte d'une *« pluralité de perceptions et d'intérêts »*. Il faut que les Etats-Unis et les pays latino-américains cherchent à harmoniser leurs vues. Mais, a ajouté le général Figueiredo *« il est fondamental que chacun de nous préserve sa propre authenticité (...) hors de toute contrainte »*.

ROBERT SOLÉ.

● *M. Claude Cheysson,* ministre des relations extérieures, a quitté Paris ce jeudi 2 décembre en fin de matinée pour Berlin, où il doit passer deux jours avant de se rendre au Conseil européen de Copenhague.

Israël

Après la visite de M. Shamir à Kinshasa

JÉRUSALEM ACCROITRAIT SON ASSISTANCE MILITAIRE AU ZAIRE

De notre correspondant

Jérusalem. — A son retour d'une visite officielle de trois jours au Zaïre, le ministre des affaires étrangères israélien, M. Itzhak Shamir, s'est montré assez discret sur la nature des *« accord de coopération »* conclus durant son séjour (*le Monde* du 1er décembre). Il a seulement précisé que ceux-ci avaient *« notamment »* trait au développement agricole. On sait cependant à Jérusalem que les conversations de Kinshasa ont porté également sur un renforcement de l'assistance militaire israélienne, puisque des représentants du ministère de la défense qui accompagnaient M. Shamir avaient préparé un plan de réorganisation de la défense zaïroise (des militaires israéliens assurent déjà l'entraînement et l'instruction de la garde présidentielle). Mais la radio israélienne a annoncé le 2 décembre que le président Mobutu n'aurait pas arrêté pour l'instant ses projets et aurait refusé la proposition faite par Israël de livrer d'importantes quantités d'armes et de munitions — pour la plupart de fabrication soviétique, saisie par l'armée israélienne dans les arsenaux palestiniens au début de l'invasion du Liban. Plusieurs journaux israéliens avaient indiqué, les jours précédents, qu'une partie de cet armement avait déjà été fournie au Zaïre.

Dans les autres domaines, plusieurs projets de coopération dépendraient d'un financement par des pays tiers, plus particulièrement les Etats-Unis, car les Israéliens ont fait valoir que le resserrement des liens entre leur pays et le Zaïre aurait principalement pour effet d'améliorer les relations entre ce pays et les Etats-Unis. Cela pourrait permettre à Jérusalem de plaider la cause de Kinshasa auprès de Washington, afin d'attirer au Zaïre des capitaux privés, américains et même une aide gouvernementale que, récemment, le président Mobutu avait sollicitée, puis rejetée parce qu'il la jugeait insuffisante. Cet argument israélien aurait été déterminant pour convaincre au printemps dernier le gouvernement zaïrois de renouer des rapports avec Israël.

F. C.

● *« L'O.L.P. constitue, dans la situation actuelle, la seule organisation susceptible de parler au nom du peuple palestinien »*, déclare notamment une résolution adoptée mercredi 1er décembre par l'assemblée de l'Union de l'Europe occidentale (Allemagne fédérale, Belgique, France, Grande-Bretagne, Italie, Luxembourg, Pays-Bas). La résolution, consacrée à la situation dans le Sud-Ouest asiatique, exprime également la *« conviction que la question des réfugiés palestiniens ne peut être résolue par leur dispersion, mais seulement par l'établissement prochain d'une patrie palestinienne »*.

ASIE

LA MONGOLIE SOUHAITE UNE AMÉLIORATION DES RELATIONS ENTRE MOSCOU ET PÉKIN

La Mongolie est favorable à une normalisation des relations entre la Chine et l'U.R.S.S., a déclaré, mercredi 1er décembre, M. Jambalyn Banzar, vice-ministre des affaires étrangères de la République populaire mongole, de passage à Paris à l'occasion de la conférence générale de l'Unesco.

M. Banzar, qui répondait à des questions à l'issue d'une conférence prononcée devant l'Académie diplomatique internationale, a affirmé que la R.P.M. ne souhaitait pas le maintien de forces soviétiques sur son territoire *« si des relations normales s'établissent avec la Chine »*. Rappelant que les relations entre Pékin et Oulan-Bator s'étaient détériorées, *« au début des années 60 »*, en raison des pressions exercées sur la Mongolie par *« les dirigeants chinois de l'époque »*, il a expliqué que son gouvernement avait dû alors faire appel à l'U.R.S.S. pour *« défendre son indépendance »*. Mais compte tenu de la position qu'elle occupe entre la Chine et l'Union soviétique, a expliqué M. Banzar, la Mongolie ne peut que souhaiter une amélioration des rapports entre ces deux pays.

PROCHE-ORIENT

Liban

L'attentat contre M. Joumblatt porte atteinte à l'autorité du président

De notre correspondant

Beyrouth. – Chef de file des druzes et de la coalition progressiste alliée de la résistance palestinienne à l'époque où elle détenait une grande partie du pouvoir à Beyrouth-Ouest, M. Walid Joumblatt a échappé mercredi après-midi à un attentat. Il a été légèrement blessé, de même que sa femme. Tous deux ont dû la vie au blindage de leur voiture et au fait que la déflagration de la voiture piégée qui visait le jeune dirigeant – il a trente-cinq ans – s'est produite une fraction de seconde trop tôt. Trois personnes, dont un garde du corps de M. Joumblatt, qui se trouvait dans une autre voiture, ont été tuées et trente-neuf blessés. La rue, situées en plein Beyrouth-Ouest, a été dévastée.

C'est le premier incident grave qui se produise à Beyrouth depuis sa pacification et le déploiement de l'armée libanaise aux côtés de la force multinationale. M. Joumblatt n'ayant été qu'égratigné, le calme n'a pas été remis en question et les quelques manifestations de rue étaient limitées et sans conséquences. D'autant que M. Joumblatt a tout de suite lancé un appel à l'apaisement, assurant : *« Je suis en bonne santé (...). Notre objectif primordial demeure de parvenir, tous ensemble, à dépasser la crise actuelle pour la réunification de la patrie (...). Cela ne va pas m'empêcher de continuer mes efforts avec toutes les forces en présence – M. Amine Gemayel, président de la République, M. Camille Chamoun, M. Pierre Gemayel et les « Forces libanaises – pour maintenir un minimum d'ordre et de sécurité dans la montagne. »*

Le président Gemayel, dont l'autorité est directement visée par l'attentat, a fait un geste symbolique : au lieu de se contenter d'un appel téléphonique, il s'est rendu à 23 heures au domicile de M. Joumblatt, avec qui il a eu un entretien amical.

Les Forces libanaises, dont les hommes se battent actuellement dans le Chouf et à Aley contre ceux de M. Joumblatt, se sont empressées de condamner l'attentat, dont, selon elles, l'objet est de provoquer des dissensions confessionnelles.

La réprobation a été, bien sûr, unanime, puisque les adversaires même du dirigeant druze s'y sont associés. Tout le monde ici y a vu une provocation, fomentée par une « cinquième colonne ». L'accusation est dirigée manifestement contre Israël, dont les manœuvres sont dénoncées de plus en plus explicitement au sujet des troubles druzo-chrétiens de la montagne : une mise en garde officielle de l'armée libanaise avait, la semaine dernière, expressément accusé l'armée israélienne d'avoir tiré sur deux villages voisins, l'un druze l'autre maronite, pour mettre le feu aux poudres.

Ces événements mettent en évidence la précarité de la « paix libanaise ». Beyrouth n'est, en effet, pas tout le Liban, même si elle en constitue la façade, même si la moitié des Libanais y vivent, et même si cette façade donne aujourd'hui un sentiment de solidité. Il suffirait, chacun en a conscience ici, que les Etats-Unis diminuent leur engagement en faveur de la légalité libanaise pour que l'édifice de la pacification s'effondre. Fort heureusement, le président Reagan donne l'impression d'être décidé à maintenir cet engagement, voire à le renforcer, puisque, selon des informations sérieuses, il serait sur le point de donner suite à une demande de doublement du contingent américain à Beyrouth, auquel cas la France et l'Italie feraient de même.

Néanmoins, on constate qu'Israël réussit jusqu'à présent à faire obstruction à la volonté américaine, et les Libanais commencent à se demander avec inquiétude quand et comment leur pays parviendra à se remettre complètement d'aplomb. Ils constatent que, en dépit de très sérieux atouts fournis par le bouleversement radical d'une situation jusque-là bloquée, le régime du président Gemayel a d'innombrables difficultés à « décoller ».

LUCIEN GEORGE.

• TROIS SOLDATS ISRAÉLIENS ont été blessé, dimanche matin 28 novembre, lorsque leur véhicule blindé a sauté sur une mine dans le secteur de Bhamdoun, près de Beyrouth. – *(A.F.P.)*.

Le gouvernement israélien semble vouloir mettre en difficulté M. Gemayel

De notre correspondant

Jérusalem. – L'armée israélienne a pris soin, après l'attentat contre M. Walid Joumblatt, de faire savoir qu'elle renforçait son dispositif de sécurité dans la région du Chouf pour tenter d'éviter une nouvelle flambée de violence entre druzes et chrétiens. Pour les militaires et le gouvernement israéliens il s'agit aussi de prévenir les critiques qui pourraient leur être adressées en cas de détérioration de la situation, car récemment l'armée s'est vu reprocher de n'avoir pas pris de mesures suffisantes pour empêcher les affrontements incessants qui, au cours des derniers mois, ont causé la mort d'au moins quatre-vingts personnes. Au début de la guerre, certains Israéliens avaient même accusé l'état-major de favoriser les phalangistes dans leur confrontation contre les druzes.

Dans l'opposition israélienne, l'attentat contre M. Joumblatt fait craindre le pire. Le pénible et proche souvenir de l'assassinat de Béchir Gemayel et les massacres de Sabra et de Chatila, pour lesquels Israël a été mis en cause, augmentent l'appréhension. Cela conduit les éditorialistes de *Davar* (travailliste) et du *Jerusalem Post* (indépendant) à souhaiter que *« l'armée israélienne s'extirpe rapidement du bourbier »*. Le quotidien de langue anglaise dénonce vivement l'attitude actuelle du cabinet de M. Begin, qui semble s'apprêter à prolonger l'occupation. Le journal souligne que le gouvernement se livre à un jeu douteux quand, par exemple, il reçoit très officiellement une délégation des « Gardiens du Cèdre », l'une des organisations extrêmistes du camp chrétien libanais. Après avoir rencontré M. Begin et le ministre de la défense, M. Ariel Sharon, le chef de cette délégation, M. Etienne Sakr, plus connu sous le nom de Abou Arz, tenant une conférence de presse le 1er décembre à Jérusalem, a choqué plus d'un Israélien en paraissant justifier les massacres de Sabra et Chatila. *« Nous avons le droit de traiter nos ennemis de la manière qui nous convient »*, a-t-il notamment déclaré.

Au moment où beaucoup d'Israéliens sont ébranlés par les révélations faites devant la commission d'enquête sur ces massacres, de pareils propos relevaient de la provocation. Des représentants des Gardiens du Cèdre, avaient déjà été reçus à Jérusalem l'été dernier. Le gouvernement semble apprécier et encourager tout particulièrement les visites de personnalités libanaises se déclarant en faveur de la présence d'Israël au Liban. M. Sakr n'a pas manqué de dire qu'il prônait non seulement la signature d'un traité de paix avec Israël, mais encore la conclusion d'un pacte de défense. Il ne pouvait davantage satisfaire MM. Begin et Sharon au moment où le gouvernement de M. Amine Gemayel refuse actuellement de tels accords, et où les négociations entre Jérusalem et Beyrouth pour un retrait des forces étrangères du Liban sont bloquées.

L'impatience de Washington

Le gouvernement israélien semble vouloir tirer profit de telles prises de position. Il y a quelques jours, il a fait un large écho au discours à Beyrouth du nouveau commandant des milices chrétiennes, M. Fadi Frem, qui a indirectement désavoué le gouvernement libanais en se prononçant pour une alliance très étroite avec Israël. Par ailleurs, M. Shamir, ministre des affaires étrangères, n'a cessé de dire que, à son avis, l'opinion publique libanaise était de plus en plus favorablement disposée à l'égard d'Israël. Le gouvernement n'agirait pas autrement s'il voulait donner l'impression qu'il veut mettre en difficulté M. Gemayel et son gouvernement parce que ceux-ci rejettent les exigences de Jérusalem : en échange d'un retrait, des accords *« politiques »*, *faute d'un véritable traité.*

Toutefois, les dirigeants israéliens commencent à s'inquiéter de l'impatience manifestée à Washington après l'échec de la nouvelle mission du médiateur américain, M. Habib, échec qui, à l'évidence, a été causé en partie par le maintien de leurs exigences. Le département d'Etat a dénoncé très nettement, le 1er décembre, dans un communiqué, l' « insistance » avec laquelle M. Begin exige que les pourparlers avec le Liban aient lieu à tout prix à Jérusalem. Le porte-parole américain a ajouté : *« La position israélienne actuelle est inacceptable pour le gouvernement libanais. »* D'autre part, les critiques de l'administration Reagan contre le désir des membres d'une sous-commission du Sénat d'augmenter l'aide régulière américaine à Israël pour la porter de 2,2 milliards de dollars à 2,10 milliards ont soulevé des craintes au sein du gouvernement. L'administration américaine a précisé qu'une telle augmentation ne pourrait que poser un problème supplémentaire pour la politique des Etats-Unis au Proche-Orient. Il n'en faut pas plus pour qu'à Jérusalem on parle de nouveau de *« pressions »* de la part des Etats-Unis.

FRANCIS CORNU.

AFRIQUE

Tchad

La grande peur du Sud

Moundou. *(A.P.)* – Une véritable psychose de peur s'est emparée des populations du sud du Tchad depuis le début de novembre à la suite d'incidents ayant causé la mort de plusieurs personnes. Ainsi, le 20 novembre, des coups de feu tirés en l'air par des militaires à l'occasion de la célébration d'un mariage ont semé la panique parmi les habitants de Moundou, qui ont cru à une reprise des combats entre les forces gouvernementales et les partisans du colonel Kamougue, ancien dirigeant « sudiste ». Une semaine plus tôt, les pétarades d'une voiture ayant perdu son tuyau d'échappement ont provoqué l'abandon précipité de la ville par le tiers de la population, convaincue qu'il s'agissait d'une fusillade.

Auparavant, plusieurs personnes affirmaient avoir vu *« le soleil exploser en quatre morceaux »*, ce signe annonçant, selon eux, le début de grands malheurs, notamment le déclenchement d'une guerre sanglante qui marquerait le *« retour triomphal »* du colonel Kamougue, échappé de justesse en septembre dernier aux hommes d'Hissène Habré, chef de l'Etat tchadien. De nombreuses personnes, prenant au sérieux ces prédictions, quittèrent alors la ville avec leurs familles et allèrent s'installer dans des villages environnants.

Cette psychose semble avoir été causée par une série d'exactions commises par des militaires en quête de profits qui ont loué leurs services à des commanditaires en mal de règlements de compte, créant ainsi l'insécurité dans toute la région. Ainsi, le 24 octobre, le colonel Allafi, chef d'état-major de l' « armée nationale intégrée » (ANI) du gouvernement d'union nationale de transition (GUNT) de M. Goukouni Oueddeï, était exécuté dans son propre village et son corps exposé pendant plusieurs jours dans la rue. Le même jour, un secrétaire cantonal connu pour sa sévérité à l'égard d'une partie de la population était exécuté à son domicile près de Goré, dans la préfecture du Logone Oriental. Quelques jours plus tard, un chef de canton de Mbaibokoum se suicidait après avoir été battu en public par des militaires.

Enfin, le 13 novembre, M. Beassoumta, trésorier de la ville de Moundou, démissionnait de ses fonctions pour avoir été obligé, sous la menace d'un fusil, de remettre le montant de ses recettes à des militaires.

Algérie

Les inondations ont fait de nombreuses victimes

De notre correspondant

Alger. – Inondations, tremblements de terre : la nature met à l'épreuve l'Algérie, également meurtrie par des négligences ou des défaillances humaines telles que celles constatées à l'occasion de l'effondrement de la toiture d'un stade de la capitale (*le Monde* daté 28-29 novembre).

Alors que des chirurgiens faisaient le récit des amputations en série qu'ils avaient dû pratiquer sur des jeunes gens victimes de l'imprévoyance des responsables qui les avaient laissés s'entasser dans le *« Stade du 20 août »*, un autre drame a endeuillé Alger : un éboulement de terrain sur une école a provoqué la mort de quatre enfants et d'une enseignante.

Cet éboulemnt était dû aux pluies torrentielles qui se sont abattues sur le pays ces derniers jours. En début de semaine, la ville d'Arzew, près d'Oran, était pratiquement isolée du reste du pays en raison des intempéries. Selon un bilan provisoire, 350 familles étaient sinistrées. A Annaba, les inondations ont été encore plus graves le 11 novembre. Le bilan officiel publié au début de cette semaine est de 25 morts, 14 disparus et 76 blessés. Au total, 40 000 personnes à Annaba ont été touchées à des degrés divers par la catastrophe. Selon le journal *El Moudjahid*, *« l'étendue de ces inondation qui a atteint près des deux tiers de la ville et une hauteur d'eau jamais connue jusque-là, est due semble-t-il, à l'inadaptation du réseau d'évacuation des eaux pluviales, au détournement, au comblement et à l'occupation partielle des exutoires naturels d'anciens lits d'oueds »*.

D'autre part une brève secousse tellurique a été ressentie dans la matinée du mercredi 1er décembre à Alger.

Le ministre de l'intérieur a fait cette semaine une visite aux zones sinistrées. Etant donné qu'il y a eu des centaines d'habitations entièrement détruites, le bilan officiel des victimes, 3 morts et 18 blessés, parait soit miraculeux soit incomplet.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Le Monde

politique

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE : LE DÉBAT SUR LES TRANSFETS DE COMPÉTENCES

Certains socialistes prennent conscience des risques politiques de la décentralisation

Donner et retenir ne vaut, ou de la nécessité d'assumer les risques de la décentralisation... Transférer les pouvoirs et les compétences de l'Etat aux collectivités locales, c'est la démarche de la décentralisation mise en œuvre par la gauche. L'opposition a combattu la loi du 2 mars 1981 sur les droits et libertés des communes, des départements et des régions. aujourd'hui elle s'en sert. Elle en abuse, disent certains socialistes. Mais la loi du 2 mars portait en germe de possibles déviations.

Les pouvoirs importants qui ont été accordés aux présidents des conseils généraux risquaient de faire de ces élus des potentats locaux. On l'avait dit en mars 1981. On en a la démonstration aujourd'hui. Il faudrait être naïf pour s'étonner que tel ou tel président de conseil général dirige son département. décide des subventions en fonction de critères politiques et partisans. Et l'opposition a beau jeu de répliquer que, étant une opposition « républicaine », elle ne fait qu'appliquer la loi, qui s'impose à tous.

Plusieurs députés socialistes se sont pourtant inquiétés, mardi 30 novembre, lors de la réunion de leur groupe, d'une certaine pratique de la décentralisation. Il n'était pas dans leur intention de remettre en cause le principe : la décentralisation, comme l'a rappelé M. Defferre, est en marche et elle est irréversible. Certes, disent ces députés, mais l'Etat ne doit pas pour autant « baisser les bras ». Il faut qu'il joue pleinement son rôle, qu'il assume ses responsabilités, les pouvoirs que la loi lui a laissés, notamment au travers des différentes directions départementales relevant des ministères. En outre, les préfectures ont le devoir de s'ériger, lorsque c'est nécessaire, en contre-pouvoirs quand le clientélisme paraît présider à la gestion d'un département.

M. Loncle (Eure) s'est fait le porte-parole de ces inquiétudes. L'Etat, a-t-il souligné mardi, a des missions, il doit les remplir. Plusieurs députés ont abondé dans son sens, notamment M. Delisle, député du Calvados, département dont le président du conseil général est M. d'Ornano (U.D.F.). On l'aura bien compris, il s'agit du « bien commun » : il ne faut pas aggraver le inégalités régionales et départementales, voire privilégier le développement de telle commune sur telle autre. Louable souci.

Pourtant, il semble bien que ces inquiétudes et ces griefs soient davantage formulés par des députés socialistes dont le département est dirigé par la droite. Dans les départements où la gauche est majoritaire, il y a — curieusement ! — moins d'états d'âme... Et puis, en un sens, il fallait y penser avant, au moment de l'élaboration de la loi du 2 mars. Surtout — et cela est à mettre au crédit de la gauche, — on ne fait pas une réforme de cette ampleur pour des raisons conjoncturelles. L'opposition profite d'une loi qu'elle n'a pas votée ? Elle a bien raison de le faire. Ce sont les risques de la décentralisation. M. Defferre, d'ailleurs, n'est pas très inquiet : globalement, la décentralisation profite également à la majorité et à l'opposition.

Le moment choisi par ces députés socialistes pour rappeler l'Etat à ses devoirs n'est pas anodin : l'Assemblée devait terminer, jeudi 2 décembre, l'examen du projet sur la répartition des compétences entre l'Etat et les collectivités locales. Il vaut mieux ne pas s'appesantir sur les conditions dans lesquelles s'est déroulé ce débat, et ne pas le comparer avec celui qui avait précédé l'adoption de la loi du 2 mars. La comparaison n'est pas flatteuse, pour le texte, sur les transferts de compétences.

Tout se passe — encore — comme s'il manquait des « passerelles » de concertation entre le gouvernement et sa majorité, un dialogue préalable. Et puis, s'agissant des dispositions relatives au logement et à l'équipement, on ne peut que remarquer une certaine impréparation du texte gouvernemental, un certain empirisme pour trancher dans l'ardeur décentralisatrice de la majorité. Comment ne pas souligner aussi le manque d'expérience du rapporteur de la commission des lois, M. Worms, dont les amendements, parfois, ne font que compliquer un texte qui n'est déjà pas d'une parfaite clarté ?

Le débat, souvent, tourne à la confusion et tel fut le cas dans la nuit de mercredi à jeudi. Des amendements de dernière minute, émanant du gouvernement, sont présentés, des décisions importantes sont prises sans consultation des principaux intéressés. Ainsi, c'est le bureau du groupe socialiste qui, mercredi matin — pendant la séance — a décidé que, finalement, les ressources fiscales des régions ne seront pas déplafonnées. Jeudi, contre l'avis du gouvernement, l'Assemblée a entériné cette décision.

Le débat sur les transferts des compétences s'achèvera, comme le souhaitait M. Defferre, jeudi 2 décembre. Compte tenu de la façon dont il s'est déroulé, il n'y a pas lieu de s'en féliciter.

LAURENT ZECCHINI.

Mercredi 1er décembre, l'Assemblée nationale poursuit la discussion des articles du projet de loi relatif à la répartition des compétences entre les communes. les départements, les régions et l'État.

A l'article 28, elle décide que le représentant de l'État peut « *mettre en demeure* » la commune de modifier son plan d'occupation des sols (POS). L'article 28 bis prévoit que les révisions et modifications de ce plan se font dans les mêmes formes que leur établissement. Contrairement au Sénat, l'Assemblée supprime les zones d'environnement protégé et refuse, par 325 voix contre 156, de légaliser les cartes communales créées par l'administration sous les précédents gouvernements pour suppléer l'établissement des POS dans les petites communes.

• La décentralisation du permis de construire

L'Assemblée adopte l'article 30, qui prévoit que, dans les zones côtières, peuvent être établis des schémas de mise en valeur de la mer. Ces schémas fixent les orientations fondamentales de la protection, de l'exploitation et de l'aménagement du littoral. Ils sont élaborés conjointement par l'État et la région et sont soumis pour avis aux communes et aux départements intéressés.

L'article 31 est adopté dans la rédaction proposée par la commission des lois et M. Maisonnat (P.C., Isère). Cet article, qui est l'un des points essentiels du projet, pose le principe de la décentralisation du permis de construire. Celui-ci sera dorénavant — et définitivement — délivré par le maire, au nom de la commune, dans toutes les communes où un plan d'occupation des sols a été approuvé et est devenu exécutoire. Lorsqu'une commune fait partie d'un établissement public de coopération intercommunale, elle pourra, en accord avec cet établissement, lui déléguer cette compétence,qui sera alors exercée par le président de l'établissement public. Le permis de construire continuera toutefois à être délivré par l'État après avis du maire dans les cas suivants : 1) « *Les constructions et installations réalisées pour le compte de l'État, de la région, du département, de leurs établissements publics et concessionnaires ainsi que pour le compte d'États étrangers ou d'organisations internationales ; 2) Les ouvrages de production, de transport, de distribution et de stockage d'énergie ainsi que ceux utilisant des matières nucléaires dont la nature et l'importance sont déterminées par décret en Conseil d'État ; 3) Les constructions et installations réalisées à l'intérieur des périmètres d'opérations d'intérêt national.* »

L'article 32 prévoit des consultations obligatoires pour la délivrance du permis de construire, et notamment l'avis conforme du représentant de l'État dans le département, dans plusieurs cas : notamment s'il s'agit de construire sur un terrain qui doit être compris dans une opération déclarée d'utilité publique ou sur lequel des travaux publics doivent être exécutés dans une zone d'aménagement concerté (ZAC), ou dans un secteur sauvegardé.

L'article 33 bis prévoit que le transfert des compétences en matière de délivrance du permis de construire s'effectuera le premier jour du troisième mois suivant l'entrée en vigueur de la loi pour les communes déjà dotées d'un POS ou suivant la date à laquelle la délibération approuvant le POS est devenue exécutoire, et cela pour les autres communes.

L'article 34 énumère les autorisations d'occupation du sol qui peuvent être, comme le permis de construire, délivrées au nom de la commune ou d'un établissement public de coopération intercommunale. Il s'agit des autorisations de création de lotissements, de permis de démolir, des autorisations de clôture, des autorisations d'installation et de travaux divers, des autorisations relatives au camping et au stationnement des caravanes, des autorisations de coupe et d'abattage d'arbres, de certificats d'urbanisme et de certificats de conformité.

L'Assemblée adopte ensuite plusieurs articles prévoyant les modalités de fonctionnement du collège du patrimoine et des sites qui est institué par la loi dans chaque région. Elle adopte l'article 36, qui donne aux directives d'aménagement national valeur de prescription nationale d'aménagement pour une durée de deux ans, à compter d'une date qui sera fixée par décret.

• Logement

L'Assemblée commence ensuite l'examen des dispositions concernant le logement. M. Worms (P.S., Saône-et-Loire) rappelle, dans son rapport au nom de la commission des lois, que le gouvernement reconnaît dans l'exposé des motifs du projet : « *Il n'a pas paru possible de procéder, dans le domaine du logement, à une décentralisation très poussée des attributions de l'État.* » L'Assemblée précise : « *Les communes, les départements et les régions définissent, dans le cadre de leurs compétences respectives, leurs priorités en matière d'habitat.* »

L'article 41 prévoit que « *la région définit des priorités en matière d'habitat après consultation des départements et des communes ; les régions pourront notamment compléter les aides de l'Etat et faciliter la réalisation des opérations d'habitat essentiellement à caractère social proposées par les collectivités locales* ».

Par 327 voix contre 147, l'Assemblée rétablit l'article 42 supprimé par le Sénat, qui autorise les départements à accorder toutes aides sociales au logement. Les communes pourront également intervenir pour le logement, « *notamment en faveur des personnes mal logées ou défavorisées* ». Un amendement de la commission des lois et du groupe communiste vise à accorder au maire un véritable pouvoir de décision en matière de réquisition des logements vacants. Devant la complexité de la mise en œuvre d'une telle décision dans l'ancien département de la Seine, le ministre de l'intérieur et de la décentralisation, plutôt favorable à cette disposition, demande un délai de réflexion jusqu'à la deuxième lecture du texte.

L'Assemblée repousse, comme le souhaite le gouvernement, deux amendements du groupe communiste : l'un prévoyait que les logements locatifs sociaux seraient attribués, pour les neuf dixièmes d'entre eux, par le maire de la commune où ils sont construits ; le second augmentait la représentation des élus locaux et des locataires dans les conseils d'administration des offices publics de H.L.M. Enfin l'article 44 institue un « *conseil départemental de l'habitat* » qui se substitue à tout autre conseil de même nature, à l'exception de la commission départementale des rapports locatifs.

• Formation professionnelle

En séance de nuit, l'Assemblée entreprend la discussion de la section relative à la formation professionnelle et à l'apprentissage. Elle reconnaît, en la matière, une compétence générale à la région. L'article 72 prévoit, toutefois, que l'Etat conserve ses compétences pour l'organisation de stages dépassant le cadre régional et pour ceux correspondant aux orientations prioritaires définies par le comité interministériel de la formation professionnelle et de la promotion sociale.

La création des centres de formation d'apprentissage se fera par convention entre la région, les communes, les départements, les compagnies consulaires, etc. L'Assemblée, contrairement au vœu du gouvernement, ne veut pas que soit créé, auprès du premier ministre, un comité de coordination composé pour moitié de représentants de l'Etat et, pour l'autre, de représentants élus par les conseils régionaux.

L'article 75 crée dans chaque région un fonds de l'apprentissage et de la formation professionnelle continue. Les ressources de celui-ci proviendront de crédits transférés par l'Etat et de sommes éventuellement attribuées par le conseil régional.

• Chartes intercommunales de développement

Puis l'Assemblée reprend la discussion de l'article créant des chartes intercommunales de développement et d'aménagement. Cet article avait été réservé, le mardi 30 novembre, à la demande du gouvernement. M. Worms propose un nouveau texte qui explique : « *Les communes peuvent élaborer et approuver les chartes intercommunales de développement et d'aménagement qui définissent les perspectives à moyen terme de leur développement économique, social et culturel, déterminent les programmes d'action correspondants, précisent les conditions d'organisation et de fonctionnement des équipements et services publics. Les communes détermineront librement les conditions de leur association et de leur concertation avec l'Etat, la région, le département et les principaux organismes professionnels, économiques ou sociaux qui le demandent.* » Cette rédaction est suffisamment souple pour recevoir l'accord de la majorité et celui de l'opposition.

• Compétences financières et fiscales

L'Asemblée entame la discussion du titre III du projet de loi qui règle les compétences financières de ce transfert. Il pose le principe d'une compensation par l'Etat de la charge des compétences transférées aux collectivités locales, soit par un transfert de ressources fiscales, soit par ladotation globale d'équipement qui, dans trois ans, doit regrouper toutes les subventions spécifiques accordées, jusqu'alors au coup par coup, par chacun des ministres. L'Assemblée supprime toutes les conditions préalables imposées par le Sénat à ce transfert (augmentation de la part de l'Etat dans la charge des transports scolaires, révision de la répartition des charges d'aide sociale, etc.). Elle estime qu'il n'est pas possible d'attendre d'avoir rattrapé le retard des aides de l'Etat « *dû au gouvernement précédent* ».

L'Assemblée, contrairement au Sénat, mais conformément au souhait du gouvernement, précise que, au terme des trois années qui suivront la publication de la loi en discussion, les ressources transférées par l'Etat à l'ensemble des collectivités locales devront procéder pour moitié d'un transfert d'impôts. L'article 116 crée une dotation générale de décentralisation versée par l'Etat aux collectivités locales.

L'article 120 organise le transfert des ressources fiscales de l'Etat vers les collectivités locales : dès 1983, les régions percevront la taxe sur les cartes grises, pour partie en 1984, en totalité en 1985. Les départements percevront la vignette ainsi que les droits sur les mutations à titre onéreux et la taxe de publicité foncière. Une solution particulière devra être trouvée pour la Corse puisque ses départements bénéficient déjà du produit de la vignette. Les lois de finances détermineront les conditions dans lesquelles les régions et les départements pourront faire varier les taux de ces droits et taxes.

A l'article 121 est créée la dotation globale d'équipement des communes. La façon dont elle sera répartie entre les communes donne lieu à un long débat. Le gouvernement proposait que, pour 80 % de son montant, cette répartition tienne compte des dépenses d'investissement réalisées, le solde servant à aider les communes les plus pauvres. Le Sénat souhaitait que 45 % des crédits soient répartis selon des critères précis (potentiel fiscal, population, longueur des voiries, etc.). Par 328 voix contre 157, l'Assemblée revient au texte du gouvernement.

Une dotation semblable est créée pour les départements malgré les craintes émises par M. Blanc (U.D.F., Lozère) de voir les départements ruraux défavorisés. L'Assemblée décide que cette dotation sera répartie à raison de 50 % en fonction des dépenses réelles d'investissement, de 40 % au prorata des subventions versées par chaque département pour la réalisation de travaux d'équipement rural, le solde permettant d'aider les départements les plus pauvres. Pour les communes comme pour les départements, le gouvernement souhaite aider les collectivités qui investissent réellement. L'opposition craint que ne soient défavorisés ceux qui n'ont même pas les moyens d'investir.

Contre l'avis du gouvernement, l'Assemblée précise que ces deux dotations varieront comme la formation brute de capital fixe de toutes les administrations publique et non pas comme celle du seul Etat.

Abordant les dispositions diverses, l'Assemblée décide, contre l'avis du gouvernement, par 331 voix contre 151, que les recettes fiscales des régions continueront à être plafonnées tant que les conseils régionaux ne seront pas élus au suffrage universel (*le Monde* du 30 novembre).

L'amendement de M. Pourchon (P.S., Puy-de-Dôme), qui demandait qu'en attendant ce plafond soit doublé, a même été retiré sur décision du bureau du groupe socialiste. Enfin, dans une certaine confusion, l'Assemblée impose aux régions et aux départements d'augmenter les crédits de fonctionnement que la loi de décentralisation les oblige à accorder aux commissaires de la République d'un même pourcentage que les frais de fonctionnement de l'administration générale du département ou de la région.

Th. B. et L. Z.

• *Les suites de l'affaire des généraux.* — M. Alain Brisset, adjoint au maire des Mureaux (Yvelines), a décidé de quitter le parti socialiste afin de protester contre le pardon accordé aux généraux « félons » au travers de la loi visant à effacer les dernières séquelles de la guerre d'Algérie.

LE REJET DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES

Le Sénat en proie à des « états d'âme »

Le budget de la culture, à l'exception des crédits de fonctionnement, a été repoussé par le Sénat, mercredi 1er décembre en séance de nuit, par 179 voix contre 105 (P.C., P.S., M.R.G.) et 16 abstentions (Gauche démocratique). Le débat, qui avait commencé dans la sérénité par l'exposé du ministre, M. Jack Lang, et les rapports de MM. Fourcade (R.I. Hauts-de-Seine) Miroudot (R.I., Haute-Saône) et Carat (P.S., Val-de-Marne), s'est achevé dans l'aigreur par des échanges de propos qui témoignent d'une assemblée qui se sent mal dans sa peau d'opposante systématique.

Ce scrutin est déjà la preuve d'un certain malaise qui s'est manifesté avec plus d'acuité au sein du groupe-charnière de la Gauche démocratique. Une fraction importante de ses membres, en s'abstenant, s'est, en effet, détachée dans ce vote de la majorité sénatoriale, et il ne s'agit pas de ceux qui, appartenant aussi au M.R.G. (radicaux de gauche), joignent habituellement leurs bulletins à ceux des communistes et des socialistes.

Déjà, le matin, en élisant à sa tête M. Jacques Pelletier, sénateur de l'Aisne, la Gauche démocratique avait tenu à prendre ses distances à l'égard des trois formations qui composent la majorité du Sénat (Union centriste, R.P.R., R.I.).

Dans le débat qui a précédé son élection, M. Pelletier a obtenu le soutien de membres de son groupe, de tendance centriste (comme M. Dailly, vice-président du Sénat), qu'irrite la stratégie de la majorité sénatoriale,s'apparentant à la « politique du pire » ; il a obtenu aussi le vote des radicaux de gauche. L'un d'eux, M. Stéphane Bonduel (Charente-Maritime), nous déclarait : **« Oui, le climat actuel est dangereux ; le vrai débat ne s'approfondit pas , car il y manque le minimum d'honnêteté intellectuelle. »**

L'infléchissement de cette stratégie, voulu par l'ancien ministre des finances, M. Jean-Pierre Fourcade, à l'occasion de l'examen de ce budget, est révélateur, lui aussi, d'une certaine crainte d'être mal compris par l'opinion en refusant trop systématiquement ce qui est, pour elle, acceptable : M. Fourcade, en effet, demandait au Sénat de voterle budget de la culture sous réserve que le ministre consentît à renoncer à quelques mesures nouvelles jugées trop dispensieuses (Opéra de la Bastille, Cité musicale, Parc de La Villette).

On observera, au demeurant, que, pour la première fois depuis le début de la discussion budgétaire, des crédits (de fonctionnement) ont été adoptés ; l'essentiel du budget, il est vrai, étant, une fois de plus, repoussé, le ministre n'ayant pu, ou voulu, accepter la réduction de dépenses demandée par la commission des finances.

Dernier témoignage, enfin, de ce malaise sénatorial, le débat lui-même, du moins en ses derniers moments, ceux qui précédèrent les scrutins.

∴

M. Lang ouvre la discussion en exposant sa politique et ses projets (*le Monde* du 5 novembre). A propos du musée d'Orsay, que le rapporteur, M. Fourcade, critique en demandant l'interruption des travaux, le ministre déclare notamment : « *Ce n'est pas nous qui avons lancé le projet. Comme pour l'Opéra de la Bastille ou pour La Villette, ce sont de grands serviteurs de l'Etat qui en ont évalué le coût : MM. Rigaud, Bloch-Lainé, Delouvrier.* »

M. Fourcade reproche surtout au ministre l'excès des « *grands programmes* » inscrits au budget, l'insuffisance du contrôle et de la maîtrise des dépenses. L' « *inertie financière* » qui en résulte lui paraît préoccupante.

M. Miroudot exprime l'avis de la commission des affaires culturelles. Il estime notamment que les municipalités ne sont pas assez consultées sur la décentralisation culturelle.

Pour M. Carat, qui traite, au nom de la même commission, du cinéma et du théâtre, la progression des crédits est satisfaisante et la politique ministérielle est favorable à l'art dramatique et au développement de l'art cinématographique.

Parmi les orateurs de la majorité sénatoriale qui prennent ensuite la parole de M. Collet (R.P.R., Paris) est le plus violent dans ses critiques.

« *Pour vous,* affirme-t-il s'adressant au ministre, *la culture n'est qu'un instrument de pénétration de l'idéologie marxiste dans les esprits.* »

« *Vous êtes le premier ministre socialiste de la culture : ne soyez pas,* lui demande M. Taittinger (R.P.R., Paris), *le premier ministre de la culture socialiste.* »

M. Chauvin (Val-d'Oise), président de l'Union centriste, dénonce les risques de « *dérive financière* » et s'inquiète du niveau des crédits d'études qui ont augmenté de 295 %.

Accusé de « *dirigisme culturel* » par M. Fourcade, le ministre répond : « *Vous appelez dirigisme ce que j'appelle contrôle de l'emploi des fonds publics.* » Il s'agissait de l'octroi de subventions aux communes pour des secteurs culturels préalablement déterminés.

Le débat, ensuite, s'envenime. Il est reproché à M. Lang de favoriser des associations qui sont des émanations de son ministère. M. Lang met quiconque au défi de citer un tel cas. Il rencontre le scepticisme de ses accusateur.

M. Schwint (P.S. Doubs) s'en prend aux trois « *ayatollahs* » (les présidents des groupes centriste, R.P.R., R.I.). Une suspension de séance est demandée. A la reprise, M. de Bourgoing, président du groupe des R.I., reproche à M. Schwint ses propos. Ce dernier réplique : « *Je n'ai fait que constater le rejet systématique de toutes les propositions du gouvernement. (...) Cet après-midi, un ministre compétent est venu répondre à toutes les questions posées, et la majorité du Sénat repousse d'un revers de main les crédits d'un ministre grâce à qui la culture est enfin prise en considération !* »

Avant le scrutin, M. Lang avait notamment déclaré : « *Je ne peux pas ne pas constater que l'exposé des motifs de l'amendement R.P.R. est proprement calomnieux. Il est question de détournement de crédits. Lesquels ? D'associations favorisées. Lesquelles ? La lutte politique a ses lois, et parmi ces lois il y a la loyauté. L'amendement est présenté au nom du groupe R.P.R. J'ai beaucoup d'estime pour M. Chirac, et je ne puis croire qu'il prête la main à de telles initiatives. (...) Le budget de la culture n'a servi que de prétexte à des querelles partisanes.* »

ALAIN GUICHARD.

UN COMMUNIQUÉ DU MOUVEMENT CLANDESTIN F.L.N.C.

« Le seul droit des Français en Corse est de préparer leur départ »

Dans un communiqué diffusé le 1er décembre et authentifié par la presse locale, le Front de libération nationale de la Corse, mouvement indépendantiste clandestin, affirme que *« le seul droit des Français en Corse est de préparer leur départ dans les meilleures conditions pour eux »*. *« Quand nous disons Français,* continue le communiqué, *il n'est pas question de mettre en cause les alliances de parenté corso-françaises. »*

Parlant des récentes manifestations contre les attentats, le F.L.N.C. indique : *« Les réactions orchestrées d'appareils de partis et syndicats s'expliquent par le fait qu'ils ne sont que les courroies de transmission des partis français (gauche et droite) qui, en la circonstance, essayent de manipuler l'opinion pour pallier leurs insuffisances politiques en Corse. C'est pour cela qu'ils tentent de mobiliser notre peuple « contre la violence », en occultant le problème politique national corse. »*

« Après avoir promis monts et merveilles grâce à l'assemblée de Corse, continue le F.L.N.C., *ces appareils veulent faire oublier la réalité, c'est-à-dire la continuation de la politique coloniale en Corse.*

» Nous disons aux Corses désireux de soutenir les Français qu'ils ont le choix entre devenir demain des harkis ou lutter avec nous, car on ne peut-être à la fois Corse et Français (...). Aux syndicalistes et hommes de progrès sincères, nous disons qu'ils feraient mieux de lutter pour la corsisation des emplois, l'arrêt du chômage et de l'exil (...).

» Aux partis français de gauche, nous disons que la violence politique actuelle face au pouvoir de gauche n'est pas moins légitime que la précédente contre le pouvoir de droite, et que les patriotes d'aujourd'hui ne le sont pas moins que ceux dont la conjoncture politique et la mobilisation populaire ont arraché la libération. Les aspirations politiques sont toujours les mêmes parce que niées par ce pouvoir, comme elles l'étaient par l'ancien. »

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Le P.S. considère la démarche du P.C. comme une « ouverture », mais il jugera sur pièces

*Le bureau exécutif du P.S. a examiné, le mercredi 1er décembre, le texte de la lettre adressée, la veille, par M. Marchais à M. Jospin (*le Monde *du 2 décembre). Cette lettre, qui affirme le souci du P.C.F. d'accélerer les négociations préparatoires aux élections municipales de mars prochain a été considérée comme une* « ouverture ». *Le P.S. y répondra par lettre et le groupe de travail mis en place au terme du sommet Marchai-Jospin du 10 novembre devrait reprendre ses travaux au tout début de la semaine prochaine. C'est à ce moment-là, dit-on au parti socialise, que la démarche effectuée par M. Marchais pourra être apprécié à sa juste valeur.*

Cette démarche est jugée « *positive* » pour deux raisons. La direction du parti socialiste note que M. Marchais propose d'examiner « *cas par cas* » les villes qui font l'objet de litiges entre les deux partis alors que les trois premières réunions du groupe de travail n'avaient pas permis d'avancer dans cette direction. Elle remarque aussi que le secrétaire général du P.C.F., s'il reste fidèle au principe de la reconduction des maires sortants, reconnaît que les « *évolutions électorales* », c'est-à-dire les résultats des consultations de 1981, doivent être prises en compte pour la composition des listes d'union.

« *L'ouverture* » pratiquée par M. Marchais, selon le terme utilisé par M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, mercredi à France-Inter, répond, selon les socialistes à celle qu'ils avaient eux-mêmes ménagée, lors de la dernière réunion du groupe de travail, le 23 novembre. Ce jour-là, les négociateurs du P.S. avait réduit à dix-huit au lieu de trente le nombre des grandes villes soumises à discussion. Dans ces dix-huit villes, le P.S. revendique la tête de liste, alors que les municipalités sortantes sont à direction communiste.

Prudents, les socialistes attendent cependant la prochaine réunion du groupe de travail pour y voir plus clair et pour juger sur pièces. M. Marchais ne dit pas, en effet, dans sa lettre, si le P.C. envisage seulement d'organiser quelques « primaires » dans les villes où un accord ne serait pas possible au premier tour, ou s'il est disposé à céder au P.S. quelques-unes des têtes de listes qu'il revendique. En tout état de cause, M. Marchais considère que le nombre des « *exceptions* », c'est-à-dire des « primaires », doit être « *considérablement inférieur* », à celui des précédentes élections municipales. En 1977, l'union n'avait pu être réalisée dans dix-sept villes.

Si elle perçoit quelques signes encourageants dans l'attitude du P.C., la direction du P.S. continue de s'inquiéter des conditions dans lesquelles va s'engager la campagne des élections municipales. Ses craintes proviennent, cette fois, du climat économique et social : les manifestations dont M. Mauroy a été l'objet à Denain et les affrontements à répétition entre la police et les sidérurgistes de la Chiers dans les Ardennes en sont des indicateurs et des erreurs psychologiques que commet, selon elle, le gouvernement.

Plusieurs membres du bureau exécutif se sont ainsi inquiétés de la manière dont le gouvernement traite le dossier des préretraites. M. Jospin a fait état des récents sondages qui révèlent une dégradation de la cote du président de la République et du premier ministre. Il y a, remarque la direction du P.S., une contradiction entre ce phénomène et les résultats positifs obtenus en matière économique mais que le gouvernement « vend » mal.

JEAN-YVES LHOMEAU.

M. PINTON (U.D.F.) SOUHAITE EXAMINER AVEC M. PONS (R.P.R.) LES DÉSACCORDS LOCAUX

M. Michel Pinton, secrétaire général de l'U.D.F. juge que, « *dans un certain nombre de grandes villes, les tensions que suscite la préparation des municipales au sein de l'opposition ont tendance à s'aggraver depuis quelques jours* ». Selon lui, « *l'indispensable entente y est compromise de façon regrettable* ».

Il propose à M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., de le rencontrer « *prochainement pour examiner ces difficultés et tenter d'y trouver une solution* ». Le secrétaire général de l'U.D.F. ajoute qu'il souhaite qu'« *aucun geste, aucune initiative ne soit prise nulle part en France qui puisse les rendre plus difficiles* ».

Cette proposition de M. Michel Pinton intervient quelques jours après la rencontre entre MM. Giscard d'Estaing et Chirac, qui devait symboliser la volonté d'union de l'opposition. Elle fait suite à l'échec des négociations à Lyon, et à la récente déclaration — en forme d'avertissement — de M. François Léotard, secrétaire général du P.R., qui estimait, lundi 29 novembre : « *Il n'est pas possible de transiger sur le XVIIIe arrondissement de Paris, sur Metz et sur Montpellier* » (*le Monde* du 1er décembre).

LYON : M. NOIR (R.P.R.) LANCE UN APPEL A SES « AMIS » DE L'U.D.F.

(De notre correspondant régional.)

Lyon. — Au cours d'une conférence de presse, mercredi 1er décembre, M. Michel Noir, député R.P.R., a insisté sur l'image de Lyon « *ville exemplaire de l'opposition* ». En forçant la note politique, il lance un appel en direction de l'U.D.F. et souligne que « *ce n'est que par erreur que Lyon est aujourd'hui la seule ville du département où l'union de l'opposition n'a pu se faire* ». Il en appelle, dans l'esprit de la rencontre entre MM. Giscard d'Estaing et Chirac, à ses « amis » de l'U.D.F.

De son côté, M. Francisque Collomb, dans des déclarations au journal *le Progrès*, n'a pas écarté l'idée d'un maintien de ses listes au second tour si le R.P.R. est en tête au premier. Le maire, qui affirme qu'il fera « *tout pour avoir l'avantage* », est en effet prêt à concéder le poste de... premier adjoint au R.P.R., si celui-ci arrive en tête de la droite ! Mais il ajoute que si M. Michel Noir et ses compagnons « *veulent conduire la liste (au deuxième tour), alors je ferai la mienne et on verra bien* ».

Le leader local du R.P.R., qui ne dédaigne pas de mettre en avant son rôle de rassembleur, tant au niveau départemental que national (il est l'un des cofondateurs du CERCLE), a constitué son équipe. A sa tête, deux « *conseillers politiques* » : M. André Blanc, actuel adjoint au maire de Lyon, et M. René Caille, ancien député, président de la fédération R.P.R. du Rhône. — C. R.

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres du 1er décembre a abordé les points suivants :

● RETRAITE A SOIXANTE ANS

Le ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale a présenté une communication sur l'application de l'ordonnance du 26 mars 1982, qui a ouvert le droit à la retraite à soixante ans à partir du 1er avril 1983.

1) Il a rappelé que, dans ce domaine, l'Etat avait d'ores et déjà pris les mesures qui lui incombaient : en ouvrant ce droit à la retraite ; en adoptant, le 29 septembre 1982, les dispositions financières qui permettront à la sécurité sociale de servir la pension du régime général à soixante ans à partir du 1er avril 1983.

2) Pour les régimes complémentaires de retraite, le gouvernement fait confiance aux partenaires sociaux pour prendre les décisions qui leur incombent. Il a pris acte que ceux-ci reprendront normalement la négociation en vue d'adapter avant le 15 janvier 1983 les régimes de retraites complémentaires, et celui de l'UNEDIC aux conditions nouvelles créées par l'abaissement de l'âge de la retraite le 1er avril prochain.

3) Si des incertitudes devaient subsister, le gouvernement prendrait les dispositions nécessaires afin que l'Etat garantisse avant le 31 mars 1983 l'exercice effectif du droit à la retraite à soixante ans.

En toute hypothèse, les mesures qui seront éventuellement prises respecteront l'autonomie des régimes complémentaires de retraite.

● REMBOURSEMENT DE L'I.V.G.

(*le Monde* du 2 décembre).

● SÉCURITÉ EN MER

Le ministre de la mer a présenté au conseil des ministres un projet de loi relatif à la sauvegarde de la vie humaine en mer, à l'habitabilité à bord des navires et à la prévention de la pollution. Ce texte constitue une refonte de la loi n° 67-405 du 20 mai 1967, dont il adapte et complète les dispositions.

En particulier, conformément à la convention internationale dite MARPOL du 2 novembre 1973, qui entrera en vigueur en octobre 1983, il introduit dans la législation française des règles concernant la prévention de la pollution par les hydrocarbures. Il comportera en outre des dispositions qui :

— étendent l'application des sanctions à la violation des règles concernant le logement des équipages et la prévention des accidents de mer ;

— permettent de poursuivre de nouvelles catégories de personnes en infraction (constructeurs, responsables de l'emballage, de la manutention, du chargement et du déchargement du fret) ;

— majorent le montant des amendes et précisent les personnels chargés du contrôle.

● REVALORISATION DE TRAITEMENT DE CERTAINS AGENTS DE L'ÉTAT.

Comme le conseil des ministres du 27 octobre 1982 l'avait décidé, les traitements des personnels civils et militaires de l'État, dont l'indice nouveau majoré est inférieur ou égal à 246, sont augmentés de 2 % à compter du 1er décembre 1982. Le conseil a approuvé le décret présenté à cet effet par le ministre délégué auprès du premier ministre, chargé de la fonction publique et des réformes administratives.

Cette mesure bénéficiera aux agents dont les rémunérations sont les plus modestes et portera le minimum de rémunération mensuelle nette, en région parisienne, à 3 676,51 F.

● REVALORISATION DU SMIC.

(*Le Monde* du 1er décembre.)

● LA RÉUNION MINISTÉRIELLE DU GATT.

(*Le Monde* du 30 novembre.)

● TROISIÈME CONFÉRENCE DES NATIONS-UNIES SUR LE DROIT DE LA MER.

Le ministre des relations extérieures et le ministre de la mer ont fait une communication relative à la troisième conférence des Nations unies sur le droit de la mer, qui s'ouvre à la Jamaïque le 7 décembre prochain.

Ainsi que le premier ministre l'avait annoncé le 30 septembre dernier dans son discours à l'Assemblée générale des Nations unies, la France, qui gère le troisième domaine maritime du monde, signera cette convention qui marque un important progrès dans la mise en place d'un nouvel ordre économique international.

Elle pourra ainsi participer à la préparation des règlements relatifs à l'exploitation des grands fonds marins, et contribuer à la mise sur pied effective de l'autorité internationale des fonds marins.

● TEMPÊTES DE NEIGE DES 26 ET 27 NOVEMBRE.

● RESTRUCTURATION DE LA RECHERCHE OCÉANOLOGIQUE.

(*Lire page 10.*)

● LA SITUATION DE L'EMPLOI.

● PROMOTION DE LA VIE ASSOCIATIVE.

M. PIERRE JUILLET : UNE CRISE DE DECADENCE

M. Pierre Juillet, qui fut l'un des conseillers de Georges Pompidou et de M. Jacques Chirac, écrit dans *le Figaro* du 2 décembre sous le titre « La tempête approche » :

« Notre pays est entré depuis des années dans une crise de décadence dont il est coutumier. Les symptômes de la crise sont toujours les mêmes : désunion des citoyens, découragement des entreprenants et lassitude du peuple qui encouragent la menace extérieure. Le gouvernement prenant acte de [la] parcellisation du sentiment national tente curieusement de l'institutionnaliser par la décentralisation tout en prêchant — sans craindre le paradoxe — la nécessité du rassemblement de tous autour d'un Etat multicéphale.

» Ces ambiguïtés donnent à la démarche du pouvoir une allure maladroite sinon hypocrite et voue ses recommandations d'union à une nullité forfaite et à un mépris excessif. »

M. Juillet ajoute : *« Abruti de démagogie, saoulé de mensonges, exaspéré de promesses, notre peuple au solide bon sens ne croit plus en ses dirigeants patentés : la seule question intéressante est de savoir si cette folle gesticulation politicienne cessera d'elle-même ou si on la fera cesser. Dieu veuille que ce soit par notre prise de conscience du péril et non par la lourde main du totalitarisme. Nous n'aurons pas longtemps à attendre. »*

Le Monde

société

SCIENCES

Le retour de la comète de Halley est confirmé

(Suite de la première page.)

Les Européens de l'Ouest ont prévu d'envoyer une sonde spatiale — Giotto — à sa rencontre ; les Soviétiques, deux Vega sur lesquelles des expériences françaises prendront place, et les Japonais, une sonde qui a reçu le nom de code de Planet-A. Seuls les Américains, en butte à des restrictions budgétaires, sont absents de cette grande course à la comète, au grand dam de leurs astronomes qui, pour sauver la face, tentent d'obtenir le « déroutement » de la sonde spatiale Isee-3 pour observer, en 1985, dans des conditions que d'aucuns jugent peu adaptées, la comète de Giacobini-Zinner. L'amour-propre américain serait donc sauf. De six mois...

L'incertitude qui aurait pu faire craindre que ces programmes de recherche n'aient été lancés pour rien tenait au fait que nul, en dépit de la formidable régularité de Halley dans ses apparitions — on a pu en effet retrouver sa trace jusqu'en 87 avant Jésus-Christ, — n'était fondé à prédire avec certitude son retour après un voyage de soixante-seize ans aux confins du système solaire. Les exemples de tels rendez-vous manqués jalonnent l'histoire de l'astronomie, comme celui de la comète de Biela, disparue après le dédoublement de son noyau, en 1845-1846. Ainsi, lors du passage de la comète de Halley dans la banlieue terrestre, en 1910, les astronomes avaient pu observer que trois morceaux s'étaient détachés du noyau, phénomène dont on pouvait craindre qu'il n'entraîne son fractionnement et peut-être sa désagrégation. Il n'en est rien.

Pudeur passagère

Pour le moment, la comète de Halley est encore « inactive ». La distance qui la sépare du Soleil — 1,7 milliard de kilomètres, soit à quelque 220 millions de kilomètres au-delà de l'orbite de la planète Saturne — ne permet pas à son noyau de plusieurs milliards de tonnes de se réchauffer suffisamment pour donner à la comète cet aspect spectaculaire qui fit la « une » des journaux lors de sa dernière apparition. Pour les astronomes, elle est à peine visible, et décelable dans une direction qui est approximativement celle de la constellation du Petit Chien. Cette « pudeur » passagère ne saurait arrêter les scientifiques, qui préparent activement leurs programmes d'observation. Mais, tous sont unanimes à reconnaître que la prochaine apparition de Halley sera, pour les astronomes travaillant depuis l'hémisphère Nord, l'une des plus mauvaises jamais constatées.

Fort heureusement, les moyens d'observation terrestres ont singulièrement évolué. Nul doute qu'ils ne permettent de compenser en partie ces inconvénients. En outre, les expériences embarquées sur les sondes spatiales soviétique, japonaise et européenne viendront compléter les observations terrestres, grâce aux mesures qu'elles permettront d'effectuer pendant le survol, hélas ! trop bref, de la comète, de son noyau et de sa queue.

Il ne fait guère de doute que l'on s'efforcera ici, comme de l'autre côté de l'Atlantique, de faire le maximum, ainsi qu'en témoigne la mise en place par les Américains d'une sorte d'organisme de liaison, de recueil et d'archivage des données obtenues sur cet objet par les scientifiques du monde entier. Faut-il y voir le souci, de la part des Américains, de garder un œil sur un domaine (1) qu'ils considèrent un peu comme le leur, à savoir celui de l'exportation planétaire ? Peut-être, nul ne niera que leur projet puisse permettre une utilisation rapide des informations par la communauté scientifique. Beaucoup de résultats qui avaient été obtenus lors de l'apparition de 1910 n'avaient en effet été publiés qu'avec un grand retard, quand ils le furent. Une situation que personne ne souhaiterait voir se reproduire.

J.-F. AUGEREAU.

(1) Des étrangers participent à ce projet et, parmi eux, trois Français.

UNE QUEUE DE 110 MILLIONS DE KILOMÈTRES

C'est en 1862 qu'Edmund Halley observa une comète dont il parvint à montrer qu'elle était la même que celle qui avait déjà été observée en 1607 et en 1531. Cet objet, dont le noyau fait quelques kilomètres de diamètre seulement, a fait sensation lors de son dernier passage, en 1910, près du Soleil car la distance qui le séparait de la Terre n'était que de 24 millions de kilomètres.

Des mesures montrèrent plus tard qu'il s'en était fallu de 1 million de kilomètres que la queue de la comète de Halley, alors gigantesque puisqu'elle s'étendait sur près de 110 millions de kilomètres, ne balaie la Terre.

MÉDECINE

● *Une « semaine santé »* a eu lieu du 27 novembre au 5 décembre à Asnières et Bois-Colombes (Hauts-de-Seine). Elle est organisée par une association qui groupe cinq cents professionnels de la santé et s'adresse à douze mille personnes. Une exposition sur la prévention, des manifestations sportives, des débats, la participation des enseignants et des restaurateurs de la ville, font de cette manifestation un exemple unique en France de collaboration à l'échelon local entre usagers et professionnels de la santé.

● *Cinquième naissance française après fécondation* in vitro. — Un cinquième bébé — une petite fille prénommée Morgane — est né le 28 novembre, après fécondation *in vitro*. L'accouchement a eu lieu au Centre hospitalier intercommunal de Sèvres (Hauts-de-Seine). La fécondation avait été réalisée à l'hôpital Necker (Paris).

● *Cinq mille soldats américains*, cantonnés en Corée du Sud, vont être vaccinés contre la blennorragie. Le vaccin — encore expérimental — a été mis au point à l'Institut Walter Reed de Washington. Cette vaccination entre dans le cadre d'un programme mondial d'expérimentation, a annoncé l'armée américaine.

● *Manifestations d'étudiants en médecine.* — Deux manifestations ont groupé, le 1er décembre à Paris et à Marseille, plusieurs centaines d'étudiants en médecine. A Paris, la manifestation était organisé par la Fédération nationale des étudiants en médecine-santé en liaison avec l'UNEF — indépendante et démocratique. Il s'agissait notamment de protester contre l'examen de classement obligatoire en fin de deuxième cycle, véritable *« concours de sortie des études médcales »*. Diverses manifestations et grèves ont lieu ces jours derniers dans les facultés de médecine de Nancy, Tours et Rouen.

GROUPANT DEUX ORGANISMES EXISTANTS

L'Institut français de recherche pour l'exploitation des mers va être créé

Le Centre national pour l'exploitation des océans (CNEXO) et l'Institut scientifique et technique des pêches maritimes (I.S.T.P.M.) vont, très prochainement, fusionner pour former un nouvel organisme, l'Institut français de recherche pour l'exploitation des mers (IFREM). C'est ce qu'ont annoncé conjointement, au conseil des ministres du 1er décembre, M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche et de l'industrie, et M. Louis Le Pensec, ministre de la mer.

Le 2 mars dernier, le gouvernement avait fait savoir qu'il entendait mener une ambitieuse politique de la mer. Mais, jusqu'ici, la recherche océanographique était partagée entre le CNEXO, l'I.S.T.P.M., les laboratoires universitaires, le Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.), l'Office de recherche scientifique et technique outre-mer (ORSTOM) et divers autres organismes. Les laboratoires universitaires et ceux du C.N.R.S., qui s'occupent surtout les uns et les autres de recherche fondamentale, coordonnent leurs efforts depuis avril 1981 au sein du Programme interdisciplinaire de recherche océanographique (PIRO).

L'ORSTOM, qui, en océanographie, travaille sur les mers tropicales et dont les centres sont situés dans les départements et territoires d'outre-mer et dans les pays d'Afrique francophone, occupe une situation particulière, et, en outre, l'océanographie ne représente qu'une petite partie de ses activités de recherche.

En 1981, le rapport de la Cour des comptes avait souligné que la coexistence du CNEXO et de l'I.S.T.P.M., organismes publics de statuts différents, lui semblait être source de duplication, d'éparpillement des crédits et de conflits. Certes, le CNEXO travaille sur l'océanographie physique et la géologie-géophysique sous-marine, ainsi que sur les technologies nécessaires à l'exploitation des ressources vivantes et minérales de la mer, mais il s'occupe aussi de biologie marine, notamment du cycle de reproduction de diverses espèces (saumons, crevettes, entre autres), et donc d'aquaculture marine. De son côté, l'I.S.T.P.M. se consacre par vocation aux méthodes et aux produits de la pêche, et il s'intéresse aussi à l'élevage de diverses espèces marines, tout en ayant d'étroits contacts avec les milieux professionnels de la mer.

Mille cent personnes

A l'avenir, l'IFREM devrait permettre de mieux coordonner toutes les recherches relevant du domaine de la mer. On peut noter qu'il va naître de la fusion de deux organismes existants, et non pas de la création de nouvelles entités, et que cette fusion résulte de la volonté de deux ministères, celui de la recherche et de l'industrie d'une part, celui de la mer d'autre part, qui en seront les cotuteurs. Le fait est suffisamment rare dans l'administration française pour qu'il soit souligné.

L'IFREM aura pour président-directeur général M. Yves Sillard, P.-D.G. du CNEXO, et pour directeur général adjoint M. Jean-Paul Troadec, directeur général de l'I.S.T.P.M., qui aura en charge tout particulièrement le programme « ressources vivantes ». L'IFREM sera, comme le CNEXO, un établissement public à caractère industriel et commercial qui jouira de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Son budget — en 1983, l'addition du budget de chacun des deux organismes d'origine — sera de 600 millions de francs. Son personnel comprendra mille cent personnes. Celui qui vient du CNEXO continuera à avoir le statut conventionnel qui lui est propre.

En revanche, les personnes qui viennent de l'I.S.T.P.M., et dont la moitié (deux cent quarante-six sur cinq cents) étaient déjà titulaires dans la fonction publique, devraient voir leur sort amélioré, en obtenant le statut des personnels des établissements publics à caractère scientifique et technique en cours de préparation.

Les deux ministères (recherche et industrie, mer) sont décidés à accélérer les processus de fusion. Celle-ci devrait être effective au cours du premier trimestre de 1983.

YVONNE REBEYROL.

LA CRÉATION DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

Le décret portant création du Conseil de la recherche et de la technologie, qui doit servir d'*« instance de concertation et de dialogue entre les acteurs et les partenaires de la recherche »*, est paru au *Journal officiel* du 1er décembre. Ce Conseil comprend quarante personnes, dont vingt représentatives des communautés scientifiques et techniques ainsi que des différents secteurs de la recherche, et vingt autres choisies parmi les personnalités représentatives du monde du travail, des secteurs productifs, sociaux et culturels des régions. Il se substitue au Conseil consultatif de la recherche scientifique et technique, qui, *de facto*, disparaît, ainsi qu'à la Mission à l'innovation.

Placé auprès du ministre de la recherche et de l'industrie et présidé par lui, le nouveau Conseil sera consulté sur les grands choix de la politique scientifique et technologique du gouvernement, notamment en ce qui concerne la répartition du budget civil de recherche et de développement technologique, la préparation du Plan, la création d'établissements publics à caractère scientifique et technologique, et sur le choix des programmes mobilisateurs. Il pourra l'être aussi sur les projets de réforme relatifs à l'organisation de la recherche, de l'emploi scientifique, et des statuts des établissements de recherche et de développement technologique.

FRANCOPHONIE

La « communauté organique » est en train de prendre forme

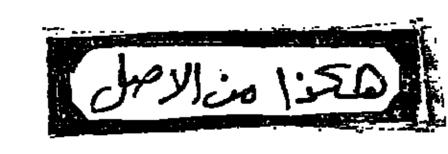
« Le projet de communauté organique de la francophonie est en train de naître pour de bon », a annoncé, dimanche 28 novembre à Marseille, M. Léopold Sedar Senghor dans un discours qu'il prononçait en présence de M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et maire de la ville. L'ancien président du Sénégal, qui venait d'inaugurer trois des dix-sept expositions du cycle « L'Orient des provinciaux » (*le Monde* du 10 novembre), a ainsi confirmé de récentes rumeurs selon lesquelles l'idée, qu'il avait lancée alors qu'il était encore à la tête de l'Etat sénégalais, de donner une structure politico-culturelle souple, mais permanente, à la nébuleuse francophone, pourrait se concrétiser prochainement.

Le projet de réunir à Dakar en 1981 une conférence francophone n'avait pu aboutir à l'époque, tant à cause de le revendication du Québec d'être représenté en tant que tel à ces assises que de l'absence d'une véritable volonté politique à Paris de voir se tenir ces « états généraux de la francophonie ». M. Senghor, qui s'était entretenu le jour même à Marseille avec M. Régis Debray, conseiller de M. Mitterrand pour les questions culturelles, nous a déclaré dimanche : *« Aujourd'hui, cette volonté existe à Paris et l'organisation de la francophonie peut maintenant commencer rapidement. »*

M. Senghor n'a pas dit à Marseille si le problème de la représentation québécoise était complètement résolu. En revanche, il nous a indiqué que la question de la non-participation algérienne aux efforts d'organisation de la francophonie était à ses yeux un *« dossier au moins aussi important »*. Alors que plusieurs Etats membres de la Ligue arabe (Liban, Tunisie, Maroc, Mauritanie, Egypte, Syrie) participent ou veulent participer à des degrés divers à cette entreprise, l'Algérie a jusqu'ici préféré de ne pas s'y joindre, bien qu'elle soit dans les faits une des nations au monde ayant depuis vingt ans le plus œuvré au profit de la langue et de la culture françaises.

Soucieux à tout le moins d'informer les Algériens de ce qui se prépare dans ce domaine, M. Mitterrand a décidé d'envoyer en mission outre-Méditerranée son conseiller pour les affaires culturelles, M. Régis Debray.

J.-P. P.-H.



JUSTICE

Le procès aux assises de Paris des geôliers du baron Empain

La séquestration et la chute d'un héritier

L'un des héritiers d'une des plus grandes dynasties industrielles d'Europe, le baron Edouard-Jean Empain, quarante-cinq ans, devait être, à partir de ce 2 décembre, et ce pendant vingt jours, au centre des débats de la cour d'assises de Paris, présidée par M. Xavier Versini. Une vedette bien involontaire, puisqu'il s'agira de juger six hommes et deux femmes poursuivis pour l'avoir séquestré pendant soixante-trois jours — alors qu'il était président-directeur général et principal actionnaire du groupe Empain-Schneider — afin d'obtenir une rançon de 80 millions de francs.

Une séquestration particulièrement longue et difficile puisque ses geôliers n'ont pas hésité à sectionner la première phalange de l'auriculaire gauche de l'industriel à titre de *« preuve et d'avertissement »* dès le premier jour de sa captivité. L'instruction, qui a duré plus de quatre ans et demi, n'a cependant pas permis d'établir la participation des accusés à l'enlèvement, faute de preuves suffisantes. Ceux-ci n'ont d'ailleurs pas cessé soit de protester de leur innocence, soit de minimiser leur rôle, rejetant les responsabilités sur deux malfaiteurs décédés depuis.

En fait, on ne sait toujours pas quel a été le véritable cerveau de cet enlèvement, unique dans les annales du grand banditisme français. Le baron Empain n'a pas caché qu'il avait *« eu l'impression qu'ils* [ses ravisseurs] *n'avaient pas le pouvoir de négocier eux-mêmes »*. Et il est probable que tous les protagonistes de ce fait divers exceptionnel n'ont pas été arrêtés. Quant au mobile, il est, sans conteste, purement crapuleux, même si on a pu se demander si le baron Empain n'avait pas été enlevé en raison de sa passion pour le jeu.

« J'ai toujours été joueur. J'aime cela, c'est mon tempérament. J'ai eu quand même des problèmes à l'époque [en 1978] *parce que j'avais perdu pas mal d'argent au casino. J'avais quelques ardoises à droite et à gauche. Je ne savais pas trop comment les régler, mais j'étais le Dieu vivant, cela n'a pas d'importance »*, avait déclaré à l'hebdomadaire *Paris-Match*, en mars 1981, le baron Empain, « Wado » pour les intimes. Au faîte de sa puissance, jeune, riche, ce ressortissant belge qui, à trente ans, est à la tête du groupe Empain, va vivre une aventure qui fera de lui un *« homme différent »*, selon ses propres termes. Il était une cible facile, « choisie » par ses ravisseurs en raison de sa condition physique, de préférence à M. Serge Dassault ou à M. Edmond de Rothschild, selon l'aveu d'un de ses geôliers.

L'enlèvement a lieu le 23 janvier 1978, vers 10 h 30 du matin, à proximité de son domicile, avenue Foch, à Paris-16e. Sa voiture, conduite par son chauffeur, M. Jean Denis, est contrainte de s'arrêter dans la contre-allée en raison des manœuvres intempestives d'un cyclomoteur. Plusieurs individus armés et portant cagoule se saisissent alors de M. Denis et l'emmènent de force dans une fourgonnette. Il parviendra à se défaire de ses liens quelques instants plus tard, boulevard de l'Amiral-Bruix et donnera l'alerte.

Une phalange coupée

Mais le baron Empain a disparu, sa voiture sera retrouvée vide dans un parking de la porte Champerret. Après deux transbordements dans le coffre de véhicules, bâillonné, ligoté, le visage recouvert d'une cagoule, l'industriel, à qui l'on a administré une piqûre de somnifère, est arrivé vers son premier lieu de séquestration. Il y en aura trois au total, et seul le dernier a pu être retrouvé, un pavillon, 19, rue Marcelin-Berthelot à Savigny-sur-Orge (Essonne).

Les conditions de détention furent particulièrement difficiles, surtout dans le premier local. Déshabillé et revêtu d'un survêtement et d'un pull-over, il doit se glisser dans un sac de couchage étalé sous une tente ; enchaîné au cou, aux poignets et aux chevilles, tout mouvement lui est interdit. Il va ainsi survivre pendant trente jours sans se lever, sans lumière, dans le froid et l'humidité d'une maison en ruine, se nourrissant seulement de sandwiches, de charcuterie et de conserves. Pour ses besoins naturels, il disposait d'un seau en plastique.

Il n'était pas enchaîné depuis un quart d'heure qu'un message lui est transmis, lui indiquant que la rançon est fixée à 80 millions de francs et qu'il doit indiquer le nom et l'adresse de deux personnes pouvant payer. *« Si tu ne t'exécutes pas, on te coupe le doigt. »* Il refuse. Coup de sifflet : on se jette sur lui. On le coiffe d'une cagoule, on lui immobilise la main gauche sur un objet dur et on l'ampute de la première phalange de l'auriculaire. Ses ravisseurs désinfectent la plaie, le pansent et lui administrent un somnifère. *« Ça ne fait pas du tout mal sur le coup,* dira-t-il plus tard, *mais après j'ai beaucoup souffert. »*

Dans le deuxième lieu de détention, une grange ou un silo à grains, le baron Empain ne restera que huit jours dans une chaleur étouffante, vêtu d'un caleçon et d'un maillot de corps. La nourriture s'améliore, il dispose d'une radio et d'une télévision. Dans sa troisième « prison » à Savigny-sur-Orge, il retrouve sa tente. Une seule chaîne lui enserre le cou. Il a toujours la radio et la télévision et peut lire *le Monde* et *le Figaro*, ainsi que des romans policiers. Il a enfin la possibilité de se laver.

Edouard-Jean Empain ne sera libéré qu'après soixante-trois jours de séquestration, le 26 mars. Il a perdu près de 20 kilos et beaucoup d'illusions. Dans une lettre adressée à sa femme, Mme Sylvanna Bettuzzi, d'origine italienne, dont il a trois enfants, il écrira le 13 février qu'*« il avait l'impression que les choses étaient prises un peu à la légère à son bureau, et que l'on n'avait pas l'air de croire aux menaces qui pèsent sur sa vie »*. Pourtant la phalange sectionnée a été retrouvée dès le lendemain du rapt, baignant dans l'alcool d'un petit flacon, à la consigne de la gare de Lyon, ainsi qu'une lettre du P.-D.G. authentifiant la demande de rançon et sa carte d'identité.

Edouard-Jean Empain écrira beaucoup : au total quatorze lettres, dont une adressée au premier ministre, M. Raymond Barre, qui ne sera jamais rendue publique. Il s'inquiète, car les tractations n'avancent pas. Les messages adressés à M. Jean-Jacques Bierry, directeur général de Jeumont Industrie, et à M. René Engen, directeur général d'Empain-Schneider, se succèdent. Me Robert Badinter, avocat du baron, est contacté, mais la Banque de France refuse de débloquer les fonds.

Les ravisseurs qui ont pris pour nom de code Foch s'impatientent : *« Vous aurez demain un cadavre. »* MM. Bierry et Engen proposent 30 millions de francs. Les choses traînent. Les policiers ont déjà identifié une empreinte digitale sur un pli, celle de Daniel Duchateau. Un rendez-vous est fixé à l'hôtel du Mont-d'Arbois (Haute-Savoie) pour le 22 février. Un membre du groupe Empain, porteur de 17 millions de francs suisses en coupures usagées (50 millions de francs français), doit être contacté par un certain « Félix le Chat ». Le porteur sera un policier, mais « Félix le Chat » ne viendra pas.

Une surveillance étroite

La police a mis en place un énorme dispositif, d'autant qu'à la même époque on recherche un dangereux criminel, Yves Maupetit. Les autorités sont disposées à ne pas céder aux exigences des ravisseurs, qui menacent d'*« envoyer un nouveau morceau »*. Les négociations entrent dans leur phase ultime le 22 mars. Le porteur de la rançon doit être un collaborateur du groupe Empain ayant une parfaite connaissance de Paris. Il aura pour nom de code Marat et sera contacté au bar le Fouquet's par Charlotte Corday. Ce sera en réalité l'inspecteur Mazzieri. Commence alors un véritable jeu de piste qui s'achèvera le 24 mars à 20 heures sur l'autoroute A 6, au niveau de la borne téléphonique B-16.

L'inspecteur Mazzieri a mis dans son coffre deux sacs bourrés de journaux. Il descend de sa voiture, une camionnette de dépannage s'arrête pour demander s'il a des ennuis. Deux hommes masqués sortent des buissons et s'engouffrent dans son véhicule. Ils s'arrêtent un peu plus loin, à proximité du mur antibruit, suivis par des voitures banalisées de la police. Une fusillade éclate. Deux policiers, René Berrux et David Leilheugue, sont blessés. Un gangster, Daniel Duchateau, est tué, et un autre, Alain Caillol, blessé. Deux de leurs complices parviennent à s'enfuir par une porte aménagée dans le mur antibruit.

Interrogé, Alain Caillol, quarante ans, décide d'en finir et de faire libérer le baron, d'autant qu'il n'a pas tiré un seul coup de feu sur l'autoroute du Sud. *« Laissez-moi téléphoner »*, dit-il au commissaire Pierre Ottavioli, alors que l'appareil est visiblement branché sur un magnétophone. Après plusieurs coups de fil, il déclare : *« C'est bon à 99 %, ils vont le relâcher. »* Effectivement, le soir même, le baron Empain est libéré dans la rue d'Ivry avec 10 F en poche pour prendre le métro. Il appellera son épouse du quartier de l'Opéra. Elle le découvrira devant la bouche du métro, adossé à un réverbère, la tête baissée.

Hélas ! pour le baron, les ennuis sont loin d'être finis.

Avant sa libération, il avait signé une reconnaissance de dette en triple exemplaire de 12 millions de francs suisses (35 millions de francs français) payables le mois suivant. A plusieurs reprises, il recevra des appels téléphoniques menaçants destinés à lui rappeler ses engagements. Pendant longtemps, il vivra dans la peur des représailles, à laquelle viennent s'ajouter les difficultés de réinsertion au sein de son groupe industriel. On le bat froid, malgré les épreuves endurées. Alors, le 10 avril 1978, il abandonne ses fonctions. Sa séquestration l'a marqué et, plus tard, il avouera : *« Je m'attendais à être accueilli autrement. » « Au lieu d'amitié et d'amour, on m'a tout de suite parlé, sans attendre que je récupère, d'un certain nombre de faits de ma vie privée, et on m'a demandé d'y répondre. »* Il part pour les États-Unis pendant six mois *« avec un jean et un sac »*, puis divorce, et tente de reprendre pied au sein de son groupe.

Tous innocents

« J'ai certains comptes à régler, dira-t-il dans une interview au *Point* en avril 1980. *Je suis le patron, j'ai les mains libres... Je ne peux plus faire confiance à personne parce que je n'ai jamais réussi à savoir ce qui s'était vraiment passé pendant ma séquestration. »* Le 26 février 1981, le groupe Paribas prend le contrôle de l'empire Empain-Schneider, sonnant ainsi le glas du retour du baron, et consacrant sa chute. *« Ceux qui m'avaient appelé pour devenir président, et m'ont empêché de repartir, ce sont ceux-là mêmes qui m'ont chassé ! Mais je suis sans rancune »*, avouera-t-il. Lui, ce passionné du jeu, n'est pas arrivé à se « refaire ». Son enlèvement a mis en lumière son goût prononcé pour les casinos, les jolies filles. On ne lui a pas pardonné son attitude de play-boy, et sa conduite peu orthodoxe pour un grand patron de l'industrie.

Quelle attitude aura-t-il face à ceux qui ont été les artisans de sa chute ? *« La privation de liberté est un état insupportable,* avait-il déclaré lors d'une conférence de presse le 7 septembre 1978. *Maintenant, j'ai beaucoup plus tendance à trouver que les punitions que la justice inflige sont très sévères. »* D'avance, le baron Empain a pardonné. La justice, elle, va cependant tenter d'y voir un peu plus clair.

Le rapt avait sans conteste été élaboré et mis au point lors de séjours, en juillet et décembre 1977, de la plupart des accusés à Palma-de-Majorque (Baléares). Depuis, deux des protagonistes ont trouvé la mort, Daniel Duchateau, malfaiteur chevronné, lors de la fusillade sur l'autoroute du Sud, et Jean Brunet, lors d'un hold-up à Créteil, en décembre 1978. Bien évidemment, les autres leur ont tout mis sur le dos. On ne saura jamais ce qui s'est exactement passé.

Comme l'a déclaré le baron Empain : *« Vous savez, les choses importantes, c'est de pouvoir prendre son petit déjeuner tranquillement. »*

MICHEL BOLE-RICHARD.

JUSTICE

APRÈS L'AUTOCRITIQUE DE M. BADINTER

LE GARDE DES SCEAUX : je ne suis pas amer, mais objectif

Le garde des sceaux, M. Robert Badinter, est revenu mercredi 1er décembre, à l'Assemblée nationale, sur les déclarations qu'il avait faites, samedi 27 novembre devant le Syndicat de la magistrature (*le Monde* du 30 novembre).

Interrogé par M. François Geng (U.D.F. Orne), pour lequel ces déclarations sont inadmissibles, le ministre de la justice a notamment déclaré : « *Ceux qui m'ont entendu (...) improviser pendant trois quarts d'heure ont pu constater que le ton de cette improvisation n'était, contrairement à ce qui a été rapporté, ni celui de l'amertume ni celui de la désillusion. Et les deux minutes que j'ai consacrées à relever ce qui, dans un bilan somme toute considérable, fait sans conteste figure d'échec, pèsent bien peu au regard de l'ensemble.*

» *Je ne crois pas que le dialogue démocratique, en particulier avec des interlocuteurs syndicaux, gagne quoi que ce soit à la dissimulation des réalités, bien au contraire. J'ai dressé, devant les délégués du congrès du Syndicat de la magistrature, le bilan de l'œuvre législative, sans précédent dans l'histoire de la République française, accomplie en faveur des libertés publiques par votre Assemblée. Et je n'oublie pas que le Sénat a, lui aussi, voté l'abolition de la peine de mort, l'abrogation de la loi « anticasseurs », la suppression de la Cour de sûreté de l'État et celle des tribunaux permanents des forces armées.* »

Après avoir rappelé les autres réformes mises en œuvre depuis le 10 mai 1981, M. Badinter a ajouté : « *Mais il n'aurait pas été objectif de passer sous silence ce qu'il faut bien appeler des échecs. Échec, le retard pris du fait de l'organisation des travaux parlementaires pour l'abrogation de la loi « sécurité et liberté ». Échec, la stagnation du budget de la justice — M. le premier ministre me pardonnera de le déplorer devant lui, mais quel garde des sceaux ne le déplorerait pas ? — Échec enfin, qui fut celui de mes prédécesseurs, la constance du recours à la détention provisoire. Je ne connais pas un garde des sceaux qui n'ait adressé aux parquets des circulaires de mise en garde contre l'abus de cette pratique, et qui n'en ait recueilli les fruits amers ! Ces échecs sont un fait et je n'avais pas à les dissimuler.* »

« *En revanche*, a poursuivi M. Badinter, *je n'ai jamais employé l'expression d'« hystérie sécuritaire » mais celle d'« idéologie sécuritaire », qui désigne une conception intellectuelle et non une maladie nerveuse... J'ai bien utilisé, en revanche, le terme de « droite judiciaire ». Cette sorte de droite existe. Je l'ai rencontrée ; je ne la confonds ni avec la droite politique — sans quoi j'aurais parlé de « droite » tout court — ni avec un milieu judiciaire. Ce que j'appelle « droite judiciaire »*, a expliqué le garde des sceaux, *c'est simplement une certaine conception de la justice et de son action, qui préfère la raison d'État à l'État de droit, les lois et juridictions d'exception au droit commun, le renforcement des pouvoirs de la police à celui des pouvoirs de la magistrature. (...) Je ne veux nullement dire par là que cette droite est composée de magistrats.* »

L'ÉCHEC DU CONTROLE JUDICIAIRE EXPLIQUE L'INFLATION DES DÉTENTIONS PROVISOIRES

L'inflation des détentions provisoires est devenue l'un des soucis majeurs de M. Badinter qui cite désormais ce phénomène comme un échec de sa politique. A observer de près la situation, le nombre des personnes détenues avant jugement semble néanmoins relativement stable : 18 242 le 1er novembre 1982, contre 18 650 le 1er mars 1981, juste avant la victoire de la gauche. Ces chiffres n'en dissimulent pas moins une vérité préoccupante, que M. Badinter ne cherche pas à nier : plus d'un détenu sur deux (52 % contre 45 % il y a deux ans) attend aujourd'hui d'être jugé, une situation que la gauche a toujours considérée comme intolérable.

Que faire ? Changer la loi ? Les textes sont impuissants à modifier les comportements. Faire appel à la responsabilité des magistrats ? C'est leur prêter beaucoup de détermination face à l'opinion et à la police, que cette situation ne trouble guère. Adopter une politique de petits pas ? C'est la solution qui semble aujourd'hui prévaloir, malgré la tentation de réformer la loi, mais rien ne dit que cette solution est vouée au succès.

L'autocritique de M. Badinter est moins sévère qu'il n'y paraît : « *Je connais sur ce point*, a-t-il dit, *le même échec que tous mes prédécesseurs.* » Le phénomène n'est évidemment pas nouveau. En juin 1980, M. Giscard d'Estaing s'en inquiétait déjà, alors que la proportion des prévenus atteignait tout juste 45 %. Constatant qu'il s'agissait d'une spécialité bien française, l'ancien chef de l'État remarquait que cette proportion était de 15 % aux États-Unis et de 13 % en Grande-Bretagne.

S'il est malaisé de comparer deux systèmes juridiques dissemblables, on peut néanmoins constater que cette situation étonne souvent les Anglo-Saxons qui y décèlent un travers juridique, bien français lui aussi : la présomption de culpabilité.

Du reste l'opinion ne s'y trompe pas. L'incarcération d'un inculpé — présumé innocent — par un magistrat du siège (le juge d'instruction) vaut à ses yeux condamnation. Qu'importe si le jugement tarde à venir puisque cela ne changera rien à sa situation de détenu. Préjugé autant que préjugement, cette opinion est si répandue que chacun considère comme naturelle une situation juridiquement inadmissible.

Cette situation est contraire aux engagements internationaux de la France (Pacte des Nations unies sur les droits civils et politiques et Convention européenne des droits de l'homme) qui prévoient en des termes identiques qu'un détenu doit être jugé dans des délais « *raisonnables* ». Elle est insupportable pour la victime, obligée d'attendre des mois voire des années réparation. Elle est intolérable pour le délinquant, condamné avant d'avoir été jugé.

Ce constat, en forme de défi à la « *gauche judiciaire* », est un aveu d'impuissance. Pour M. Badinter, qui admet aujourd'hui qu'il a échoué là où ses prédécesseurs avaient eux-mêmes failli, cette leçon est d'autant plus amère qu'elle s'accompagne d'un échec personnel, infligé par la magistrature, en rébellion rampante contre ses directives.

Le conservatisme politique et professionnel des magistrats n'explique pas tout. Le discours de M. Defferre, nettement plus répressif que celui de M. Badinter, a pu les encourager à cette résistance passive. Le message gouvernemental prêtait à en tout cas à interprétation. Celui de la po lice et de l'opinion était par comparaison limpide : plus de sévérité. Les juges ont suivi leur pente naturelle en privilégiant ce dernier. M. Badinter raconte volontiers l'histoire de ce maire venu protester dans un palais de justice contre la remise en liberté d'un petit délinquant. Le retour de celui-ci au village, au vu et au su de tous, apparemment absous même si la réalité judiciaire était différente, avait suscité l'exaspération de ses concitoyens.

L'inflation des détentions provisoires met en relief l'échec flagrant de la loi sur le contrôle judiciaire. Votée en 1970 cette loi tendait à limiter les incarcérations avant jugement. Plutôt que de recourir systématiquement à l'emprisonnement, le juge d'instruction a, depuis cette époque, la faculté de placer les délinquants sour la surveillance d'un « contrôleur », policier ou personne représentant les garanties nécessaires.

Un peu assistante sociale, un brin conseil juridique, gendarme aussi quand il le faut, le contrôleur judiciaire a un rôle d'éducation et de prévention. Il évite la rechute au délinquant et constitue un garde-fou pour la société.

Détournement de la loi

Les études sur l'application de cette loi montrent qu'elle a moins servi à limiter les détentions provisoires qu'à soumettre à certaines obligations des délinquants auxquels on n'aurait jamais songé auparavant à les imposer. L'intention du législateur a ainsi été détourné de son but.

Aucun effort soutenu n'a accompagné la promulgation de cette loi. Dans quantité de tribunaux, les contrôleurs judiciaires sont en nombre insuffisant. Dans certaines juridictions, il n'en existe aucun, comme, par exemple, à Auxerre et à Sens. Avec la meilleure volonté du monde, les juges d'instruction sont souvent en peine de choisir cette solution. Entre l'incarcération et la liberté pure et simple, il n'existe parfois aucune formule qui évite les risques de récidive et satisfasse une opinion émue d'une remise en liberté, lourde, pour elle, de menaces.

Une prise de conscience est en cours qui pourrait améliorer la situation. Les études ont en effet démontré que les juges d'instruction hésitent à recourir au contrôle judiciaire, même quand c'est possible, faute de structure permanente. C'est souvent en fin de journée, au terme des auditions, que la décision d'incarcérer un inculpé est prise. A cette heure-là, les contrôleurs judiciaires, quand ils existent, sont difficilement joignables. Si un bureau du contrôle judiciaire, avec un permanent, existait, la décision pourrait être différente.

Le ministère de la justice encourage aujourd'hui la création d'associations susceptibles d'assurer cette présence. Une telle association existe à Paris depuis le début de cet automne et, à l'initiative du procureur général, M. Pierre Arpaillange, le Syndicat national des instituteurs invite dès aujourd'hui ses adhérents retraités à devenir contrôleurs judiciaires.

Ces remèdes entraîneront-ils une déflation des détentions provisoires ? Personne n'en jurerait. C'est pourquoi la tentation existe de changer, une nouvelle fois, la loi. Dans quel sens ? L'opinion de M. Badinter sur ce point n'est pas arrêtée. Dans l'immédiat, une étude approfondie des conditions dans lesquelles ces détentions sont décidées va être entreprise dans cinq cours d'appel.

Cet examen débouchera-t-il sur des réformes législatives ? C'est possible. Depuis des années que la question de la détention provisoire est posée, une série de réformes ont été imaginées qui, pour la plupart, tournent autour de la nécessité de décharger le juge d'instruction de certaines tâches d'investigation en les confiant au parquet, afin d'accélérer la procédure et de réduire la durée des détentions provisoires.

La boulimie législative qui s'est emparée de la chancellerie pourrait l'inciter à aller dans ce sens, ou un autre. Mais cela prendra du temps, à la mesure du délai qu'il aura fallu à la gauche pour abroger la loi Peyrefitte, sur une réforme de la détention provisoire avant longtemps ? Mais alors sur quoi donc ? La question demeure. On ne change pas la justice par décret. Ni même par une loi, comme on abolit la peine de mort. C'est à des questions ardues de cette nature que doit désormais répondre M. Badinter, aux prises avec les réalités profondes de la justice.

BERTRAND LE GENDRE.

L'Union syndicale des magistrats s'inquiète d'une « politisation » de la justice

L'Union syndicale des magistrats (U.S.M., modérée) s'inquiète de ce qu'elle estime être une politisation de la justice.

Elle manifeste sa « *profonde inquiétude devant les mises en cause de plus en plus fréquentes de la justice à des fins idéologiques et politiques* » Elle rappelle en particulier les déclarations d'un dirigeant de la C.G.T. refusant d'exécuter une décision du tribunal d'instance de Lunéville, confirmé par un arrêt de la Cour de cassation du 17 novembre 1982, ainsi que la contestation par Mme Roudy, ministre des droits de la femme, de la décision du Conseil constitutionnel au sujet des quotas de représentation des femmes aux élections municipales.

« *Cette tendance à rejeter les décisions de justice ne se situant pas dans un certain courant de pensée et à faire de la justice un enjeu des luttes politiques et idéologiques ne peut qu'aboutir à la mise en place d'un système s'apparentant au totalitarisme* », conclut l'U.S.M.

Ancien avocat à la cour de Paris

Me JEAN-CHARLES LEGRAND EST MORT

Me Jean-Charles Legrand, ancien avocat à la cour de Paris, est décédé le 25 novembre dans sa quatre-vingt-deuxième année.

∴

Me Jean-Charles Legrand, qui avait fait ses débuts d'avocat à Paris en 1923, avait été le collaborateur d'Alexandre Millerand et de Pierre-Étienne Flandrin, avant de devenir un civiliste réputé. Il avait plaidé, avant la deuxième guerre mondiale, dans la plupart des grandes affaires (meurtre du préfet Causeret, affaire Stavisky, meurtre d'Oscar Dufrenne, assassinat d'une fillette, Nicole Marescot, dont il sauva le meurtrier de la guillotine, inculpation d'espionnage visant l'intendant Frogé, etc.).

En 1937, Me Legrand fut radié, pour trois mois, du barreau de Paris : on lui reprochait alors d'outrepasser les règles de sa profession, de faire participer l'opinion publique à la conduite et à l'examen des causes dont il était chargé et d'utiliser des procédés jugés trop modernes pour l'époque. A cette sentence du conseil de l'ordre, Me Legrand avait répondu par une lettre de démission, dont les termes étaient tels que la suspension provisoire fut changée en radiation à vie.

Au lendemain de la guerre, l'avocat s'installe au Maroc, où il défendra nombre de nationalistes marocains. En 1965, la cour d'appel de Paris décidait de la réinscription au barreau de Paris de Me Legrand, dont l'un des trois conseils était M. Edgar Faure.

Les « méandres » de la volonté d'un écrivain

Le tribunal de Paris donne raison à l'auteur de « Montherlant sans masque »

La première chambre civile du tribunal de Paris, présidée par M. Marcel Caratini, a rendu, mercredi 1er décembre, un jugement déboutant M. Claude Gallimard, éditeur, de son action contre M. Pierre Sipriot, auteur d'un livre intitulé *Montherlant sans masque*, publié par les éditions Robert Laffont. Cet ouvrage contenait des textes inédits d'Henry de Montherlant.

M. Jean-Claude Barat, légataire universel de l'écrivain, avait autorisé cette publication, mais M. Gallimard estimait qu'il était impossible de publier des inédits, Montherlant ayant laissé des instructions très précises sur ce qui devait constituer son œuvre posthume (*le Monde* du 5 novembre).

Me Georges Kiejman, qui plaidait pour M. Gallimard, avait fait état du « testament spirituel » de Montherlant, repris dans le livre *la Marée du soir* — publié en mars 1972, quelques mois avant le suicide de l'écrivain — ainsi que d'une lettre de Montherlant à M. Gallimard. Dans ces trois documents, Montherlant interdisait la publication d'inédits — « *sous peine*, disait-il, *d'offenser ma mémoire* », — sauf ceux dont il était convenu avec les éditions Gallimard.

Le tribunal n'a pas retenu cette argumention. Il a adopté la thèse développée en défense par Me Jacques Mercier pour les éditions Robert Laffont, Paul Mathely pour M. Barat, Monosson pour M. Sipriot, Jean-Marc Varaut et Pierre-Yves Gautier pour l'Association de défense professionnelle des auteurs biographes. Le jugement précise notamment : « *Le contrôle aménagé par l'article 20* [de la loi du 11 mars 1957 sur la propriété littéraire] *a pour but d'écarter les déviations qui auraient pour effet de substituer à la volonté du défunt concernant la divulgation* post mortem *de son œuvre les préférences de ses ayants cause, lesquels ne doivent être que les agents d'exécution de cette volonté. Ces déviations auxquelles le législateur entend mettre obstacle doivent s'apprécier par référence à une volonté clairement exprimée de l'auteur. (...) C'est en ce sens que l'article 20 ne retient que l'abus notoire, la notoriété s'entendant d'un fait évident, dont la réalité échappe à toute discussion.* »

Or, ajoute le tribunal, « *dans un écrit de sa main en date du 17 juillet 1972, Montherlant parait montrer une volonté incompatible avec celle antérieurement exprimée. Dans cet écrit (...) l'écrivain indique que* « le texte à envoyer aux « *Nouvelles littéraires*, remis à » Me Loiseau (notaire), lui a été ré- « clamé par moi le 17 juillet 1972 » pour être annulé. » « *Ce texte*, explique le jugement, *repris au notaire pour annulation, n'est autre que le « testament spirituel » de l'écrivain. Ainsi le tribunal ne peut que constater que la volonté de Montherlant quant à la divulgation* post mortem *de ses œuvres n'a pas été constante mais qu'elle a emprunté des méandres et subi des variations...* »

En conséquence, « *la demande de M. Gallimard (...), fondée sur l'article 20 de la loi de 1957 dont (...) la condition de notoriété — impliquant l'évidence même de la volonté de l'écrivain — n'est pas remplie en l'espèce, ne peut être accueillie* ».

Le tribunal a cependant débouté les éditions Robert Laffont, MM. Barat et Sipriot de leurs demandes reconventionnelles, car « *il n'apparait pas que M. Gallimard et les éditions Gallimard ont introduit une procédure abusive à l'encontre des défenseud ni agi avec légèèreté* ».

Réclusion à perpétuité pour l'adolescent meurtrier d'un garçonnet

Nancy. — Après trois heures de délibéré et trois jours d'audience à huis clos, la cour d'assises des mineurs de Meurthe-et-Moselle a condamné, le 1er décembre, à la réclusion criminelle à perpétuité Gilles W..., dix-sept ans au moment des faits, et à vingt ans de la même peine Michel Maire, dix-huit ans à l'époque, tous deux inculpés du meurtre du petit Thierry Michel, onze ans. Les jurés n'ont accordé ni l'excuse de minorité ni les circonstances atténuantes à Gilles W..., qui n'a, par ailleurs, jamais avoué les faits qui lui sont reprochés. Ils ont, en revanche, accordé les circonstances atténuantes à son complice, qui, lui non plus, n'a toujours rien avoué. Les deux principaux témoins, Daniel Martel et Alain D..., inculpés de non-dénonciation de crime, ont été acquittés.

Le dimanche 16 novembre 1980, un automobiliste découvrait, dans la soirée, dans une rue de Dombasle (Meurthe-et-Moselle), le corps ensanglanté d'un garçonnet de onze ans, Thierry Michel, assassiné de plusieurs coups de couteau (*le Monde* du 25 novembre). L'autopsie dénombrera onze coups portés, semble-t-il, avec deux armes différentes.

Après avoir écarté l'hypothèse d'un crime de désaxé, les enquêteurs orientèrent leurs recherches vers les bandes de jeunes de la localité dont certaines s'étaient déjà livrées au racket d'écoliers. Malgré le mutisme des habitants du quartier, les policiers finissaient par interpeller Gilles W... et Michel Maire, qui ne purent fournir d'alibi sérieux. — (*Correspondance.*)

ÉDUCATION

« SUP DE CO » ROUEN DANS LE PELOTON DE TETE

Apprendre le savoir-faire et le savoir-être

De notre envoyé spécial

Rouen. — Face à une « *disette d'hommes capables de développer à l'étranger nos relations commerciales* », que faire sinon créer une école qui proposera « *de fortes études spéciales* » pouvant mettre « *les jeunes gens en état de soutenir sur tous les marchés du globe la concurrence étrangère* », après avoir fait d'eux « *des négociants capables, des chefs de comptoir ou de maisons de banque vraiment instruits* » ? C'était il y a cent onze ans. Et, le 15 octobre 1871, s'ouvrait à Rouen, sur l'initiative de la Société civile pour le développement en Normandie de l'enseignement commercial et industriel, l'École supérieure de commerce de Rouen.

Un siècle plus tard, Sup de Co Rouen, petite-fille moderne de la vénérable institution, reste fidèle, même si les temps, les hommes, les moyens — et le vocabulaire — ont changé, à la ligne tracée par les hommes clairvoyants qui, au lendemain d'une guerre perdue, s'inquiétaient, à juste titre, de la santé du monde et d'un avenir dejà incertain.

Se voulant avant tout « *un tremplin vers l'entreprise* », l'école a pour but premier d'assurer à ses élèves, au cours des trois années qu'ils y passeront (1), une formation supérieure à la gestion des entreprises, quels qu'en soient la taille et le secteur d'activités. Mais, comme se plaisait à le souligner récemment M. Gérard Morel, son directeur, lors de l'une de ces journées « portes ouvertes » régulièrement organisées, « *nous sommes autre chose qu'une simple école à partir du moment où nous mettons tout en œuvre pour que nos élèves soient à même de prendre en charge leur propre avenir, de réussir leur vie au-delà du seul plan professionnel...* ».

Des débuts prometteurs

Savoir appréhender dans sa totalité l'environnement par une étude approfondie de la politique, des langues étrangères, de la démographie mondiale, de l'évolution des technologies, de l'utilisation des techniques et des méthodes actuelles de gestion, telle est la base sur quoi se fonde l'enseignement pluridisciplinaire que dispense l'école. Mais apprendre à décider, à faire appliquer et à suivre les décisions, savoir créer, savoir entraîner une équipe — ou tout un personnel, — à suivre l'élan donné, autant de vertus et de disciplines que l'on va s'efforcer d'inculquer à ceux qui, demain, porteront le poids des responsabilités. Leur apprendre et le savoir-faire et le savoir-être, comme le dit l'un des professeurs.

Chaque année, quelque cent soixante jeunes gens et jeunes filles quittent Sup de Co Rouen avec, en poche, un diplôme flambant neuf. Neuf et assurément efficace, puisque, dans les trois mois suivant leur départ de l'école, ces débutants dans la vie active, non contents de se voir proposer à tout coup un emploi ont même, de surcroît, la chance insigne de pouvoir choisir entre deux ou trois propositions ! Et non des moindres : la moyenne des rémunérations se situait, au 1er octobre dernier, à 96 000 F par an, pour une fourchette allant de 85 000 à 125 000 F. Un constat d'autant plus apprécié de l'école et de ceux qui en sortent qu'il place Sup de Co Rouen, dans le peloton de tête des grandes écoles de commerce.

Une solide réputation que, d'ailleurs, la seule sélection opérée à l'entrée suffit à établir : en 1982, près de trois mille candidats en rupture de classes préparatoires (2) briguaient l'une des trois cent soixante places disponibles chaque année. Ce à quoi il convient d'ajouter encore, car le fait est éloquent, que si 9 % des élèves sont, bien naturellement, originaires de Normandie, 46 % d'entre eux viennent de la région parisienne, 43 % du reste de l'Hexagone et 2 % d'au-delà de ses frontières.

Aujourd'hui, ils sont plus de trois mille, qui peuvent faire suivre leur nom, sur leur carte de visite, de la mention « *ancien élève de l'E.S.C. Rouen* ». C'est bien plus qu'il n'en fallait pour constituer, par le truchement de l'association des anciens, une manière de « franc-maçonnerie ». Que l'on dit particulièrement active dès lors qu'il s'agit de recruter le collaborateur idoine, que le poste à pourvoir soit celui d'un assistant-chef de produit, d'un analyste adjoint à un directeur financier, de « bras droit » d'un contrôleur de gestion, d'expert-comptable, de délégué commercial, de responsable de l'exportation, ou de gestionnaire du personnel, toutes spécialités auxquelles les anciens de Rouen sont préparés.

Nous voilà, certes, bien loin des programmes de 1871, où figuraient en bonne place la calligraphie, puisqu'on jugeait alors qu'« *une bonne écriture n'est pas chose indifférente à l'homme qui a des livres de commerce à tenir* », la tenue d'un bureau commercial et l'étude des marchandises destinée « *à familiariser l'élève avec la connaissance des principaux articles sur lesquels reposent les transactions habituelles du commerce...* Mais les buts restent cependant les mêmes, qui tendent toujours, comme l'écrit M. Gérard Morel, « *à former des hommes d'action désireux et capables de bâtir la société de l'an 2 000* ».

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

(1) Le coût de la scolarité est actuellement de 11 115 F par an, payables en trois termes.

(2) Depuis cette année, le concours d'entrée dans les E.S.C. bénéficie d'une organisation nouvelle, voulant que les candidats puissent présenter cinq écoles parmi les dix-sept existantes, au moyen d'une même série d'épreuves écrites soumises à correction nationale. Quant aux épreuves orales, les candidats les subissent désormais dans les écoles dont ils avaient franchi avec succès les examens d'admissibilité. A cette occasion, c'est Sup de Co Rouen qui avait été chargée de gérer par informatique l'ensemble du concours.

Le Monde

LIVRES

L'armoire des rêves de Daniel Boulanger

● *Un créateur qui aime ses personnages.*

QUELLE foule cela ferait, s'ils venaient tous ensemble, conviés à la Table d'hôte de Boulanger l'aubergiste, ces innombrables personnages qui avec, une étonnante fécondité créatrice, il ne cesse d'inventer : déjà seize recueils couronnés par cinq prix différents, et qui comportent des centaines de nouvelles (sans compter onze romans, neuf livres de poèmes et plus de *soixante-dix films*). Même menu, prix fixe, qui s'en plaindra tant que la cuisine sera succulente ? A nouveau on se pourlèche les babines. C'est toujours l'émotion, la surprise et le plaisir car Boulanger donne une profondeur et une saveur inégalée à ces moments qu'il arrache à la durée.

Avec la violence immobile des coups de fièvre, en quelques traits tout est dit d'une vie. Chacun a son « armoire de rêves », aussi interdite que le placard de Barbe-Bleue, ou simplement sa besace, emplie de « pauvres monnales » au cours inconnu. Mais il suffit d'un seul désir accompli pour faire une réussite de ce qui peut nous sembler un naufrage.

La force de Boulanger, c'est qu'il aime ses personnages même si c'est parfois d'une tendresse bouffonne. Jamais de sarcasme ni de dérision. Ni pour l'extravagante et neurasthénique fille du Prince de Novgorod, qui pense qu'un bon médecin doit sortir malade de chez ses patients, ni pour la générale Branchard de Corbœuf qui, faisant venir des Pygmées comme attraction dans sa kermesse, est si contente de leur avoir donné de beaux souvenirs...

A côté de ces bonnes consciences, que d'âmes à double fond, ombreuses et nacrées comme l'intérieur d'une oreille de lièvre ! Que d'ébullitions secrètes ! On se joue la comédie, on rêve de jeter sa vie par-dessus les moulins. Ainsi « Cricri », femme d'un juge de province qui, soudain, revêt des tenues d'arc-en-ciel, gambade au cours de danse de Luba Krassiva et barbouille les murs de graffiti tandis qu'en tapinois l'archiprêtre la photographie. Autre métamorphose plus inattendue, celle du distingué Monsieur de Seules qui, se demandant si *« la vie heureuse ne consiste pas à s'épingler à la volonté d'autrui »*, quitte un mois par an l'hôtel Barriset du Caroy pour endosser une livrée de valet de chambre intérimaire.

MONIQUE PÉTILLON.

(Lire la suite page 16.)

Le grand meeting de notre littérature

● *Dix mille citations d'écrivains français, anciens ou contemporains.*

AU sens premier, *citer* veut dire *convoquer*, et particulièrement *convoquer en justice*. On peut alors considérer tout dictionnaire des citations comme une sorte de tribunal, appelant les écrivains les plus divers à témoigner dans le procès que chacun se fait à soi-même, ou qu'il fait aux circonstances. Mais, plus modestement, l'auteur d'un tel dictionnaire n'y voit sans doute qu'une façon d'honorer sa passion de la lecture.

Pour nous, c'est l'occasion de flâner parmi les contemporains les mieux avertis, et parmi « *les plus honnêtes gens des siècles passés* », comme disait Descartes. « *C'est quasi le même*, ajoutait le philosophe, *de converser avec ceux des autres siècles, que de voyager.* » Nous voyageons donc, conversant avec Mme de La Fayette et Mme de Sévigné ; écoutant Pascal ou La Rochefoucauld ; répliquant à Chamfort et à Joubert ; échangeant quelques propos avec le cher Benjamin Constant ; confirmant, ou nouant des amitiés çà et là, dans le hasard de nos rencontres. C'est séduisant et troublant, car « *les morts s'adressent familièrement à [nous]* », comme s'en étonnait le poète espagnol Quevedo. Mais, c'est aussi un peu décevant, car, dans cette assemblée des meilleurs esprits, chacun semble pressé. Tous ces gens nous disent un mot, et s'esquivent, s'en vont, retournent à leurs affaires. Nous aimerions en savoir davantage, mais nous n'aurons entrevu que des beaux sphinx.

Résultat de trente-cinq années de lectures, *le Grand Dictionnaire*, de Jean-Yves Dournon, réunit environ dix mille citations d'écrivains français, anciens ou contemporains. Classées par thèmes, et non par auteurs (comme dans le *Nouveau Dictionnaire*, de Pierre Oster), elles sont réparties sous mille cinq cent quarante-sept « mots-clefs », qui nous mènent d'*abîme* à *Zola*. Le mot *amour* dispose de seize pages, tandis que l'expression *faire l'amour* en occupe seulement deux. Mais le lecteur se console d'une si grande inégalité, en savourant cette phrase de Picabia : « *Faire l'amour n'est pas moderne ; pourtant, c'est encore ce que j'aime le mieux.* » *Femme* et *homme* déterminent des sous-rubriques : pour la femme, elles vont d'*acquérir* à *vulnérable* et pour l'homme, d'*absurde* à *voyager*. Nous y retenons ce jugement de Mme de Staël : « *La gloire elle-même ne saurait être pour une femme qu'un deuil éclatant du bonheur* », et cette remarque de Tristan Bernard sur notre inconstance : « *Les hommes sont toujours sincères. Ils changent de sincérité, voilà tout.* »

Les mots *accident* et *accord* sont illustrés par une seule phrase, mais dans les deux cas, elle vaut d'être méditée. « *Combien de gens meurent dans les accidents, pour ne pas lâcher leur parapluie !* », disait Valéry. Et Baudelaire écrivait : « *C'est par le malentendu universel que tout le monde s'accorde.* » Le lecteur se promène agréablement dans ce dictionnaire, s'irritant quelquefois de tomber sur des citations trop connues, mais faisant maintes découvertes qui justifient l'entreprise de Jean-Yves Dournon. Grâce à lui, nous apprenons comment Jean Cocteau nommait la lune : « *le soleil des statues* » ; comment Jules Renard définissait la paresse : « *habitude prise de se reposer avant la fatigue* » ; ou comment Sainte-Beuve se résignait aux progrès de l'âge : « *Vieillir est encore le seul moyen qu'on ait trouvé de vivre longtemps...* »

Ce grand meeting de nos lettres — où nous regrettons l'absence d'Arthur Cravan, de Raymond Guérin, de Paul Gadenne, d'Edmond Jabès et de quelques autres — rassemble huit cent cinquante écrivains de toutes les époques et de tous les tempéraments. Le rapprochement, le mélange de leurs propos laissent apparaître la littérature comme l'art de rajeunir les vieilles pensées. Les autres ne font peut-être que *citer* un livre originel, enseveli dans leur mémoire la plus ancienne.

FRANÇOIS BOTT.

★ LE GRAND DICTIONNAIRE DES CITATIONS FRANÇAISES, de Jean-Yves Dournon. Éd. Acropole. 986 pages, 169 francs. Le volume comporte un index des auteurs, ainsi qu'un répertoire des « mots clefs ».

Dessin de Berenice CLEEVE.

« MATINÉE CHEZ LA PRINCESSE DE GUERMANTES » de Marcel Proust

Brouillons du « Temps retrouvé »

LA librairie ne va pas fort, paraît-il. Raison de plus pour ne pas décevoir les mordus de la lecture par des promesses exagérées.

Honnêtement, le livre que voici ne mérite pas tout à fait l'étiquette d'inédit qu'on lui accole. Ce serait vrai, au sens *habituel du mot, si y figuraient au moins quelques pages* originales, jamais rencontrées sous aucune autre forme, et qui auraient été retrouvées par hasard. Or il s'agit avant tout d'un instrument de travail recueillant des notes déjà connues des spécialistes fréquentant la Bibliothèque nationale, et qui ont toutes été plus ou moins utilisées dans des versions existantes des œuvres qu'elles préfiguraient.

Le terme de brouillons serait plus exact ; ou d'avant-textes. Ce qui ne manque d'ailleurs pas d'intérêt, y compris pour l'expert amateur en qui se change tout lecteur de Proust. On ne peut être assidu de *la Recherche* sans se passionner pour la manière unique dont elle s'est construite au fil des années. C'est ce processus de prolifération par ajouts, remords et reprises successives que livrent les cahiers surchargés réunis sous le titre *Matinée chez la princesse de Guermantes*.

IMPOSSIBLE de présenter un tel document sans rappeler l'historique inextricable des manuscrits de Proust.

Après le refus de Gallimard et de quelques autres, Grasset a donc accepté, en 1912, de publier *A la recherche du temps perdu*, à compte d'auteur. Le texte composé étant trop volumineux, l'éditeur demande à Proust de le diviser. *Swan* est composé fin 1913, *Guermantes* en 1914. *Le Temps retrouvé*, qui doit former un troisième tome, reste dans les cartons.

Survient la guerre. Toute publication est interrompue. Proust, qui a déjà tendance à accumuler plans, notes, ajoutages et « paperoles », se trouve délicieusement contraint, durant quatre ans, à ne rien tenir pour définitif, à raturer, à tourner en rond dans son œuvre en chantier. Il invente tour à tour *A l'ombre des jeunes filles en fleurs*, *Albertine disparue*, *Sodome et Gomorrhe*. Il remplit recto-verso les cahiers numérotés 57 et 58 d'où sortira, après-guerre, *le Temps retrouvé*.

par Bertrand Poirot-Delpech

C'est cette masse de brouillons qu'Henri Bonnet, ancien professeur de lettres, ancien maire de Châteaudun et animateur de la Société des amis de Proust, a déchiffrée, recopiée et classée pendant dix ans. Il a été aidé, pour la mise au point finale du document, par un jeune chercheur du C.N.R.S., spécialiste de l'analyse des manuscrits modernes, Bernard Brun.

Telle qu'elle se présente, la *Matinée chez la princesse de Guermantes* est d'un maniement aussi complexe que les *cahiers eux-mêmes, dont un fac-similé, page 418, ne donne* qu'un aperçu.

Au premier jet de la page de droite viennent s'ajouter de multiples becquets en marge, sur la page de gauche, ou encollés. On imagine à quels dédales de renvois et d'artifices typographiques doivent recourir les décrypteurs de tels brouillons. Il faudrait inventer une présentation dans l'espace ! Encore ne s'agit-il que d'un premier état. On sait qu'ensuite Proust recopiait lui-même, faisait transcrire par un secrétaire ou donnait à dicter, retravaillait sur dactylographie, qu'il gonflait son texte à chaque relecture nouvelle, qu'il raturait, à ses frais, plusieurs jeux d'épreuves imprimées. Il existe *jusqu'à six états successifs d'une même scène...*

L'édition de la Pléiade du *Temps retrouvé* ne pouvait reproduire toutes ces variantes. Le manuscrit prêté par Mme Mante-Proust est seulement accompagné, en fin de volume, des erreurs ou omissions. Le document établi par MM. Bonnet et Brun nous fait descendre dans les espèces de couches sédimentaires d'où procède la création proustienne. Le choix des galeries ainsi offertes à l'exploration appartient à chaque lecteur, selon les passages du texte final qu'il a élu dans sa mémoire.

UNE attention spéciale devrait aller aux passages où *une scène, un dessein d'ensemble, un personnage, font* leur apparition.

C'est la première fois, pages 287 et suivantes, que Proust esquisse une coupure entre *Temps perdu* et *Temps retrouvé*, ainsi qu'un plan pour ce dernier. Ailleurs, on voit Bergotte et Vinteuil, jusque-là mal différenciés, conquérir leur autonomie. Pages 114 à 116, prennent corps les idées de Bloch sur la fonction sociale de l'art, et l'ébauche de leur réfutation, qui se situera plus tard dans la bibliothèque des Guermantes.

(Lire la suite page 16.)

Graham Greene et monsignor Quichotte

● *Un botte à botte marxo-chrétien.*

POUR choisir le sujet de son dernier roman, Graham Greene n'a pas péché par excès de modestie. Voici que, sous le patronage de Cervantès, il raconte l'équipée, à partir du village de la Manche (*« de cuyo nombre no quiero acordarme »*), d'un pauvre et naïf curé, le lointain héritier du pourfendeur de moulins. Ce don Quichotte en soutane (le « don » est ici d'Eglise) est flanqué de son Sancho, le maire communiste d'El-Toboso, remercié par ses électeurs post-franquistes (Carrillo est passé par là). Tous deux chevauchent Rossinante, vieille Seat 600 cabossée et prête à rendre l'âme à chaque tour de roue. Mal vu de son évêque parce qu'il est, tel l'ancêtre, éperdu de générosité vraie, le curé-chevalier a rencontré un jour, en panne sèche au volant d'une voiture de luxe, un haut prélat romain qui, pour prix d'un jerrican, lui a obtenu du Vatican le titre de Monsignor et donc le droit, dont il se serait bien passé, au « bavoir » et aux bas violets. Don Quichotte, et son marxisto-chrétien écuyer, errent sur les routes secondaires, fuient les gardes civils, devisent de leurs livres saints en vidant la dame-jeanne et en écornant l'énorme fromage manchego, qui voisinent sur le siège arrière.

Plaisante idée, un peu folle elle aussi, que cette parodie de la plus sublime des parodies. Mais enfin, comme le proclame la première phrase : « *Ça s'est passé comme ça. Le Père Quichotte avait commandé son déjeuner solitaire à sa gouvernante...* » Nous voici donc en appétit. Le nouveau Cervantès va-t-il retrouver le foisonnement d'aventures et la dérision lumineuse de l'épopée de l'idéalisme occidental pour rendre enfin délectable la tarte à la crème du « *dialogue entre communistes et chrétiens* » ? En tout cas, les personnages sont à pied d'œuvre et vont promener, sur la hoquetante Rossinante, ce colloque désormais rituel à travers une Espagne laïcisée où, depuis la mort du Caudillo — Monsignor prie sur sa tombe, — même la haine, cette pseudo-ferveur, n'a plus beaucoup d'emploi.

En contrepoint du livre immortel, les aventures ne pouvaient être que minces. Monsignor couche en toute innocence au bordel, voit un film sur la foi de son titre, *Prière d'une vierge*, et souffle dans un préservatif qu'il prend pour un ballon. Quand l'auteur est mieux inspiré, son personnage arrache, dans une scène bien venue, les billets de banque dont des prêtres cupides laissent couvrir la statue de Marie promenée en procession. Enfin, on l'a deviné, l'histoire de l'ecclésiastique à la « triste figure » finit mal, et, dans les bras de son ami, il rend à Dieu son âme candide et tourmentée.

« Ne pas douter est abominable »

Cette nature double, il la doit à la vieille obsession de Graham Greene, catholique minoritaire *et douloureux, qu'on sent ici fasciné par deux intégrismes.* « *J'ai été attiré par vous parce que je vous prenais pour un homme qui ignorait le doute* », confie à son curé errant le Sancho marxiste, décidément mal informé. La réplique est bien sentie : « *Le doute, contrairement à ce que vous autres communistes semblez croire, n'est pas une trahison* » ; ou encore : « *Oh ! Sanche, ne pas douter est abominable !* » Le compagnon de cavale en convient, et les deux hommes lient amitié dans ce « *partage du doute qui peut rapprocher les hommes* ».

Si Greene avait réussi à faire exister son marxiste ébranlé par le voisinage d'un saint, nous aurions, avec plus d'intérêt, vu dans ce monde peuplé, selon Chesterton, « *d'idées chrétiennes devenues folles* » deux nobles chimères chevaucher botte à botte. Hélas ! l'auteur connaît mieux l'âme de ses frères dans le Christ que les angoisses des militants du P.C.E. Comme tant d'autres, le colloque déçoit quelque peu, même si l'on y cite abondamment Marx et son hommage aux « *frissons sacrés de l'extase religieuse* ».

Pourtant, Monsignor Don Quichotte, même privé d'interlocuteur, existe et émeut. Greene compose un mélange attachant de foi ardente et d'anticonformisme cocasse pour en doter son héroïque curé errant. « *Oh !*, s'écrit-il, *je veux croire que tout est vrai, et ce désir est la seule chose que j'éprouve avec certitude !* » Quelques communistes pourraient, dans le secret de leur foi rossée par l'histoire, faire le même aveu. Monsignor en est si conscient qu'il aurait volontiers, dit-il, après avoir entendu la confession de Staline, donné à ce pécheur pour seule pénitence une dizaine de chapelets. A Don Quichotte, digne de son ancêtre, on pardonnerait presque cette extravagance de charité.

PAUL-JEAN FRANCESCHINI.

★ MONSIGNOR QUICHOTTE, de Graham Greene. Traduit de l'anglais par Robert Lovit. « Pavillons ». Robert Laffont. 274 pages. 68 francs.

la vie littéraire

On recherche des carnets de Sartre

Les Temps modernes publient, dans leur numéro de novembre, onze lettres de Sartre écrites en 1926 et 1927 à Simone Jollivet, la jeune femme avec qui il eut sa première liaison et que Simone de Beauvoir appelle « Camille » dans ses Mémoires. Ce Sartre de vingt ans, amoureux impérieux, assuré dans ses ambitions créatives et charmant par sa juvénilité, sera une découverte pour les lecteurs.

Gallimard annonce, pour mars 1983, un volume de *Cahiers pour une morale* qui contiennent les notes rédigées par Sartre en 1947 et en 1948 en vue de l'ouvrage que promettaient les dernières lignes de *l'Etre et le Néant.*

Enfin, Arlette El-Kaïm-Sartre et les Editions Gallimard préparent une édition des carnets que Sartre a tenus pendant la « drôle de guerre ». Il y relatait les événements de sa vie quotidienne de soldat et y notait aussi des réflexions sur sa vie, son caractère, son travail littéraire et ses idées philosophiques. Un certain nombre de ces carnets ont été égarés au cours de la déroute de mai 1940. Toutes les personnes susceptibles de donner des informations sur les carnets disparus seraient les bienvenues et peuvent s'adresser directement aux Editions Gallimard ou à Arlette El-Kaïm-Sartre par leur intermédiaire.

Le petit catéchisme de Strindberg

« *Qu'est-ce que la politique étrangère ?*
— La coopération entre les classes supérieures des différentes nations. »

« *Qu'est-ce que la politique intérieure ?*
— Une façon de protéger les intérêts de la classe supérieure contre la classe inférieure. »

« *A partir de quel moment la révolution est-elle légale ?*
— Quand elle réussit. »

« *La révolution est-elle à conseiller ?*
— Tout dépend de ses chances de succès. »

Ce *Petit Catéchisme à l'usage de la classe inférieure*, que publie Hubert Nyssen (Actes Sud), était, jusqu'ici, inédit en France. Son auteur ? August Strindberg, qui l'écrit pendant son « *exil quasi volontaire* », en Suisse, au milieu des années 1880. Sur le ton bouffon, mais véhément, l'écrivain contesté prend le masque du pamphlétaire pour témoigner de ses idées anarcho-révolutionnaire et de son admiration pour les nihilistes russes.

Une bonne présentation des traducteurs — Eva Ahlstedt et Pierre Morizet — rend bien compte de la portée de ce petit opuscule plein de sel, et de haine, du grand écrivain suédois.

Soixante-dix ans après sa mort, Strindberg connaît, en effet, un regain de faveur tout à fait mérité : outre la mise en scène de *Père*, par Otomar Krecja, signalons la publication, aux Editions de l'Arche, d'un *Théâtre Complet*, d'August Strindberg, en six tomes. Deux volumes viennent de paraître (1869-1891), qui présentent — outre *Pavia, Créanciers* ou *Mademoiselle Julie*, etc., — dans leur ordre chronologique, des pièces parfois inédites en français (*Théâtre Complet* 1 et 2. Introduction de Maurice Gravier. Notes de C.-J. Bjurström. L'Arche, 129 F l'un).

Enfin, signalons, toujours à l'Arche, la réédition de la *Petite Etude de 1955*, par Arthur Adamov sur cet « *incessant règlement de comptes entre des êtres dressés les uns contre les autres, dans une perpétuelle revendication, une perpétuelle protestation* ». Adamov nous montre un Strindberg qui, inlassablement, détruit sa vie, en la rendant insupportable, pour mieux se venger, sur les planches du théâtre. (Collection « les Miroirs », 30 F.) — N. Z.

Le Fou parlera

« *Il faut être à moitié fou pour se vouloir éditeur aujourd'hui. Normal, donc, que je me sois senti lié au* Fou *et que je l'aide à parler. Et j'ai découvert ensuite la qualité des gens qui le font. Ils ont des casquettes à l'ancienne, des barbes qui datent de 1968, ils échappent complètement au parisianisme, et la profondeur de leur réflexion se voit à la pesanteur et à la fraîcheur de leur regard.* » C'est ce que nous a déclaré André Balland, qui, non content d'éditer une nouvelle revue de philosophie, *la Liberté de l'esprit,* au moment où la plupart des revues battent de l'aile, donne asile désormais au *Fou parle*, qui manquait jusqu'ici sombrer à chaque numéro, malgré sa qualité. Qu'elle soit originale et inventive, c'est le moins qu'on puisse attendre d'une revue mêlant textes et illustrations dans un même esprit libertaire. Mais qu'elle réussisse à être tonique dans la noirceur et la désillusion, voilà un paradoxe dont il faut créditer son directeur, Jacques Vallet.

Le numéro 21-22, sous le thème de « L'exil », groupe des textes parmi lesquels éclatent particulièrement ceux de Sylvie Caster, à vous geler les larmes, de Serge Doubrovsky, l'écriture pour faire plaisir à maman et épater papa, de Roland Jaccard, sur une jeune amante qui trouvait tout « barbant », de Jean-Luc Hennig, l'étonnante interview d'un pervers de l' « amour fondamental », de Roland Topor, sur l'infini sadisme d'un dieu vivant, de Catherine Rollin, sur les jardins potagers des tours de Saint-Sulpice, de Gérard de Sède, la noce paysanne en Picardie, de Rafaël Pividal, la rentrée, à vous faire partir aussitôt, plus des interviews de Claude Klotz et de Jacques Derrida sur leurs manies d'écriture. Le numéro débute, en hommage à Georges Perec, avec une ouverture, celle qu'il avait composée avec Philippe Drogoz pour un opéra n'utilisant que les syllabes do-ré-mi-la-si et les cinq notes correspondantes. Le titre en est *l'Art effaré* ; il résume bien le projet de la revue. *(Le fou parle,* éditions Balland, 33, rue Saint-André-des-Arts, 75006 Paris, tél. : 325-74-40, 80 pages, 25 F.)

MICHEL CONTAT.

Des Assises de la littérature régionale au Mans

Après les 24 Heures du livre en octobre, qui attirèrent entre dix mille et quinze mille lecteurs vers quelque cent cinquante écrivains présents, Le Mans accueillera, dimanche 5 décembre, à l'abbaye de l'Epau, les Assises nationales de la littérature régionale, organisées par la Délégation départementale à l'animation culturelle et la Fédération nationale des associations des écrivains de France. Une centaine d'écrivains représentant une douzaine de provinces sont attendus à la vente-signature du dimanche après-midi : entre autres, l'Alsace-Lorraine, avec Jean Christian, l'Aquitaine, avec Gérard Douan, la Normandie, avec Robert Chouard, la Bourgogne, avec René Jeannin-Naltié, la Touraine, avec Michel Castelli, André Lacoste, Colette Tessier, le Poitou, avec Jean Maillet (qui vient de recevoir le Prix de la nouvelle du Mans), la Vendée, avec Michel Ragon, la Bretagne, avec Per-Jackez Hélias, Charles Le Quintrec, Henri Pollès, Charles Tillon, le Maine, avec Catherine Paysan, Simone Jacquemard... et la Wallonie, avec Charles-François Becquet.

Le dimanche matin, la Fédération nationale des écrivains de France tiendra son assemblée générale à l'Hôtel du département.

Mais le temps fort de ces assises aura lieu dès le samedi soir avec le dîner-débat organisé au Novotel sur le thème de la « décentralisation culturelle et littéraire » et qu'animera Jean Huguet, qui dirige les Editions du cercle d'or, aux Sables-d'Olonne.

ALAIN MACHEFER.

vient de paraître

Roman

JEANNE CORDELIER : *Chez l'Espérance.* — Derrière le comptoir de *l'Espérance,* règne Simone, rude et plantureuse femme. Mais la façade faussement prospère du café cache tous les drames de ceux qui ont la poisse. Par l'auteur de *la Passagère* et de *la Dérobade* (Hachette, 245 p., 65 F).

Poésie

PIERRE ALBERT-BIROT : *Poésie, (1931-1938).* — Ce volume réunit *Ma morte* « poème sentimental » et *Amenpeine*, trente poèmes élégiaques. (Rougerie, 110 p., 36 F.)

JEAN LESCURE : *Itinéraires de la nuit.* — Premier ouvrage publié par la nouvelle collection « Poésie pour deux mains », ce recueil réunit une série de poèmes en prose, jalons d'un parcours initiatique. (Clancier-Guénaud, 68 p., 68 F.)

LUC ESTANG : *Corps à cœur.* — Cent sonnets qui sont autant de célébrations du corps féminin et de la passion amoureuse. (Gallimard, 180 p., 85 F.)

Autobiographie

ANNE CUNEO : *Le Temps des loups blancs.* — Ce deuxième tome du *Portrait de l'auteur en femme ordinaire* où Anne Cuneo relatait son enfance italienne, est une évocation de Lausanne dans les années 50 et des trajectoires multiples qu'y suit une jeune immigrée. (Editions Bertil Galland, 29, rue du Lac, CH 1800 Vevey, 305 p.)

Souvenirs

ANDRÉ BEUCLER : *Plaisirs de mémoire.* — Après *De Saint-Pétersbourg à Saint-Germain-des-Prés*, on voit, dans ce second tome des souvenirs d'André Beucler, Gide au piano, Valéry faisant des calembours, Malraux, Emmanuel Berl, Kessel, etc. (Gallimard, 200 p., 65 F.)

Critique littéraire

CAHIER DE L'HERNE : *André Malraux.* — De nombreux inédits et une quarantaine d'études et d'articles, qui vont de Trotsky à Marcel Arland, en passant par Charles de Gaulle, Georges Bataille et René Andrieu. Cahier dirigé par Michel Cazenave. *(L'Herne,* n° 43, 492 p., 220 F.)

MICHEL BUTOR : *Répertoire V.* — Dans ce dernier tome de la série des *Répertoires*, l'auteur a regroupé vingt et une études dans lesquelles il est question aussi bien de Don Juan aux Etats-Unis que de la couleur dans *le Rouge et le Noir.* (Editions de minuit, 354 p., 90 F.)

PIERRE JUDET DE LA COMBE : *Agamemnon 2.* — Fait suite à *Agamemnon 1* de Jean Bollack, paru au début de l'année, et complète l'analyse des parties lyriques de la pièce d'Eschyle dans la crise tragique, vécue par le chœur avant son accomplissement sur scène (Presses universitaires de Lille, « Cahier de philologie » 8, 308 p., 105 F).

Essais

JACQUES ATTALI : *Histoires du temps.* — Une histoire des instruments de mesure du temps, de leurs inventeurs et de leurs fabricants et aussi une histoire des théoriciens et des usagers du temps. Par l'auteur de *Bruits* et de *l'Ordre cannibale.* (Fayard, 334 p., 75 F.)

ANNIE KRIEGEL : *Israël est-il coupable ?* — Au-delà des massacres commis dans les camps palestiniens de Sabra et de Chatila, l'auteur replace l'affrontement israélo-palestinien et la guerre du Liban au sein du conflit Est-Ouest (Robert Laffont, 254 p., 69 F.)

MAURICE DUVERGER : *La République des citoyens.* — Pourquoi la France bénéficie-t-elle depuis 1962 du plus stable et du plus fort des régimes démocratiques d'Occident ? L'auteur des *Orangers du lac Balaton*, et collaborateur du *Monde*, répond à cette question ainsi qu'à beaucoup d'autres. (Editions Ramsay, 308 p., 77 F.)

Document

ALEKSANDR NEKRITCH : *Les peuples punis.* — Entre 1943 et 1944, l'Armée soviétique, après avoir repoussé l'invasion allemande, déporte un million d'habitants du Caucase et de la Crimée. L'auteur, qui fut le témoin des exactions commises sur ces « peuples punis », évoque l'exil et le destin des ethnies minoritaires déportées. Traduit de l'anglais par Dominique Letellier et Serge Niemetz. (Maspero, 188 p., 68 F.)

Histoire

NELAYA DELANOE : *L'Entaille rouge : Terres indiennes et démocratie américaine.* — Le refoulement progressif et continu des sociétés indiennes, de 1776 à nos jours. (Maspero, 413 p., 95 F.)

EUGEN CIZEK : *Néron.* — Absolutisme et folie dans l'antiquité, par un grand spécialiste roumain. (Fayard, 470 p., 95 F.)

PAUL FAURE : *La Vie quotidienne des armées d'Alexandre.* — La vie quotidienne « des petits, des obscurs et des sans-grade » du corps expéditionnaire d'Alexandre qui comptait plus de civils que de militaires. (Hachette, 382 p., 79 F.)

en poche

Moravia, maître du « fatto »

Le « fatto », le « petit fait vrai » cher à Stendhal, est la substance des *Nouvelles romaines* oubliées par Moravia en 1954 et 1957, et où il a porté le genre à une perfection que ne retrouveront pas ses récits « féministes » ultérieurs. Pour avoir longuement vécu, lorsqu'il fuyait le fascisme et la Gestapo en 1943-1944, au sein du petit peuple roumain, le romancier a retrouvé en lui, de la pochade au tableau de mœurs, les thèmes qui traversent toute son œuvre. Dans le style enlevé des contes de « terza pagina », que publie si volontiers la presse italienne, c'est une longue galerie d'hommes sans importance, pauvres hères, besogneux, vagabonds et traîne-savate de la grande ville et des faubourgs. Le « je » de la narration n'interdit pas la distanciation d'une commisération aigre-douce, nourrie à l'éternel scepticisme du Romain que l'Eglise et l'histoire ont définitivement blasé.

Monde coupant et sans pitié où il est dur d'être pauvre quant tant d'autres sont riches, et mal fichu quand les filles sont jolies. On y cherche un confessionnal pour abandonner son septième enfant, on y ressent son dénuement à surveiller les biens et le bonheur d'autrui (l'admirable « Gardien »), on y rêve d'une paire de chaussures... Comme dans les trois mille cinq cents sonnets en dialecte romain de Belli, chefs-d'œuvre méconnus, la forme exiguë assure le trait. Mais le vibrato d'émotion propre au genre est refusé. Ces allumettes craquées dans la nuit sociale n'éclairent qu'un sourire désabusé.

P.-J. F.

★ **NOUVELLES ROMAINES, d'Alberto Moravia. Flammarion, 314 p. Traduction de Claude Poncet. Présentation de Nino Frank.**

en bref

● **LE PRIX CHATEAUBRIAND, d'un montant de 30 000 F, a été attribué à Marguerite Castillon du Perron pour l'ensemble de son œuvre et sa biographie de « Charles de Foucauld » qui vient de paraître chez Grasset. Ce résultat a été acquis par cinq voix contre quatre à Paul Guth à l'occasion de son « Ce que je crois du naïf » (Grasset).**

● **L'ASSOCIATION DES ÉCRIVAINS DE LANGUE FRANÇAISE (ADELF) a distingué M. Claude Kayat avec le Prix de l'Afrique méditerranéenne pour « Mohamed Cohen » (Seuil) et décerné ses prix de littérature des Alpes et du Jura à Nicolas Bouvier pour « le Poisson Scorpion » (Gallimard), le Prix de l'Asie à Joseph Nguyen Huy Lai pour « la Tradition religieuse spirituelle et sociale au Vietnam » (Beauchesne) et à Philippe Richer pour « l'Asie du Sud-Est » (Imprimerie nationale) et son Prix de la mer à Raymond Claessen pour « l'Orgueil des Van Doorne » (France-Empire).**

● **LA REVUE DES LIVRES POUR ENFANTS publie un numéro double (n° 85-86) qui aborde différents thèmes concernant la lecture des adolescents ; les bandes dessinées pour enfants ; la bibliothèque à la rencontre de ses lecteurs, ainsi que les informations habituelles sur les revues et les livres nouveaux. Prix de ce numéro double : 20 F. (Edité par la Joie par les livres. Centre national du livre pour enfants. 8, rue Saint-Bon, Paris-4e. Tél. : 887-61-95.)**

● **LE PROMENEUR numéro 12 est paru. Au sommaire de ce petit fascicule de 16 pages, toujours aussi raffiné et curieux de tout ce qui est littéraire hors des sentiers battus, nous avons noté la fin de l'étude nous avons noté la fin de l'étude de Marcel Detienne sur le labyrinthe de Dédale comme espace mouvant pour l'intelligence : « La Grue et le Labyrinthe » ; un inédit de Frederic Rolfe, baron Korvo : « Eloge de Billy B. » ; une « Note sur un détail d'Ada de Vladimir Nobokov à l'usage du lecteur français », par Patrick Mauriès qui explore la personnalité du poète A.-E. Housman, cité dans plusieurs livres de Nabokov ; un texte de Juan Goytisolo sur « Sir Francis Burton, voyageur et sexologue » et une note sur le Salon du prêt-à-porter considéré sous l'angle du cérémonial (qui n'a pas pour seul but de remercier ceux qui aident la revue à vivre). Le Promeneur. Diff. Distique, 15 F.**

romans

Le fantastique aujourd'hui

QUI prétendait que la science-fiction supplanterait le fantastique ? Il tient toujours le haut du pavé. A preuve le dernier Festival du film fantastique où les prix ont été surtout décernés à des œuvres où triomphent les puissances des ténèbres. L'esprit du mal qui se déchaîne en ce monde reste le principal sujet d'angoisse et de réflexion. Il n'est point de fantastique sans dimension métaphysique. Aussi les écrivains fidèles à Hoffmann, à Maturin, à Lewis, à Meyrink se posent-ils, dans les temps modernes, les mêmes questions que ceux-ci se posaient naguère. P r o b l è m e s insolubles peut-être, mais comment les éviter ? L'invention fantastique touche aux racines de l'existence ; elle traduit l'angoisse d'être au monde, d'y vivre et d'y mourir sans avoir cessé d'y lutter contre un ennemi invisible et tout-puissant. On me dira que cela n'est pas nouveau : existe-t-il une chose nouvelle dans l'ordre du désir et de la crainte, dans le domaine de l'esprit ?

En France, le fantastique a toujours été le passager clandestin de la littérature. Il y a toujours eu des écrivains sollicités par ces questions ; on a moins parlé d'eux que des écrivains entichés de réalisme, de modernisme et d'actualité. En effet, quand on se soucie de ce qui perdure, comment attacher de l'importance aux variations de la forme et du style ? A ce qui n'est que l'écorce, l'enveloppe de la pensée ?

Certains livres récemment parus attestent la permanence de la veine fantastique en France. Et cela sous les formes les plus diverses puisque si le fantastique est une catégorie impliquant pour ceux qui lui font allégeance certain état d'esprit et certaine fabrique de sensibilité, il ne s'ensuit pas qu'il ne prenne pas les apparences les plus variés.

Faubourg Antoine, de Jean Mistler, relève du théologique : Dieu ou le diable, qui l'emporte en fin de compte ? *L'Ermite au masque de miroir*, de Marcel Brion, est un voyage initiatique, voyage au bout de l'invisible soutenu par l'extraordinaire don de visionnaire et de conteur de celui qui a consacré toute son œuvre de fiction au fantastique.

Georges-Olivier Châteaureynaud, dont vient d'être signalé au public *la Faculté des songes*, n'a cessé de donner le meilleur et le plus secret de lui-même à l'invention fantastique et de regarder du côté de Novalis. Il suffit pour s'en convaincre de lire cette poignante rêverie métaphysique que sont *les Messagers* (Grasset, 1974) et son récit publié chez Balland, *le Verger* (1978).

Dans *l'Enfer et Cie*, que le jury Médicis a distingué, Jean-François Josselin trouve le moyen de renouveler les thèmes du dédoublement, de la possession, de l'alcoolisme, et, derrière un récit apparemment humoristique et désinvolte, de montrer combien il est difficile de trouver son identité. François Rivière nous propose dans *Profanations* (Le Seuil) un troublant dossier. Sur le thème classique du « lieu maudit » provoquant horreurs sur horreurs, il greffe l'activité équivoque d'un certain Howard P. Lovecraft qui va tout compliquer. Rappelons que l'on doit à François Rivière une pénétrante étude sur *Agatha Christie, duchesse de la mort*.

Le fantastique nous relie au rêve, à l'inconscient, aux sources de la vie. Loin d'être une évasion hors du réel, il nous conduit vers le réel le plus profond, celui dont on ne peut s'évader.

MARCEL SCHNEIDER.

Les enchantements de Marcel Brion

● ***Un voyage initiatique.***

A PEINE est-il entré avec le narrateur et sa compagne dans la baraque foraine que le lecteur sait qu'il vient de passer de l'autre côté du miroir. Pourtant, tout p a r a î t aller comme à l'ordinaire quand le nain, avant de s'y jucher, donne élan au traîneau pour la traversée du labyrinthe de toile où surgissent les squelettes, spectres, vampires, dragons et autres épouvantails dérisoires. A ceci près qu'on n'entend pas les cris et les rires habituels : il n'y a donc pas d'autres clients ce soir ? Les héros de l'aventure comprennent, sans oser se le dire, que tout a été machiné pour eux ; et sans oser aller au bout de leur pensée : *de toute éternité*. Sur quoi, le nain les prie d'entrer dans la cabane d'un ermite, courtois et un peu ennuyeux, dont on ne distingue pas le visage. Quand les voyageurs se retournent pour un dernier salut, l'ermite relève son capuchon : sa tête est enclose dans un casque de verre dont la face est faite d'un miroir qui fut moulé sur le visage. « *L'ermite au masque de miroir*, dit Hélène, *quel titre pour un roman fantastique !* »

Et nous voilà e m b a r q u é s. Avant de nous inviter à monter dans le traîneau, le nain avait désigné un écriteau : « *La Compagnie ne garantit pas le retour.* » Part-on pour revenir ? Pourtant, Hélène, qui avait senti monter l'angoisse, respire soudain le vent frais de la nuit. Enfin, ils sont dehors ! Mais qu'est-ce que ce « dehors » ? De quel espace ? Cette fois, c'est « *de l'autre côté du temps* » que nous sommes passés après avoir été « *délestés de la responsabilité et de la raison* ».

Ces forêts, ces châteaux, ces ciels, ces rivages, cette île symbolique poursuivie dans les nuages ou sous les volcans, c'est comme un voyage dans quatre siècles de peinture allemande, d'Altdorfer à Friedrich. Toutes les routes de la terre ramènent à la cabane de l'ermite où s'entendent des récits, où se font des rencontres. « Dehors », ce sont des figures légendaires ou énigmatiques. La plus troublante est « la Belle Géante », venue celle-là de la forêt celtique, de la matière de Bretagne et, sans doute, aussi de deux sonnets de Baudelaire. Or voici que la statue endormie « depuis l'éternité » sur son socle ou son tombeau, non pas nue mais couverte d'amples drapés, voici qu'elle s'éveille, éveillant du même coup la jalousie, tant elle est souverainement, voluptueusement lente à émerger des plis de son sommeil de marbre. Le narrateur le confiera vers la fin : Hélène est le double d'une statue de pierre rencontrée dans une cathédrale d'Allemagne et dont il est devenu amoureux fou. Quant à Hélène, je n'en crois pas moins pouvoir vous la garantir aussi réelle et bien vivante qu'elle est belle. Ami lecteur, comme disait jadis le conteur, je ne saurais vous laisser en un meilleur endroit du conte, après m'être borné à pointer quelques repères sur la carte, parmi les inquiétants méandres de ce voyage initiatique.

Cette œuvre, l'auteur refuse de l'appeler « roman ». Pas même « récit », non : *capriccio*, quitte à paraître léger. On le soupçonne d'avoir soufflé à l'éditeur ce qui est écrit sur la bande : *Divertimento serio*. Un divertissement, mais de grandes conséquences ; au sens musical : avec ses thèmes, ses codas, ses retours à une fin sans fin. L'avertissement affiché à la porte de la baraque nous revient à l'esprit : eux, les p a s s a g e r s, sont-ils revenus ?

Le narrateur nous dira comment, beaucoup plus tard, ils ont retrouvé le nain dans une de ces fêtes foraines dont ils n'ont pas perdu le goût. Et comment ils ont appris par lui la mort de l'ermite. Des promeneurs de la forêt ont découvert dans la cabane la tête de miroir et le corps momifié, près d'une peignée de *cailloux et de terre où seuls les* initiés reconnaissent le symbole de l'île.

Enchanteur enchanté de romantisme a l l e m a n d, Marcel Brion nous captive dans un réseau de songes, et le lecteur, lui non plus, n'en revient pas tout à fait.

YVES FLORENNE.

★ L'ERMITE AU MASQUE DE MIROIR, de Marcel Brion. Albin Michel, 248 pages, 69 F.

Le conte faustien de Jean Mistler

● ***Un h u m o u r en liberté***

A la première vue, le lecteur se dira : c'est l'histoire de Faust transposée à notre époque. Il ne se trompera pas. Voyez plutôt. *Un jeune homme travaille dans* un grand magasin. Un personnage énigmatique, M. Samiel, lui facilite sa carrière, son ascension sociale. Lui ayant déniché chez un brocanteur un masque de plâtre qui le fascine, celui de l'inconnue de la Seine, cette belle noyée qui sourit et emporte son secret dans la mort, il lui affirme que le double existe dans la réalité, une exquise jeune fille de Bruges, qu'il ne tient qu'à lui de conquérir. Il la trouve en effet, mais dans une autre ville de Flandre, Gheel, et c'est là que tout se complique et que l'histoire, si savamment ourdie, s'achève de façon tragique.

A qui la faute ? C'est là qu'intervient un autre personnage, non moins énigmatique, qu'on avait déjà vu à Paris faubourg (saint) Antoine et qui a secouru l'oncle du jeune homme, un sorcier berrichon, un marcou, mais un bon sorcier sans doute. Ce monsieur sans âge, qui parle d'événements fort anciens comme s'ils s'étaient passés la veille, s'appelle M. Javet. Le lecteur devine qu'il s'agit de la lutte éternelle entre Dieu (Yahvé, M. Javet), et le Diable, Samiel.

Jean Mistler, en théologien chrétien de stricte obédience, donne la victoire finale à Dieu. Il fait tout reposer sur le libre arbitre qui fait la dignité de toute créature humaine, ses chances de perdition et de salut. Il restreint pourtant considérablement cette liberté quand il fait dire à M. Javet : « *Laissons cette liberté jouer normalement, c'est-à-dire dans le cadre de la société, de l'hérédité, des circonstances, bref, de tout ce qui fait la vie* » (p. 169). Du coup, cette liberté à qui reste si peu de marge possible pour s'exprimer ressemble fort au destin, qu'il soit d'ordre psychique, astral ou socio-économique. Dans ce système, à quoi sert la grâce de Dieu ?

Elle sauve, à la fin des temps et à la fin du livre « *Cette âme est sauvée !* », mais en ce bas monde il ne semble pas qu'il faille compter sur elle.

Jean Mistler, qui, depuis son *Hoffmann* et ses premières nouvelles comme *la Maison du docteur Clifton* et le troublant *Ami des pauvres*, a toujours mis sa confiance dans l'invention fantastique pour dire tout ce qui lui tenait à cœur, vient avec ce merveilleux récit de renouveler ses vœux de baptême.

Ce récit est merveilleux, non seulement à cause de la lutte formidable qu'il retrace, mais aussi par son humour, sa liberté (une ville flamande fictive, une sainte qui n'existe sur aucun calendrier, un traitement de la folie qui devrait faire rêver Michel Foucault), son habileté à décrire le faubourg Saint-Antoine, ses ateliers et ses artisans aussi bien que les Memling de Bruges, mais aussi, et cela ne surprendra pas moins que tout le reste, par l'usage d'une formule algébrique qui résume le secret de l'univers :

$$x = \frac{\frac{4}{5}y^{5}}{3\pi}$$

Les agrégés de mathématiques sont-ils d'accord ?

M. S.

★ FAUBOURG ANTOINE, de Jean Mistler. Grasset, 184 p., 52 F.

romans

Brouillons du «Temps retrouvé»

(Suite de la page 13.)

L'apparition, la disparition, puis la réapparition de Charlus entre les cahiers 51, 57 et le texte définitif sont propres à plonger les connaisseurs dans de vastes songeries. De même, page 292, le rapprochement, inaperçu jusque-là, entre le souvenir de l'aubépine et le quatuor Vinteuil : une grande première digne d'exégèse.

PLUS généralement, le prix de ces cahiers est d'ébaucher et de rassembler les théories esthétiques de l'auteur. Sous nos yeux, il devient peu à peu évident que les livres à venir « s'arrangeront selon une réalité intérieure », produits du silence et de la solitude, non de la société et *de la conversation. Le bonheur du lecteur trouve, parallèlement*, sa recette... « capitalissime », comme dit Proust des préceptes qu'il s'adresse à lui-même.

Les « gens doués » gagneraient à apprendre par cœur, pour mieux la méditer, la note recueillie page 343. Proust les adjure de ne pas sauter d'un chef-d'œuvre à un autre, comme c'est leur habitude. Ce qu'il y a de plus intéressant dans notre plaisir, explique-t-il, ce n'est pas l'objet lui-même, mais l'organe auquel l'objet fait éprouver ce plaisir, c'est-à-dire le réseau de perceptions et de souvenirs dont nous sommes tissés. Comment, en somme, passer de la sensation esthétique à la connaissance de soi-même qui transfigure chaque instant de la vie : il est peu de passages de *la Recherche* où sa fonction d'école de bonheur et de vie soit si lumineusement tracée.

ON peut se demander si le présent recensement n'annonce pas les grandes manœuvres auxquelles donnera lieu, en 1986 ou 1987, la chute de Proust dans le domaine public, c'est-à-dire la libre disposition de ses œuvres pour tous les éditeurs qui auront le goût de les republier.

D'ores et déjà, on croit savoir que Flammarion prépare une édition complète dans sa collection « Petit Format ». *De son côté, Gallimard envisagerait une refonte de l'édition* de la Pléiade, en quatre tomes au lieu de trois, où prendraient place notamment, en annexe des textes définitifs, les brouillons recueillis aujourd'hui.

Sans attendre ce travail de rapprochement par des orfèvres, on peut s'y adonner en lecteur amateur, avec la délectable impression, que ne procure aucune autre consommation culturelle, de participer activement à la création.

Au *« work in progress »*, dont parle Joyce, correspond une sorte de lecture en progrès, un voyage au centre des œuvres, vers ce noyau de signes en fusion où la sensi*bilité de l'auteur et la nôtre, dirait-on, ne font qu'un.*

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ MATINEE CHEZ LA PRINCESSE DE GUERMANTES, de Marcel Proust, Gallimard, 494 pages, 120 F.

Heureux qui comme Ulysse...

● *Le beau voyage de Gérard Pussey*

UNE épouse a-t-elle le droit de se transformer en mère ? Certains maris s'en accommodent et, par esprit de revanche ou d'imitation, se convertissent à la paternité. Le héros de Gérard Pussey n'essaie même pas de prendre son mal, son fils, en patience. A l'entrée du rival, de l'usurpateur, « l'amour est tombé du lit », accouchant d'un roman, mais tuant dans l'œuf des projets de voyage à Kaboul. Que faire ? Déserter, claquer la porte sur la traîtresse et son moutard, partir à la reconquête de l'innocence perdue. *« Après la seconde guerre mondiale, les trains recommencèrent à rouler. J'en profitai pour abandonner ma femme et mes enfants qui ne parlaient pas encore. »* Ainsi débute *l'Humeur vagabonde* d'Antoine Blondin. C'est dire si la vocation de routard l'emporte, chez certains hommes, sur celle de chef de famille.

Gérard Pussey (lauréat du prix Roger-Nimier pour *l'Homme d'intérieur*) est de cette race-là. En vain, les femmes qu'il croise sur sa route lui répètent-elles qu' *« il faut guérir de l'enfance ou se décider à mourir »*, il réclame, il exige une troisième solution. Pourquoi ne pas écrire par exemple ? Il joue avec les mots comme jadis avec les marrons d'Inde — *« son carnaval, sa fantasia »* — dont la chute instaurait le désordre dans le potager maternel. Il les ramassait pour les poser n'importe où, et sa mère, les découvrant dans ses casseroles, sous les piles de linge, s'arrachait les cheveux. *Ces marrons me rendront folle !* Aujourd'hui, la sorcellerie nous enchante. Il suffit à Gérard Pussey de secouer ses poches pour en tirer des aventures et rendre au monde ses couleurs de premier matin.

Dans le sillage de son héros, il s'élance donc vers l'Afghanistan fabuleux, gorgé de promesses érotiques et de rêves fous. Mais la solitude les guette au tournant et lui scie les jambes. Il n'a pas quitté Paris qu'il pleure déjà *« sans peur et sans Kleenex »* dans sa chambre du Select Hôtel, face à *« son vieux manteau, pendu au mur comme la dépouille de lui-même »*. En quête d'une compagne de voyage, il hésite entre une petite pianiste juive prête à tout, à condition que ce soit pour le bon motif, la bague au doigt et sans doute des images de berceaux plein la tête, et une extra-lucide à peine pubère qui présente moins de risque puisqu'elle aspire à épouser un homosexuel italien, riche et cultivé. Notre explorateur embarquera la voyante jusque dans le Massif Central, où une panne malencontreuse les rive plusieurs semaines. De coups du sort en coups au cœur, il finira par aboutir à Kaboul, en même temps que l'armée *russe, coïncidence peu* propice aux orgies sexuelles.

Mais il en aura tant vu, tant subi, tant rêvé, il nous aura mené si loin en bateau, que nous pourrons entonner avec lui : *« Nous avons fait un beau voyage. »* Heureux Gérard Pussey qui fonce à l'aveuglette, se cogne à la vie et transforme en étoiles trente-six mille chandelles ! Chaque page, *chaque phrase*, nous livre des trésors du cornet-surprise. Ce sont *« les sous-vêtements de la serveuse, qui relèvent plus de l'industrie du meuble que de la lingerie fine »*, ou l'inspecteur de police coiffé d'un *« taupé gris perle dont le rebord cassé jette sur son regard l'ombre exacte du thriller »*.

Un écrivain est né qui ne ressemble à personne et qui s'avance à saute-mouton jusqu'aux places d'honneur. Son refus de vieillir devrait lui valoir un jour un cerceau de lauriers.

GABRIELLE ROLIN.

★ L'AMOUR TOMBÉ DU LIT, de Gérard Pussey. Denoël. 212 pages. 60 francs.

L'armoire des rêves

(Suite de la page 13.)

De ces jeux d'illusion aux vertiges les plus insondables il n'y a qu'une différence de degré. *« Le voyage de mille lieues commence par un pas »* et les plus beaux voyages se font par la fenêtre, comme l'affirmait le professeur Etienne Grand avant de se jeter par la sienne. Malgré les petits carnets qu'a laissés le défunt, son geste reste plus inexplicable encore que les égarements de M. Marellange, le graphologue qui incendie des *voitures d'enfants afin* de consoler le fantôme de sa femme bréhaigne. Quant à l'inoffensif Ernest Turgeon, quel mal y a-t-il s'il croit reconnaître dans tous les passants d'anciens condisciples ? *« Je lui laisse ces dernières joies »*, dit sa femme. *« Mais sachez, monsieur, qu'il m'a rendue très heureuse. Ne vous moquez pas de lui dans votre souvenir. »*

A ces fausses retrouvailles répondent de terribles face-à-face qui, longtemps après, ravivent la brulure d' *« instants aigus »*, ineffaçables. Une femme tend un piège meurtrier à l'inconnu qui a brisé sa vie; un père se fait connaître, trente-cinq ans plus tard, à un fils né d'une unique rencontre, une nuit de couvre-feu, la nuit *« la plus pure et la plus dense » de sa vie*. Ce sont des destins disparates et pourtant semblables qu'unissent la même plénitude précise et pulpeuse de l'écriture et, à travers le recueil, un impalpable jeu d'échos.

La plus saisissante de ces nouvelles s'appelle *Au seuil de la pampa*. En huit pages magnifiques, c'est la conste d l'irrémédiable nostalgie, le monologue plein d'humour lyrique et de douce rage d'un adolescent *« dérangé »*. Avec ces lents oiseaux, ces voiliers, ces « terres inconnues » aux confins de la folie et du bonheur, on y retrouve le Boulanger, poète de l'essentiel, collectionneur de sensations et d'émotions, qui cisèle à vif le silence et la nuit, la lumière et le désir dans un nouveau recueil de poèmes, de « retouches », un *Hôtel de l'image* où l'on peut apporter ses rêves ainsi qu'y invite en exergue, une citation : *« Je vous souhaite de belles images. »*

MONIQUE PITILLON.

★ TABLE D'HOTE, de Daniel Boulanger, Nouvelles. Gallimard. 272 pages. 60 francs.

★ HOTEL DE L'IMAGE, de Daniel Boulanger. Poèmes. Gallimard. 133 pages. 72 francs.

Les grêles nocturnes de Jean-Claude Pirotte

● *Un art de mourir à petit feu.*

JEAN-CLAUDE PIROTTE, cet adolescent incurable, ambitionne d'écrire comme il rêve. Il poursuit dans tous ses livres une méditation mélancolique sur son art de mourir à petit feu. Sa désinvolture et sa paresse lui interdisent de se tuer et l'invitent à continuer sa dérive littéraire. Il erre dans ses blessures en tenant sa mémoire par la main. Certaines nuits, l'ivresse lui rend les visages et les mots des amours mortes.

On retrouve dans *la Pluie à Rethel* le pessimisme et le souffle rêche de *Journal moche* (1). Dans ce nouveau voyage au bout de la nostalgie, le constat de solitude est encore plus grimaçant : *« Les humains se sont retirés de ma vie comme l'eau du polder. Ce n'est pas la jeunesse, mais la vieillesse qui n'a pas d'âge. »*

Pirotte, en vingt-sept chapitres, dresse un monument à la pluie. Il lui offre ses rides, ses échecs et ses insomnies : *« Avec les insomnies, on peut faire des bouquets noirs de grandes fleurs friables et crissantes comme sable sous les dents. »*

Cet auteur barbare est un individu dangereux, car il n'est pas dupe de ses compromis avec la civilisation. Il flatte le lecteur pour mieux l'égorger au détour d'une phrase aussi aiguisée qu'une lame. Pirotte est un spadassin. En attendant de retrouver Lacenaire dans l'enfer des *poètes du crime*, il se contente d'être le spectateur ricanant d'une comédie qui ne le concerne plus. Ce livre n'est qu'un prétexte. Il lui permet d'arracher son masque d'enfant insoumis qui sait qu'*« il y a des choses qu'il est interdit d'écrire sous peine de mutilation »*.

Toute mémoire est chaotique et l'auteur refuse d'*« imposer un ordre à ce qui naît et meurt dans le désordre »*. Il laisse son narrateur se débattre sous les grêles nocturnes. Des passantes viennent à lui mais ne s'arrêtent pas. Elles sont les complices provisoires de son agonie.

Pirotte fait de la chambre d'hôtel de son double la capitale du *monde. Une capitale encombrée* de bouteilles vides et de cendriers. Au milieu de cette débâcle, il n'y a que de la poussière et des livres. Des livres à qui l'auteur prête la forme d'un cercueil : *« On décloue le cercueil, oui, il faudra le déclouer, ce qu'on trouve, c'est des pages, des pages, un monceau de pages qui pèsent le poids d'un squelette, qui sont décolorées comme ses os... »*

Ce livre est une invitation à se saouler de pluie et de vin. Au terme du voyage, Pirotte s'offre le luxe d'un dernier sarcasme et abandonne au creux d'une page son acte de décès : *« cent mille mots rayés nuls. »*

PIERRE DRACHLINE.

(1) Luneau Ascot, 1981.

★ LA PLUIE A RETHEL, de Jean-Claude Pirotte. Éditions Luneau-Ascot. 193 pages. 52 francs.

au fil des lectures

UN HOMME DES VILLES CHEZ LES HOMMES DES CHAMPS

Paul Savatier, après avoir écrit *le Ravisseur*, n'a pas pu se résoudre, semble-t-il, à s'éloigner pour toujours de ses personnages, ni à quitter ce coin de terre où son imagination les avait rassemblés. Il retourne donc à ce petit univers avec *le Photographe*. Les deux romans sont écrits à la première personne, mais le narrateur n'est pas le même, et cela donne deux livres de ton très différent.

Victor Lamouret, le « ravisseur », confessait en prison l'histoire d'amour, très pure, qui l'avait lié si profondément à la petite Nathalie, une fillette, malheureuse dans sa famille, et qui *était venue spontanément se réfugier* chez lui. Entre l'enfant et l'homme fruste, mille connivences, des rites et des jeux s'étaient tout naturellement instaurés, insoupçonnés de tous, et même du plus proche voisin, Joseph Jacquet, le photographe. C'est Joseph qui raconte la suite de l'histoire. Il éprouve une vraie sympathie pour Victor, ancien camarade de son enfance. Et il se sent lui-même concerné par ce bizarre fait divers. Sur un de ses clichés, n'aperçoit-on pas, à une fenêtre, le petit visage grave de Nathalie? Ainsi, Joseph ne savait pas qu'elle était-là, mais son appareil, lui, l'avait deviné. Quand Joseph entreprend avec une certaine innocence de faire les portraits des villageois, l'appareil accusateur lui donne une anthologie de la laideur, de l'avarice, de l'envie, de la bêtise et de la méchanceté. Le photographe en reste confondu. La coalition des paysans contre Victor, objet de scandale, entraînera la mort de l'accusé innocent, et le départ définitif de Joseph qui aimait tant, pourtant, cette campagne, et ses souvenirs d'autrefois.

Paul Savatier peint sans complaisance la fourberie paysanne, qui peut aller jusqu'au meurtre sans que la loi du silence mette en danger les vrais coupables. Mais il sait aussi évoquer avec un charme prenant les couleurs de cette campagne de l'Ouest, secrète, que le touriste voit mal, car il faut y vivre pour en saisir les nuances, et son long hiver y est plus précieux encore que l'été éclatant. Mais peut-on vivre à la campagne, quand on est devenu à son insu, comme Joseph Jacquet, un Parisien ? Rejeté par le groupe qu'il croyait être le sien, le narrateur emportera bien des regrets, mais personne ne le regrettera. Il y a dans cette fin plus de mélancolie que d'amertume : peut-être est-ce une folie de vouloir revenir sur les lieux où l'on a été heureux, enfant.

JOSANE DURANTEAU.

★ *Le Photographe*, de Paul Savatier. Gallimard, 358 p., 90 F.

UN CYNISME A LA MODE

Vasseur, rédacteur en chef des *Nouvelles de Mariavah*, adore donner des leçons de journalisme : « Les phrases de six mots sont le *nec plus ultra*. Aucune ne doit en aligner plus de dix. Au-delà, il faut refaire le paragraphe. Ou renoncer à l'information. » Le pli doit finir par se prendre, car tout le roman de Gilles Martin-Chauffier, qui est journaliste à Paris-Match, est écrit comme cela. Un journal, ça se lit vite. *Les Canards du Golden* Gate aussi. D'autant qu'à la phrase rapide correspondent le schéma, le croquis, la caricature.

Hugues, le héros, fait son service militaire à Mariavah, une petite Antille française, où l'on vit justement à l'heure des élections municipales, indépendantistes contre-tenants de la métropole. Il se fait vite une religion : les Blancs de Mariavah sont corrompus, vulgaires racistes et crapuleux. Les Noirs parlent beaucoup pour ne pas faire grand-chose. Ils ne veulent pas vraiment l'indépendance, trop « gavés » pour désirer la liberté. La politique, c'est magouilles et compagnie, chez les uns comme chez les autres.

Tant qu'à être cynique et désabusé — la littérature ne manque point de ces caractères — le héros de Gilles Martin-Chauffier nous eût davantage intéressé s'il avait étendu sa causticité et son dégoût au seul être qu'il épargne : lui-même. Ce jeune homme, dont on nous vante la « présence », les conquêtes faciles, l'habileté désinvolte, pour qui toutes choses se valent et qui regarde ce bas monde du haut d'on ne sait quel trépied est le énième tirage d'un cliché fatigué : le dilettante-au-cynisme-élégant. Il faut bannir les clichés, disent les rédacteurs en chef qui adorent donner des leçons de journalisme.

GENEVIÈVE BRISAC.

★ *Les canards du Golden Gate*, de Gilles Martin-Chauffier. Mercure de France. 206 p., 68 F.

Gallimard

Nouveautés 1982

COLLECTION BLANCHE
Littérature française

Anger H.	Une petite fille en colère
Artaud A.	Œuvres complètes, t. XVII
Artaud A.	Œuvres complètes, t. VI, *nouvelle édition*
Beucler A.	Plaisirs de mémoire
Blais M.-C.	Visions d'Anna
Blonay D.	Séducteur en détresse avec photo
Boulanger D.	Table d'hôte
Boulanger D.	Hôtel de l'image
Bourbon Busset	La force des jours
Bretagne J.-M.	Les heures blanches
Cariès F.	Aux pieds du vent du Nord
Chateaubriand	Correspondance générale, t. III
Delay J.	La Fauconnier
Devaulx N.	Le pressoir mystique
Dhôtel A.	Je ne suis pas d'ici
Drevet P.	Le lieu des passants
Drieu la Rochelle P.	Fragment de Mémoires
Droguet H.	Le contre-dit
Estang L.	Corps à cœur
Etiemble	Quelques essais de littérature universelle
Fickelson M.	La vie intérieure
Ghelderode M. de	Théâtre VI
Grenier J.	La vie quotidienne, *nouvelle édition*
Grenier R.	La fiancée de Fragonard
Guilloux L.	Carnets 1944-1974
Guyon M.	Les purifications
Haumont Th.	Les forêts tempérées
Jabès E.	Le petit livre de la subversion hors de soupçon
Landes-Fuss M.-G.	Une baraque rouge et moche comme tout, à Venice, Amérique...
La Tour du Pin P.	Une somme de poésie, t. II
Labro Ph.	Des bateaux dans la nuit
Lange M.	Les cabines de bain
Lemaire J.-P.	L'exode et la nuée
Léturmy M.	Abraham a vu mon jour
Luccin P.	La taupe
Mallarmé S.	Correspondance, t. VII
Manet E.	La Mauresque
Maulnier Th.	L'étrangeté d'être
Métellus J.	La famille Vortex
Millecam J.-P.	Choral
Modiano P.	De si braves garçons
Munier R.	Le moins du monde
Nimier R.	L'élève d'Aristote
Oldenbourg Z.	Le procès du rêve
Pénard J.	Jour après nuit
Pérol J.	Histoire contemporaine
Philipe A.	Les résonances de l'amour
Pieyre de Mandiargues A.	Un Saturne gai
Poirot-Delpech B.	Le couloir du dancing
Poirot-Delpech B.	Feuilletons
Prévert - Pozner	Hebdromadaires
Privat B.	L'itinéraire
Proust M.	Matinée chez la Princesse de Guermantes
Reumaux P.	Jeanne aux chiens
Reumaux P.	Largeur des tempes
Rihoit C.	La Favorite
Saint-Exupéry	Ecrits de guerre
Savatier P.	Le photographe
Thomas H.	Joueur surpris
Wurmser A.	Le dernier kaléidoscope
Yourcenar M.	Comme l'eau qui coule

LE CHEMIN
Littérature française

Deguy M.	La machine matrimoniale ou Marivaux
Demélier J.	Les Nouvelles Lettres de mon Moulin
Hollier D.	Politique de la prose
Karpinski M.	La soif du Domaine
Laclavetine J.-M.	Loin d'Aswerda
Lainé P.	Terre des ombres
Le Bot M.	L'œil du peintre
Le Clézio J.M.G.	La ronde et autres faits divers
Raczymow H.	Rivières d'exil
Réda J.	Hors les murs

DU MONDE ENTIER
Littérature étrangère

Axionov V.	L'Île de Crimée
Bernhard Th.	L'imitateur
Bessa Luís A.	La sibylle
Bianciotti H.	L'amour n'est pas aimé
Borodine L.	Récit d'une époque étrange
Capote T.	Musique pour caméléons
Cortázar J.	Nous l'aimons tant, Glenda
Dahl R.	L'homme au parapluie
Durrell L.	Le sourire du Tao
Eliade M.	Les dix-neuf roses
Frisch M.	L'Homme apparaît au Quaternaire
Fuentes C.	Une certaine parenté
Gloag J.	N'éveillez pas le chat qui dort
Handke P.	Lent retour
Joyce J.	Finnegans Wake
Kandel F.	Zone de repos
Kemal Y.	Tourterelle, ma tourterelle
Kemal Y.	Tu écraseras le serpent
Kiš D.	Sablier
Lao She	Gens de Pékin
Li Tiej'en	Rides sur les eaux dormantes
Mishima Y.	Une soif d'amour
Mizon L.	Poème du Sud et autres poèmes
Neruda P.	Les premiers livres
Oé K.	Dites-nous comment survivre à notre folie
Pasternak B.	Ma sœur la vie et autres poèmes
Ritsos Y.	Philoctète - Perséphone - Ajax
Roth Ph.	Zuckerman délivré
Savinio A.	Ville, j'écoute ton cœur
Strauss B.	Raffut
Trifonov I.	Mise à mort d'un pigeon
Walser M.	La maison des cygnes
Wilcock J.R.	Le chaos
Wolfe T.	L'Étoffe des héros

LA PLÉIADE
Littérature française et étrangère

Camus A.	Album
Conrad J.	Œuvres, t. I
Giraudoux J.	Théâtre complet
Joyce J.	Œuvres, t. I
Marx K.	Œuvres, t. III
Montherlant H. de	Romans, t. II
Sartre J.-P.	Œuvres romanesques
Stendhal	Œuvres intimes, t. II
Tourgueniev I.	Romans et nouvelles, t. II
Voltaire	Correspondance, t. VII
Yourcenar M.	Œuvres romanesques

entretien

Un divertissement de Roland Jaccard

Le voyage aux enfers de Lou Andréas-Salomé

Roland Jaccard a de la suite dans les idées. En 1975, pour l'Age d'homme, il préfaçait la traduction de Sexe et caractère, d'Otto Weininger. Aujourd'hui, dans la collection « Perspectives critiques » qu'il dirige aux PUF, il publie une étude de Jacques Le Rider sur le Cas Otto Weininger *et, dans* Lou, *son premier « roman », met en scène, avec d'autres personnages illustres, un certain « docteur W... ».*

Sa Lou, si elle évoque une autre Lou, liée à Nietzsche et à Freud, est d'abord une jeune fille de dix-huit ans qui quitte un jour la Russie par le train. Elle rencontre des hommes remarquables, philosophes, excentriques, analystes, qui lui enseignent deux ou trois choses sur la vie. Disons qu'elle ressemble à son créateur. Il a déjà distillé ses opinions dans quelques ouvrages savants et ses articles du Monde *forment un long rébus où reviennent les figures évoquées dans* Lou. *A notre désir d'obtenir les clés de ce livre étrange, il a répondu avec un sérieux trop affirmé pour être honnête. Mais son séjour au pays des ombres qui lui sont chères est tout sauf docte. Il a finalement la saveur douce et amère de l'expérience.*

★ **LOU, de Roland Jaccard, Grasset, 185 pages, 52 F.**

« Lou Andréas-Salomé a écrit l'histoire de sa vie. Elle a eu aussi un excellent biographe. Pourquoi avez-vous imaginé son « autobiographie fictive » ?

— Il y a trois femmes qui me fascinent, trois femmes admirables. J'ai déjà consacré un livre à deux d'entre elles, Mélanie Klein et Louise Brooks. La troisième, c'est Lou. Avec elle, j'achève donc ma trilogie. Pourquoi Lou ? Elle a fréquenté des génies, Nietzsche et Freud, en ayant le courage d'être elle-même géniale. Elle a connu l'aventure individuelle et la désillusion. Le destin de ma jeune héroïne ressemble donc à celui de Lou ; elle est destinée à de grandes rencontres et elle juge de tout par elle-même. A partir de là j'ai vagabondé avec une Lou très imaginaire, au cœur d'un espace sursaturé de culture et de souvenirs, entre Zurich, Vienne et Rome. C'est le triangle magique de la vieille Europe, qui a distillé les poisons du monde moderne. J'ai aussi repris un procédé littéraire classique, en feignant d'avoir retrouvé ses « carnets » de voyageuse. Mais ce n'est pas la première fois que le personnage de Freud, ou son entourage, se retrouve dans une fiction. On connaît en France *l'Hôtel blanc*, de D.M. Thomas. Il faudrait aussi traduire les romans d'un auteur autrichien, Helmut-Eisendle, qui détourne à son profit, comme moi, Freud et le redoutable Otto Weininger, et fait revenir parmi nous le satiriste viennois Karl Kraus.

— Votre livre ressemble beaucoup à l'un des chefs-d'œuvre du conte philosophique, le Manuscrit trouvé à Saragosse *de J. Potocki. On y côtoie des personnages qui se racontent des histoires, enchaînées l'une dans l'autre, comme dans un rêve.*

— C'est vrai, tout à fait. Je n'y ai pourtant pas pensé en écrivant *Lou*. Lou, au début de mon histoire, monte dans une sorte de train fantôme et roule à travers le temps, qui est le négatif de l'espace. Son déplacement est aussi peu réel que le trajet de la voiture qui conduit le héros de Murnau vers le château du vampire Nosferatu. Le train est, d'ailleurs, un lieu clos, érotique, mortel. Celui qui emporte Lou est un véhicule de cauchemar. Je crois que le cauchemar est la forme la plus pure de la lucidité... et la plus répandue. Seulement, la plupart des hommes oublient tout, en se réveillant. Ceux qui rêvent les yeux ouverts nous racontent des choses terribles que nous refusons de croire. Ils appartiennent à une même famille d'esprits et se saluent de siècle en siècle, ou bien ils se réincarnent les uns dans les autres, en désespoir de cause, peut-être. Cioran, c'est aussi Lichtenberg qui se promène au carrefour de l'Odéon. Ma Lou rencontre dix personnages, distribués selon l'ordre chronologique, de Schopenhauer à Freud. Au fond, sous des masques successifs, elle écoute également le même homme désabusé qui n'a plus de nom et les emprunte tous.

Le dévergondage de l'esprit

— Parmi ses grands noms, on a la surprise de buter sur celui d'Anatole France, qui semble assez « déplacé ».

— Les surréalistes, en insultant France dans leur pamphlet *Un cadavre*, ont cru nous en débarrasser. Mais France méritait mieux que cela. J'ai découvert l'alacrité de son esprit dans les livres qui reproduisent ses propos, dont *les Dernières Conversations avec Anatole France*, de Nicolas Ségur. Il a des mots terribles et justes sur les femmes ou le socialisme. Freud, d'ailleurs, l'admirait énormément et ses amis le comblèrent en lui offrant ses « œuvres complètes ». Parmi les rencontres, j'ai aussi voulu que Lou écoute le délire logique de deux étranges créatures, une putain, Joséfine Mutzenbacher, et un médecin, Démétrius Zambacco, qui a étudié l'onanisme chez les petites filles. Le sexe et la mort atteignent chez eux à un rare degré d'incandescence. Le dix-neuvième siècle, avant de mourir, comme le nôtre, s'est livré à tous les dévergondages de l'esprit. Vous voyez alors ce qui lie les pantins de ma sarabande. J'ai, plutôt qu'à Potocki, songé à la trouvaille narrative d'Arthur Schnitzler dans *la Ronde*. Mes créatures, par l'intermédiaire des oreilles de Lou, se repassent le flambeau.

— A la fin de Lou, *vous avouez que ce n'est qu'un « montage de textes librement inspiré » de plusieurs ouvrages. Vous êtes-vous contenté de faire une marqueterie de citations ?*

— Non. J'ai d'abord hésité à citer mes sources, en craignant d'alourdir ce qui est un divertissement ou une sotie. J'aime néanmoins les citations. Dans le *Dictionnaire du parfait cynique* que j'ai publié, il y a des aphorismes dus à certains des protagonistes de Lou. Mais ma démarche, ici, est beaucoup plus « perverse » et ironique qu'elle n'y paraît. J'ai commencé par réunir plusieurs histoires que je voulais absolument mettre dans un livre : celle du rabbin au paradis, la folie de Nietzsche, etc. Lou m'a fourni un fil conducteur et j'ai accompli ensuite un gros travail de montage, de refonte et de détournement sur les textes qui correspondaient à mon dessein. Bien sûr, j'ai joué avec les citations retenues. Par exemple, j'attribue à Freud des réflexions de France. La provenance des textes est quand même très secondaire et ne doit pas obséder les lecteurs. Ce qui compte, c'est l'effet produit. Cette activité de « collagiste » a, pour moi, une autre portée. Je la compare à ce que font Godard, Ruiz ou Wenders. Le cinéma, comme la psychanalyse freudienne, est en train de mourir, depuis 1960, environ. On parle de plus en plus de la « mort du cinéma » et Hollywood est sans cesse revisité, pour ses mythes, ses stars, Marlène, Louise Brooks, Bacall... C'est un temple, un mausolée. J'ai voulu composer, avec une certaine discrétion oblique, un chant funèbre de la psychanalyse. Elle n'est déjà plus et pourtant elle nous hante encore ; elle nous occupe une dernière fois. Le temps des confessions impudiques est révolu. Les derniers mots des « carnets » de Lou sont aussi les miens : « *Si je laisse errer mes pensées, je ne trouve personne. Le mieux, après tout, est la mort.* »

Propos recueillis par
RAPHAEL SORIN.

Les « coups de désir » de George Sand

Si cette énième biographie de George Sand est, de loin, supérieure à toutes les autres, c'est, en grande partie, parce que l'auteur a abondamment puisé dans l'énorme masse épistolaire publiée par Georges Lubin, à qui le livre est dédié (1). On le sent, l'ouvrage paru aux Etats-Unis en 1977 n'a pu bénéficier des derniers tomes de la *Correspondance générale* (2), qui couvrent les années de 1856 à 1862. Jusqu'à la cinquantaine, cette vie s'étale sous nos yeux lentement, peinte dans ses détails les plus ténus, dans sa complexité, son ambiguïté, les plus difficiles à cerner. Ensuite, elle galope, comme si manquaient les matériaux essentiels. Force est de se résigner : la grande biographie de Lélia ne pourra voir le jour que lorsque Georges Lubin aura mené sa tâche à son terme.

Lélia, on confond toujours l'héroïne du roman et sa créatrice ; bien à tort, on le voit ici, où la prétendue « frigidité » de « la » Sand ne résiste pas à l'examen. Pour Musset, pour Marie Dorval, pour Michel de Bourges, pour d'autres parfois très brièvement, George eut ce que, parlant d'un homme, et l'admirant, on appellerait des « coups de désir », façon d'agir impardonnable pour une femme de son temps. Elle eut, en abondance, des amants, passades ou liaisons durables, comme avec Chopin.

Parlons de Chopin, justement. Les partisans du musicien, parce qu'il avait de la fragilité, le transforment aisément en personnage angélique, tombé sous la coupe d'un démon. Rien de tel en vérité, on le savait, mais cela éclate ici. Peu de femmes auraient aussi longtemps supporté, dorloté, ce malade au caractère difficile ; moins encore auraient su, avec cette intelligence, l'aider à épanouir ses dons ; et combien auraient toléré de voir leur amant fleureter et cavaler avec leur propre fille, laquelle est d'ailleurs un personnage fascinant de rouerie et de méchanceté.

De page en page, l'image se met au point, les mensonges se dévoilent, les petitesses, la vérité profonde et une indéniable grandeur. Nini, la petite fille qu'elle adorait, à peine enterrée, George écrit à Barbès : « *Quelle douleur !... Et pourtant, je demande, je commande un autre enfant ; car il faut aimer, il faut souffrir, il faut pleurer, espérer, créer, être.* » Une philosophie qu'elle applique jusqu'à la fin. Cette grande vivante, cette curieuse insatiable, cette combattante accepte la vie comme elle doit être, le blanc et le noir d'un même cœur.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ **GEORGE SAND OU LE SCANDALE DE LA LIBERTE, de Joseph Barry. Le Seuil, 425 p., 79 F.**

(1) L'association G.-Sand publie son bulletin nº 15, *Présence de George Sand* : « La correspondance retrouvée », quarante-quatre lettres inédites annotées par G. Lubin (M. J. Courrier, Saint-Georges - d'Uriage, 38410 Uriage, 36 F franco. Abonnement annuel pour trois numéros du bulletin : 80 F.)

(2) Seize tomes parus. Editions Garnier Frères.

Gallimard

Nouveautés 1982

LE MANTEAU D'ARLEQUIN
Théâtre français et étranger

- **Bayen B.** Schliemann, épisodes ignorés
- **Calderón de la Barca** La vie est un songe
- **Ducharme R.** Ha ha!...
- **Strauss B.** Trilogie du revoir
- **Synge J.-M.** Deirdre des douleurs

HORS SÉRIE

- **Casamayor** L'idole et le citoyen
- **Dupin J.** Une apparence de soupirail
- **Frénaud A.** Haeres
- **Galbraith J.K.** Chroniques d'un libéral impénitent
- **Giono J.** Cœurs, passions, caractères
- **Gombault Ch.** Un journal, une aventure
- **Grosjean J.** Élie
- **Ionesco E.** Hugoliade
- **Mallet R.** Le forgeron me l'avait dit
- **Michaux H.** Chemins cherchés, chemins perdus, transgressions
- **Michaux H.** Mouvements, *nouvelle édition*
- **Minc A.** L'après-crise est commencé
- **Pagels E.** Les évangiles secrets
- **Sarraute N.** Pour un oui ou pour un non

LES ESSAIS

- **Beaufils M.** Le lied romantique allemand
- **Heusch L. de** Rois nés d'un cœur de vache
- **Marino A.** Étiemble ou Le comparatisme militant
- **Wald Lasowski P.** Syphilis

LEURS FIGURES

- **Cabanis J.** Lacordaire et quelques autres

BIBLIOTHÈQUE DES HISTOIRES

- **Certeau M. de** La Fable mystique
- **Cohen W.B.** Français et Africains
- **Gernet J.** Chine et christianisme
- **Nicolet Cl.** L'idée républicaine en France

BIBLIOTHÈQUE DES IDÉES

- **Adorno Th. W.** Quasi una fantasia
- **Kojève A.** Esquisse d'une phénoménologie du droit
- **Starobinski J.** Montaigne en mouvement

BIBLIOTHÈQUE DE PHILOSOPHIE

- **Bloch E.** Le Principe Espérance, t. II
- **Heidegger M.** Interprétation phénoménologique de la "Critique de la raison pure" de Kant

BIBLIOTHÈQUE DES SCIENCES HUMAINES

- **Augé M.** Génie du paganisme
- **Dumézil G.** Apollon sonore et autres essais
- **Polanyi K.** La Grande Transformation
- **Schapiro M.** Style, artiste et société

CONNAISSANCE DE L'INCONSCIENT

- **Groddeck G.** Le chercheur d'âme
- **McDougall J.** Théâtres du Je

TÉMOINS

- **Castaneda C.** Le Don de l'Aigle
- **Frolic M.B.** Le peuple de Mao
- **Le Roy Ladurie E.** Paris-Montpellier
- **Rosmer/Trotsky** Correspondance

ARCHIVES

- **Farge A/ Foucault M.** Le désordre des familles
- **Petitfrère C.** La Vendée et les Vendéens

ŒUVRES PHILOSOPHIQUES COMPLÈTES DE NIETZSCHE

- **Nietzsche F.** Fragments posthumes, t. X
- **Nietzsche F.** Fragments posthumes, t. XI
- **Nietzsche F.** Le Gai Savoir, t. V

CAHIERS DU CINÉMA GALLIMARD

- **Bonitzer P.** Le champ aveugle
- **Burch N.** Pour un observateur lointain
- **Renoir J.** Œuvres de cinéma inédites
- **Syberberg H.J.** Parsifal

CAHIERS

- **Cahiers Claudel n° 11** Claudel aux Etats-Unis
- **Cahiers Gide n° 11** Correspondance Gide / Bussy, III
- **Cahiers Giono n° 2** Dragoon, suivi de Olympe
- **Cahiers Paulhan n° 2** Jean Paulhan et Madagascar
- **Cahiers Proust n° 10** Poèmes
- **Cahiers Saint-John Perse n° 5**

L'UNIVERS DES FORMES

- **Barral i Altet X., Avril F., Gaborit-Chopin D.** Le Temps des Croisades

LIVRES D'ÉTRENNES

- **Massin** Blasons anatomiques du corps féminin
- **Prévert J.** Collages
- **Queneau R.** Cent mille milliards de poèmes

mémoires

Le « Journal de Russie », de Pièrre Pascal

L'itinéraire exceptionnel d'un bolchevik chrétien

Les tomes III et IV (1922 - 1927) du passionnant « Journal de Russie », de Pierre Pascal, viennent de paraître, complétant l'édition commencée en 1975 par le doyen des slavistes français.

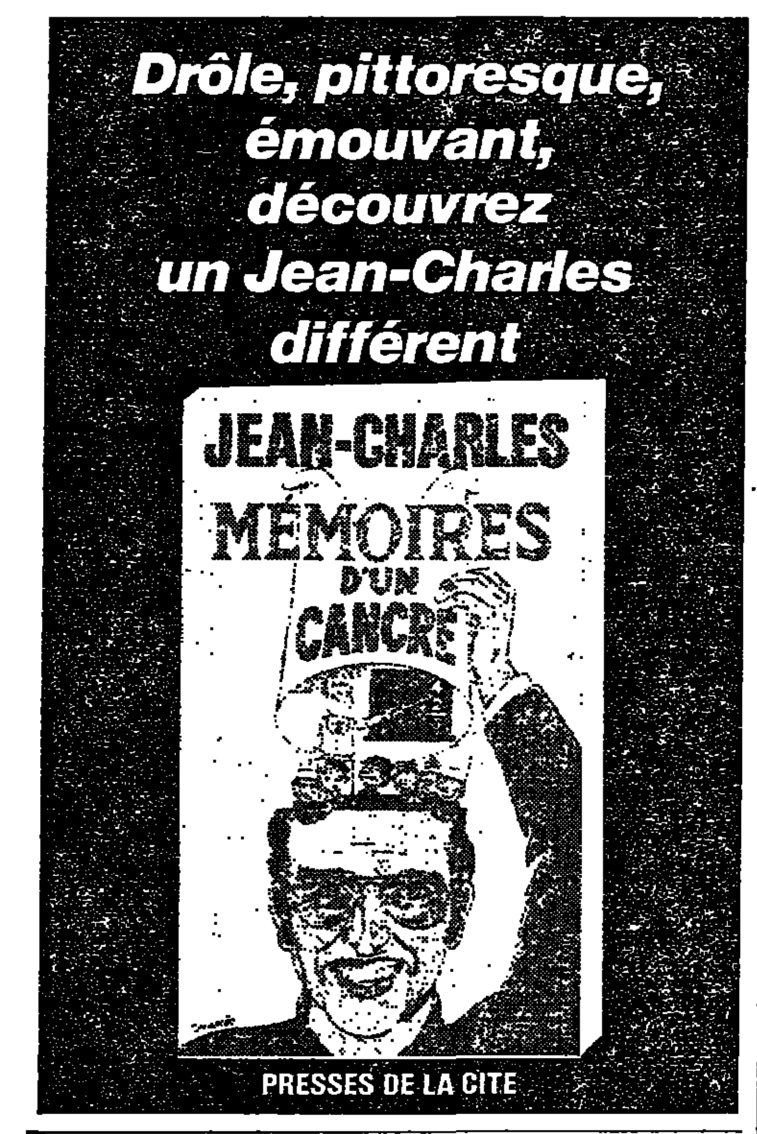
Agé aujourd'hui de quatre-vingt-douze ans, Pierre Pascal, qui reste un des derniers grands témoins de la révolution d'Octobre, est révéré en France comme fondateur de l'école française d'études slaves : presque tous les grands russisants français ont été ses élèves.

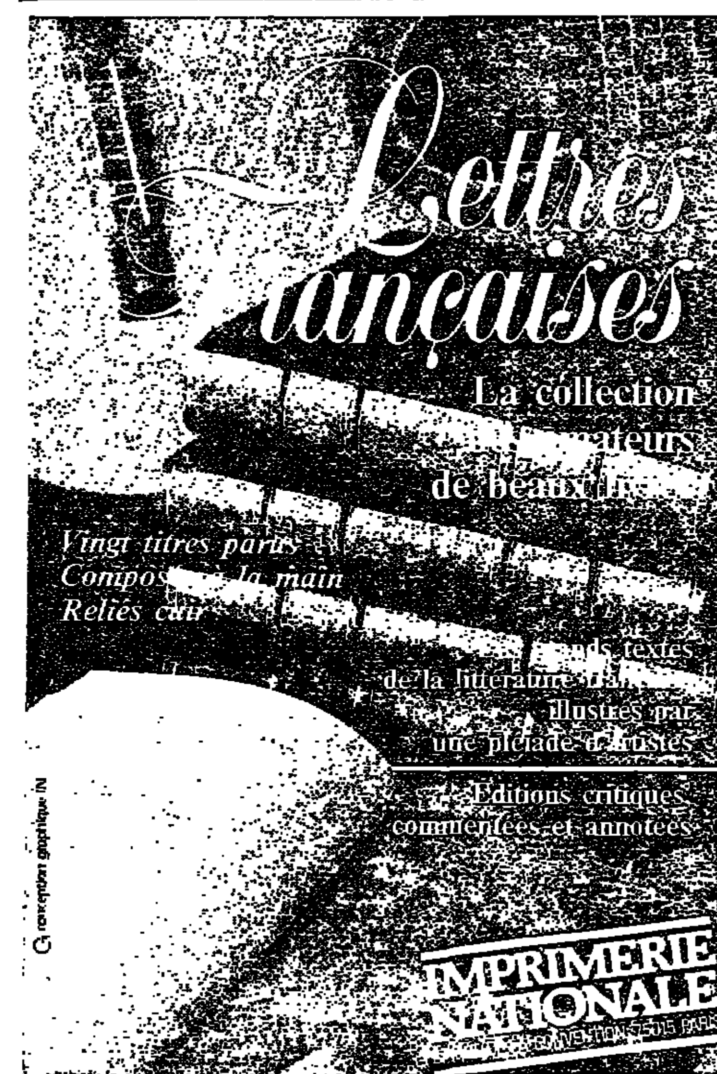
Le dernier tome du « Journal » de ce « bolchevik chrétien » s'arrête à la fin de 1927. Pierre Pascal et sa femme ne quitteront l'U.R.S.S. qu'en mars 1933.

« *Ce n'est pas pour occuper de moi le public que j'ai pris à l'époque les notes qu'on va lire et que je les livre aujourd'hui aux lecteurs.* » Ainsi débute le document exceptionnel que Pierre Pascal a baptisé *Mon journal de Russie*, et dont paraissent aujourd'hui les tomes III et IV, *Mon état d'âme (Russie 1922-1926)* et *Russie 1927*. Si néanmoins le lieutenant Pierre Pascal, brillant normalien « thala », disciple de Bossuet et adepte d'un certain catholicisme social représenté par Péguy, Hervé, Marc Sangnier et le très slavophile abbé Gratieux, a soigneusement noté ses rencontres, ses réflexions, ses lectures et même ses dépenses au jour le jour pendant plus d'une décennie, c'est bien parce qu'il eut l'impression de participer à un événement central, à une de ces « grandes et terribles leçons » que donne parfois le Tout-Puissant selon Bossuet.

Pierre Pascal est fils d'un professeur de la IIIe République, dont la seule passion fut d'enseigner, et d'une « demoiselle d'Issoire » qui avait dérogé en épousant un simple fonctionnaire. Par quel miracle fut-il conduit à embrasser la cause bolchevique, à séjourner en Russie « soviétiste » de 1916 jusqu'au 7 mars 1933, à devenir un des apologistes les plus écoutés de la révolution d'Octobre au début des années 20, en compagnie du capitaine Sadoul, avec qui il fonda le groupe moscovite des bolcheviks français? Il y eut deux coups de pouce du destin.

En 1903, au lycée Janson-de-Sailly, fut créé — c'était l'alliance franco-russe — un enseignement de russe qui cessa bientôt faute d'élèves, mais dont bénéficia Pierre Pascal. En 1911, il part en Russie, « tombe amoureux de Kiev » et du « pays russe ». Durant ce voyage, le normalien Pascal rencontre la Russie populaire et orthodoxe, s'éprend de la « religion russe », et découvre certains aspects de la « nouvelle conscience religieuse », que les Français découvriront beaucoup plus tard en la personne de Berdiaeff... Le second facteur fut la Grande Guerre. Après une grave blessure, Pascal fut envoyé à la mission militaire française auprès du G.Q.G. russe, où, d'ailleurs, il sera décoré par Nicolas II, avec une fournée d'autres étrangers.





Amoureux des Russes

Il est donc en Russie en 1917, d'autant plus amoureux des Russes — humbles, généreux, prêts au sacrifice — qu'il déteste la suffisance, l'égoïsme des Français. Son premier *Journal de Russie*, dès 1916, est émaillé de comparaisons peu flatteuses pour ses compatriotes. « *Jamais nous ne comprendrons ce peuple, parce qu'il est trop intérieur* », note-t-il le 12 janvier 1917. Hantant marchés et églises, ce militaire pas comme les autres passe toutes ses heures libres à étudier la vie populaire. Un groupe de catholiques russes, autour du Père Jean Deibner, lui donnent un accueil fraternel et lui font découvrir la pensée de Vladimir Soloviev, l'auteur de *la Russie et l'Eglise universelle* (1).

Lorsque survient la révolution de février 1917, et qu'on l'envoie sur différents fronts exhorter les soldats russes au combat, c'est lui qui se laisse convaincre par les orateurs du rang, qui prêchent la fin des combats.

Au moment du coup d'Etat du 25 octobre 1917 (« ancien style »), Pascal pense immédiatement que c'est la révolution de février qui se poursuit, la grande révolte populaire contre la guerre et contre les accapareurs, le grand sursaut moral du peuple russe. Cette conclusion, il la défend jusqu'à aujourd'hui. En 1967, il écrivait encore dans *Révolution prolétarienne* : « *Octobre et février ne sont qu'une* révolution. »

Cette conviction éclaire tous les actes de Pierre Pascal. Pour bien la cerner, il faut se rappeler quel contraste il y a là avec la position d'un Gorki. Le célèbre écrivain récuse le coup de force du 25 octobre, dénonce la suppression des libertés, l'instauration de la censure. Ses *Pensées intempestives*, parues dans son journal *la Vie nouvelle* (interdit au printemps 1918), sont celles d'un sceptique qui doute de l'aptitude du peuple russe à se gouverner lui-même, et qui dénonce en Lénine et Trotski de « nouveaux Netchaïev » (2). Pascal, lui, devient bolchevik parce que les bolcheviks balaient les obstacles bourgeois devant la révolution populaire. Mais il n'est pas marxiste. Il est plutôt un bolchevik chrétien, comme le sont alors les poètes Blok et Biely, ou encore Essenine.

On ne saurait sous-estimer l'importance qu'eut le groupuscule des bolcheviks français de Moscou pour la propagande de l'Etat soviétique. Et parmi eux Pierre Pascal, justement parce qu'il était et restait catholique, eut sans doute le rôle principal. Ses textes de 1920, parus sous le titre *En Russie rouge* (3), ses *Résultats moraux de l'Etat soviétiste*, parus en avril 1921 dans les *Cahiers du travail*, apportaient au monde extérieur, séparé de la Russie rouge par la guerre civile puis par le « cordon sanitaire » de Clemenceau, un message qui se résume ainsi : un homme nouveau est né. Dans *En communisme*, Pierre Pascal a republié plusieurs de ces textes. Il y insiste sur le « *programme moral* » du communisme, dont le « *matérialisme raisonné* » ne serait que la seule voie efficace vers le progrès spirituel.

Il y décrit une « *aristocratie* soviétiste » quasi janséniste, des serviteurs socialistes sans « livrées d'esclavage », une société épurée de tous les vices, des cochers qui lisent les brochures d'édification révolutionnaire en attendant le client. Sa conclusion est frappante : « *L'homme nouveau du communisme, il n'est plus à naître, il n'est plus à l'état de lointaine utopie. Il vit, il grandit, il se multiplie.* »

Lorsque Pascal refusa de rentrer avec la mission militaire française, lorsqu'il rompit avec une France chauvine et militariste qu'incarnait pour lui l'« ineffable » et odieux ambassadeur Noulens (qui traitait d'ordures les soldats russes), il obéissait à la logique de son engagement chrétien et peut-être aussi de son aveuglement de « bolchevik par russomanie », selon l'expression de Ludovic Naudeau, le correspondant du *Temps* à Moscou. Pour comprendre pleinement cet engagement — avec la témérité, le risque et la naïveté qu'il comportait il faut lire tout ce *Journal de Russie* dont les quatre tomes sont composés, pour l'essentiel, de notes prises au jour le jour et de souvenirs d'aujourd'hui qui complètent les notes d'autrefois. Le document le plus éclairant cité dans *En communisme* est une « lettre au camarade Marcel Martinet » du 30 mai 1920.

Martinet avait, dans *la Vie ouvrière* du 5 mars 1920, lancé un message à l'« homme loyal et pur » qui, parti non socialiste pour la Russie, « *avait fait là-bas la révolution que les révolutionnaires de métier trahissaient ici* ». La réponse de Pascal est un véritable credo. Voyant comploter la mission française, il explique : « *Comment n'aurais-je pas été frappé de ce phénomène nouveau, la transformation de la guerre nationale, impérialiste, en une guerre sociale, une guerre de classe ?* » (La lettre, inachevée, est restée dans les archives de Pascal.)

Le doute après Cronstadt

Mon état d'âme décrit les années 1921 à 1926, de la répression des marins de Cronstadt au début de la défaite de l'opposition dans sa lutte avec Staline. Ce sont des années cruciales où le communisme s'installe « *pour de bon et pour longtemps* », selon l'expression de Lénine, mais au prix d'un compromis avec l'« homme ancien », compromis baptisé « nouvelle politique économique ». Le rôle de Pascal grandit, puisque Tchitchérine, le distingué commissaire aux affaires étrangères, le prend pour secrétaire, l'emmène négocier à Gênes (où la rumeur grandit autour de Pascal : on dit qu'il négocie un rapprochement avec le Saint-Siège...). Cela donne, dans le *Journal*, des pages savoureuses où Pascal raconte comment le seul tailleur encore disponible à Moscou fut chargé de confectionner des costumes pour toute la délégation soviétique (sauf pour Tchitchérine, qui s'habilla à Berlin). A Gênes, Pascal fait imprimer en hâte la brochure, traduite par lui, où le gouvernement russe évalue les dommages causés par l'intervention de l'Entente. Cela coïncide au centime près, avec le total des fameux « emprunts russes »...

Pascal continue d'adresser des articles en France. Mais le doute le ronge depuis Cronstadt. Ou plutôt la lucidité. Il voit revenir l'esprit de lucre, les privilèges, tout ce qu'il hait de la société bourgeoise. Il y a même des maisons de passe tenues par le Guépéou. On négocie avec l'Entente, on arrête des anarchistes.

Ce bolchevik aurait-il perdu les « raisons de vivre » ? Pas tout à fait. Si Souvarine, bientôt mis sur la touche après avoir représenté le parti communiste français à l'Internationale, est excommunié et rentre en janvier 1925, si le grand ami « anar », Nicolas Lazarevitch, est arrêté, puis expulsé, Pascal, lui, ne songe pas à quitter la terre du socialisme. A cela deux raisons : il y bénéficie, malgré son retrait progressif des milieux dirigeants, d'une aura incontestable. Son logis modeste de l'ancien Hôtel du Petit-Paris a vu défiler tous les communistes européens, tous les anarchistes réfugiés à Moscou, en particulier après la prise du pouvoir par Mussolini. La protection de Lénine pour cet adepte exceptionnel, un peu « toqué », jouera posthumément. L'autre raison c'est son amour intact du peuple russe.

Avec Jenny, sa femme, fille d'un émigré russe revenu de Marseille, dactylo à l'Internationale, avec deux amis anars italiens, petite famille de survivants du grand rêve, il se sent chez lui dans cette Russie d'après 1917. Certes, leur petite « commune de Ialta » où, dans une ancienne propriété réquisitionnée, ils ont organisé un phalanstère où l'on vit « en communisme » ne survit pas à une perquisition du Guépéou et à l'arrestation de plusieurs de ses membres. Plusieurs devaient — plus tard — périr dans un camp ou l'autre du goulag. Au moins il reste la Russie, pays inépuisablement bon... L'« état d'âme » de Pierre Pascal est exposé dans une lettre à Rosmer, de septembre 1923. « *Politicaillerie, mensonge, ambition, tyrannie* » ont, selon l'auteur, repris le dessus. « *On a affaire à une révolution bourgeoise un peu spéciale.* » L'Etat reste là, il opprime les ouvriers. Le mot socialisme est là aussi, mais, dit Pascal, « *je me creuse la tête pour savoir ce que ça veut dire vraiment* ». Et, se demandant si une révolution communiste est impossible, Pascal répond sans hésiter : « *Nous séparons la révolution russe du parti, qui ne l'a pas faite mais capturée.* »

Voilà la clef de cet état d'âme : la révolution est captive. Pierre Pascal ne se sent plus solidaire des geôliers de la révolution. Il voit avec lucidité la transition vers le stalinisme. Mais il reste indifférent aux péripéties de la lutte entre l'opposition et Staline (un « *Asiate, mais dévoué à la révolution* »). Il continue d'adresser des articles (« Le mois à Moscou ») à la *Correspondance internationale* : malgré une certaine distance affichée, le ton reste celui d'un propagandiste de l'Etat ouvrier. Que Pierre Pascal ait décidé, aujourd'hui, d'inclure ces articles entre les notes de ses carnets est non seulement tout à son honneur : l'homme ne dissimule rien, même pas l'ambiguïté de ses actes en 1923, mais témoigne aussi d'une extraordinaire fidélité au passé par-delà la rupture et le retour dans le giron d'un catholicisme traditionaliste (dont l'amitié avec le cardinal Feltin fut une expression).

Pascal est maintenant « travailleur scientifique » à l'Institut Marx-Engels, dont le mérite à ses yeux est double : une riche bibliothèque et le libéralisme du directeur, Riazonov (qui périra lui aussi du fait de Staline). *L'Humanité* du 20 août 1927 prétend que Lazarevitch, l'ami « anar » arrêté par le Guépéou, faisait du sabotage à l'usine Dynamo et ajoute : « *P. Pascal, adversaire actuel de la politique russe et absolument libre, dirige l'Institut Marx-Engels, parce que lui ne sabote pas.* » Tout est erroné dans cet article, cité dans *Russie 1927*, mais on voit la légende qui continuait d'auréoler Pascal, ainsi que l'usage abusif qu'on en pouvait faire.

En fait Pascal rédige des *Pages choisies*, de Lénine, qui paraîtront à Paris, en 1926, 1927 et 1929, jusqu'à l'arrêt de cette publication par le commanditaire soviétique. Dans son *Journal*, Pascal raconte la lutte qu'il dut mener avec son « *redaktor* » soviétique pour maintenir ses annotations, extrêmement précises et informées, utiles encore aujourd'hui. A l'Institut, il étudie Gracchus Babeuf et son projet de *Cadastre perpétuel*. Mais surtout, il continue d'observer, et ses observations l'inquiètent : montée de la criminalité, chômage, prostitution, renaissance de l'antisémitisme, indifférence du peuple pour la lutte qui se déroule au sommet du parti, anecdotes qui circulent et dédommagent pour la grisaille de l'existence.

Il appartient maintenant à un petit groupe de révolutionnaires étrangers désillusionnés, soumis aux perquisitions, voire aux arrestations, mais qu'on ne liquide pas encore, absorbé que l'on est — en haut — par la lutte entre soi. Pascal écrit à Pierre Monate : « *Autant je crois que, malgré les grosses difficultés, la Russie progresse économiquement, autant le mal bureaucratique est incurable sous le régime actuel de dictature de l'Etat, de dictature d'un parti dans l'Etat, de dictature d'une clique dans le parti.* » Observations sur le vif, méditations sur ses lectures, rumeurs sur les disgrâces au sommet alternent. Déjà, à l'Institut où il travaille, s'instaure le rite des interminables meetings bidons. Les événements de Pékin, le cynisme de Staline envers les communistes chinois retiennent son attention. Il fréquente les cultes qu'organise l'Eglise vivante, une sorte de variante soviétique des prêtres-jureurs (4). Il fait un grand voyage au Caucase, voit les films nouveaux, s'étonne de la réapparition des mendiants et note : « *La différence des classes s'accuse de plus en plus dans le vêtement.* » Bref, pour Pascal, toute la Russie de 1927 évoque Thermidor.

Il voit se succéder les Occidentaux, Duhamel, Barbusse, à qui l'on présente des villages de Potemkine, ou dont on achète la bienveillance. Pour la venue de Barbusse, à l'Institut, on dépoussière un buste de Blanqui. Courageusement, Pascal envoie à Souvarine, pour son *Bulletin communiste*, un texte où il dénonce la comédie du dixième anniversaire de la révolution : « *pour la mise en scène, ici, on ne craint nulle concurrence* » et demande combien de dollars a reçu M. Barbusse pour venir dénoncer, ici, Trotski, Radek, Rakovski et d'autres...

Un universitaire hérétique

Pascal conclut *Russie 1927* en historien. En 1928, en fouillant au sous-sol de son institut, il découvrit la *Vie de l'archiprêtre Avvakum*, écrite par le grand révolté religieux du dix-septième siècle dans une langue pure et savoureuse. Il s'éprend de ce prophète russe, visite son village natal près de Nijni ainsi que les refuges secrets des vieux-croyants durant leur persécution. Dix ans plus tard, après son retour à Paris, cela donnera une thèse de doctorat monumentale, à la fois érudite et palpitante de passion : *Avvakum et les débuts du raskol* (5). Ce livre, jusqu'à aujourd'hui, reste indispensable à qui veut connaître la grande crise religieuse qui secoua la Russie lorsque le pouvoir séculier voulut asservir la religion (et y réussit).

Il est vrai que, si l'ancien normalien Pascal était rentré au bercail universitaire, après l'étrange parenthèse de dix-sept années en pays russe et « soviétiste », il serait toujours un universitaire hérétique. Cette école laïque française qui, disait-il, mettait autant de soin à cacher saint Thomas d'Aquin que Marx ou Engels, il ne l'aimait pas. Elle lui donna des chaires à Lille, puis à Paris. Il traduisit et commenta Dostoïevski dans les plus prestigieuses collections, mais sa vraie vie était, peut-être, dans le cercle des rescapés de la grande aventure, Marcel Body le typo « anar » (6) ou Boris Souvarine l'excommunié du bolchevisme (7). Les deux passions de Pierre Pascal s'assouvissaient à Paris dans la fréquentation des Body pour le grand rêve révolutionnaire et dans celle de Berdiaev ou surtout de Remizov pour le grand rêve slavophile. Quant à ses élèves, littéralement captivés, ils se convertissaient au russe par amour de lui, entraînés par une sorte de souffle candide et généreux.

Le *Journal* s'arrête donc en 1927. Certes, il reste des notes, espacées, disparates, postérieures. La maladie retient aujourd'hui Pierre Pascal de les déchiffrer, de les rassembler, de les compléter. Mais nous avons eu la grande joie de le persuader de livrer au grand jour l'essentiel de ce *Journal de Russie*, qui est un monument pour l'historien, une fascination pour le simple lecteur. L'élève de Bossuet et de Maistre, le janséniste slavophile, incarne mieux que quiconque « *cette grande lueur à l'est* ». Il la montre en lui-même et chez les autres, au jour le jour et dans l'édification des mythes. Comme conclut Boris Souvarine, le sphynx Russie n'a posé à Pierre Pascal, même au cœur de la tourmente, aucune énigme. « *C'est plutôt Pascal, qui en aurait remontré au sphinx.* »

GEORGES NIVAT.

★ Pierre Pascal, tome I, *Mon journal de Russie 1916-1918*, préface de Jean Laloy, 1975 ; tome II, *Mon journal de Russie 1918-1921*, 1977 ; viennent de paraître : tome III, *Mon état d'âme (Russie 1921-1926)* et *Russie 1927*, « L'Age d'Homme », 98 F.

(1) La fameux livre de Vladimir Soloviev parut, en langue française, en 1889. Ce texte a été reproduit dans un recueil intitulé *la Sophia et les autres écrits français*, remarquablement édités et présentés par François Rouleau (Lausanne, 1978).

(2) Ce texte capital et méconnu est disponible dans la collection « Pluriel » (Hachette).

(3) *En Russie rouge. Lettres d'un communiste français*. Petrograd, Ed. de l'Internationale communiste, 1920. Réédité à Petrograd en 1921 et à Paris également en 1921.

(4) L'histoire de cette Eglise vivante a été évoquée (en russe) par Anatole Krasnov-Levitin, dans *les Mâles Années (Lihie gody)*, Paris, 1977. Le même auteur, aidé par Chavrov, lui a consacré un ouvrage fondamental en 1978.

(5) Pierre Pascal, *Avvakum et les début du raskol*. Première édition en 1938. Réédité chez Mouton (Paris, La Haye) en 1963.

(6) On trouvera un portrait de Pascal dans les *Mémoires* de Marcel Body : *Un piano en bouleau de Carélie. Mes années de Russie 1917-1927*. Hachette, Paris, 1981.

(7) Voir les « Mélanges Pierre Pascal », et notamment « Pascal et le Sphinx », par Boris Souvarine, dans la *Revue des Etudes slaves*, 1982.

album

Les Pologne de Bruno Barbey et de Bernard Guetta

● *Le face-à-face du peuple et de l'appareil.*

C'EST un livre compact et fort qu'ont réalisé Bernard Guetta et Bruno Barbey, photographe de l'agence Magnum. Sur la Pologne des seize mois de libre expression, ils ont rassemblé une bonne partie de l'essentiel en peu de mots et en peu d'images.

Le correspondant du *Monde* fait un récit articulé de la naissance, de la victoire, de l'existence difficile de Solidarité et, pour en finir, de sa proscription le 13 décembre 1981. La conjonction de courants que tout paraissait devoir séparer (le socialisme laïque et l'Eglise) est à l'origine du « miracle polonais », d'où le rôle essentiel, mis en lumière par Bernard Guetta, des lieux intellectuels, des groupes militants où s'est opérée la sorte de distillation qui a donné naissance à cette matière polonaise nouvelle dont les audaces et les exploits nous ont tous fascinés.

L'auteur fait non seulement un récit des grandes semaines de Gdansk — où les ouvriers, comme dit l'un d'eux, ont *« créé le droit qui servira aux générations futures »*, — mais il rappelle que la formule qui allait conduire aux accords avait été inventée puis expérimentée en 1976-1977 après les grèves de Radom et Ursus. L'analyse des rapports entre le pouvoir et le syndicat montre que jamais une dialectique positive de compromis et de coopération n'a fonctionné, que jamais elle n'a été envisagée par le pouvoir. A travers une succession de crises et de rabibochages, Solidarité et le parti n'ont cessé de s'éloigner l'un de l'autre, entraînés dans une concurrence mortelle, insurmontable, que l'armé : est venue arbitrer au bénéfice du parti.

Que l'affaire ne soit pas finie, que la *« guerre contre le peuple »* ne soit pas gagnée, on en prend conscience à regarder les photos de Bruno Barbey. Cet album paraît construit sur une dichotomie : il y a en Pologne des lieux et des institutions habités par le peuple ; d'autres sont désertés. Déserté, froid, tout le mensonge officiel : le monument de l'armée rouge élevé à Praga, sur le lieu même d'où, en 1944, les soldats de Staline regardaient les soldats de Hitler détruire Varsovie, ou bien les congrès de médaillés (au centre le général Jaruzelski, figé, inexpressif, une sorte de mystique masochiste, suggère Bernard Guetta), ou bien encore les énormes muraux célébrant l'amitié polono-soviétique.

Habitée au contraire, l'Eglise dans ses cérémonies, ses pèlerinages, ses confessions... et plus profondément ce qu'on devrait appeler autrement que folklore, une culture populaire imprégnée de catholicisme : celle des fêtes, des mariages, des oratoires dans la campagne, des sculpteurs et des peintres paysans. Tout cela résumé par une merveilleuse photo de communiantes en robe avançant dans une rue de village, couronnées de fleurs, comme poussées en avant, soulevées de terre par le soleil matinal qu'elles reçoivent dans le dos. Bruno Barbey nous montre l'épaisseur, la profondeur de cette pâte nationale et populaire polonaise que le régime n'est nullement parvenu à modeler. Inversion des rôles en Pologne : le « progressiste », le politique est l'insignifiant. Le folklorique, le pittoresque si l'on veut, le religieux est le plus signifiant.

Certes, la Pologne ne se réduit pas à cette dualité, il y a aussi la Pologne qui manque de charbon, qui fait la queue pour le pain, la Pologne industrielle et urbaine avec ses révoltes ; il y a la Pologne culturellement moderne, celle des hommes de théâtre, avec son humour dévastateur qui bouscule les anciennes définitions de l'identité ; mais cela n'émerge sans doute que sur ce fond de vie sûre de son sens et de ses rites, qui éclate partout dans ces photos.

Peut-être n'y a-t-il pas en ce moment d'image plus significative que ces pèlerins surpris au petit matin dans un coin d'église ; ils se reposent près d'un confessionnal, rencognés, ramassés, somnolents, les coudes sur les genoux, la tête dans les bras ; parmi eux, un jeune homme lit un livre. Dans un pêle-mêle débonnaire et grave, la Pologne se refait, reprend ses forces. Voilà pourquoi la victoire du général Jaruzelski est précaire.

PAUL THIBAUD.

★ POLOGNE, album par Bruno Barbey et Bernard Guetta. Arthaud, 176 p., 195 F., jusqu'au 31 décembre. Prix définitif : 225 F.

lettres étrangères

Entretien avec le traducteur de «Finnegans Wake»

Joyce mode d'emploi

PHILIPPE LAVERGNE a quarante-sept ans, il est ingénieur informaticien. Signe particulier : il est le traducteur de « Finnegans Wake ». Il n'aimerait pas qu'il en soit dit davantage sur lui.

Cet homme aux cheveux gris et aux épaisses lunettes cerclées de fer a l'humilité des esprits profonds. Il fuit les projecteurs comme un oiseau de nuit. Il mène une vie double, triple, quintuple. Fou de mathématiques et de numérologie, il l'est aussi de parapsychologie et d'astrologie. Combien de langues parle-t-il ? Il refuse de répondre. Mais sans doute en maîtrise-t-il plus d'une dizaine. Peut-être un jour acceptera-t-il de lever le voile, de donner un aperçu de l'étendue de son savoir et de sa pensée ; mais ce ne sera probablement pas sous les sunlights d'« Apostrophes ». Cet événement aura lieu à Carbone-14, la radio libre parisienne à qui il a dédié sa traduction et dont il enregistre inlassablement les émissions au fil de ses nuits blanches...

« Quel a été votre premier contact avec Finnegans Wake ?

— J'avais lu *Dedalus* et *Gens de Dublin*, ainsi qu'*Ulysse*, qui m'avait absolument bouleversé. J'avais dix-sept ans lorsque j'ai lu pour la première fois *Finnegans*. Je l'ai dévoré d'un bout à l'autre comme un roman policier. Ensuite, j'ai essayé de le comprendre, de le laisser se développer au maximum en moi-même. Avec le temps je me suis rendu compte qu'il y avait énormément de choses à apprendre dans ce livre. *Finnegans* recèle une puissance d'émotion telle que je n'en ai rencontré nulle part ailleurs ; si ce n'est dans certains ouvrages de Faulkner, peut-être. Mais chez Faulkner l'émotion naît de l'histoire, tandis que chez Joyce elle descend au niveau du mot.

— Comment est né votre projet d'une traduction française ?

— Il me semblait que les commentateurs n'avaient pas compris cette œuvre. Ils étaient à côté de la question car ils se mouvaient dans un univers strictement anglo-saxon. J'ai raisonné ainsi : Joyce admirait Ibsen, il a appris le norvégien ; il admirait Gerhart Hauptmann, il a appris l'allemand et le dialecte silésien ; il admirait Dante, il a appris l'italien. Avant tout travail de traduction proprement dit, je me suis donc penché sur les langues qu'il avait étudiées. Il ne faut pas oublier que Joyce, de son vivant, avait réuni une dizaine d'écrivains pour traduire *Finnegan*. Parmi eux il y avait Beckett et Philippe Soupault. L'ironie ne manquait pas à sa démarche puisqu'il leur avait suggéré de traduire s'ils le désiraient les virgules et les points-virgules ! Néanmoins il avait donné une espèce de tour à l'événement que j'ai gardé dans mon travail. J'ai aussi toujours conservé présentes à mon esprit les deux lettres essentielles qu'il avait écrites à Harriet Weaver, où il explique la façon de comprendre *Finnegans Wake*.

— En combien de langues Finnegan *est-il écrit ?*

— On ne peut pas poser la question ainsi. En effet, si *Finnegans* résonne dans toutes les langues, il n'en demeure pas moins que la syntaxe est toujours anglaise. Les emprunts aux autres langues se situent toujours au niveau lexical. Ces emprunts sont du reste très liés avec la vie de Joyce, qui fut — il est capital de ne pas le perdre de vue — une vie d'errance.

— Pourtant toute son œuvre se déroule à Dublin...

— A mon sens, le point de départ de toute l'œuvre de Joyce c'est *Arabie* et *Evelyne*, deux nouvelles de *Gens de Dublin*. *Arabie*, c'est l'histoire de quelqu'un qui part, et *Evelyne* celle d'une jeune fille qui rêve qu'elle s'en va, mais qui finalement ne partira jamais. Joyce a toujours été partagé entre ces deux attitudes. Je crois qu'au cœur de l'exil il a retrouvé Dublin. Cela ne l'empêchait pas de peu priser ses compatriotes, à tel point qu'en 1940 il a refusé de regagner l'Irlande et s'est replié à Zurich, où il est mort un an plus tard.

— Quel accueil fut-il réservé à Finnegan *lors de sa parution ?*

— Même ceux qui, comme Ezra Pound, avaient aimé et défendu *Ulysse* n'ont pas compris *Finnegan*. Aujourd'hui encore en Grande-Bretagne, bien qu'on admire Joyce comme un pape ou un gourou, son œuvre n'est approfondie par personne. En revanche, aux Etats-Unis, *Finnegans Wake* est une matière à part entière qu'on étudie au même titre que le français ou l'allemand. Et celui qui connaît le mieux Joyce est justement David Hayman, un universitaire américain.

Il faut commencer par le chapitre V

— La complexité du texte vous a-t-elle permis d'aboutir à une traduction fidèle à l'original ?

— Ma traduction est fidèle, mais élastique : parfois, là où Joyce a mis un mot il y a une phrase entière chez moi. Il y a une relativité des mots ; les mots sont en expansion de la même manière que l'univers. Lorsqu'on regarde une étoile, la relativité nous enseigne qu'elle n'est pas forcément dans la direction où nous croyons la voir ; s'il y a une galaxie spirale, un trou noir, la lumière fait un certain trajet, et l'étoile n'est pas là où elle nous apparaît. Il en est de même chez Joyce, la signification de ses mots ne se situe pas toujours là où on a cru la voir.

» Ce que j'ai voulu faire c'est en quelque sorte le « Guide Michelin » de *Finnegan*. J'ai essayé par ma traduction d'expliquer simultanément l'histoire, le texte et les allusions. *Finnegans*, c'est le rassemblement en un seul livre de toute l'œuvre de Joyce. On y retrouve tous ses thèmes. Mais bien sûr tout cela est codé. *Finnegans*, c'est Finn McCumhail, un personnage de la mythologie celtique. L'ouvrage se déroule sur fond de mythologie, d'histoire de l'Irlande, et surtout d'histoire personnelle. Dans ce livre, Joyce règle ses comptes avec ses amis et parle aussi très abondamment de sa vie intime. Il y a par exemple tout un passage où il fait de sa fille Anna Lucia la Béatrice de Dante dans la *Vita Nuova*.

— Combien de temps a duré l'élaboration de Finnegans Wake ?

— Joyce a peiné durant dix-sept années pour écrire ce livre. Comme sur un monument de l'ancienne Egypte, il avait codé dans *Finnegan* tout le savoir de son époque. Et cela peut paraître curieux, car enfin Joyce était-il un scientifique ? Etait-il médecin ? Connaissait-il toutes les langues ? Non, et cependant tout se passe comme s'il était à la fois scientifique, médecin et polyglotte universel. Dans *Finnegan* il parle de géométrie descriptive et analytique ; au chapitre X, il y a même une allusion aux opérateurs de Hamilton qui concernent la mécanique des solides. En lui s'est opérée inconsciemment une recherche sur le calcul des statistiques et sur les droites de régression. *Finnegans* est un livre de coïncidences et d'aberrations. Joyce se trouvait à Zurich en 1905 à l'époque des premières thèses d'Einstein. Il ne l'a sûrement pas rencontré, mais les idées étaient dans l'air, sous forme de vibrations, d'ondes, de couleurs. Comme les radiotélescopes captent des messages à des millions d'années-lumière, Joyce a capté l'émission de son époque.

— Croyez-vous qu'avec le temps Finnegans Wake *nous apparaisse comme une œuvre claire, limpide ?*

— Pour le moment *Finnegans* est encore une œuvre codée. Mais petit à petit les verrous vont tomber et on lira ce livre comme on lit Pouchkine ou Gorki. A ce moment-là, d'ailleurs, on percevra peut-être d'autres allusions qu'on ne soupçonne pas aujourd'hui. Cela dit, bien qu'on puisse lire *Finnegans* en commençant à la première page et en terminant à la dernière, il n'est peut-être pas inutile de donner quelques conseils de lecture.

» Pour comprendre d'emblée ce qu'est l'ouvrage, il faut commencer par le chapitre V. Dans ce chapitre Joyce pastiche le jeu de yi king. Les lettres, telles des exagrammes de Fu Hi, sont tirées par la poule Biddy Doran parmi un tas de détritus à Dublin. Dans ce chapitre il y a toute une théorie parodique du hasard : Joyce capte le hasard par l'intermédiaire de la poule. Ensuite il faut lire le chapitre IX, où Joyce raconte comment il a eu pour la première fois l'idée d'écrire *Finnegans*. On trouve dans cette partie du livre une historiette : *the mime of Nick and the Maggies*, qui est une farce qu'il jouait quand il était petit et où il tenait le rôle de Nick, qui représente le diable. Quand on a lu les chapitres V et IX on peut s'affranchir de l'histoire et se laisser bercer et entraîner très loin par *Finnegans*.

— Selon vous, malgré sa réputation d'œuvre souterraine et obscure, Finnegans Wake *peut-il être abordé par un large public ?*

— Il existe un jeu — le Rubik Cube — que les adultes ne résolvent que difficilement. La première personne qui l'a résolu c'est un enfant. De même, ceux qui posent les questions les plus pertinentes aux informaticiens, ce sont toujours les gosses. Je n'irai pas jusqu'à dire que *Finnegans* peut être lu sans difficulté par un gamin de dix ans ; cependant, je crois qu'un regard innocent peut pénétrer l'ouvrage sans problème majeur. L'important c'est de se laisser entraîner par le livre.

» Pour le traduire, j'ai tenté d'entrer en communication avec lui, exactement de la même manière qu'un gosse essaie d'entrer en communication avec son jouet. Dans la littérature, des atomes se combinent, c'est un jeu comme un autre. Tout est jeu : il n'y a pas de différence entre une théorie, un tableau et un livre. C'est justement la leçon de *Finnegans Wake* : il n'y a pas de fossé entre l'esprit scientifique et l'esprit littéraire. La très haute mathématique fait rêver tout autant que l'œuvre de Joyce. Ce qui est fondamental c'est de prendre la racine la plus simple des choses. Prenons l'exemple de l'écriture imponctuée de Molly Bloom dans *Ulysse*. Les commentateurs ont beaucoup fantasmé sur l'origine de ce style : ils ont parlé de Desjardin, des hiéroglyphes, etc. Mais en fait, l'imponctuation, Joyce la doit à sa femme Nora. En effet, très impressionnée par la culture de son époux, elle avait commencé par lui écrire des lettres recopiées sur des modèles de correspondance. Joyce lui avait dit alors : *« Ecris-moi comme tu parles. »* A partir de ce moment-là, elle lui a écrit toutes ses lettres, en style oral, sans ponctuation, ni majuscules, ni alinéas. Molly Bloom c'est Nora.

— Après des années passées dans l'intimité de l'œuvre de Joyce, n'en êtes-vous pas arrivé à une certaine symbiose avec lui ?

— Je vis en symbiose totale avec Joyce. J'en arrive à raisonner comme lui, à penser comme lui. Je ne suis pas vraiment normal, je vis en espace gauche. En 1937, la fille de Joyce a disparu six jours dans Dublin. On ne sait pas ce qu'elle a fait durant ce laps de temps, mais tout se passe comme si elle avait vécu le livre de son père. Il m'est arrivé aussi de m'enfoncer volontairement dans Dublin, de m'y perdre comme dans *Finnegans Wake*. »

Propos recueillis par
RÉGIS JAUFFRET.





document

Une enquête sur le maccarthisme

Pourquoi tant d'Américains furent-ils des « collaborateurs » ?

● ***Hollywood en folie***

LES années 50 sont noires pour les Américains. Le maccarthisme y sévit, provoquant une série d'amalgames douteux : les Rosenberg sont-ils condamnés d'abord pour espionnage ou pour des idées politiques ? Les sympathisants communistes et les membres du parti sont-ils jugés selon la loi ou stigmatisés par des commissions qui se substituent aux tribunaux et devant lesquelles les accusés ne peuvent pas se défendre ? L'Etat ne cherche-t-il pas à encourager la délation ?

Du côté du public, le maccarthisme est aussi une période où un grand nombre d'Américains « collaborent » volontairement avec les hystériques de la guerre froide et n'hésitent pas à dénoncer leurs amis devant les trois instances qui organisent la chasse aux sorcières : la commission sur les activités anti-américaines (HUAC), qui sévit tout particulièrement à Hollywood ; la sous-commission permanente d'enquête du sénateur Joe McCarthy ; la commission sénatoriale sur la sécurité intérieure.

Un quart de siècle après les événements, *les Délateurs*, de Victor Navasky, pose, à propos de la vague de dénonciations à Hollywood, des questions que les Français se posent — parfois — à l'occasion de leur comportement pendant l'occupation allemande. Rédacteur en chef de *The Nation*, le plus prestigieux hebdomadaire de la gauche libérale américaine, l'auteur a plus de sympathie pour les « résistants » que pour les « collaborateurs ». Il fait, néanmoins, un étonnant effort d'objectivité pour comprendre les autres. L'auteur ne juge pas. Il constate seulement que les valeurs — démocratiques et autres — résistent mal aux épreuves. *Les Délateurs* ébranle l'intelligentsia américaine, un peu à la manière dont *le Chagrin et la Pitié* a secoué les Français qui fermaient les yeux sur une partie de leur histoire. Le livre de Navasky est une enquête, policière et morale, sur ces mécanismes.

Première question : que recherchait la commission des activités anti-américaines ? Certainement pas des informations capables d'assurer la sécurité nationale. Les présidents de la commission connaissent le nom des membres du P.C. et des sympathisants : le F.B.I. a, depuis longtemps, fait ce travail. Leur objectif est que le coupable de subversion avoue son crime en public, quoiqu'il soit l'acteur d'un rituel d'auto-stigmatisation. Le dénonciateur le plus digne de foi n'est-il pas celui qui se trouvait sur les lieux du crime ? Les anciens communistes repentis sont devenus une source inépuisable de délations.

La délation permet aux institutions de renforcer, à leur profit, la solidarité communautaire. Chacun y trouve son compte : l'Etat, grâce au « délateur-patriote », révélateur d'espions réels ou non, qui accrédite l'idée que les communistes sont des agents de l'étranger ; les bureaucraties, grâce aux « dénonciateurs de conspiration », qui déterrent d'interminables listes de suspects et nourrissent ainsi les commissions; les « libéraux », enfin, qui trouvent dans la dénonciation de leurs proches l'occasion de se démarquer en tant que bons citoyens américains. Le ton est généralement tragique, à la mesure de la situation, mais aussi comique, parfois, lorsque Walt Disney, par exemple, affirme, en pleine commission, que les rouges ont essayé de subvertir Mickey Mouse.

Seconde question : pourquoi y a-t-il eu autant de délateurs ? Face à Arthur Miller, qui ne cède jamais, Elia Kazan et bien d'autres célébrités finissent par se soumettre au rituel. Navasky les interroge, aujourd'hui, sur leurs motivations. Parmi les réponses : « *Je n'ai fait de tort à personne, car je n'ai dénoncé que ceux qui l'avaient déjà été.* » Ou, au contraire : « *Ils l'ont bien mérité. L'HUAC était un fléau, mais le P.C. était encore pire.* » Autre réponse : « *Je n'étais pas responsable de mes actes. Il fallait vivre.* » Enfin : « *Ma conduite a été subordonnée à une loyauté supérieure : pourquoi jouer les héros alors que je ne crois plus au communisme ?* » Dans cette remarquable exploration, Navasky ne tient pas suffisamment compte de deux explications qui apparaissent en filigrane dans les entretiens rapportés : la déception à l'égard du rêve socialiste et l'atmosphère d'irréalité sécrétée par Hollywood et peu propice à la critique.

Dernière question : quels furent les effets de ces épurations ? La dégradation de milliers de personnes qui perdent leur dignité et leur emploi. Les victimes sont encore plus nombreuses parmi les « blessés ambulants » de la gauche libérale, qui passent plus de temps à combattre les staliniens qu'à soutenir les libertés individuelles, renforçant ainsi le déclin du progressisme rooseveltien. Autre incidence, l'engagement, libre de toute critique à l'intérieur de l'appareil d'Etat, de la diplomatie américaine dans des voies qui mènent au désastre de la guerre au Vietnam.

Pour Navasky, les spectateurs n'auraient pas aussi bien réagi si les acteurs n'avaient pas été des professionnels du spectacle. En visant Hollywood, la commission avait fait le bon choix.

Au moment où on reparle de Hollywood pour dénoncer des scandales financiers en fin de compte mineurs (1) et du sénateur McCarthy pour montrer que c'était une personnalité attachante et désespérée (2), voire une victime de la presse (3), la lecture du livre de Navasky est édifiante. Au moment où la majorité qui a contribué à porter Reagan au pouvoir exige que le F.B.I. surveille les responsables des mouvements antinucléaires, ce livre est tonique. Il suggère à chaque Américain que son engagement peut éviter le renouvellement du climat d'hystérie des années 50.

PIERRE DOMMERGUES.

★ LES DELATEURS. LE CINEMA AMERICAIN ET LA CHASSE AUX SORCIERES, de Victor Navasky, dans une vigoureuse traduction de Philippe Bonnet et Sabine Boulongue. Balland, 444 p., 79 F.

(1) David McClintick, *Indecent Exposure*, W. Morrow, New-York, 1982.

(2) Thomas Reeves, *The Life and Time of Joe McCarthy*, Stein & Day, New-York, 1982.

(3) Edwin Bailey *Joe McCarthy and the Press*, Un. of Wisconsin Press, Madison, 1981.

correspondance

Une lettre du directeur du livre et de la lecture

A propos de l'article que Bernard Alliot a consacré au récent sondage sur les Français et le livre (le Monde des livres *du 12 novembre*), *M. Jean Gattegno, directeur du livre et de la lecture au ministère de la culture, nous écrit :*

Cet article cite expressément une phrase empruntée au *Bulletin d'information* du service des études et recherches du ministère de la culture selon laquelle : « *Les inscrits dans une bibliothèque sont de grands lecteurs, ce qui infirme la thèse selon laquelle les bibliothèques seraient le principal instrument d'une démocratisation de la lecture.* » Dans un même ordre d'idées, votre collaborateur ajoute par ailleurs : « *Les bibliothèques ont davantage facilité la pratique de la lecture qu'elles l'ont suscitée chez les non-pratiquants.* »

Je crois devoir nuancer et même corriger ces deux affirmations, qui me paraissent l'une comme l'autre trop abruptes et trop hâtivement déduites d'un sondage portant sur une réalité d'une extraordinaire complexité. Trois considérations au moins me semblent à cet égard pouvoir être mises en avant :

1) S'il est exact que la répartition des inscrits en bibliothèque est inégalitaire — c'est le cas de tous les services ou institutions culturels, pour des raisons multiples bien souvent débattues, — l'évolution des dernières années va clairement dans le sens d'une démocratisation. Cela ressort sans ambiguïté de l'enquête en question qui indique notamment que le nombre des inscrits de niveau de diplôme C.E.P. et C.A.P. est en forte augmentation par rapport à 1973 (31 % en 1981 contre 19 % en 1973). A l'inverse, la fréquentation des personnes ayant un niveau égal ou supérieur au baccalauréat tendrait plutôt à baisser en pourcentage : 18 % en 1981 contre 24,5 % en 1973. Cette même tendance à la démocratisation s'était déjà manifestée dans une précédente enquête confiée à l'A.R.C.M.C. en 1979, et consacrée à « l'expérience et l'image des bibliothèques municipales ». Il était alors apparu de la façon la plus nette que les catégories les moins culturellement favorisées ont plus que les autres bénéficié de la mise en service, au cours de la décennie 1970, de bibliothèques modernes et bien adaptées aux besoins actuels. Alors que les ouvriers, les personnels de service et leurs familles ne représentent que 16 % des inscrits dans une bibliothèque de conception ancienne, ils représentent 21 % dans une bibliothèque moderne, disposant de moyens suffisants et ouverte à la population.

2) A s'en tenir aux seules statistiques des bibliothèques municipales, il apparaît que le nombre d'emprunteurs a augmenté de façon considérable depuis douze ans : 914 000 en 1969 à 2 460 000 en 1980. Cette progression, combinée à l'augmentation en pourcentage d'inscrits des catégories les moins culturellement dotées, me paraît faire justice des deux thèses énoncées plus haut.

3) L'enquête dont fait état votre collaborateur ne porte que sur le public adulte et adolescent (plus de quinze ans). Par là même se trouve exclu le public des sections pour enfants des bibliothèques publiques, qui est tout à fait considérable puisqu'il représente 40 % des inscrits en bibliothèque municipale. Toutes les études menées à ce sujet ont montré l'impact de ces services sur toutes les catégories d'enfants, y compris les plus défavorisées culturellement et socialement. Leur rôle dans la démocratisation de la lecture et en faveur de la pratique du livre par les non-pratiquants n'est plus, me semble-t-il, à démontrer.

Pour cet ensemble de raisons — il y en a bien d'autres, — les bibliothèques d'aujourd'hui ne sont pas des institutions élitistes au service des privilégiés de la culture. Tout au contraire, espèces utopiques en ce qu'ils permettent et anticipent la fusion de pratiques de lecture diverses et parfois contraires, les bibliothèques publiques modernes constituent l'un des enjeux de l'accès de tous au livre et à la documentation. A ce titre, le ministère de la culture continuera d'attacher une attention prioritaire au développement de ces services et de se donner les moyens, au cours des prochaines années, de favoriser la constitution d'un réseau à la fois dense et diversifié de bibliothèques.

[Les « nuances » importantes ajoutées aujourd'hui par M. Gattegno « corrigent » effectivement l'analyse du sondage. On pourrait en ajouter d'autres, notamment, concernant le manque de crédits, avant 1982, dont les bibliothèques ont tant souffert. On s'étonnera toutefois que le « Bulletin » du ministère de la culture ne se soit pas davantage inspiré des remarques du directeur du livre et de la lecture avant de publier un commentaire portant sur « une réalité extraordinairement complexe ». — B.A.]

société

Le féminisme souffre-t-il d'un souffle au cœur ?

● *Entre le désir d'autonomie et le goût de la servitude*

LE féminisme est comme le furet. On le croyait par ici : dans les luttes entre femmes contre les hommes, dans des mises à feu symboliques de soutiens-gorge, embrasés au son d'hymnes célébrant les relations sororales, dans les revendications pour un avortement libre et gratuit, et aussi dans des cris pathétiques de haine et d'amour, dans l'humour décapant, bref dans l'excès et sa vérité. Mais non, il repasserait plutôt par là, surtout celui en provenance des États-Unis. On découvre ainsi un féminisme « nouvelle vague » donnant plutôt dans l'autocritique, la sagesse, la modération. La façon dont certaines se battent maintenant la coulpe ne manque parfois pas de saveur. Suivant ses propres convictions, le public verra là *les signes d'une avancée* significative du mouvement ou bien d'un net recul, voire d'une maladie infantile incurable.

Et d'abord les faits : depuis quand et pourquoi les femmes, productrices à l'origine — comme les hommes — de richesses évidentes, au sein d'un système d'économie familial plus ou moins autosuffisant (sauf cas de famine), sont-elles devenues celles que nous connaissons, et dont l'apogée coïncide avec les années 50, ces reines du foyer, mères sanctifiées, qui ne désirent rien d'autre que la soumission, l'annulation de leur individualité et la suprématie de l'être aimé, ainsi que les y invitent, en ces propres termes, les moralistes ?

La réponse, sans être vraiment surprenante, vaut tout de même qu'on s'y arrête le temps d'une lecture consacrée à l'ouvrage érudit, mais parfaitement accessible, de Katherine Blunden, mère de deux enfants (comme on le précise sur la couverture), analyste financier et docteur d'État en sciences économiques. On y apprendra, textes à l'appui, que si la marraine de la femme au foyer est, bien entendu, la révolution industrielle, mettant en place, à l'aide, entre autres, des classes moyennes, une organisation sociale basée sur la concurrence et la productivité, la terre sur laquelle elle a vu le jour se trouve dans l'Angleterre du dix-neuvième siècle, celle qui, la première, a conçu un tel bouleversement de la production.

Voici maintenant le pourquoi. L'interprétation de Katherine Blunden apparaît ici tout à fait passionnante. De même que l'enfant construit sa personnalité par ce que les psychanalystes ont appelé un « clivage », c'est-à-dire une opposition entre l'image de la « bonne » et de la « mauvaise » mère, la société industrielle se développe en partageant les rôles : d'un côté l'homme hardi, entreprenant, parfois sans scrupules, de l'autre sa bonne conscience, sa mère, son épouse, l'ange banlieusard, dont la vocation première sera de réconforter le mâle au col blanc quand, au soir d'une rude journée de travail, il franchira le seuil de son *sweet home*.

Autres avantages : la lady en toc, isolée dans sa maison-vitrine, sa maison-école, constituera, à l'image du laquais du siècle dernier, la preuve vivante de la puissance de son maître, capable de l'entretenir dans son inutilité. Elle portera ainsi — comme l'homme-sandwich — le signe de l'improduction et de la servilité, tout en réduisant le volant du chômage. Car une des importantes fonctions de la femme au foyer n'est-elle pas de masquer la diminution des besoins de l'emploi ? Dès lors que plus du quart de la population logiquement active non seulement ne peut pas travailler, mais surtout ne le désire plus, la révolution industrielle a très certainement accompli un merveilleux tour de magie, évitant conflits, déclarations, drames larvés, qui, à tout moment, risqueraient de tourner à l'émeute. Bref, comme le suggère Katherine Blunden, les femmes enfermées n'ont-elles pas rendu — mais à quel prix ! — un service *inestimable* à la *communauté* sociale dont elles sont issues : lui éviter les tensions démonstratrices d'un chômage intolérable ?

Est-ce justement parce que femme au foyer et peur des dangers provoqués par le sous-emploi ont, d'une certaine façon, partie liée, que les premiers francs succès des féministes américaines datent d'une période de relative euphorie économique ? Le « rêve américain » de la fée domestique se trouve, en effet, dénoncé en 1963 par Betty Friedan dans son livre célèbre, *la Femme mystifiée* (1), qui est peu après traduit en français par Yvette Roudy.

Betty Friedan change de cap

Vingt ans après ces batailles, qui ont fait d'elle le contre-symbole des femmes victoriennes décrites par Katherine Blunden, et âgée maintenant de soixante ans, Betty Friedan s'interroge : sur la valeur de son combat, le sort des femmes en cette fin du vingtième siècle, et l'avenir du mouvement féministe. Un constat s'impose à elle : loin d'avancer vers la victoire finale, le mouvement des femmes semble plutôt en perte de vitesse. Le nombre des chômeuses s'accroît inexorablement et, en Amérique, la bataille pour l'ERA (amendement constitutionnel qui doit, aux États-Unis, interdire la discrimination sexuelle devant la loi) n'est toujours pas gagnée.

Mère attentive, malgré sa légende, Betty Friedan se met donc à l'écoute de ses enfants, et, plus largement, des jeunes adultes. Elle en déduit que « *quelque chose ne va pas* ». « *Chez ces filles qui maintenant vieillissent, travaillent si dur, déterminées à ne pas être piégées comme l'ont été leurs mères, mais qui sont dans une telle attente et tiennent pour acquises les chances qui leur sont offertes, et pour lesquelles nous avons dû lutter, j'ai commencé à percevoir une douleur, une perplexité, un écœurement, un malaise sous-jacent, presque une amertume, qu'elles osaient rarement admettre.* » D'où la nécessité d'une reprise de respiration, bref, d'un « second souffle », dans la suite de cette course d'obstacles.

En quoi consisterait-il ? Là, les arguments de Betty Friedan se font plus confus. A la fin de leur exposé à l'emporte-pièce, dans un désordre peu savant où voisinent statistiques, impressions personnelles, résumés de conférences, études savantes, considérations philosophiques et propos tout simplement bouche-trou, on croit cependant comprendre de quoi il s'agit : les femmes ont eu longtemps tort de croire que seules étaient à retenir, pour défendre leur cause, les armes mêmes dont se servent les hommes : raisonnements manichéens, *réponses par oui ou* par non, exclusion de solutions-termes, attente d'un gain ou d'une perte nette. Betty Friedan prêche donc pour un style nouveau basé sur la pensée synthétique intuitive, qualitative sur des modes de pouvoir « contextuel » « relationnel ».

Dans un tel abord, les valeurs professionnelles et familiales ne s'excluent plus. Il ne s'agit donc *pas de rechercher la réussite* sociale en vouant aux gémonies les stupides mères de famille, mais de concilier tous ces aspects de la vie en espérant parvenir ainsi à un plein épanouissement des possibilités féminines et masculines. A ce stade de l'évolution, Betty Friedan compte beaucoup sur la participation enthousiaste des hommes qui, après avoir reconnu les délices de la paternité, sauront, il faut l'espérer, se donner les moyens de la vivre, en refusant de travailler dix-huit heures par jour dans l'attente d'une promotion possible et d'un infarctus certain. Peut-être, solidaires des femmes, réussiront-ils alors à mettre en place une nouvelle organisation du quotidien qui ne sera pas basée sur l'opposition entre salariés et oisives, mais tout au contraire, sur le partage des tâches et l'alternance *des responsabilités*.

La pire ennemie

Il existe, sans doute, de nombreux obstacles à la reprise de ce second souffle. Il faut les chercher, pour certains, non seulement dans l'attitude des puissants, mais, paradoxalement, dans celle des femmes. Pourquoi les choses se passent-elles si mal pour elles, se demande Colette Dowling, une autre Américaine de quinze ans plus jeune que Betty Friedan ? Sa conclusion : ce n'est pas tant aux hommes — ces oppresseurs — que les femmes doivent s'en prendre, qu'à elles-mêmes. Pour Colette Dowling, en effet, la pire ennemie de la femme, c'est bien sa propre personne : déguisant sa peur du monde et de l'autre dans des attitudes faussement dégagées, voire agressives, (c'est ce que Colette Dowling appelle la « façade contraphobique » des femmes), et, au fond, telle Cendrillon attendant le salut du prince bien-aimé, dans les bras duquel il sera si bon d'abdiquer toute *responsabilité*.

Dans un langage aussi mal fichu que celui de Betty Friedan, usant de comparaisons parfois simplistes, et d'un plaidoyer ficelé à la va-vite, Colette Dowling dit, pourtant, à sa manière, quelque chose que les beaux esprits auraient bien tort de négliger : malgré une apparente évolution de surface, les femmes d'aujourd'hui et peut-être aussi — hélas, — celles de demain, ne sont pas vraiment préparées à la liberté, mais, tout à l'inverse, à la dépendance dont Albert Memmi (2) décrivait, naguère, et de bien plus éloquente façon, les délices ambiguës.

EVELINE LAURENT.

★ LE TRAVAIL ET LA VERTU, par Katherine Blunden. Éditions Payot. 251 pages, 89 francs.

★ FEMMES, LE SECOND SOUFFLE, par Betty Friedan. Hachette. 318 pages. 70 francs.

★ LE COMPLEXE DE CENDRILLON, par Colette Dowling. Grasset, 281 pages. 65 francs.

(1) Éditions Denoël. Gonthier.

(2) *La dépendance*. Éditions Gallimard. 1979.

Éloge d'une « rouge différence »

S'IL existe un sujet tabou malgré l'apparente libéralisation des mœurs et des discours, c'est bien les règles féminines, réalité le plus souvent *cachée aux yeux des* autres.

Il faut donc savoir gré à F.-Edmonde Morin d'avoir soulevé *un* coin du voile pudiquement jeté sur ce que les Anglo-Saxons appellent souvent « *the curse* » (la malédiction).

S'entretenant en profondeur avec un mini-échantillon de jeunes femmes et aussi de jeunes hommes, F.-Edmonde Morin parvient à donner un assez riche aperçu des sensations propres à cette période, des comportements individuels ou de couples, ainsi que des attitudes plus ou moins inconscientes qu'on adopte alors. L'entreprise serait parfaitement louable, et même passionnante, si, dans cet effort, F.-Edmonde Morin ne passait pas un temps précieux et trop de pages à discuter de façon répétitive d'aspects, certes *intéressants, mais forcément* partiels (la question de l'amour pendant les règles l'obsède visiblement), si points de vue subjectifs et vérités communes n'étaient pas sans cesse confondus, grâce à une technique particulière de *l'amalgame*, et si, enfin, un certain plaidoyer pour l'« ordre naturel » ne laissait pas le lecteur dans un état de malaise. Pour F. Edmonde Morin, en effet, les règles sont *l'expression la plus parfaite* des rythmes physiologiques de la femme et de son essence profonde.

Dans cette mesure, tout procédé qui encouragerait la misère du corps (techniques contraceptives, par exemple) et modifierait son équilibre serait à proscrire. Par qui, quand, et pour qui ? Les choses ne sont pas dites très clairement. Mais le danger est là : c'est toujours en renvoyant la femme aux particularités de son sexe qu'on est parvenu à mieux l'enfermer.

EVELYNE LAURENT.

★ LA ROUGE DIFFÉRENCE, *de F.-Edmonde Morin. Le Seuil*, 192 pages, 65 francs.

poésie

Un géant oublié, Émile Verhaeren

● *Le poète du vent et de la plaine de Flandre.*

IL y a cent ans paraissait le premier recueil d'Emile Verhaeren, *les Flamandes*. Aujourd'hui, ce poète est, sinon oublié, du moins négligé, écrasé par ceux qu'on nomme les maudits, et par leur descendance. Ce que nous avons retenu de la poésie de cette époque, ce ne sont pas les auteurs simples, clairs, évidents dans leur écriture, comme Henry de Régnier, mais les défenseurs d'un lyrisme beaucoup plus complexe. L'injustice étant le lot de la poésie, Rimbaud, Mallarmé et Lautréamont — et, dans une moindre mesure, Laforgue et Corbière — continuent de nous éblouir, alors que, seul parmi les esprits radieux, Verlaine ne s'attire pas les sarcasmes des intellectuels et des spécialistes.

Sommes-nous à la veille d'une révision déchirante ?

Il faut admettre que le Parnasse s'était rendu coupable, en ces années-là, de fadaises répétées ; les nymphes, les fées et autres faunes peuplaient des poèmes exsangues et sans inspiration. Aujourd'hui, l'occultation à tout prix cause des ravages tout aussi profonds. Comprendre un poète devient pour celui-ci une insulte, de sorte que les poncifs actuels ne sont pas moins blâmables que ceux de jadis. Que Rimbaud et Mallarmé soient immortels poètes ne doit pas nous empêcher de nous demander si les victimes de l'indifférence ne méritent pas la réhabilitation. On a réimprimé récemment Henry de Régnier et José Maria de Heredia avec, semble-t-il, quelque succès.

C'est le tour à présent d'Emile Verhaeren. La collection de poche « Poésie » (Gallimard) réunit en un volume deux de ses œuvres caractéristiques, *les Campagnes hallucinées* et *les Villes tentaculaires*. Cet effort est méritoire : il le serait encore davantage si l'on réédite d'autres livres de Verhaeren : il en est de plus furieux, de plus chantants et de plus secrets. Car le poète est d'une incroyable variété, que ses détracteurs n'ont jamais voulu admettre : il est le genre d'homme chez qui les défauts ont vite fait de cacher les vertus, à première vue. Si l'on parvient à le tirer du purgatoire, il apparaîtra enfin comme l'un des poètes les plus incontestables, entre 1890 et 1910.

Un rythme germanique en français

Encore faut-il s'entendre sur une certaine définition du poète. Pour nous, c'est un être pétri de philosophie et de connaissances linguistiques qui réinvente le monde dans la solitude et qui se penche sur la finalité de l'homme sans se soucier de sa solidarité avec le peuple ou, tout bonnement, le lecteur moyen. Cet aristocratisme vaut au poète sa totale liberté : la république ne l'intéresse pas, et il intéresse très peu la république. L'honneur du poète est de ne pas partager le sort des autres. Il ne saurait être question de remettre en cause cette évolution glorieuse, ni ce divorce, comme il serait dangereux de souhaiter que le poète descende dans la rue. On peut toutefois imaginer d'autres rapports, par exemple ceux des poètes québécois avec leur pays, de nos jours : leur inspiration principale est dans le souci de trouver à leur terre une signification et un avenir précis.

Le cas de Verhaeren, au début de sa carrière, est du même ordre. C'est un poète enraciné, sans jamais être un poète local. Il chante la Flandre dans la langue, non pas du peuple, mais de l'élite francophone — on n'employait pas ce mot à l'époque. Cette contradiction, il a su tout de suite la résoudre : adapter en français un rythme germanique et, tout de suite, dès son deuxième livre, enrichir le français de sonorités nouvelles. Les innovations de Mallarmé naissent d'une volonté de laboratoire; celles de Verhaeren viennent du



★ *Dessin de Cagnat.*

vent et de la plaine de Flandre. Bientôt épaulé par les autres poètes du symbolisme belge, Maeterlinck, Rodenbach et, surtout, Max Elskamp, il sait qu'il a un domaine vaste et vierge à exploiter. On peut le situer : le rythme est lent, répétitif, avec de brusques rafales de mots très longs, en particulier des adverbes de manière. La rime est riche, mais accepte des entorses, et la litanie aime les refrains, les retours en arrière, l'insistance, un peu comme chez Péguy.

La psychologie est particulière : les symbolistes belges font une part capitale à l'irresponsabilité des esprits et des âmes, qu'ils assimilent aux paysages qui leur sont familiers. Les brumes sont fréquentes, et les passions sans mesure. A cet égard, Verhaeren est l'héritier des peintres primitifs, extatique au début comme Van Eyck, narquois comme Dirk Bouts, puis débridé comme Brueghel. Il ressuscite la Flandre, asservie depuis plusieurs siècles, en se souvenant de ses écrivains mystiques, en particulier Ruysbroeck et, quelquefois, en se montrant humble à la manière des béguinages tels que les a célébrés le poète flamand du dix-neuvième siècle Guido Gezelle. C'est un lyrisme encore contemplatif où pourrait se reconnaître un Verlaine, en plus sinueux, en plus languissant aussi. La Flandre des chaumières et des méditations ne convient plus à son tempérament, au-delà de la trentaine.

Le monde industriel

Verhaeren se tourne bientôt vers Paris et la vie moderne. L'industrie est prospère, les chemins de fer, les forges, la sidérurgie font des progrès étourdissants. Les villes, pour reprendre un de ses titres, lancent leurs tentacules ; Zola triomphe en prose, et l'on commence à lire les romans prolétariens de Gorki. L'artisan va à l'usine, et celle-ci l'attire, le façonne, le broie, l'avale. Le vocabulaire du poète se transforme aussi rapidement que les rivières natales et le houblon au bord des canaux. La machine est partout, tandis que le socialisme, autour d'Emile Vandervelde, se met en grève, exige la journée de huit heures, prend des risques, ne recule pas devant l'émeute. Le laminoir remplace les dieux, et les coups de grisou dans les charbonnages menacent l'ouvrier. Verhaeren milite, comme Walt Whitman, quelques décennies auparavant, dont on vient de publier les premières traductions.

Il serait trop facile de dire que cette poésie est « engagée » : elle est passionnée mais sans prise de position. Ce que Verhaeren nous offre ressemble à un message d'amour. Il se garde bien de mener une croisade : il dit les rapports complexes de l'homme et de la machine, sans s'attendrir inutilement sur l'un ni accuser l'autre. Il a trop l'instinct des choses épiques pour se muer en justicier, ou pour pleurer sur le sort des travailleurs. Il traduit avec véhémence et fureur une époque, et résiste facilement aux sollicitations politiques. Ce qui l'intéresse au premier chef, c'est le vrombissement d'une vie active qui s'est enfin débarrassée — au contraire de Mallarmé et de son disciple Valéry — des rimes trop sages, des dieux méditerranéens, de la bienséance latine. Il est une sorte de barbare, pour qui l'humanisme prend des couleurs stridentes.

De la tribune au repli

Après dix années de lyrisme débridé, où il se montre l'annonciateur à la fois du futurisme et de l'unanimisme, il décide de mener parallèlement deux carrières poétiques. L'une est de rester fidèle au monde en construction en l'idéalisant de plus en plus sans qu'il devienne jamais annexable ; l'autre consiste à parler de ses sentiments intimes, sur un mode plus retenu : *les Heures claires*, en 1896, est la chronique d'un amour. Il sait qu'il n'est pas de poésie véritable sans confession, sans mystère, sans interrogations. Le repli fécond ou la tribune : désormais, il est riche de ce dilemme, au risque de mécontenter ses zélateurs, qui se divisent en camps adverses. Il lui faut aussi bâtir une œuvre de longue haleine, où les deux sollicitations puissent alterner avec harmonie. De 1904 à 1911, il écrira cinq recueils complémentaires, intitulés *Toute la Flandre* : le passé, les légendes, les humeurs tenaces ou fantasques, le présent, l'ivresse de l'avenir s'y bousculent. Ce journal intime d'une terre répond au journal intime du poète.

Les dernières années l'inspirent peu, ou mal. Il résiste difficilement aux honneurs, et de toutes parts on le pousse à célébrer la résistance de sa patrie, envahie par les Allemands. Quand il meurt tragiquement, en 1916, broyé par un train dans une gare, il a tous les aspects d'un poète officiel. On ne le lui pardonnera pas, ne retenant, à l'époque de Dada et du surréalisme, que les excès de ses derniers livres, voués aux déclamations théâtrales.

Le temps est venu de le relire dans sa vérité, qui est non seulement celle de l'énergie, qu'on s'est plu à louer chez lui, mais aussi de son bouillonnement intérieur, plein de complexes prométhéens et de désarmantes naïvetés.

ALAIN BOSQUET.

Le verbe

Mon esprit triste, et las des textes et des gloses,
Souvent s'en va vers ceux qui, dans leur prime ardeur,
Avec des cris d'amour et des mots de ferveur,
Un jour, les tout premiers, ont dénommé les choses.
Ne sachant rien,
Ils découvraient en s'exaltant
La souffrance, le mal ; ou le plaisir, le bien.
Ils confrontaient, à chaque instant,
Leur âme étonnée et profonde
Avec le monde ;
Ils se gorgeaient les yeux et le cerveau
De visions et de pensers nouveaux ;
Ils dévoraient comme une immense proie
La joie
D'aimer et d'admirer si fort
L'universel accord
De la terre et d'eux-mêmes,
Qu'ils l'affirmaient soudain avec des cris suprêmes.
O ces élans captifs dans le muscle et la chair !
Ces sursauts imprimés aux résilles des nerfs !
Tels cris, flèches d'argent de telle âme bandée,
Soudain devenaient mots et atteignaient l'idée ;
D'autres, en hésitant, se nuançaient
De mille teintes imprécises ;
D'autres ployaient, tombaient, se redressaient,
Et tout à coup,
Fermes et nets, ils s'imposaient debout,
Chantant la franche et divine surprise
Des oreilles, des mains, des narines, des yeux,
Devant les fruits, les fleurs, les eaux, les bois, les brises,
Et l'or myriadaire tournoyant des cieux.
Mots liés entre vous, mots tendres ou farouches,
La langue fortement vous expulsait des bouches
Et terme à terme, avec lenteur, vous accordait ;
Elle vous modelait comme les doigts, la glaise ;
L'homme à vous prononcer respirait plus à l'aise,
Et le pas de son corps balancé vous scandait.
Il vous disait, marchant parmi les herbes,
Devant les flots, le jour, sous les astres, la nuit,
Et la réalité se dédoublait ainsi
Toute vivante en son esprit,
Il s'exaltait et s'avançait comme ébloui
Dans ce monde créé par lui :
le verbe...

(1906.)

Retrouver Max Jacob

● *Une biographie exemplaire de Pierre Andreu.*

AVANT l'ouvrage que vient de lui consacrer Pierre Andreu, Max Jacob n'avait jamais fait l'objet d'aucune étude d'ensemble. Si bien qu'il pouvait être considéré comme le plus méconnu des poètes célèbres et le plus célèbre des poètes méconnus.

Chacun des commentateurs, afin de fixer les traits physiques et moraux de l'auteur du *Cornet à dés*, s'était inspiré plus ou moins de la première en date des biographies jacobiennes, publiée par Hubert Fabureau en 1935. C'est un livre plaisant, d'un style alerte, fourmillant de détails pittoresques. Mais la part de la fabulation l'emporte sur l'exactitude et la réalité des faits.

Max Jacob n'a pas tenu de journal intime et ne nous a livré que quelques fragments d'autobiographie qui relatent ses années de bohème, à Montmartre, au cours des premières années du siècle. Mais l'« homme-spectacle » que nous avons connu n'a jamais cessé de « parler sa vie », d'animer, par le geste, la parole et une imitation parodique les scènes de la comédie humaine dont il fut l'acteur ou le témoin, parmi le petit peuple ou parmi ses pairs : Picasso, Modigliani, Reverdy, Salmon, Mac Orlan et tant d'autres.

Depuis la disparition de Max Jacob, ses amis n'ont cessé de s'entretenir de lui comme d'un vivant, et Pierre Andreu, qui a eu le privilège, depuis 1928, de vivre dans la familiarité de cet homme aux mille sortilèges, entr'ouvre pour nous les archives de sa mémoire, recréant la réalité et le rayonnement de sa présence. « *Qui n'a pas connu Max*, écrit-il, *s'efforçant de séduire, séduisant à coup sûr, n'a pas connu la poésie en personne.* »

L'auteur de ce livre de vérité ne pouvait négliger tout ce que l'on découvre encore dans les archives publiques et privées — celles de Didier Gompel, en particulier — et surtout dans la correspondance de Max Jacob, aux enseignements inépuisables, que l'on n'a pas fini de dénombrer, car nul ne se montra épistolier plus assidu.

Ainsi, Pierre Andreu a-t-il pu, en rassemblant des éléments jusque-là dispersés, tracer la ligne de vie et de pensée du poète. C'est un homme à l'affût de ses moindres faiblesses, en proie à des conflagrations douloureuses que nous dépeint Pierre Andreu, déchiré entre les sollicitations de ses passions « coupables » et les principes moraux d'une foi qui l'avait poussé, juif agnostique, à se faire catholique.

Ses *Méditations religieuses*, l'existence de pèlerin de l'absolu qu'il mena au cours des dernières années de sa vie, dans la pénitence et la prière, sont garantes de l'authenticité de sa conversion, depuis le jour où une image surnaturelle apparut, en 1909, sur le mur de sa pauvre chambre, rue Ravignan. Ce « signe christique » devait bouleverser sa vie de fond en comble.

Dans un style limpide et vif, ponctué par l'émotion et la ferveur, Pierre Andreu nous fait participer à un temps vécu selon les fluctuations d'une pensée et d'une sensibilité aux imprévisibles mutations, tout en reconstituant la trame d'une œuvre composite, d'une portée considérable, puisqu'on y trouve les premiers surgissements et l'épanouissement de cet « esprit nouveau » qui arracha définitivement la poésie aux formules d'école et à un art figé et sclérosé.

Max Jacob nous est présenté sous tous ses aspects : pédagogue de génie, enseignant les principes de la poésie ; causeur, épistolier éblouissant, à qui rien de ce qui était style, lyrisme, beauté, curiosité esthétique n'était étranger, cherchant inlassablement, dans l'approfondissement intérieur, à se « situer », par rapport à lui-même, au langage, à Dieu, à ses amis, interrogeant et sollicitant tout ce qui se tient aux frontières de l'indicible.

Pierre Andreu dans son pèlerinage aux sources conduira le lecteur de la ville natale, Quimper, à Montmartre, où Max Jacob reçut l'illumination de la foi et de la poésie ; enfin à Saint-Benoît-sur-Loire, dernière étape de cette existence ardente, ouverte à ce que le sort d'un homme peut embrasser de plus léger et de plus grave, de plus grisant et de plus douloureux.

Les dernières pages du livre nous font entendre « *la diane doucement poignante du destin* » en cette matinée glaciale de février 1944, où le sinistre fourgon de la Gestapo entraîna vers Drancy le vieux poète à l'étoile jaune, au cœur doux et compatissant, qui priait pour ses bourreaux.

Il devait quitter, quelques jours plus tard, ce « *vieux monde brisé* », pour d'« *éternelles vacances* », victime innocente de cette « *mort allemande* », dont nous trouvons la vision prémonitoire dans un des poèmes du *Cornet à dés*.

MICHEL MANOLL.

★ **VIE ET MORT DE MAX JACOB**, de Pierre Andreu. La Table Ronde, 318 pages, 88 francs.

Entre Jarry et Ionesco

BIEN peu savaient l'existence d'une œuvre dramatique composée par Max Jacob en marge de son roman *le Terrain Bouchaballe*, achevée en 1910 (le roman le sera treize ans plus tard), jamais éditée ni jouée, dont le manuscrit longtemps tapi dans l'ombre fut acquis par la bibliothèque municipale d'Orléans en 1964 et que Roger Secrétain publie aujourd'hui, avec une préface. La justesse et l'acuité de celle-ci feraient pâlir tout commentaire.

Sur le thème comme sur la mise en œuvre ou sur le credo esthétique qui la sous-tend, Roger Secrétain va droit à l'essentiel. Pour lui, la pièce se situe « *quelque part entre Labiche, Jarry et Ionesco* ». A peine pourrait-on préciser : plus près de ces deux derniers — du *Père Ubu* par le cynisme et la pitrerie, d'Ionesco par le jeu dense des inanités langagières dont se nourrit le quotidien des sociétés humaines.

Délibérément, le préfacier abandonne à la patience universitaire le soin de confronter dans le détail pièce et roman. Indiquons seulement, en attendant de substantielles gloses, la manière dont le narrateur ménage les voies au scénariste. Le roman se compose de trois livres. Le premier est une galerie de portraits progressivement révélés entre dialogues et récits : il se voit réduit au plus strict nécessaire dans les quarante lignes de présentation des personnages sur lesquelles s'ouvre le livret de la comédie. Le troisième est un épilogue qu'à juste raison l'auteur tenait pour la part la mieux enlevée de l'ensemble, mais située à quelque distance, à la fois par le contenu et le ton, des deux précédents. Quant au livre II, intitulé *le Drame*, il rapporte, à travers un luxe proliférant de partenaires et d'épisodes, l'histoire dont la comédie est l'évidente héritière.

Nulle surprise pour l'observateur attentif ; l'auteur l'en a prévenu : « *Je vous présente Mlle Gauffre ! lecteur... Si vous êtes écrivain de théâtre, vous vous emparerez peut-être de cette figure guichantoise pour l'introduire dans une action.* » Le plus savoureux est que ce romandrame tourne autour d'une affaire de théâtre que le maire de Guichen s'est mis en tête d'imposer à sa ville. C'est tout justement de cette « fringale de théâtre » que l'auteur décide de faire un objet de spectacle. Sans d'ailleurs la moindre peine : le tour donné à son roman lui offrait maints dialogues prêts à passer la rampe. Il n'avait qu'à élaguer et choisir, en conservant les traits de grotesque et de parodie qui sont en eux-mêmes autant d'éléments d'une *vis comica* invincible.

GÉRALD ANTOINE.

★ **LE TERRAIN BOUCHABALLE**, de Max Jacob. Comédie en trois actes, présentée par Roger Secrétain, Rougerie, 1982, 128 p., 39 F.

Signalons la réédition des **DERNIERS POEMES EN VERS ET EN PROSE** de Max Jacob, dans la collection « Poésie » Gallimard, avec une préface inédite de J.M.G. Le Clézio, 196 p., 17 F. « La Revue des lettres modernes » publie, d'autre part, un recueil d'études sur la spiritualité de Max Jacob (Éd. Minard).





CARNET

Naissances

— Brigitte Marie-Thérèse CAMUS-LAZARO et Luis Manuel de SOUSA PIRES LAZARO sont heureux d'annoncer la naissance de

Bruno Armand CAMUS-LAZARO.

Le 1er décembre 1982.

Décès

— Le proviseur,
Le conseil d'établissement du Lycée international,
L'ensemble des personnels,
Les élèves,
L'Association des parents d'élèves,
La Fondation des amis du Lycée international,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, munie des sacrements de l'Église, de

Mlle Michelle BOUZEREAU,
censeur du Lycée international de Saint-Germain-en-Laye,
officier des palmes académiques,

le 1er décembre 1982 à La Varenne-Saint-Hilaire (94).

L'office religieux sera célébré en l'église Saint-Léger de Saint-Germain-en-Laye le samedi 4 décembre, à 9 heures.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille, à Saint-Maur-des-Fossés (94), vers 11 h 30.

Lycée international,
rue du Fer-à-Cheval,
78104 Saint-Germain-en-Laye.

— Mme Claude Hauser, son épouse,
Denis et Yves Hauser
ses enfants,
Les familles Hauser, Perlès, Lala, Attenoux, Brun, Gaucher, Henry, Joubert et Vincent,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Claude HAUSER,
cinéaste,

survenu, à Neuilly-sur-Seine le 27 novembre 1982, à l'âge de cinquante-neuf ans.

L'incinération a eu lieu le 2 décembre 1982 dans la plus stricte intimité.

18, rue Ernest-Deloison,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Son épouse, Mme Henri Leclerc,
Ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Philippe Leclerc,
Didier, Patricia, Véronique, Manuel Leclerc,
Son beau-frère, M. Maurice Leroy,
Et ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri LECLERC,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
membre agrégé
de l'Institut des actuaires français,

survenu, en son domicile à Cannes le 1er décembre 1982, muni des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques seront célébrées le vendredi 3 décembre 1982, à 11 heures, en l'église Saint-Nicolas à Saint-Arnoult-en-Yvelines.

Ni fleurs ni couronnes, les remplacer par des messes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Atlantide-Azur,
4, rue Brougham, 06400 Cannes.
12, rue Basse,
78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines.

— M. Guy Le Bordais,
président d'honneur,
M. Yvon David, président,
M. Jacques Recoules,
vice-président,
Le comité directeur et la direction du Bureau commun d'Assurances collectives,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri LECLERC,
délégué général honoraire,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
membre agrégé
de l'Institut des actuaires français,

survenu, en son domicile à Cannes le 1er décembre 1982, muni des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques seront célébrées le vendredi 3 décembre 1982, à 11 heures, en l'église Saint-Nicolas à Saint-Arnoult-en-Yvelines.

Ni fleurs ni couronnes, les remplacer par des messes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. Gilles Renaud,
président de la CIRICA,
M. Paul Laisney-Lahéronnière,
président d'honneur du RESURCA,
M. Gérard Hoornaert,
président de la CANAREP,
M. Robert Spitz,
président du RESURCA,
M. Louis Costet,
président de l'IRICASE,
Les conseils d'administration
Et la direction,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri LECLERC,
directeur général honoraire,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
membre agrégé
de l'Institut des actuaires français,

survenu, en son domicile à Cannes le 1er décembre 1982, muni des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques seront célébrées le vendredi 3 décembre 1982, à 11 heures, en l'église Saint-Nicolas à Saint-Arnoult-en-Yvelines.

Ni fleurs ni couronnes, les remplacer par des messes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

« Le Monde » en deuil

RÉGINE COURTIN EST MORTE

La nouvelle, mercredi matin 1er décembre, nous a tous laissé comme assommés : Régine Courtin, encore parmi nous la veille, venait de mourir, foudroyée par une rupture d'anévrisme à trente-huit ans. Son nom, comme celui de tant de membres d'une entreprise de presse, ne dira rien à nos lecteurs. Et pourtant !

Régine Courtin collaborait au *Monde* depuis 1964. Mais c'est depuis onze ans qu'elle occupait une fonction éminemment stratégique : chargée d'organiser tous les déplacements des journalistes aussi bien en France qu'à l'étranger, elle était constamment sollicitée, toujours sur la brèche, pour résoudre les problèmes matériels les plus compliqués. C'est à elle que nous nous adressions pour partir quelques heures plus tard au Tchad, via le Cameroun, ou à Beyrouth via Larnaca, à Moscou ou à Tokyo, à la Guadeloupe ou à Pékin, à Islamabad ou à Managua. A elle de dégager une place sur « le » vol pourtant complet ; à elle d'organiser l'acrobatique correspondance au bout du monde ; à elle de nous trouver l'indispensable voiture à l'arrivée. A elle aussi, au retour des journalistes, de s'y retrouver dans des notes de frais confuses, incomplètes ou en retard...

Jamais Régine Courtin n'a failli à sa tâche. C'est toujours avec le sourire, avec une immense gentillesse et une grande compréhension, qu'elle enregistrait ordres et contrordres venant de la rédaction. Il lui fallait être passionnée par son métier, qui ne s'apprend que sur le tas, pour supporter nos exigences impossibles. C'est bien pour cela que tous ceux qui ont travaillé avec elle l'estimaient profondément. Et c'est pour cela qu'elle nous manquera tant.

J. A.

★ La direction et le personnel du *Monde* présentent leurs condoléances émues aux deux filles et aux parents de Régine Courtin.

— Le président et le conseil de l'Association des anciens élèves de l'Ecole supérieure de physique et de chimie industrielles de la Ville de Paris,
ont le regret de faire part du décès de

M. Henry LION,
ingénieur EPCI,
officier de la Légion d'honneur,
président d'honneur
de l'Association générale
des institutions de retraites des cadres
(AGIRC)
et de l'Institution de retraite
par répartition
de l'Association pour la retraite
des ingénieurs et des cadres
(IRRAPRI),

survenu, le 25 novembre 1982, dans sa quatre-vingt-seizième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le lundi 29 novembre 1982 au cimetière du Père-Lachaise.

— Mme Paul-Pierre Michel,
Ses enfants et ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Paul-Pierre MICHEL,
ingénieur civil des Mines,
ingénieur géologue,

survenu à Draguignan, le 23 novembre 1982, dans sa soixante-douzième année.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale, à Saint-Germain-en-Laye.

Anniversaires

— La rencontre des amis de

Guy MADIOT

aura lieu le mercredi (et non jeudi) 15 décembre au FIAP, rue Cabanis, Paris-14e, à 12 h 45 (12 heures pour la célébration religieuse).

(Inscriptions au FIAP pour le déjeuner.)



SPORTS

TENNIS

INFLATION POUR LES EXHIBITIONS

A peine le rideau était-il tombé sur le dernier acte d'une Coupe Davis aux charmes rétro que le tennis-dollar reprenait ses droits sous la forme d'un match Europe-États-Unis, disputé à Barcelone, par les stars de la raquette des deux continents et d'un tournoi sur invitation organisé à Anvers et baptisé pompeusement championnat des champions.

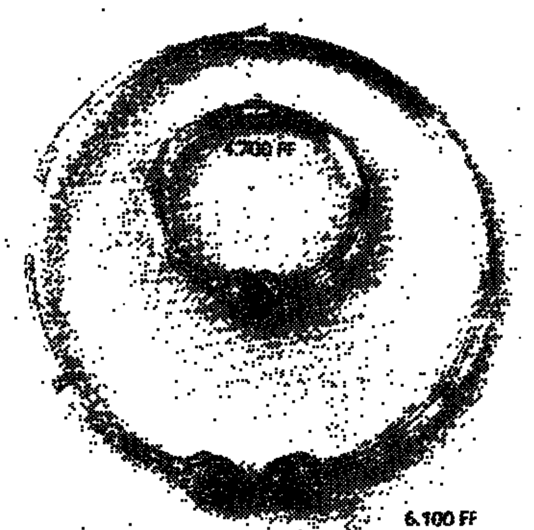
Leur principale caractéristique est d'offrir aux joueurs des sommes considérables — 700 000 dollars au total à Anvers, dont 200 000 dollars au vainqueur et 100 000 dollars au finaliste — et de porter préjudice aux Internationaux d'Australie, la dernière levée du grand chelem dotée seulement de 400 000 dollars, qui se trouvent « dépeuplés », la dernière tête de série évoluant à Melbourne étant classée soixante-troisième joueur mondial. La faute, il est vrai, en incombe partiellement aux organisateurs australiens. Pour redonner du lustre à leur épreuve, ceux-ci en ont modifié la date afin de faire coïncider les tournois masculin et féminin alors que le calendrier du tournoi d'Anvers était connu depuis trois ans.

En dépit de ces inconvénients, le tournoi d'Anvers, dont le directeur général est M. Pierre Darmon, l'ancien « patron » de Roland-Garros, pourrait, à l'avenir, prendre date parmi les grands rendez-vous du tennis officiel. L'idée d'une rencontre entre les vainqueurs des tournois européens du Grand Prix est intéressante. Mais, pour l'instant, la part faite aux vedettes nuit à la sportivité de l'épreuve : McEnroe, Lendl, Wilander et Borg, qui n'a gagné aucun tournoi cette année, sont « protégés » jusqu'aux quarts de finale. — A.G.

BILLARD. — A Lyon, Yannick Despierre, du B.-C. Argenteuil, est devenu champion de France au billard artistique, réalisant, sur soixante-seize figures, le score de 276 points.

RUGBY. — *Le Mouvement anti-apartheid (M.A.A.) s'est élevé le 25 novembre contre l'organisation éventuelle d'une tournée en France d'une équipe de rugbymen sud-africains composée de Noirs et de métis exclusivement. Une telle tournée a été envisagée par les présidents des Fédérations française et sud-africaine de rugby, respectivement MM. Ferrasse et Craven, qui se sont rencontrés le 24 novembre à Agen pour mettre au point les détails de la tournée française en juin prochain. Le M.A.A. a souligné que* « les joueurs, noirs ou métis, sélectionnés pour leur couleur de peau et non pour leur valeur sportive, seraient exhibés, le temps de quelques matches, et réintégreraient immédiatement après leurs fédérations raciales et leurs ghettos ».












INFORMATIONS « SERVICES »

RÉTROMANIE

Les belles ventes du mois

Comme chaque année à l'approche des fêtes les ventes d'argenterie et de bijoux sont nombreuses à l'hôtel Drouot.

Le 2 décembre un ensemble de timbales des dix-huitième et *dix-neuvième siècle, sera* dispersé par le ministère de Mes Millon et Jutheau ainsi que des pièces anciennes et modernes. D'autres ventes classiques avec verseuses et ménagères sont prévues les 3, 6, 8, 9, 10, 17, 20 et 22 décembre.

Les numismates retrouveront avec un vif intérêt, le 4 décembre (salle 8), sous le marteau de Mes Lenormand et Dayen, la suite de la collection Marcel Tessier avec billets, jetons, médailles, billets de necessité des trois guerres et monnaies d'Extrême-Orient. Rappelons qu'à la première vente de ce grand collectionneur, un « billet de Monoye » de 1707 a obtenu, le 5 novembre dernier, une enchère de 100 000 F par un amateur suisse, record mondial pour un billet français (M. Alain Weil, expert). A cette vente s'ajoute les « introuvables » billets de l'atelier Gasperini, graveur sur bois de la Banque de France ; certains sont estimés à plus de 20 000 F (M. Iégor de Saint-Hippolyte, expert). Une autre vente de monnaies médailles et jetons, présentés par Alain Weil aura lieu le 18 décembre (salle 12) chez Mes Pechon et Delavenne.

L'antiquité n'en finit pas de rajeunir... Les objets les moins anciens de l'année seront mis en vente le 4 décembre (salle 10) par Mes Boisgirard et Deheeckeren : céramiques, verreries, sculptures, bijoux, meubles et tapisseries des « années 50 ». Une audace intéressante à suivre.

Des tableaux modernes de qualité sont proposés aux enchères le 8 décembre par Mes Ader, Picard, Tajan, avec les signatures de Monet, Chagall, Max Ernst, Riopelle et Nicolas de Staël. La vedette de la vente est la toile de Mas Ernst « Après moi *le sommeil, le Tombeau du poète, Hommage à Paul Eluard* », une œuvre lyrique de 1958 estimée 300 000 F.

Les poupées, jouets et objets miniatures attirent toujours de nombreux collectionneurs : Me Gilles Neret-Minet présente le 18 décembre une vente de deux cents lots avec une estimation à plus de 100 000 F par l'expert M. François Theimer pour un « bébé jumeau », bouche fermée.

Un *événement* historique est à retenir dans le domaine de vieilles voitures : six taxis de la *Marne authentiques, les fameux* G 7 modèles rouges seront mis aux enchères le 12 décembre à 15 heures aux salons Volvo (138, Champs-Elysées) par Me Francis Briest, ainsi qu'une Rolls-Royce 1929, une tropédo Rocher-Schneider 1924, un vis-à-vis De Dion 1900 et un double phaéton Renault.

Retour aux antiques avec une vente d'archéologie classique à Enghien le 5 décembre (bronzes, marbre, céramiques) et dans cette même ville, le dimanche suivant d'importants tableaux modernes (Bonnard, Marquet, Van Dongen et une épreuve en *bronze* de « l'Age d'airain », de Rodin).

On retiendra encore à Orléans *(Me Savot) des jouets anciens le* 4 décembre et des monnaies le 5 décembre.

Orfèvrerie et objets de vitrine les 5 et 19 décembre à l'Isle-Adam, de l'archéologie et des chinoiseries le 12 décembre.

En dépit d'un net fléchissement sur les pièces médiocres, la verrerie art nouveau maintient des cotes élevées pour les œuvres de qualité : l'occasion sera donnée de le vérifier pour Gallé et Daum dont les pièces exceptionnelles présentées par J.-P. Camard, expert, seront mis en vente à Monte-Carlo au Sporting *d'hiver les 11 et 12 décembre* par le ministère de Me Ader-Picard-Tajan.

Les impressionnistes chez Sotheby

Pour les impressionnistes et l'art contemporain c'est une fois de plus à Londres, chez Sotheby qu'il faut chercher les plus grandes œuvres : Cézanne, Monet, Pissaron, Renoir, Boudin, Rouault, Delaunay, Léger, Dali Magritte, seront au rendez-vous de New Bond Street le 1er décembre (à 11 heures) et le lendemain 2 décembre ce sera le tour pour Calder, Appel Lanskoy, Soulages, Arman, Poliakoff, Matta de vérifier la solidité de leur cote.

Egalement chez Sotheby le 8 décembre, de précieuses estampes et gravures de Rembrandt à Toulouse-Lautrec.

Chez Christie's à Londres, le 9 décembre, seront présentés les plus beaux meubles français du dix-huitième siècle avec les estampilles de Carlin, Weisweiler, Cressent et R.V.L.C. On s'attend *à des enchères records, au-dessus du million de francs.*

Et pour la vente de tableaux anciens du 10 décembre chez Christie's, c'est une œuvre de Botticelli qui provoquera le dernier suspens, un portrait de Giovanni de Médicis peint en 1490 (58,5 × 39,2 cm). A cette même vente des Canaletto, des Guardi, des Breughel et deux toiles d'Hubert Robert.

Une vente exceptionnelle de monnaies anciennes est organisée le 13 décembre par « The Numismatic Auction ». (Westburry Hotel, 69, Madison Av.) avec des experts français MM. D. et M. Bendenoun, qui présenteront plus de cinq cents pièces grecques romaines et byzantines, avec des spécimens superbes.

Dernier rendez-vous des numismates à Lyon (hôtel Sofitel), le 14 décembre, à 20 h 30, pour la vente de la collection Topenot par Me Anaf : monnaies françaises et romaines, jetons, expertisés par MM. Baudey et Pesce.

GERSAINT.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DES CYCLAMENS

TIRAGE N° 75 DU 1er DECEMBRE 1982

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER (F.)
1	81	200
	171	500
	261	500
	391	600
	751	500
	761	500
	801	500
	32 081	10 200
	85 671	10 000
2	62	200
	212	500
	5 702	2 000
	6 532	2 000
3	263	500
	623	500
	8 233	2 000
	8 343	2 000
4	4	100
	274	600
	894	600
5	05	200
	075	600
	175	500
	575	500
	0 795	2 000
5	21 745	10 000
	66 485	10 000
	72 615	10 000
	321 015	4 000 000
6	866	500
7	8 527	2 000
	68 447	10 000
8	1 178	2 000
	8 338	2 000
	62 228	10 000
	379 068	1 000 000
9	9	100
	49	300
	319	600
	739	600
	849	800
	2 269	2 100
0	10	200
	340	500
	620	600
	2 110	2 200
	20 380	10 000
	97 330	10 000
	88 530	10 000

PROCHAINS TIRAGES LE 8 DECEMBRE 1982
TRANCHE DE LA SAINT-NICOLAS à PARIS
L'ARLEQUIN à CLERMONT-FERRAND (Puy-de-Dôme)

LOTO TIRAGE N° 48 : 9 22 26 31 32 36 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 29

PROCHAIN TIRAGE LE 8 DECEMBRE 1982 VALIDATION JUSQU'AU 7 DECEMBRE APRES-MIDI

LOTERIE NATIONALE - TRANCHE DES CYCLAMENS N° 75

PARIS EN VISITES

VENDREDI 3 DÉCEMBRE

« De Carthage à Kairouan », 12 h 30, Petit Palais, Mme Zujovic.

« Atelier d'un peintre de tapisseries », 15 h, 17, rue Campagne-Première, Mme Bachelier. « Les Invalides », 15 h, statue de Napoléon, Mme Bouquet des Chaux.

« Exposition Oudry », 17 h, Grand Palais, Mme Saint-Girons (Caisse nationale des monuments historiques).

« Exposition Oudry », 15 h, Grand Palais (Approche de l'art).

« Exposition Fantin-Latour », 13 h 30, Grand Palais (Arts et curiosités de Paris).

« L'Opéra de Garnier », 11 h, entrée, D. Bouchard.

« Exposition Delacroix : « La Liberté guidant le peuple », 14 h, le Louvre, porte Jaujard, D. Bouchard.

« Ateliers de l'hôtel de la Monnaie », 14 h 15, 11, quai Conti (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« La Sorbonne », 15 h, 46, rue Saint-Jacques, M. Jaslet.

« Hôtel de Lauzun », 14 h 45, 17, quai d'Anjou, M. de La Roche.

« Exposition Oudry », 15 h, Grand Palais.

« De l'hôtel de Lamoignon à celui des ambassadeurs de Hollande », 15 h, 24, rue Pavée (Paris et son histoire).

« De Saint-Roch aux hôtels de la rue Saint-Honoré », 14 h 30, métro Tuileries (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« De la rue de la Parcheminerie à la Comédie-Française », 14 h 30, 1, rue des Carmes (le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

14 h, 15, rue de l'École-de-Médecine, P. Schwarz : « L'homme et le sacré ou les structures de l'imaginaire » (Nouvelle Acropole), entrée gratuite.

14 h 30 et 16 h 45, Musée des arts décoratifs, R. Percheron : « La Chine du Sud, du fleuve Bleu et des lacs » (projections).

15 h, 6, quai d'Orléans : « La peinture symboliste en Europe, à travers les âges » (Bibliothèque polonaise).

18 h, 12, rue Vivienne, J.-L. Bernard : « Tantrisme, l'érotique grecque » et à 19 h 45, J. Breyer : « L'apocalypse et l'âge d'or » (Ergonia).

19 h 30, Sorbonne, amphithéâtre Bachelard : « Les sectes: un mal de civilisation » (Université populaire de Paris).

20 h 15, 11 *bis* rue Keppler : « Y a-t-il des preuves de réincarnation ? » (Loge unie des théosophes), entrée gratuite.

20 h 30, 26, rue Bergère, Dr Gwench'lan Le Scouezec : « Le symbolisme du chiffre 3 et les triplicites dans la tradition celtique » (L'homme et la connaissance).

20 h 45, 199 *bis*, rue Saint-Martin, Poumi Lescaut : « Offrande » (Roser Croix A.M.O.R.C.).

VENTES

DES ARTISTES ET LA POLOGNE. — Sous le patronage de la Ville de Paris, l'Association artistique pour le soutien de la Pologne organise une vente aux enchères des œuvres d'art offertes par les artistes, le 8 décembre à 20 heures, à l'auditorium du Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 16, quai de New-York, 75016 Paris.

Le dépôt des œuvres devra se faire au sous-sol du Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 9, rue Gaston de Saint-Paul, 75016 Paris (impasse avec barrière avenue de New-York sur le quai), le 30 novembre, les 1er et 2 décembre, au plus tard, de 15 heures à 17 h. 30.

★ **Association artistique pour le soutien de la Pologne, 15, rue Vineuse, 75116 Paris, Tél. : 274-22-02, poste 223.**

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	324 F	519 F	715 F	910 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	584 F	1 039 F	1 495 F	1 950 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	364 F	600 F	835 F	1 070 F
II. – SUISSE, TUNISIE	436 F	744 F	1 052 F	1 360 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

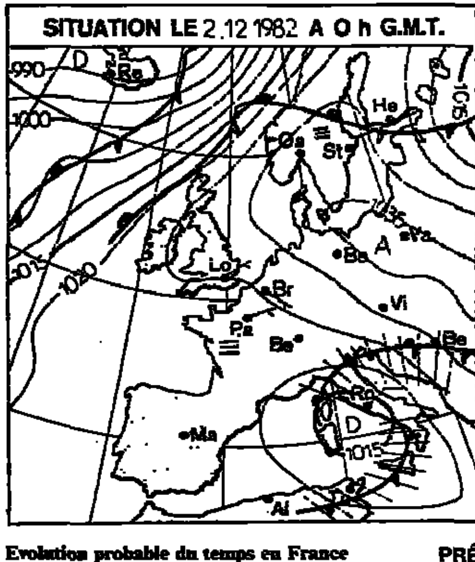
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

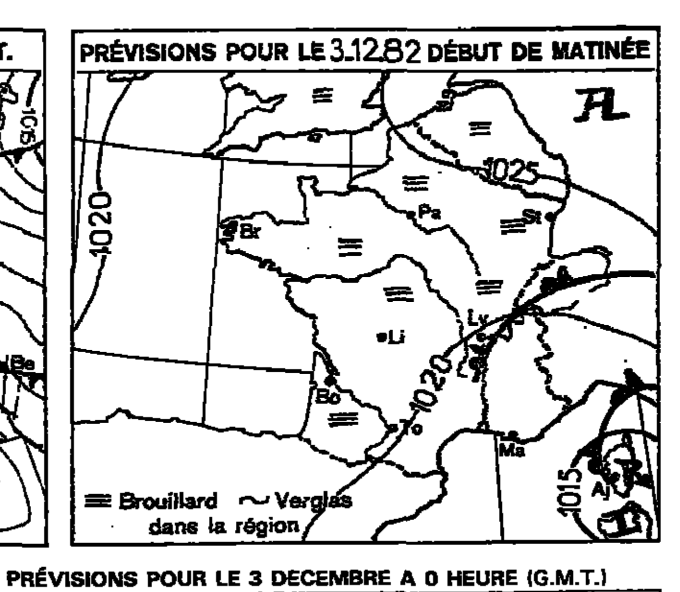
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le jeudi 2 décembre à 0 heure et le vendredi 3 décembre à minuit :

Persistance du même type de temps que ces derniers jours ; la dépression de Méditerranée provoque du mauvais temps sur le sud-est de la France. L'anticyclone du nord de l'Allemagne déborde toujours sur nos régions septentrionales provoquant ce temps brumeux et frais.

Vendredi sur la Corse, la Provence, les Alpes, la vallée du Rhône, puis l'après-midi sur le Jura-Franche-Comté et le sud des Vosges, temps couvert avec un peu de pluie en plaine et quelques flocons de neige vers 1 000 mètres.

Sur les régions au nord-est de la Seine, temps froid et brumeux le matin ; au cours de l'après-midi un petit espoir d'éclaircies. Sur toutes les autres régions entre ces deux zones le temps restera gris et brumeux, frais le matin, et les nuages resteront très abondants toute la journée.

Le matin sur les régions de l'intérieur 0 à 2°, un peu moins sur l'Aquitaine et environ 5° sur les côtes. Dans l'après-midi, il fera 5 à 8° du nord au sud, à peine 10° sur les bords de la Méditerranée.

Le vent d'est dominant restera faible en toutes régions.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 2 décembre 1982, à 7 heures, de 1 024,1 millibars, soit 768,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 1er décembre ; le second le minimum de la nuit du 1er décembre au 2 décembre) : Ajaccio, 15 et 10 degrés ; Biarritz, 11 et 7; Bordeaux, 8 et 0 ; Bourges, 6 et 5 ; Brest, 6 et 5 ; Caen, 4 et 3 ; Cherbourg, 6 et 3 ; Clermont-Ferrand, 3 et 1 : Dijon, 6 et 4 : Grenoble, 4 et 4 ; Lille, 1 et 1 ; Lyon, 5 et 4 ; Marseille-Marignane, 11 et 7 ; Nancy, 3 et 2 ; Nantes, 5 et 5 ; Nice-Côte d'Azur, 15 et 9 ; Paris-Le Bourget, 4 et 3 ; Pau, 10 et 0 ; Perpignan, 14 et 7 ; Rennes, 4 et 4 ; Strasbourg, 4 et 3 ; Tours, 5 et 4 ; Toulouse, 8 et 0 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 14 et 2 degrés ; Amsterdam, 3 et – 1 ; Athènes, 20 et 13 ; Berlin, 4 et – 1 ; Bonn, 5 et – 5 ; Bruxelles, 2 et 0 ; Le Caire, 21 et 11 ; îles Canaries, 21 et 14 ; Copenhague, 4 et 2 ; Dakar, 30 et 22 ; Djerba, 17 et 13 ; Genève, 6 et 4 ; Jérusalem, 14 et 5 ; Lisbonne, 13 et 6 ; Londres, 6 et 3 ; Luxembourg, 1 et 0 ; Madrid, 8 et 3 ; Moscou, 0 et 0 ; Nairobi, 25 et 17 ; New-York, 13 et 8 ; Palma-de-Majorque, 15 et 4 ; Rome, 15 et 10 : Stockholm, 6 et 2 ; Tozeur, 14 et 9 ; Tunis, 14 et 10.

PRÉVISIONS POUR LE 3 DECEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

ASSURANCES

LE GROUPE DROUOT VEUT MODULER SES POLICES D'ASSURANCE-VOL EN FONCTION DU RISQUE

Face au problème de la multiplication des cambriolages, en progression de 20 % par an, le groupe d'assurances Drouot a modifié sa politique commerciale.

Constatant que, dans une police d'assurance multirisque contractée par un particulier (incendie, dégâts des eaux, vol et responsabilité civile du chef de famille), l'assurance-vol représente 50 % de la prime et que 60 % des vols portent sur les bijoux, le groupe Drouot a, pratiquement, imposé à sa clientèle, sous peine de résiliation, trois formules : ne pas être du tout assuré contre le vol (en le demeurant pour les autres risques) ; s'assurer contre le vol hors les bijoux ; inclure les bijoux dans l'assurance-vol, moyennant une assez forte surprime.

La *compagnie part du principe* que seule une minorité de ménages détiennent des bijoux de valeur, qu'il ne faut pas pénaliser ceux qui n'en détiennent guère, et qui, de toute façon, il faut dissuader les gens de laisser leurs bijoux chez eux sans surveillance. En outre, elle fixe le plafond de garantie en fonction du niveau de protection au domicile du client (blindage, alarme, etc.).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 2 décembre :

UN DÉCRET

● *Prorogeant* le mandat des membres du Conseil supérieur de la fonction publique.

UN ARRÊTÉ

● Relatif aux conditions d'aptitude physique exigées des candidats aux concours de l'Ecole de l'air, de l'Ecole militaire de l'air, de l'Ecole du commissariat de l'air et des officiers issus de l'Ecole polytechnique.

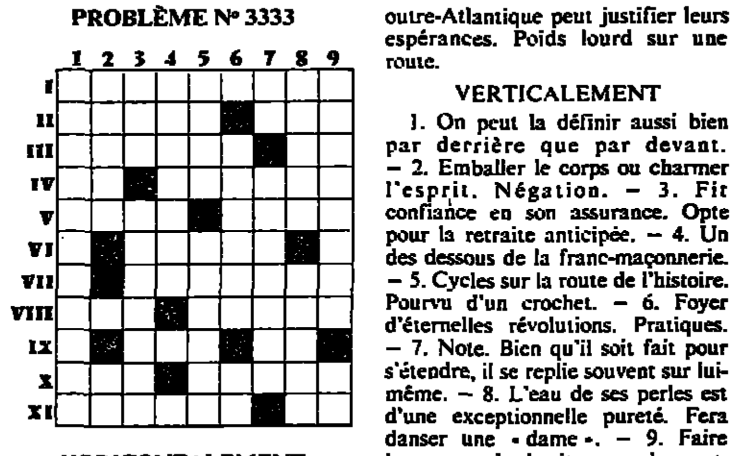
EXPOSITION

ARTISANS A PARIS. — La 14e exposition-vente des artisans des régions de France est organisée à Paris du 3 au 18 décembre. Une soixantaine d'exposants des régions Champagne-Ardenne, Nord-Pas-de-Calais, Picardie, y présenteront leurs productions (tissages, bijoux, tapis... et produits gastronomiques).

★ **12, avenue Marceau, 75008 Paris, tél. : 723-61-55 ; ouvert de 12 h à 19 h. Ouvert jusqu'à 22 h les jeudi 9 et 16 décembre.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3333



HORIZONTALEMENT

I. Son code ne s'adresse, en général, qu'à des gens instruits. — II. Couper court ou inviter un interlocuteur prolixe à en faire autant. A la manière de Chantecler. — III. « Partis » très recherchés. Personnel. — IV. Lettre grecque. Faire subir les affres de la quarantaine. — V. Où l'on risque de couler pour avoir trop nagé. Est attachant, mais pas toujours séduisant. — VI. Note d'azur dans une symphonie d'or. — VII. Dégarnit un panier à œufs. — VIII. Séparation de fait. Transparent. — IX. Enigme. Divinité. — X. Carrefour de nombreuses voix internationales. Harmonisera une gamme chromatique. — XI. Une ascendance avunculaire outre-Atlantique peut justifier leurs espérances. Poids lourd sur une route.

VERTICALEMENT

1. On peut la définir aussi bien par derrière que par devant. — 2. Emballer le corps ou charmer l'esprit. Négation. — 3. Fit confiance en son assurance. Opte pour la retraite anticipée. — 4. Un des dessous de la franc-maçonnerie. — 5. Cycles sur la route de l'histoire. Pourvu d'un crochet. — 6. Foyer d'éternelles révolutions. Pratiques. — 7. Note. Bien qu'il soit fait pour s'étendre, il se replie souvent sur lui-même. — 8. L'eau de ses perles est d'une exceptionnelle pureté. Fera danser une « dame ». — 9. Faire beaucoup de bruit pour du vent. Agent outrageant.

Solution du problème n° 3332

Horizontalement

I. Papillote. — II. Initiale. — III. Enfin !. Ira. — IV. Dé. Noubas. — V. Dame. Art. — VI. Eu. Ration. — VII. Aïeule. — VIII. Impie. Sol. — IX. Cour. Gs. — X. Hume. Agio. — XI. Eta. Arien.

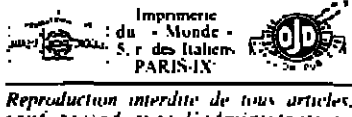
Verticalement

1. Pied-de-biche. — 2. Anneau. Mout. — 3. Pif. Puma. — 4. Itinéraire. — 5. Lino. Aïe !. — 6. La. Uate. Aar. — 7. Olibrius. G.I. — 8. Tératologie. — 9. As. Nelson.

GUY BROUTY.

Édité par la S.A.R.L. le Monde
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037



Cadeaux de fêtes

TROIS POINTS CHAUDS A PARIS

Musique en main

L'écoute de la musique chez soi, favorisée par les perfectionnements de la haute-fidélité, se double aujourd'hui d'un engouement pour la pratique musicale.

Jouer d'un instrument (de la clarinette au piano) est devenu pour beaucoup un moyen de se délasser. A la musique passive se substitue alors une musique active, pratiquée par les adultes comme par les enfants et les adolescents. D'où un bond en avant des ventes d'instruments de toutes sortes. Dans la géographie musicale de Paris — à part le royaume de Paul Beuscher, solidement installé près de la Bastille, — Montparnasse, la rue de Rome et Pigalle sont trois points où se localise la musique.

RUE de Rennes, face à la FNAC, les six niveaux d'exposition du magasin Hamm constituent une véritable « maison de la musique ». Au début du siècle, Georges Hamm, ouvrier facteur de pianos, ouvre à cet emplacement un atelier de réparations. Très vite, il se met à vendre des pianos et, entre les deux guerres, fait construire un immeuble à la place de sa boutique-atelier. Son fils, puis sa petite-fille, ont perpétué la tradition des pianos. Depuis cinq ans, sous l'impulsion de cette troisième génération, Hamm a quintuplé son chiffre d'affaires en étendant la vente à d'autres instruments.

Le piano reste la grande spécialité de Hamm. Plus de deux cents modèles sont exposés sur quatre étages : pianos droits, crapauds et à queue, et un parc de huit cents pianos en location, avec une possibilité de « location-test » remboursée en cas d'achat. Le piano retrouve sa place dans la maison avec l'envie de faire de la musique en famille. Les pianos droits actuels, plus compacts, sont facilement logeables : les plus petits, à sept octaves (pour débutants), ne mesurent que 1,30 m de long (13.900 F). On peut trouver un bon piano à moins de 20.000 F. Les prix s'étendent de 10.500 à 60.000 F, selon les provenances : Allemagne de l'Ouest (la meilleure qualité), France, Pays-Bas, Finlande, pays de l'Est et d'Extrême-Orient, avec des pianos coréens de bonne facture. La mode est aux pianos vernis noir (50 % des ventes), laqués blanc ou même vernis de couleur.

Au rayon des instruments à vent, la clientèle se partage entre musiciens classiques et adeptes du jazz. Les flûtes d'étude commencent à 2.000 F environ, et les saxophones à 3.000 F. La pratique de ces instruments vient en seconde position, après le piano, dans les demandes de cours. Hamm a, en effet, créé un Centre de pratique instrumentale qui fonctionne, de 11 h à 22 h, dans des studios aménagés sur place. Enfants et adultes (débutants ou non) y jouent du piano, de l'orgue, des instruments à vent, de la guitare et de la batterie.

Au rez-de-chaussée du magasin sont groupés les instruments d'initiation pour les jeunes enfants (tambourins, métallophones, flûtes à bec, à partir de 40 F) et les orgues électroniques portables. Ces instruments conjuguent rythme d'accompagnement et sonorités de vibraphone et piano ; ils permettent une approche ludique de la musique, à partir de 795 F. Le nouveau portable Yamaha P.C. 100 est doté de partitions-cartes magnétiques ; des voyants s'allument sur les touches qu'il faut jouer, et l'accompagnement musical s'adapte au rythme de chacun (2.790 F).

En deux ans, le département des synthétiseurs a pris une importance considérable chez Hamm, avec un grand choix de marques. Un synthétiseur, qui reconstitue les sonorités d'un orchestre, est l'élément de base d'une chaîne comprenant amplificateur et enceintes acoustiques. Un bon appareil coûte environ 4 000 F, et l'équipement complet aux alentours de 10 000 F. Tout nouveau, un cours de synthèse du son est donné dans un studio Hamm par René Lefèvre, qui a mis au point une originale méthode audiovisuelle.

La proximité du Conservatoire national de musique a réuni, rue de Rome, plusieurs magasins d'instruments et de partitions. C'est pourtant surtout une clientèle d'amateurs que reçoit le maître luthier Jacques Camurat. Ce spécialiste des violons, altos et violoncelles, qui exerce son art avec passion depuis trente-sept ans, répare les instruments anciens dans l'atelier situé au-dessus de sa boutique et expose des instruments contemporains provenant de Mirecourt, centre de lutherie des Vosges.

Ses clients sont en majorité des violonistes, à qui il propose des instruments faits main plutôt que ceux fabriqués industriellement dans les pays de l'Est. Un violon pour débutant coûte entre 3 000 et 4 000 F ; pour de bons exécutants les violons de Mirecourt valent 7 000 F environ, et ceux des maîtres luthiers de Paris jusqu'à 30 000 F. Pour un enfant qui débute, un « violon technique » révisé par Jacques Camurat vaut 1 500 F environ. Si l'on ne trouve pratiquement plus d'altos et de violoncelles anciens, ceux qui sortent des ateliers des luthiers de Mirecourt ont d'excellentes sonorités.

Rock à Pigalle

Dans le magasin Rome instruments, les cordes sont représentées par un bon choix de violons d'étude, quelques altos et violoncelles. Mais ici, la grande spécialité est la guitare classique. Après la vogue de la guitare d'il y a vingt ans (n'importe qui jouant n'importe quoi), un recentrage s'est opéré sur de bons instruments pour pratiquants sérieux. Les prix d'une guitare d'étude partent de 450 F, en plaqué, pour aller jusqu'à 1 500 F avec table massive donnant une bonne sonorité. Les guitares espagnoles sont actuellement appréciées, leurs finitions étant enfin soignées, comparables à celles des Japonais. La guitare peut se pratiquer dès l'âge de huit ans, avec des instruments « quart » ou « demi », comme les violons. Pour des guitaristes de haut niveau, les prix s'échelonnent de 4 000 à 10 000 F.

Depuis cinq ans environ, les instruments à vent connaissent un regain d'intérêt de la part des amateurs. La clarinette plaît aux étudiants, le saxo-alto est l'instrument de jazz le plus facile d'accès ; quant aux trompettes, elles sont plutôt réservées aux professionnels. Dans un nouveau rayon qui remporte le succès, Rome instruments propose des harpes celtiques, des galoubets de Provence, des cithares indiennes et des flûtes roumaines.

Pigalle c'est l'empire du rock. Plus de quarante magasins pour ce type de musique sont concentrés dans ce quartier. Près de la place Blanche, Manie's music est spécialisé dans les guitares électriques. Les clients, tous jeunes, appartiennent généralement à des groupes d'amateurs ou de « pro ». Curieusement, dans le domaine de la guitare électrique, il n'y a pas d'innovations depuis quinze ans. Dans une large gamme de prix, allant de 1 000 F à 10 000 F, les meilleures guitares viennent des Etats-Unis (5 200 F la Fender), et la majorité sont des copies japonaises, conseillées aux débutants.

Complément indispensable de la guitare électrique, l'ampli débute à moins de 1 000 F, avec une puissance limitée à 10 watts. Le matériel est surtout japonais ou anglais ou (le meilleur) américain, tel l'ampli Marshall, celui-là même qu'utilisait Jimi Hendrix il y a plus d'une décennie et toujours le plus demandé par les jeunes rockers d'aujourd'hui.

JANY AUJAME.

★ Hamm, 135-139, rue de Rennes, 75006 Paris. Jacques Camurat, 49, rue de Rome, 75008 Paris. Rome instruments, 54, rue de Rome, 75008 Paris. Manie's music, 18, rue de Bruxelles, 75009 Paris.

Au téléphone et par la poste

Les catalogues de vente par correspondance proposent un excellent échantillonnage de cadeaux à offrir, sans avoir à se déplacer. Le dialogue au téléphone s'établit facilement avec le terminal d'ordinateur. Ainsi peut-on passer commande en connaissance de cause, les livraisons prises avant le 10 décembre devant, en principe, arriver sans encombre pour Noël.

BAUDOIN SAINT-GILLES (15, rue Jouvenet, 75016 Paris ; tél. : 647-65-53) se spécialise dans le haut de gamme. L'attaché-case étanche en aluminium pour appareils de photo est doublé de triple mousse alvéolée, 671 F. Le planisphère lumineux autorotatif (249 F) est découpé en fuseaux horaires, et le « Lumipic » transforme en luminaire n'importe quelle plante, grâce à un tuteur doublé de support d'éclairage.

Les enfants s'arrachent le catalogue de la *Coop*, dont les quarante pages sur les jouets apportent le rêve. Autre spécialité, le « ciné-photo-son ».

Mieux vaut commander directement au téléphone pour livraison dans les six mille quatre cent vingt et un points de vente à travers la France, dont les hypermarchés *Rond-Point* (59086 Roubaix Cedex ; téléphone en région parisienne : 567-40-83.)

Damart réchauffe les frileux mais protège aussi les sportifs. Aussi trouve-t-on ici le tee-shirt en thermolactyl, porté en course par Eric Tabarly, en tricot interlock bleu azur, marine, sable, havane ou blanc, à partir de 59,80 F. Les mi-bas en double tricotage à bouclette extérieure, pour toute la famille, existent en uni et jacquard, idéaux dans les bottes de caoutchouc, à partir de 29,50 F.

Chez *Laura Ashley* (198, avenue du Président-Wilson, 93210 La Plaine-Saint-Denis ; tél. : 243-49-25), les chemises de nuit romantiques et volantées sont taillées en batiste de coton, au confort inégalé, notamment pour accouchées et opérées. De 325 à 425 F, le négligé à grande collerette, en trois tailles. L'agenda à l'anglaise, une page par jour, est à 65 F, en six coloris de toile imprimée, avec bloc-notes assorti, 60 F, rechargeable.

Maty (25040 Besançon Cedex ; tél. : (81) 50-81-41) reflète, sur 180 pages, les dernières tendances de l'horlogerie et de la joaillerie, dont les montres à quartz rectangulaires aux coins arrondis, en deux tailles, en inox rehaussé d'un entourage de boîtier plaqué or, à sonnerie de réveil, 995 F. Les modèles à bracelet métallique, très « rue de la Paix », existent en deux tailles, 887 F et 948 F. A côté des perles de culture du Japon et des bijoux en or, il y a du vermeil, « *argent à titre légal recouvert d'une couche d'or véritable* », dont nous verrons se développer l'usage. De beaux grenats sont montés en parures de bagues, boucles d'oreilles et colliers ras-du-cou ; 797 F, le collier. Les bracelets métalliques allient l'esthétique et le fonctionnel, 279 F en grain de riz plaqué or pour homme, 146 F pour dame.

Les montres de gousset, à l'élégance rétro, contrastent avec les derniers chronos quartz à affichage liquide, comportant six fonctions, dont le compte à rebours, l'éclairage, deux fuseaux horaires, alarme à répétition et musicale... tout cela pour 299 F. Les radios-réveils se perfectionnent encore, en trois gammes d'onde, antenne pour F.M., réserve de piles en cas de panne de courant, affichage électronique, etc. 317 F et 399 F.

Les déguisements pour enfants, c'est l'affaire des *Petits Marants Gosses* (2, place Gambetta, 21500 Montbard), en coupes fonctionnelles et amusantes, dans les cotons de Laura Ashley, lavables en machine. De 175 F le lapin se dédoublant en pyjama à 305 F la grande marquise. Un stand aux Galeries Lafayette regroupe tous les modèles. On y trouve également le merveilleux maquillage de clown *Pipo* dans une boîte en forme de chapiteau, 139 F.

Neckermann (67093 Strasbourg Cedex ; tél. : (88) 64-90-22), consacre une page à la pâtissière, avec toute une série de moules originaux, dont un modèle à charnière en trois pièces à revêtement anti-adhésif, 49,90 F. La presse-pistolet à petits fours comprend 12 embouts pour en varier les formes, 47,50 F ; enfin, le couteau à glacer s'accompagne d'accessoires décoratifs, 24,90 F.

Quelle (45048 Orléans Cedex ; tél. : (38) 88-78-78), propose, à 99 F, le kit complet de l'initiation à la pâtisserie, de la farine au chocolat Poulain, en passant par un moule et neuf ustensiles pour suivre les conseils du livre de recettes qui les accompagne.

A La *Redoute*, le châle acrylique se distingue par ses proportions confortables, en 152 cm de côté, en dessins de cachemire à franges (99 F), ainsi qu'en tons chinés de bleu, vieux rose ou beige, en mélange d'acrylique, laine et mohair, 125 cm de côté (99,50 F).

Pour hommes, la sélection de chandails en laine d'agneau Woolmark comprend onze coloris, à partir de 125 F le modèle à col roulé. Les shetlands, toujours Woolmark, de l'île Maurice, unis ou à dessins, sont d'un classique chiné londonien, à partir de 79 F en encolure en V, tandis que les gilets, avec ou sans manches, arborent un rouge superbe (à partir de 89 F, six coloris).

En téléphonie, l'interphone sans fil à deux postes, 299 F, se voit compléter d'une prise pour troisième à 169 F, avec un premier prix à 99 F.

Les 3 Suisses jouent les stylistes en renom, aussi bien en vêtements qu'en accessoires, notamment la jupe en faux cuir d'Alaïa à glissière dans le dos, 275 F, avec le ceinturon vernis, 40 F, le béret de feutre garni des rivets métalliques qu'il a mis à la mode, 270 F, avec gants de cuir assortis, 290 F. Dans les premiers prix, la montre en rectangle étiré à quartz, à affichage liquide, se choisit entre quatre coloris à 79 F. La calculatrice noire et or impressionne par son élégance, 75 F, tout comme le collier de véritables pierres de jade, améthyste, cornaline, quartz rose ou grenat, s'allongeant grâce à des fermoirs chaînette à vis, 49 F, le ras du cou.

Pour lui, une double page de chaussettes Suizanyl, fabriquées dans les filatures maison, feront de l'effet accrochées à la cheminée, en côtes sport ou ville (douze coloris, 42,50 F le lot de deux paires).

Côté téléphone, plusieurs appareils s'adressent aux mal-entendants, à partir de 875 F.

Les œuvres d'art et les bijoux se vendent aussi par catalogues : *Artcurial* (9, avenue Matignon 75008 Paris ; tél. : 256-32-90) propose des bijoux et sculptures, à tirage limité. Une exposition est actuellement consacrée à Arnaldo Pomodoro, dont la « Sfera » de bronze ciselée allie le classique aux signes d'aujourd'hui. Les collerettes de Claude Lalanne, en bronze doré sculpté, reprennent ses thèmes figuratifs de feuilles de groseille et de papillons, entre 100 et 250 exemplaires, à partir de 1 800 F les boucles d'oreilles à pendants.

Les *Cadeaux au Musée du Louvre* (10 rue de l'Abbaye, 75006 Paris ; tél. : 306-60-29), apporte à un vaste public cultivé et éclectique le souvenir des grandes heures de la culture. Parmi les nouveautés, en bronze doré ou en argent, la bague de Suse (Perse), début du deuxième millénaire avant Jésus-Christ brille d'une beauté pure et lisse (280 F), le bracelet côtelé est un peu plus récent, en bronze au Musée du château de Saumur (1 800 F) en plaqué or. Ils sont en vente au musée même, dans la boutique (Le Musée), 89, avenue Victor-Hugo et au Forum des Halles.

Le plateau « Abeille » en plexiglas a été créé pour une exposition au musée des Arts et Traditions populaires (160 F). A 85 F, les jeux en bois permettent de monter un éléphant, un rhinocéros, un cheval, une girafe. Les carrés en étamine de coton du musée des Arts décoratifs se présentent en dix coloris, à 50 F. Enfin, la « coudée royale », interprétation d'une règle de l'Egypte ancienne, en pouces et en centimètres, démontre avec éclat la pérennité en matière de mesures, (45 F).

Et pour ceux qui aiment les icônes, le calendrier *Posseev* donne une nouvelle série mensuelle d'une somptueuse facture qu'on peut découper et encadrer, voire fixer sur bois. Vendu hors commerce au bénéfice des Samizdat (littérature non officielle en U.R.S.S.), franco de port, 99,50 F. A commander avec chèque à : A. Lagarrigue, 21, rue de l'Abbaye, 94100 Saint-Maur-des-Fossés.

NATHALIE MONT-SERVAN.

Les surprises de la chine

L'antiquité, avec ses fabuleuses réserves, offre aux chercheurs de cadeaux d'innombrables objets à tous les prix, pleins de charme et d'originalité.

Au plaisir de « chiner » s'ajoutera la joie d'offrir. Mais ne partez pas en chasse avec une idée préconçue.

Si vous avez l'intention d'acheter un bijou ancien, n'hésitez pas à y renoncer lorsque vous trouverez chez un marchand du passé une statuette Renaissance, une pendule romantique... ou une enseigne de forgeron.

Achetez au coup de cœur et soyez assuré que votre acquisition provoquera chez son destinataire sensible le même choc en retour. – F. G.

Rendez-vous à la Bastille

LE Salon des antiquaires, qui est organisé dans l'ancienne gare de la Bastille jusqu'au 6 décembre, a l'avantage de grouper plus de cent cinquante antiquaires sélectionnés sur un espace restreint. Une promenade au hasard des stands offre à chaque pas de si nombreuses suggestions que le seul embarras est celui du choix.

Pour orienter vos pas dans ce labyrinthe aux cadeaux, voici quelques points d'appui par catégories, avec références aux numéros des stands. Les indications de prix, de 50 à 25 000 francs, pourront aussi déterminer vos choix. L'achat du catalogue, 10 F, facilitera votre prospection.)

● BIJOUX, ORFÈVRERIE

Broches et bagues romantiques à partir de 1 500 F (stand 303, 358).

Petites bagues en or anciennes, 500 à 1 000 F (stand 407).

Chevalières en or, à partir de 1 500 F (stand 303).

Chaînes de montre d'homme en or, 2 000 à 3 000 F (stand 303).

Colliers de perles, à partir de 2 000 F (stand 303).

Épingles de cravates, boutons de manchettes en or, à partir de 800 F (stand 358).

Petites broches 1930 : 150 F (stand 221).

Timbale en argent dix-neuvième siècle : 550 F (stand 306).

Verseuse dix-neuvième siècle en métal argenté : 2 000 F à 4 000 F (stand 465).

Théière Restauration en argent massif : 7 500 F (stand 407).

● CURIOSITÉS OBJETS INSOLITES

Moule à gâteaux en cuivre rouge : 1 250 F (stand 462).

Bougeoir en fer forgé dix-huitième siècle : 900 F (stand 509).

Pot à soupe de mineur en étain dix-neuvième siècle : 1 500 F (stand 111).

Pot pourri en faïence dix-huitième siècle : 1 200 F (stand 465).

Émigrette (yo-yo) fin dix-huitième siècle en pomponne : 700 F (stand 416).

Verre à bouquet de violettes : 180 F (stand 466).

Petits cadres pour photos en laque émaillée 1930 : 300-350 F (stand 221).

Dessous de verre en tôle peinte Directoire : 400 F la paire (stand 416).

Flacons à whisky : 250-300 F (stand 410).

Verres de bistrot : 60 F, verres gravés dix-neuvième siècle : 100 F (stand 465).

Casque de scaphandrier en cuivre : 11 000 F (stand 253).

● PETITS MEUBLES

Guéridon Napoléon III, décor de nacre : 4 500 F (stand 214).

Panetière provençale : 15 000 F (moins cher qu'à Marseille), (stand 512).

Table de vendange à plateau pivotant en cerisier : 4 500 F (stand 114).

Petite commode en loupe d'amboine, meuble de maîtrise formant coffre à bijoux : 3 000 F (stand 260).

Guéridon 1925 : 900 F (stand 216).

Chaises paillées : 800 F (stand 114).

Coffret de mariage du Jura : 1 500 F (stand 309).

Coffrets dix-neuvième siècle en écaille ou en nacre : 2 500 F (stand 402).

● OBJETS DÉCORATIFS

Fruits sculptés en pierre à partir de 120 F (stand 352).

Fruits sculptés en marbre : 350 F (stand 216).

Bouquet dix-huitième siècle en chêne sculpté, la paire : 15 000 F (stand 408).

Petit panier en opaline monté sur pomponne : 310 F (stand 416).

Pendule portique Charles X : 6 500 F (stand 214).

Fontaine Directoire en cuivre : 5 200 F (stand 408).

Paire d'appliques en bronze 1930, signé Perzel 1925 : 9 800 F (stand 221).

Grande statue en terre cuite dix-huitième siècle figurant une pomone : 15 000 F (stand 310).

Petit bateau en bouteille : 1 250 F (stand 253).

● FAIENCES, PORCELAINE

Assiette de Creil à sujets historiques : 200 F (stand 214, 306).

Cache-pot en Wedgwood à partir de 800 F (stand 508).

Bouquetière en Vieux Rouen : 2 400 F (stand 512).

Paire de potiches Imari : 8 500 F (stand 408).

Douze assiettes Cie des Indes dix-huitième siècle : 14 000 F (stand 214).

Vierge d'accouchée en faïence dix-huitième siècle : 1 100 F (stand 306).

Paire de statuettes en porcelaine Vieux Paris : 3 900 F (stand 618).

Pichets « Jersey » en faïence anglaise lustrée : 300-800 F (stand 462 et 410).

Tisanière Louis-Philippe : 950 F (stand 618).

Saladier de saint Clément : 2 500 F ; service à thé Charles X en porcelaine de Paris : 2 300 F (stand 355).

● OBJETS DE COLLECTION

Tabatières en bois, corne, art populaire : 500 à 1 000 F (stand 359).

Miniatures dix-huitième et dix-neuvième siècle : 1 000 à 2 500 F (stands 206, 260).

Flacons à sels en cristal : 1 500-2 000 F (stand 416).

Boules de pétanque cloutées : 500-800 F (stand 258).

Figurine militaire dix-neuvième siècle en uniforme Empire : 1 500 F (stand 301).

Cadran solaire dix-huitième siècle : 6 500 F (stand 404).

Grenouilles en bronze-encrier : 2 500 F (stand 253).

Grande pipe allemande en porcelaine : 1 450 F (stand 306).

Baromètre de poche : 500 F (stand 253).

Petit pistolet coup de poing dix-neuvième siècle, à partir de 1 000 F (stand 301).

Canifs à manche d'ivoire : 200 F (stand 250).

Maquettes de bateau, à partir de 5 000 F (stand 404).

Paire de vitraux ronds dix-neuvième siècle : 1 500 F (stand 309).

Cannes à système : 800-2 500 F (stand 458 et 508).

Netsukés : 2 500-3 500 F (stand 307).

● GRAVURES, TABLEAUX SCULPTURES

Gravures de mode dix-neuvième siècle, à partir de 50 F, gravures dix-neuvième siècle encadrées, à partir de 500 F (stand 309).

Paysages de Barbizon, à partir de 3 500 F (stands 112, 521).

Icônes russes, dix-huitième et dix-neuvième siècle, à partir de 3 000 F (stand 501).

Ecole hollandaise, dix-huitième siècle, « les Patineurs », 8 500 F (stand 521).

Statuettes d'église en bois *sculpté, dix-septième, dix-huitième* siècle, à partir de 2 900 F (stand 250).

Chat en bronze de Steinlen : 7 000 F (stand 253).

Animaux en bronze de Vienne, à partir de 500 F (stand 260).

Chien en bronze par Frémiet, 2 500 F (stand 111).

Petits personnages en ivoire de Dieppe, à partir de 2 000 F (stand 404).

Petit lion anglais en albâtre, dix-neuvième siècle, 450 F (stand 216).

Bouddha thaïlandais, dix-neuvième siècle, 650 F (stand 216).

Garantis sur facture

Si vous n'avez pu vous rendre à la Bastille, nous avons sélectionné quelques bonnes adresses d'antiquaires spécialisés qui offrent d'autres possibilités de cadeaux dans un bon rapport qualité-prix, en garantissant l'authenticité des objets vendus, soit par des factures descriptives, soit par certificat d'expert.

ARGENTERIE :

● Jacqueline EDOUARD, Marché Biron, Stand 29-99, 85, rue des Rosiers, 93000 Saint-Ouen. Timbale en argent en parfait état à partir de 480 F. Verseuse égoïste à la minerve : 2 200 F. Tastevin à partir de 800 F. Grand choix d'aiguières en cristal à monture d'argent.

BIJOUX :

● Paul TERRIE : 35, rue du Colisée, 75008 et Stand 6 sous-sol du Village suisse. Bagues en or anciennes 500 et 1 000 F. Camées en *or fin XIXe à partir de 5 000 F.* Chaînes en or 1930 : 2 000-3 000 F. Montres de col : 1 800-2 500 F.

● PEPIN : Louvre des Antiquaires, 8, allée Odiot. Bagues romantiques : 1 500 à 2 500 F. Broches Napoléon III : 1 000-1 200 F. Boutons de manchettes à partir de 800 F.

● GILLET : 19, rue d'Arcole, 75004. Grand choix de bijoux XVIIIe et XIXe à partir de 800 F. Bagues romantiques, chaînes et montres en or.

● OCTERNAUD, 31, rue des Deux-Ponts, 75004 et 71, rue de Rennes, 75006. Bijoux anciens de qualité à partir de 1 000 F.

BOITES ET MINIATURES ANCIENNES :

● Nicole KRAMER, Louvre des Antiquaires, 5, allée Desmalter. Petites boîtes Napoléon III : 250-300 F. Boîtes XVIIIe en or, miniatures à partir de 1 800 F. Curiosités scientifiques, instruments de chirurgie de 500 à 3 000 F.

ARCHEOLOGIE :

● BELLET, Marché Paul-Bert, 100, rue des Rosiers, 93000, Saint-Ouen. Lampes romaines en terre cuite à partir de 100 F. Epingles en bronze du Louristan : 150 F. Poids à *opium en bronze : 100 à 150 F.* Oushabti (statuettes funéraires égyptiennes) d'époque ptolémaïque : 800 à 3 000 F. Tanagra : 4 000 à 8 000 F.

ART D'ASIE :

● Chine-Import, 16, rue de Paradis, 75010. Porcelaine de Chine XIXe, vases cloisonnés « mille fleurs » à partir de 440 F. Pots et bols Canton de 700 à 1 500 F. Gourde de pèlerin à fond turquoise et jaune : 2 400 F.

● Annie MINET, Village suisse, avenue Champaubert. Petits bouddhas de vitrine à partir de 1 500 F. Potiches en porcelaine bleu-blanc, vases et animaux cloisonnés Chine XVIIIe : 5 000-6 000 F. Coussins carrés en soie indienne : 250-300 F.

● Madeleine LU, 4, villa Maurice-Rollinat, 75019. Tabatières chinoises : 1 200-4 000 F. Netsuké anciens : 2 500-3 500 F. Jades XVIIIe : à partir de 1 500 F.

CANNES, CANNES A SYSTEME :

● LEAR : 54, faubourg Saint-Honoré, 75008.

● LYDIA-BICAL : 31, rue de Chartres, 92200 Neuilly.

ICONES, ART RUSSE :

● NIKOLENKO, 220, boulevard Saint-Germain, 75007.

● MANIC : 52, rue de l'Université, 75007.

● NATACHA : 54, faubourg Saint-Honoré, 75008.

CURIOSITES DE MARINE :

● Galerie Atlantide : 3, rue Sauval, 75001.

● La Rose des Vents : 55, rue de Seine, 75006.

● La Fille du Pirate : Louvre des Antiquaires, 1, allée Saunier.

POUPEES DE COLLECTION :

● GOULIGNAC, Marché Biron, stand 20.

● BAILLY, Louvre des Antiquaires, 19, allée Riesener.

● Robert CAPIA, 26, galerie Véro-Dodat, 75001.

Bons coins

Pour trouver des cadeaux de dernière heure voici encore quelques adresses.

● **LE LOUVRE DES ANTIQUAIRES :** *250 magasins, place* du Palais-Royal 75001. Ouvert du mardi au dimanche de 11 h à 19 h.

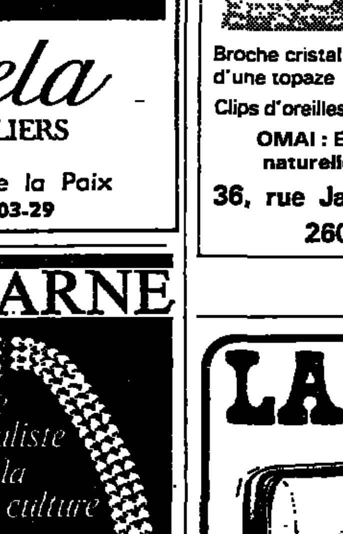
● **LA COUR AUX ANTIQUAIRES :** 18 boutiques et galeries de tableaux. 54, rue de Faubourg-Saint-Honoré 75008. Sauf dimanche et lundi matin.

● **MARCHÉS AUX PUCES DE SAINT-OUEN :** Du périphérique à la rue des Rosiers. Samedis, dimanches, lundis. Plus de 1 000 marchands.

● **VILLAGE SUISSE :** 78, avenue de Suffren. 54, avenue La Motte-Picquet 75015. Du jeudi au lundi.

● **VERSAILLES :** Passage de la Geôle (entre la rue Rameau et la place de l'Etape-aux-Vins), choix de bibelots, armes, livres anciens à bons prix. 40 marchands. Samedi, dimanche.













culture

CINÉMA

LE FESTIVAL DES TROIS CONTINENTS A NANTES

L'Inde déchirée de Ritwik Ghatak

Le Grand Prix du quatrième Festival de trois continents, à Nantes, a été attribué au film indien *Mon fils, mon amour* de Ariban Syam Sharman, modeste production en noir et blanc, réalisée par un enseignant de philosophie dans le plus petit État de l'Union indienne, Manipur.

A l'unanimité, le jury a tenu d'autre part, dans ses attendus, *« à manifester toute son admiration pour l'œuvre de Ritwik Ghatak, qu'il tient pour une des plus grandes révélations du cinéma mondial des dernières années »*. La ville de Nantes a donné son prix au film brésilien *Asa Branca, un rêve brésilien*, de Djalma Limongi Batista (*le Monde* du 26 novembre).

A l'issue du Festival de Londres, le B.F.I. Award (prix décerné par le British Film Institute), qui, depuis sa création en 1958, a récompensé les plus grands noms du cinéma mondial, vient d'être attribué à *Piège à rats* de Adoor Gopalakrishnan (Inde, Etat de Kerala), également présent à Nantes avec son film. On peut parler aujourd'hui d'une ouverture en majeur du cinéma indien pour laquelle le Festival des trois continents aura joué un rôle capital.

Satyajit Ray (né en 1921, donc largement son aîné) le reconnaît comme le plus grand cinéaste indien ; Mani Kaul et Kumar Shahani, qui furent ses élèves à l'Institut du cinéma de Poona en 1963-1964, se dressent contre tout le cinéma indien existant au nom des valeurs qu'il incarna ; Londres, il y a quatre mois, au National Film Theatre, a acclamé son œuvre : pourtant Ritwik Ghatak est mort alcoolique il y a presque sept ans, le 6 février 1976, âgé de cinquante ans seulement, pratiquement inconnu en Occident et n'ayant à son actif que huit films. Nantes en a présenté six (*le Monde* du 27 novembre).

Ritwik Ghatak a vingt-deux ans quand survient la partition du Bengale en deux entités : l'une, le Bengale de l'Ouest, avec l'ancienne capitale de l'empire des Indes, Calcutta, faisant toujours partie de l'Union indienne, l'autre, le Bengale de l'Est, avec Dacca, où il naquit, intégré, au Pakistan juste créé et devenu plus tard, après une guerre terrible, le Bangladesh, Etat indépendant. Ghatak en voudra toute sa vie au Parti du Congrès, le parti de Nehru et de Mme Indira Gandhi, et à la Ligue mulsumane d'avoir permis cette décapitation et de l'avoir ainsi coupé lui-même de ses racines.

Très jeune, en 1948, Ritwik Ghatak se lance dans le théâtre ; il adhère à l'Indian People's Theatre de Calcutta, court villes et villages ; acteur, il interprète parfois ses propres pièces. Il traduit pour la première fois en bengali *Galileo Galilei* et *le Cercle de craie caucasien* de Brecht. Il adhère au parti communiste, et son premier film, *Nagarik* (*le Citoyen*, 1952), tourné en coopérative, ne sera montré qu'après sa mort : *« Le film avait une vocation politique peut-être un peu exagérée*, en dira Ghatak. *Il y avait aussi beaucoup d'exubérance pleine de jeunesse. »* Quelques personnages déchus de la classe moyenne traînent leur langueur et leur misère avec des accents qui évoquent le Gorki des *Bas-Fonds*, sauf qu'on entend réellement l'Internationale et que les lendemains qui chantent nous attendent déjà au carrefour. La naïveté du film n'enlève rien de sa sincérité évidente.

Avec *Ajantrik* (*l'Homme-auto*, 1958), Ritwik Ghatak se libère de tout stéréotype pour décrire, dans une petite bourgade, l'étrange rapport amoureux d'un chauffeur de taxi avec sa voiture, une Chevrolet en loques sortie de chez Mack Sennett. Un univers social défile dans ce taxi qui finira à la casse, Bimal le chauffeur ulcéré retrouvant son sourire face à un gamin qui presse sur le klaxon, arraché à la ferraille. Le cinéma est ici exploit physique, lutte avec l'inanimé soudain doué d'une âme.

La carte de l'émotion

L'art de tout dire sans jamais forcer la note va s'épanouir avec *Bari theke paliye* (*le Fugitif*, 1959). Kanchan, un petit villageois, fuit les siens en quête de l'Eldorado de la grande ville. Il rencontre divers personnages, dont une petite fille et un camelot. Il tente de s'affirmer, de gagner sa vie. Il découvre la misère de Calcutta, le vol, la mendicité, et repart chez lui vers un monde plus proche des origines.

Meghe dhaka tara (*l'Étoile cachée*, 1960) joue encore plus totalement la carte de l'émotion, de la tendresse refoulée, et a pour personnages principaux une famille réfugiée de l'Est-Pakistan, l'ancien Bengale de l'Est. Nita, l'héroïne, porte le destin des siens sur ses épaules. *Komal Gandhar* (*Mi bémol*, 1961) reste à une seule vision un film étrange, un peu incompréhensible : Ritwik Ghatak y fait retour sur le monde du théâtre populaire bengalais et rappelle la partition du Bengale. Son dernier film, au titre compliqué, traduit par *Raison, discussion et un conte* (1974), voit Ghatak en personne, alcoolique, fuir la ville vers la campagne. *« Le monde brûle, je brûle »*, s'exclame le personnage déboussolé qu'il interprète.

Raconter les sujets des films de Ritwik Ghatak rend mal justice à plusieurs d'entre eux qui relèvent uniquement de la sensibilité, des réactions d'un être écrasé mais lucide qui refuse de renier sa jeunesse, sa patrie, ses choix politiques. *« Chaque fois que l'artiste est conscient de ses méthodes*, écrivait Ghatak, *il échoue. »* Un artiste totalement sincère parle, affrontant sans démagogie cette misère indienne qui vous reste un peu en travers de la gorge, contre laquelle il n'existe encore aucune panacée. Que Ritwik Ghatak sache élever sa protestation avec la sensibilité, les élans, d'un Jean Vigo ou d'un Frank Borzage ajoute à notre émotion. Que tant d'années aient été nécessaires pour que nous commencions à voir ses films témoigne d'une autre misère, celle d'un cinéma né dans la plus extrême pauvreté, au milieu de l'opulence artificielle du « grand » cinéma indien décalqué d'Hollywood et de ses rêves à la chaîne.

LOUIS MARCORELLES.

★ La Cinémathèque française espère montrer les films de Ritwik Ghatak à Chaillot du 15 au 18 décembre, si elle obtient l'autorisation des autorités indiennes.

« E.T. » à Paris

La messe

Ils voulaient être les premiers, ils l'attendaient depuis des mois, cela fait des nuits qu'ils en rêvaient, ils étaient déjà si jaloux de leur camarade qui prétendait l'avoir vu cet été aux Etats-Unis et qui, pour les narguer, ou pour se faire aimer un petit peu plus, leur faisait entendre sur cassette la musique du film, leur expliquant au fur et à mesure ce qui était en train de se passer. Ils ont déjeûné très tôt, ils ont prévu le pire, un homme méchant qui leur dirait, juste devant la caisse, quand ils tendront leurs 28 F : « Plus de place. » *Mais faire la queue une deuxième fois, et bien geler sur le trottoir, n'est-ce pas justifié en regard de la manne attendue ?*

E.T. *va se voir en famille le mercredi après-midi sur les grands boulevards, en version française. Son succès inévitable (1) rend les ouvreuses plus que désagréables, malveillantes. On leur entend dire « bande de youpins », comme des automates, quand on n'a pas mis une pièce dans leurs mains. Le faisceau de leur lampe torche vole sur les yeux pendant toute la projection comme pour doubler les feux, sur l'écran, des chasseurs de monstre.*

Ils sont hauts comme trois pommes ou portent des blousons qui sentent la banlieue. Ils se bousculent sur l'escalier roulant, mais en silence, on ne parle pas quand on entre dans une église. Quand les deux lettres bleues se détachent sur l'écran noir du générique, cent « chut ! » fusent en même temps. Peter Coyotte, le second nom du générique, se taille un petit succès populaire. On parlait d'église : justement la lumière qui perce à travers les stores de la chambre d'Elliott, quand il fait la connaissance de l'extra-terrestre, n'est-elle pas la copie de cette lumière si particulière qui perce un vitrail ? E.T. *fait des miracles, le bout de son doigt est un super-Tricostéril comme on n'en aura peut-être qu'en l'année 2007. Il meurt et ressuscite, mais qu'est-ce que c'est que ce héros à la noix de coco qui dit « sois sage » aux enfants avant de repartir dans sa soucoupe volante ? Même nos Nicolas et Pimprenelle du* « Bonne nuit les petits » *des années 60 étaient moins nunuches.*

Altaïr, le petit fugueur, lui, n'a pas attendu le 1er décembre pour partir à la recherche de son « type remarquable ». Il a bien fait, E.T. *l'aurait déçu. Car* E.T. *est un divertissement génial, on l'a dit, mais ne faut-il pas ajouter qu'il est un produit d'un dosage sinistre ?*

On imagine Spielberg penché sur les chiffres du box-office mondial de ces cinq dernières années pour mettre ensuite dans son shaker un envol de Superman, *un grognement d'*Eléphant Man, *une larme de* Kramer contre Kramer, *et un vieux poil d'*Hitchcock. *On ne sait pas s'il a voulu, en plus, faire de la concurrence au Vatican, ou si c'est le pape qui a pensé réactualiser ses mythes en infiltrant son brain-trust de scénaristes. Toujours est-il que* E.T. *propulse la bonne parole (casanière et nationaliste) aux familles dévoyées dans les salles obscures.*

HERVÉ GUIBERT.

(1) Les Parisiens ont-ils pensé que le premier jour, il y aurait trop de monde et qu'il faisait trop froid pour s'engager dans une longue file d'attente ? Toujours est-il que *E.T.*, avec son score impressionnant (46 817 entrées le 1er décembre) n'a pas battu les records de *l'As des as*, ni même de *Deux Heures moins le quart avant Jésus-Christ*.

THÉATRE

AU FESTIVAL DE LILLE

En attendant Macbeth

Le Festival de Lille s'achèvera le lundi 6 décembre, tandis que la remarquable exposition consacrée à cette occasion à l'histoire maritime des pays du Nord restera ouverte à l'hospice Comtesse jusqu'au 3 janvier. Dans l'ensemble des manifestations présentées durant deux mois autour du thème « Les bas pays » figurait cette année, pour la première fois, une substantielle programmation théâtrale : théâtre des pays du Nord comme celui que montrait, il y a une semaine, le SIGMA de Bordeaux, théâtre venu principalement de Belgique ou de Hollande — et qui a déçu, même si les travaux du Taller d'Amsterdam ont le don de convaincre certains. En effet, *Granit* le spectacle très réussi du Chien mexicain (une des troupes issues du groupe hollandais Hauser Orkater), initialement attendu en octobre dans la capitale du Nord, n'a pu être vu qu'à Bordeaux (1).

C'est à Villeneuve-d'Ascq, à l'espace Rose des vents, ou *Macbeth* était donné par le théâtre de la Planchette dans une mise en scène de Pierre-Etienne Heymann, qu'il fallait aller dimanche 28 novembre. Car la veille on avait eu droit à une soirée honnête, sans surprise, en compagnie des danseurs du Nederlands Danse Theater, invité par le Festival. La veille aussi on avait passé deux heures assez fastidieuses à la recherche de la poésie de Maurice Maeterlink, deux longues heures coproduites par le Festival et le Nouveau Théâtre de Belgique, deux heures à essayer d'être ému par les images du metteur en scène Henri Ronse. En vain : cette promenade obligée du public à travers le vieil hôtel Castiaux abandonné (qui était si beau il y a deux ans, arrangé et ameublé le temps du Festival en somptueux modèle d'hôtel fin de siècle), cette visite guidée d'angoisse mortelle en cécité mystique, de folie en songe, ce « parcours » — comme disent tous les faiseurs de théâtre en appartement — n'aurait pas été sauvé de la convention sans la musique originale écrite par Thanos Mikroutsikos, *Une musique de cuivre aux fenêtres des incurables*, chantée notamment par Irène Jarsky (soprano ardente) et Udo Reinemann (baryton sensible).

On avait vu auparavant *Vogels* (les Oiseaux), du groupe belge Radeis, un trio de clowns-mimes aux idées parfois étincelantes mais qui feraient bien d'en appeler à un metteur en scène pour trier parmi leurs gags le bon grain de l'ivraie. On avait assisté encore à la création de *Jim le Téméraire*, de René Kalisky, dans une salle quasi déserte inadaptée au bon décor de Michel Boermans, et on avait trouvé courageuse l'ambition de Marc Liebens, metteur en scène de l'Ensemble théâtral mobile de Bruxelles, respectable son désir de faire entendre la voix singulière de Kalisky, auteur à part disparu en mai 1981. Cette pièce imaginant la rencontre, quarante ans après la guerre, d'un juif avec Hitler, cette broderie brutale autour d'une fascination-répulsion, est splendide mais peut être bien immontable. Le génie spécial de Kalisky, ce verbe sans complaisance, difficile, était cependant là. C'était beaucoup, même si ce n'était pas une réussite.

On s'est donc consolé hors festival, chez les gens du Nord français, chez les compagnons de Pierre-Etienne Heymann, dans leur salle aux possibilités formidablement exploitées par le peintre Henri Cueco : pour *Macbeth*, il a joué les décorateurs pour et il a bien joué. De même le pari du compositeur Boris de Vinogradov de « sonoriser » la tragédie de Shakespeare, écrivant autant de sons et de notes et de bruissements qu'il y a de mystères dans les présages des sorcières et les tours de magie, a été gagné.

Enfin il faut louer sans restriction le jeu de Jean-Marie Winling, Macbeth glissant de la vertu aimable vers sa propre fatalité. Winling, successivement héroïque et odieux, donnant tout, le tout pour le tout (sur un sol douloureusement recouvert de machefer noir), dans la violence et le sang, le sang selon Shakespeare (ces mots fantastiques). Nirling se livrant pour suivre le parti d'Heymann, ce réalisme fantomatique, et ressemblant soudain de manière troublante à Antoine Vitez. Jusqu'à la façon de poser sa voix...

MATHILDE LA BARDONNIE.

(1) *Granit*, Théâtre de la Bastille, à Paris le 16 décembre.

(2) *Macbeth*, jusqu'au 22 décembre, Théâtre de la Planchette, Villeneuve d'Ascq. A noter qu'*Entre chien et loup*, de Daniel Lemahieu, également monté par Pierre-Etienne Heymann, se donne au Théâtre de l'Athénée, à Paris jusqu'au 5 décembre et sera repris à Villeneuve-d'Ascq, le 7 décembre.

Le nouveau visage du Festival de Nancy

Le prochain Festival de Nancy aura lieu du 20 mai au 6 juin et fêtera son vingtième anniversaire en changeant de visage, de cap, de direction. Quand il a été fondé par Jack Lang, c'était une rencontre de troupes étudiantes, organisée en quelque sorte par une association d'amis. A la fin des années 60, tandis que le Théâtre des Nations cherche en vain un second souffle, à Nancy, le Festival mondial du théâtre se développe en même temps que les mouvements marginaux, et devient le pôle d'attraction de tous ceux qui, dans le monde entier, travaillent hors des institutions et des normes, politiques ou esthétiques.

Dans le milieu des années 70, les « marginaux », désormais reconnus, s'orientent vers des spectacles qui nécessitent d'importants équipements techniques. L'innovation est apportée par de riches troupes institutionnelles, comme celle de Pina Bausch. Mais Nancy manque toujours de salles, et le Festival d'infrastructure. Il n'est plus adapté à son importance. Quand, en 1980, Françoise Kourilsky l'organise autour des « off-cultures » américaines, on peut constater que la marginalité n'invente plus rien et que ce type de spectacle ne répond plus à la curiosité du public.

1981 est une année sabbatique que le président du conseil d'administration, le professeur Duprez, met à profit pour faire étudier les statuts qui permettront de renouveler le Festival. Une convention triennale est signée avec la ville qui garantit une subvention indexée de 2 270 000 F (y compris les services), la disposition des salles et des ateliers de la ville. Des conventions identiques sont négociées avec le ministère de la culture, la région et les quatre départements lorrains. Les spectacles doivent sortir de Nancy, vers Metz ou Bar-le-Duc : « *Un festival par et pour la Lorraine* », indique le professeur Duprez, et qui pourtant restera international.

En effet, la direction artistique est confiée à une grande professionnelle, Mira Trailovic (*le Monde* daté du 20-21 juin), fondatrice et directrice du BITEF, Festival international de Belgrade, où elle a fait venir Roger Planchon, Ariane Mnouchkine, le T.S.E., le Magic Circus et, avant Paris, des personnalités comme Peter Stein, Luca Ronconi, Nuria Espert, sans oublier les grands metteurs en scène des pays de l'Est. Mira Trailovic veut poursuivre à Nancy la confrontation Est-Ouest, et souligner ce que la marginalité a apporté aux institutions. Elle compte sur l'appui des gouvernements étrangers pour compléter son budget — qui globalement tournera autour des 5 millions de francs — et réaliser ses ambitions, qui sont vastes.

COLETTE GODARD.

EXPOSITIONS

ALBERT GLEIZES

Les règles du jeu

Que reproche-t-on à Albert Gleizes (1881-1953) ? D'avoir été trop clairvoyant, en démontant et en réinventant les règles du jeu — les lois ? Donc d'avoir fait de la mauvaise peinture ? Bernard Dorival, commissaire de l'exposition, lui fait justice : *« Bien loin de le lui imputer à profit, l'intelligence de ses écrits n'en a permis que mieux de discréditer son art. »* Et de produire les pièces du dossier à la Fondation nationale des arts graphiques et plastiques avec la présentation du legs de Mme Roche Gleizes, réalisée par Pierre Alibert, son exécuteur testamentaire.

En dépit de son ampleur, il ne s'agit pas d'une rétrospective qui eût nécessité des prêts pour les toiles d'une période cruciale : 1911-1914. Aussi, peu de témoins de ces années révolutionnaires, mais ces manques dans le legs (presque tout a été vendu ou donné) sont compensés par deux films qui montrent la contribution capitale de Gleizes à l'explosion du cubisme, de la branche cubiste de Montparnasse (Metzinger, Delaunay, Fernand Léger, Le Fauconnier, de 1907 à 1909), distincte de celle du Bateau-Lavoir. Si *l'Arbre*, paysage découpé en volumes, ou *la Femme aux phlox* sont absents, de même que la participation de Gleizes à la « scandaleuse » salle 41 des Indépendants de 1911 ou au Salon de la Section d'or de 1912, on trouve du moins des esquisses et quelques ébauches de 1914. De même, les voyages en Amérique, en Espagne, aux Bermudes, ont laissé dans l'atelier plus que des traces.

Gleizes, qui ne cesse d'approfondir l'analyse d'un art répudiant la subjectivité, gommant l'anecdote, revenant aux accords polychromes (*les Acrobates* sont de 1916), va élaborer, à partir de 1921, les fondements d'une autre peinture, par la multiplication de ses traités théoriques et leur mise en pratique. A la pluralité des points de vue vont s'ajouter la translation des plans, leur rotation, puis les rythmes circulaires... 1918, 1921, 1926, 1928, 1943, toutes les étapes de l'évolution du peintre, jusqu'à la spiritualité reconquise, au retour à une tradition enracinée dans la préhistoire, florissante dans les fresques et les chapiteaux romans. Jusqu'à cette radieuse *Libellule*, deux ans avant la mort de l'artiste.

Peinture savante ? Humaine aussi. Contrastant d'ailleurs avec son ésotérisme, des dessins tout à fait lisibles, rivières, animaux, portraits, dont l'étroite parenté se joue des écarts temporels. La vie de Gleizes, son rayonnement au sein des communautés qu'il a créées et animées, s'est achevée par une magistrale illustration des *Pensées* de Pascal : quelque soixante gravures. Mais la Bibliothèque nationale se les réserve.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ 11, rue Berryer.

PETITES NOUVELLES

■ **Quatre cycles consacrés à la création musicale contemporaine et à sa relation avec la technologie seront proposés à l'IRCAM entre décembre 1982 et juin 1983. Destinées aux musiciens comme aux simples mélomanes, ces sessions, animées par Pierre Boulez et son équipe, prendront notamment la forme d'un colloque international sur le concept de recherche en musique (entre le 9 et le 14 février 1983). D'autre part, à partir du 1er décembre, s'ouvre un cycle d'analyse musicale sur le thème « Structure et configuration » dirigé par Robert Piencikowski. De son côté, Dominique Jameux proposera, en février et mars, six conférences sur l'école de Vienne, tandis qu'avec cinq exposés scientifiques prévus en avril et mai les chercheurs de l'IRCAM feront le point sur les résultats des travaux interdisciplinaires qu'ils poursuivent. Rappelons que, dans le cadre de son enseignement au Collège de France, qui porte cette année sur « la notion de thème et son évolution », Pierre Boulez animera des séminaires sur les possibilités de la composition dite automatique.**

■ **Le pianiste argentin Miguel Angel Estrella a annoncé, au cours d'une conférence de presse donnée à l'Opéra de Paris le lundi 29 novembre, la création de Musique espérance, une association de musiciens pour la défense des droits de l'homme dans le monde, notamment en Argentine, en Pologne et en Afrique du Sud. Evoquant le pouvoir de mobilisation de la musique, le soliste, qui fut emprisonné plus de deux années en Uruguay (*le Monde* du 19 février 1980), a indiqué que les activités de Musique espérance débuteraient le 10 décembre, date anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, avec trois concerts, l'un à Paris, à la péniche Opéra, sous l'impulsion du pianiste Jean-Claude Pennetier, et les autres à Genève et à Mexico (rens. : 50, rue Liancourt, 75014 Paris ; tél. 322-69-84).**

■ **M. Serge Siritzky vient d'être nommé président-directeur général de la société Parafrance. Il succède à M. Jo Siritzky, fondateur et président, et à M. Alain Siritzky, directeur général de cette société de distribution, d'exploitation et d'exportation de films. Agé de trente-sept ans, M. Serge Siritzky, déjà administrateur de Parafrance, était devenu en juin 1981 président de la Fédération nationale des cinémas de France.**

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

ARMAGUEDON. – Lierre théâtre (586-55-85), 20 h 30.
L'HOMME DÉFIGURÉ. – Vincennes, Sorano (374-73-74), 21 h.
LES BURLINGUEURS. – Studio Bertrand (783-64-66), 21 h.
LA POULE A JUPITER. – Hall Montorgueil (296-04-06), 20 h 30.
SIX HEURES AU PLUS TARD. – Lucernaire (544-57-34), 20 h 30.
LE FLAMENCO NOUVEAU EST ARRIVÉ. – Neuilly, l'Athletic (624-03-83), 21 h.
LES SOUPIRS DU LAPIN. – Lucernaire (544-57-34), 22 h 30.

Les salles subventionnées et municipales

SALLE FAVART (296-12-20), 18 h 30 : récital M. Beroff ; à 20 h 30 : concert Vivaldi ; 22 h 30 : Musiques traditionnelles.
CHAILLOT : (727-81-15) : Théâtre Gémier, 20 h 30, le Père.
ODÉON : (325-70-32), 19 h 30 : Grand et Petit.
PETIT ODÉON : (325-70-32), 18 h 30 : les Vacances ; Rixe.
BEAUBOURG : (277-12-33), débats et rencontres - musées : 18 h 30 : hommage à Elias Canetti ; 18 h 30 : P. Eluard et Picasso ; cinéma-vidéo : 13 h, 16 h, 19 h : Nouveaux films B.P.I. ; 15 h et 19 h : Nam June Paik et Computer.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Opérette 20 h 30. La Veuve joyeuse.
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77) (au Théâtre de Paris), petite salle, 20 h 30 : la Fuite en Chine ; grande salle, 20 h 30 : Une journée particulière.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), 20 h 30 : Varieta ; 22 h 30 : les Mirabelles.
ANTOINE (208-77-71), 20 h 30 : Coup de soleil.
ASTELLE – THÉATRE (238-35-53) Mer., Jeu., Ven., sam., 20 h 30 : le Malentendu.
ATELIER (606-49-24), 21 h : le Nombril.
ATHÉNÉE (742-67-27), 18 h 30 : Entre chien et loup. Salle L.-Jouvet, 21 h : Platonov ou l'homme sans père.
BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30 : la Tragédie de Carmen.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 20 h 30 : En sourdine les sardines.
CARTOUCHERIE. – Th. de l'Aquarium (374-99-61), Théâtre du Soleil (374-24-08), 18 h 30 : la Nuit des rois. – Atelier du chaudron (328-97-04), 20 h 30 : les Soupirants.
CENTRE CULTUREL DU MARAIS (272-73-52), 20 h 30 : Boustifilles.
CENTRE CULTUREL SUÉDOIS (271-82-20), 20 h 30 : Philoctete-le bourreau.
CINQ DIAMANTS (588-01-00), 21 h : Un si joli petit square.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69) Resserre, 20 h 30 : Cendre rouge.
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Ça ira comme ça.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : Noblesse et bourgeoisie.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : Moi.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : La vie est trop courte.
EDOUARD-VII (742-57-49), 21 h : la Dernière Nuit de l'été.
ELDORADO (208-45-42), 20 h 30 : les Rustres.
ESCALIER D'OR (523-15-10), 20 h 30 : 1981.
ESPACE-GAITÉ (327-95-94), 22 h : Kadoch.
ESPACE-MARAIS (271-10-19), 20 h 30 : le Mariage de Figaro.
ESSAION (278-46-42), I : 20 h 45 : les Palhasses ; II : 20 h 30 : Bethsabée - la Kabbale selon Aboulafia.
FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (258-67-55), 20 h 30 : Léonce et Léna.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 18 h 30 : l'Ile de Tulipatan ; 20 h 15 : Vive les femmes ; 22 h : Michel Lagueyrie : Rouleur.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Cirque ; 22 h 30 : l'Amour, la Mort, la Bouffe et moi.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Au bois lacté.
LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : J. Supervielle ; 22 h 15 : Tchoufa ; II. 18 h 30 : Noces de sang ; 20 h 30 : la Noce ; 22 h 15 : Moman ; – Petite Salle, 18 h 30 : Parlons français.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : Sodome et Gomorrhe.
MARIGNY (256-04-41), 21 h : Amadeus. – Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : l'Education de Rita.
MATHURINS (265-90-00), 21 h : L'avantage d'être constant.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : Joyeuses Pâques.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : R. Devos ; Petit Montparnasse, 21 h : Eupalinos.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Sarah et le cri de la langouste.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : Rond comme un cube.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : Pauvre France.
PÉNICHE-THÉATRE (245-18-20), 21 h : Intrigues.
PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : les Jaloux.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 21 h : Flock.
POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Sol dans : « Je m'égalomane à moi-même ».
89, QUAI DE LA GARE (583-15-63), 20 h 30 : la Manufacture.
RANELAGH (288-64-44), 18 h : Périclès.
SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : le Charimari.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 20 h 45 : les Enfants du silence.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), 20 h 30 : la Voix humaine ; 20 h 30 : la Maison de poupée ; 22 h. : Regarde les femmes passer.
TH. DES DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h 30 : Bruissement d'elles ; 22 h : Liberté d'action.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 30 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE EN ROND (387-88-14), 21 h : Complet veston sur mesure en trois essayages.
THÉATRE DE L'ÉPICERIE (272-23-41), 20 h 30 : Un amour.
THÉATRE DU LYS (327-88-61), 19 h : Voyage en Dualie.
THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), 18 h 30 : le Silence de la mariée ; 20 h 30 : le Misanthrope.
THÉATRE DE MENILMONTANT (366-60-60), 20 h 30 : 1936, l'espoir déçu, le Front populaire.
THÉATRE DE LA MER (671-47-61), 21 h : l'Invitation.
THÉATRE DE PARIS (loc. 274-22-77), Grande Salle, 20 h 30 : Une journée particulière ; Petite Salle : 20 h 30 : la Fuite en Chine.
THÉATRE DE LA PLAINE (842-32-25), 20 h 30 : la Nuit suspendue.
THÉATRE DES 400 COUPS (633-01-21), 20 h 30 : Ma vie en vrac ; 22 h : Excusez-moi d'exister.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), 20 h 30 : Oh ! les beaux jours ; II : 20 h 30 : Camera oscura.
THÉATRE 13 (588-16-30), 20 h 30 : Lorenzaccio.
THÉATRE 14 (545-49-77), 20 h 30 : Point H.
THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Un bain de ménage ; 20 h 30 : le Mal court.
TRISTAN BERNARD (522-08-40), 20 h 30 : le Retour du héros.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : Chéri.

Les concerts

LUCERNAIRE, 19 h 45 : H. Mamoyama ; 21 h : L. Petrova-Boisnay, D. Perelmann (Levina).
RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 20 h 30 : Jeunes Compositeurs et Interprètes du Conservatoire national supérieur de musique de Paris.
SALLE GAVEAU, 20 h 30 : V. Spivakov, B. Bechtierev (Mozart, Stravinsky, Schnike, Beethoven).
ÉGLISE SAINT-MÉDARD, 20 h 30 : orchestre de chambre de Cologne (Vivaldi, Bach, Telemann).
SALLE PLEYEL, 15 h et 18 h : B. Gardet, O. Loriot-Massare (Fauré, Schubert) ; 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. Z. Mehta (Wagner, Schumann, Stravinsky).
INSTITUT NATIONAL DES JEUNES AVEUGLES, 20 h 30 : B. Van den Brink (Beethoven, Debussy, Ravel).
RANELAGH, 20 h 30 : M. Blaisse (Bach, Mozart, Schumann, Bartok).
SORBONNE, Grand Amphithéâtre, 20 h 45 : Orchestre de Paris-Sorbonne, dir. J. Grimbert (Haydn, Mozart).

Jazz, pop, rock, folk

ARC, (723-61-27), 20 h 30 : J. Moitie-Robur, P. Meyer, Ph. Petit.
BAINS DOUCHES (887-34-40), 22 h 30, Eyeless in Gaza.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : G. Badini.
CAVERNE D'ALIGRE (340-70-28), 20 h 30 : Lolo Siny-Tariny.
CENTRE CHAILLOT-GALLIERA (720-71-50), 20 h 30 : Melbra Rai.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 21 h : M. Booker, T. Laury, M. Baker ; 22 h 30 : Bom Bahalu.
DEPOT-VENTE (637-31-87), 21 h 30, Big Band Swing Ltd Co.

A PARTIR DU 3 DECEMBRE





Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 2 décembre

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30, L. Sclavis, J. Didonato, M. Saulnier, J. Boccato.
L'ENVOL (347-33-06), 20 h 45, Slanc et Morgane.
PALACE (246-10-87), Culture.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30, Watergate Seven + One.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : G. Lafitte, G. Arvanitas, A. Resplandin, Ch. Bellonzi.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30, Cl. Luter.
VIEILLE HERBE (321-33-01), 20 h : An Bonnau Bui.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Tohu-Bahut : le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : Sur une île flottante.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Philippe Ogouz dans Tout a changé ; 22 h 30 : Des bulles dans l'encrier. – II : 20 h 15 : Version originale ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? 22 h 30 : les Bonniches.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I : 18 h 30 : Laissez chanter les clowns ; 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. – II : 18 h 30 : Pas de fantaisie dans l'orangeade ; 20 h 30 : Les blaireaux sont fatigués ; 22 heures : Une goutte de sang dans le glaçon.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h 30 : Palomar et Zigomar ; 22 heures : Tragédie au radar.
L'ÉCUME (542-71-16), 20 h 30 : A. Trebaol.
LE FANAL (233-91-17), 20 heures : La Musica ; 21 h 15 : J. Menaud-Le-Mac-Amour.

Les festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)

THÉATRE GÉRARD-PHILIPE DE SAINT-DENIS (243-00-59), salle Serreau, 20 h 30 : Œil pour œil.
SAINT-DENIS, Halle du Marché, 20 h 30 : Saperleau.
JEUNE THÉATRE NATIONAL (271-51-00), 20 h 30 : la Comédie de Macbeth.

FESTIVAL D'ART SACRE (277-92-26)

CATHEDRALE AMERICAINE, le 1er à 18 h 30 et 21 h : M. Williams et Golden Gate Quartet.
EGLISE ST-ETIENNE-DU-MONT, le 2 à 21 h : Ensemble vocal M. Piquemal, Ensemble orchestral de Paris, dir. : J.-P. Wallez (Charpentier, Delalande).

En région parisienne

ANTONY, Th. F. Gémier (666-02-74), 21 h : le Choral des Pêcheurs d'éponges.
BAGNEUX, Théâtre Victor-Hugo (663-10-54), 21 h : Amleto without breaking eggs.
BAGNOLET, ATEM (364-77-18), 20 h 30 : Del Tango.
BEZONS, Théâtre P. Eluard (982-20-88), 21 h : Bezon's jazz.
ENGHIEN, Th. du Casino (412-90-00), 14 h 30 : l'Avare.
GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30), 20 h 45 : l'Eléphant d'Or.
ISSY-LES-MOULINEAUX, Maison pour tous (554-67-28), 20 h 30 : Ph. Garnier.
MEUDON, C.C.M. (626-11-43), 20 h 30 : Je veux voir Mioussov.
MONTREUIL, T.E.M. (859-17-32), 21 h : Premières rencontres.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h : Hommage à B. Boetticher : la Dame et le toréador ; 19 h : Hommage à J. Huston : le Faucon maltais ; 21 h : In This Our Life.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, l'Inondation, de L. Delluc ; 17 h : Aspects du cinéma en R.F.A. : Domino de Th. Brasch ; 19 h : Cinéma hongrois : Horsjen, de P. Szasz.

Les exclusivités

AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
L'AS DES AS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
AVEC LES COMPLIMENTS DE L'AUTEUR (A. v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
LA BALANCE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Athéna, 12e (343-00-69) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01).
BRITANNIA HOSPITAL (Ang., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).
LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).
COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23). – V.f. ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34).
COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Ranelagh, 16e (288-64-44).
LE CRIME D'AMOUR (Fr) : Marais, 4e (278-47-86) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
DEUX HEURES MOINS LE QUART AVANT JÉSUS-CHRIST (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88).
DOCTEURS IN LOVE (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétans, 19e (241-77-99).
LE DRAGON DU LAC DE FEU (A.) v.f. : Napoléon, 17e (380-41-46).
L'ÉTAT DES CHOSES (All., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LE GENDARME ET LES GENDARMETTES (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LA GUERRE D'UN SEUL HOMME (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Logos, 5e (354-26-42).
LES GUERRIERS DU BRONX (*) (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
HANKY PANKY, LA FOLIE AUX TROUSSES (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06).
HECATE (Fr.) (*) Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Images, 18e (522-47-94).
HITLER, UNE CARRIÈRE (All., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
L'HONNEUR D'UN CAPITAINE (Fr.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52).
LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) H. Sp.
LA LOTERIE DE LA VIE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
LA MAISON DU LAC (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES FILMS NOUVEAUX

CAMP DISCIPLINAIRE, film américain de Robert J. Siegel : V.O. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) – V.F. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
DEUX DEBILES CHEZ LE FANTOME, film américain, de Lang Elliott. V.O : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.F. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention- Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
E.T. L'EXTRA-TERRESTRE, film américain de Steven Spielberg. V.O. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Mayfair, 16e (525-27-06). V.F. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Mercury, 8e (562-75-90) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount-Opéra, 3e (742-56-31) ; Nations, 12e (343-04-67) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
SPEED DRIVER, film italien de Stelvio Massi : (v.f.), Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).



SPECTACLES

MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Ciné-Beaubourg, 2e (271-92-36) H. Sp. Ambassade, 8e (359-19-08) mat. ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Acacias, 17e (764-97-83).

LES MISÉRABLES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

NEW-YORK, 42e RUE (A., v.o.) (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA NUIT DE SAN LORENZO (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 Juillet-Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet-Parnasse, 14e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

L'OMBRE DE LA TERRE (Fr.-Tun.) : Studio de la Harpe, 5e (634-35-52) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

PETIT JOSEPH (Fr) Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).

PHILADELPHIA SECURITY (**) (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

PLUS BEAU QUE MOI TU MEURS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

POLTERGEIST (A., v.o.) (**) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

QUERELLE (All., v.o.) (**) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE QUART D'HEURE AMERICAIN (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e *(336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43)* ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

QUE LES GROS SALAIRES LÈVENT LE DOIGT (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

SUPERVIXENS (**) (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14). — V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

THE THING (A., v.o.) (*) : Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Miramar, 14e (320-89-53).

TIR GROUPÉ (Fr.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

UNE HISTOIRE SANS IMPORTANCE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

UN TUEUR DANS LA VILLE (A., v.o.) (*) : Paramount City, 8e (562-45-76). — V. f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LA VENGEANCE EST A MOI (Jap., v.o.) (*) Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

UNE CHAMBRE EN VILLE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Murat, 16e (651-99-75).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

YOL (Turc, v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

Les festivals

BUSTER KEATON : Marais, 4e (272-47-86) : le Dernier Round.

CHANTAL AKERMAN : Centre culturel de Belgique, 4e (271-26-16).

MARX BROTHERS (v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) : Un jour aux courses.

HUMPHREY BOGART (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (870-80-50) : Key Largo.

COMÉDIES MUSICALES (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : le Chant du Missouri.

CINÉMA FRANÇAIS : Studio 43, 9e (770-63-40) : Paris vu par, 20 h : le Signe du lion, 22 h : les Frères Bouquinquant, 18 h.

FILMS POLICIERS (v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94) : Né pour tuer.

CROISIÈRE POUR LE COURT MÉTRAGE : la Péniche des arts, 16e (527-77-55).

ROBERT MITCHUM (v.o.) : Studio Acacias, 17e (764-97-83) : Cinq cartes à abattre.

RADIO-TÉLÉVISION

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

« Nous sommes en train de réaliser l'union de la télévision nationale et de la démocratie »

déclare M. Georges Fillioud

M. Georges Fillioud, ministre de la communication, a évoqué, mercredi 1er décembre, à l'Assemblée nationale, le mouvement de grève qui a eu lieu à la télévision jeudi 25 novembre. Dans une atmosphère quelque peu survoltée (cris, claquements de pupitres de l'opposition, applaudissements prolongés de la majorité pour occuper le temps de parole des groupes R.P.R. et U.D.F.), M. Fillioud a répondu à une question de M. Jacques Baumel (R.P.R., Hauts-de-Seine), pour lequel ces « *grèves sauvages* » ont gravement perturbé le fonctionnement du service public de l'audiovisuel. Le député R.P.R. a estimé que le ministre de la communication avait « *semé la tempête en abrogeant, tel un apprenti sorcier, la loi Vivien, qui, dans le respect du droit de grève, garantissait un service minimum permanent* ».

Constamment interrompu par l'opposition, M. Fillioud a notamment indiqué : « *Quand un préavis de grève a été déposé — car il ne s'est pas agi de grève sauvage, contrairement à ce que vous avez dit, — j'ai indiqué aux présidents des organismes de radiodiffusion et de télévision quelle conduite ils devaient avoir en application de la loi. Ainsi, les réseaux ont été maintenus sous tension, les agents nécessaires à l'organisation du service minimum ont été requis, les journaux ont été diffusés sur les antennes nationales et un programme minimum l'a été sur une des chaînes. Un incident s'est produit. Je considère que, quelles que soient les circonstances dans lesquelles un mouvement social a lieu, il n'est pas admissible que des grévistes s'emparent de l'outil de travail pour s'en servir à leur propre gré. Le président de Radio-France est d'ailleurs intervenu immédiatement pour arrêter l'émission pirate. Il s'est conformé aux instructions que je lui avais données comme aux autres présidents.* » Le ministre de la communication a ajouté : « *Vous vous livrez depuis un an et demi à une campagne de dénigrement du service public qui n'a abouti qu'à deux journées de grève ! En 1974, il y avait des journées, des nuits, des semaines, des mois de grève ! Mais vous ne vous souciiez guère de leurs conséquences pour les usagers : vous n'avez qu'une seule idée : soumettre à votre volonté politique partisane le service public de la radiodiffusion-télévision. Voici qu'en dépit de votre campagne,* a conclu M. Fillioud, *les organisations syndicales viennent de reporter leur mot d'ordre de grève (...), ce qui prouve que votre manœuvre abortive a avorté et que nous sommes en train de réaliser dans de bonnes conditions l'union de la télévision nationale et de la démocratie !* »

Sur France-Inter

DES INFORMATIONS MATINALES EN MUSIQUE

De nouveaux programmes d'information seront inaugurés lundi 6 décembre à France Inter. Le directeur de l'information de Radio France, M. André Chambraud, l'a annoncé à la rédaction de cette station en même temps que plusieurs nominations. Dans un premier temps, c'est la matinée (6 h-8 h 45) qui va le plus changer. Elle sera menée par Gérard Courchevelle, rédacteur en chef, qui présentera lui-même le journal de 8 heures. L'originalité de la nouvelle formule réside dans la présence d'un animateur de France Musique, Philippe Caloni, chargé de donner un « ton » musical à toute cette séquence. L'équipe des journaux du matin sera renouvelée, avec Laurent Deboise, Luc Evrard, Christian Doriac. La revue de presse sera assurée par Dominique Souchier.

Le journal de la mi-journée sera décalé de 12 h 45 à 13 heures (celui du soir reste à 19 heures). Pour M. André Chambraud, la radio doit jouer davantage sur l'un de ses atouts, la rapidité de l'information, et rechercher davantage cette dernière, « *ce qui est nouveau* » dans une station. En outre, M. Michel Cardoze, rédacteur en chef adjoint précédemment chargé des questions de « société », assumera désormais les fonctions de rédacteur en chef, chargé de la soirée, en particulier pour préparer de meilleures émissions matinales.

La nouvelle « grille » de l'information à France Inter sera présentée officiellement au début de la semaine prochaine. Le directeur de l'information de la chaîne annonce des « surprises ».

D'autre part, M. Didier Béraud vient d'être nommé conseiller du président-directeur général de Radio France pour les affaires de décentralisation. En collaboration avec la direction du développement de la station — où il était chargé des affaires générales depuis 1981, — il sera notamment responsable du plan de création des radios locales et des stations régionales. En outre, M. Daniel Hamelin a été nommé directeur des programmes par interim, le titulaire de ce poste, M. Jean Chouquet, étant actuellement indisponible pour cause de maladie.

● *La commission Galabert*, réunie le mercredi 1er décembre, a poursuivi l'étude des dossiers d'autorisations pour les départements du Pas-de-Calais, de l'Aube, de la Marne et de la Haute-Marne. D'autre part, après supplément d'information, elle a décidé de « débloquer », sur la région parisienne, les fréquences primitivement accordées à Paris-Fréquence-Montparnasse et à Cité-96, qui a finalement signé un protocole d'accord avec Radio-Klod, Espace-1901 et Cheap-Radio. Rappelons que c'est la Haute Autorité de la communication audiovisuelle qui décidera des autorisations définitives.

NOËL MAMÈRE NOMMÉ PRÉSENTATEUR D'ANTENNE 2 MIDI

Noël Mamère, rédacteur en chef adjoint à Antenne 2 et responsable de l'émission « C'est la vie », vient d'être nommé présentateur du journal Antenne 2 Midi. Il y remplacera Philippe Labro à partir du lundi 6 décembre et inaugurera une nouvelle formule de journal télévisé. Il alternera une semaine sur deux avec Daniel Bilalian, avant qu'un système à trois présentateurs (pouvant inclure Hervé Chabalier, nouveau rédacteur en chef d'« Antenne 2 Midi » et de « C'est la vie » ne voie le jour. Il sera remplacé comme présentateur de « C'est la vie », par Jean-Claude Allanic, grand reporter, spécialiste des questions de consommation.

Noël Mamère, qui a soutenu Bernard Langlois lors de son éviction de ce poste, a demandé que de nouvelles fonctions soient confiées à ce dernier — et acceptées par lui, — avant sa nomination. Bernard Langlois a été désigné comme responsable et présentateur du nouveau magazine mensuel « Les droits de l'homme », qui commencera en janvier 1983. (*Le Monde* daté 28-29 novembre).

[Né le 25 décembre 1948, Noël Mamère est licencié en droit, diplômé de sciences politiques et titulaire d'un doctorat de troisième cycle des sciences de l'information et de la communication. Il a été assistant à l'université de Bordeaux-I. Il a été notamment producteur à FR 3 Bordeaux, journaliste à *Radio-Monte-Carlo*, avant de présenter l'émission quotidienne créée par Louis Bériot, « C'est la vie ».]

PRESSE

● *L'Echo des Antilles*, tel est le titre du nouveau journal trihebdomadaire (mardi, jeudi, samedi) lancé en Martinique (prix : 3 F). Il est financé par douze Martiniquais qui ont constitué une S.A.R.L. au capital de 2 400 F. Chaque associé a une part dans cette société.

Dans son éditorial, le directeur de la publication, M. Hermann Saint-Prix, explique que *l'Echo des Antilles* « *a la volonté passionnée de prendre la nouvelle voie de liberté que les modifications de la ligne politique a offerte* ». Rappelons que le seul quotidien existant dans ces départements d'outre-mer à ce jour est *France Antilles*, appartenant au groupe Hersant.

● *Le Journal des psychologues*, dont le format est celui d'un bulletin mensuel (prix : 15 F), vient d'être lancé. Le directeur de cette publication, M. Armand Touati, dé clare vouloir « *ouvrir de nouveaux champs, de nouveaux espaces dans l'ensemble de la société par une présence des psychologues qui multiplient la possibilité pour chacun d'être reconnu comme sujet* ». (59, rue Marx-Dormoy, 13004 Marseille, tél. (91) 49-24-23.)

● *Une erreur* de composition a rendu incompréhensible une partie de l'article concernant l'assemblée générale de *l'Est républicain* (*le Monde* du 2 décembre). Il fallait lire : « *Le séquestre des actions en attendant de connaître les véritables propriétaires avait été prononcé par le tribunal de commerce de Paris le 26 novembre à la demande du directeur de* l'Est républicain, *et le 27 novembre par le tribunal de grande instance de Nancy à la demande du* Républicain lorrain *(qui convoite les 21 % d'action).* »

—*VU*—

Tueuses en battle-dress

Tuer ou être tué, c'est ça la guerre. Et la guerre ça s'apprend. Tout donnerait à penser que l'homme, naturellement doué, artiste en la matière, n'a pas besoin de leçons. Faux. Dans le feu de l'action, son instinct prédateur retrouverait sans doute toute sa vigueur : encore faut-il qu'il sache manier des armes de plus en plus perfectionnées et que ses réflexes aient été soigneusement conditionnés. D'où ce dressage en férocité dont certains appelés dans des « unités d'élite » font, sous tous les drapeaux, la rude expérience. A plus forte raison les engagés.

Mélange savamment dosé de sadisme et de prévoyance, cet entraînement à donner la mort pour ne pas la recevoir, sujet rebattu, tarte à la crème de la littérature, du cinéma et même du music-hall, prend évidemment une autre dimension quand ces volontaires sont des jeunes femmes, en l'occurrence des Américaines, comme c'était le cas mercredi soir sur TF 1 (« La guerre sans dentelles »). Ce reportage, à mes yeux le meilleur du genre et de très loin — il a remporté le prix Italia en septembre dernier —, souligne l'atrocité à la fois absurde et nécessaire de cet entraînement au combat.

De voir ces filles en battle-dress donner la charge, l'arme au poing et hurler au commandement « *tuer, violer, brûler, piller, du sang, du cran !* », d'abord on a le choc. Et puis on se dit que si elles sont là, si elles ont cédé aux arguments souvent intéressés d'un sergent recruteur (ce n'est pas toujours par crainte du chômage : l'une d'elles avait un boulot peinard dans un aéroport), oui, si elles ont voulu entrer dans l'armée, il n'y a aucune raison pour qu'elles en bavent moins qu'un garçon.

Or, à en juger par les réactions de mon entourage, c'est le cas. Quand le soldat Johnson, une Noire au sourire insolent, se permet d'aligner quinze « pompes », le derrière en accent circonflexe, le sergent rouspète, mais la laisse faire. Dans une caserne française, elle aurait sans doute dû accompagner la descente d'un « *c'est la vie de château* » et la remontée d'un « *pourvu que ça dure* » bien articulés. Inutile de préciser qu'aux Etats-Unis, à West-Point en particulier — là nous étions à Fort-Gordon, en Georgie, — les marines ne sont pas là pour rigoler mais pour « en chier », expression consacrée par les adjudants du monde entier.

Autre scène frappante, d'une cruauté à la limite du supportable, celle où des officiers entreprennent de démolir à coups d'insultes et d'injures, sussurées à mi-voix, une recrue dressée à rester impavide sous les affronts. On se demande comment l'équipe a pu être témoin de cette séance de torture morale. Simple : sa présence constante, discrète, plusieurs semaines avant le tournage, avait fini par la rendre invisible à force d'être familière. De la grande, de la très grande télévision.

CLAUDE SARRAUTE.

Jeudi 2 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Téléfilm : les Liaisons dangereuses.
D'après la vie et l'œuvre de Choderlos de Laclos. Réal. Ch. Brabant. Avec C. Degliame, B. Musson, (rediff.).
Un roman « scandaleux », chef-d'œuvre de la littérature libertine du dix-huitième siècle : un monstre de machiavélisme, la marquise de Merteuil aux prises avec le vicomte de Valmont.

22 h 45 Court métrage ; La vente sur le pré.

23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Planète bleue : Les hasards de la planète-jeu.
Émission de L. Broomhead.
Loto, tiercé, Bourse, rubix-cube : les différentes manières de jouer ; une émission réalisée comme un jeu auquel les téléspectateurs seront amenés à participer en direct grâce à l'ordinateur de C.I.I.-Honeywell-Bull.

21 h 40 Magazine : Les enfants du rock.
L'impeccable : Spécial guerre avec les dessinateurs Joe Hubert, John Severin, Alex Toth, Houbahouba : The Clash, R. Newmann, Phil Collins, E. Murphy, etc.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : la Communion solennelle.
Film français de R. Féret (1976), avec C.E. Rosen, C. Bouchery, V. Pinel, Y. Ailhaud, P. Pierry, P. Forget, C. Drilland.
En 1976, une cinquantaine de personnes appartenant à la même famille se réunissent dans une maison campagnarde du Pas-de-Calais, à l'occasion d'une communion solennelle. Film très original par son parti pris de faire revivre, sans recours au romanesque, la mémoire collective de trois milieux sociaux, trois générations.

22 h 15 Journal.

22 h 30 Prélude à la nuit.
Fantaisie pour violon, sur des thèmes de Carmen de Bizet, par T. Shimizu.

FRANCE-CULTURE

20 h, Théâtre ouvert... Écritures de femmes : « Blanche », de Ninon Ozanne.

22 h 30, Nuits magnétiques : la vie à Albi.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (donné au musée de Cluny à Paris, le 25 août 1982) : « Quatuors à cordes » de Szymanovski, Penderecki, Schubert, par le Quatuor Willanow.

22 h 30, La nuit sur France-Musique : Musiques de nuit, œuvres de Chopin, Liszt, Wolf ; 23 h, Studio de recherche radiophonique, œuvre de Henry ; 0 h 5, Nocturnes, œuvres de Schubert, Debussy, Wagner.

Vendredi 3 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 Vision plus.
12 h Météorologie.
12 h 10 Juge Box.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Émissions régionales.
14 h A propos du verre.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 05 A la une.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Patrick Sébastien.
21 h 35 Série : Madame S.O.S.
Réal. A. Dhenaut, avec A. Cordy, J.-P. Darras.
Annie Cordy, bon cœur et bonne fée, sauve cette fois un bébé dans un massif de géraniums. Heureusement qu'il y a les riches pour aider les pauvres et des pauvres pour distraire les riches.

22 h 35 Histoires naturelles : L'Espadon voilier à Dakar.
23 h 05 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Journal.
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Émissions régionales.
13 h 50 Série : La vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie.
15 h Série : Le voyage de Charles Darwin.
16 h Reprise : La Planète bleue.
17 h 10 Itinéraires.
Inde : musique-mémoire ; femmes indiennes.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Les tribulations de Manuel.
D'H. Basle (première partie).
D'après l'œuvre de M. Skouloudis. Avec I. Papas, M. Katrakis, P. Sotinos, M. Benichou, A. Paitazi...
Comment naissent les enfants ? Telle est la question que se pose un jeune homme de vingt ans dans un petit village de montagne en Crète.

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Le temps comme il passe.
Avec J. Gréco (Jujube), G. Lapouge (le Singe de la montre), J. Mangile (les Dents agacées), D. Apruz (les Pendules de Malac), J. Attali (Histoires du temps).

22 h 55 Journal.
23 h 05 Ciné-club (cycle Sternberg) : Fièvre sur Anatahan.
Film américain de J. von Sternberg (1953), avec A. Negishi, T. Suganuma, (v.o., sous-titrée. N.).
Des marins japonais, rescapés du bombardement de leur navire, échouent sur l'îlot d'Anatahan, dans le Pacifique. Un homme et une femme y vivent déjà. Pendant des années, ignorant que la guerre est finie, les « robinsons » se disputent la femme. Transformation géniale, par Sternberg, d'un fait divers authentique, en fantasmes et obsession de Marlène Dietrich par la création, en studio, d'un univers envoûtant.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Scène de la vie de province.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 30 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
20 h 35 La minute nécessaire de Monsieur Cyclopède.
20 h 35 Le nouveau vendredi : Kadhafi ou le défi permanent.
Deux journalistes de la télévision suisse romande ont rencontré des libyens.

21 h 30 Téléfilm : Ton vieil ami Pierrot.
Réal. : M. Gérard, avec F. Getreau, Y. Gamy, C. Robin.
L'histoire émouvante et drôle du mime marseillais Séverin, qui, à la fin du siècle dernier, fit une brillante carrière.

22 h 30 Journal.
23 h Prélude à la nuit.
La Petite Symphonie, de Gounod, par les Philharmonistes de Châteauroux, dir. Janos Komives.

FRANCE-CULTURE

9 h 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h 45, Le texte et la marge.
11 h 2, Musique : Musiciens français contemporains.
12 h 5, Nous tous chacun.
12 h 45, Panorama.
14 h, Sons : à Marrakech.
14 h 5, Un livre, des voix : « le Gouverneur de Morée », de B. Racine.
14 h 45, Les après-midi de France-Culture : les inconnus de l'histoire (Joseph Fievée).
16 h, Musiques à voir et à lire : la musique à l'image.
18 h 30, Feuilleton : les voyageurs sur la Terre.
19 h, Actualités magazine.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne.
20 h, Emission médicale : naissance et qualité de la vie.
21 h 30, Black and blue : Le Festival annuel de New-Orléans.
22 h 30, Nuits magnétiques : Rencontres technologie du futur.

FRANCE-MUSIQUE

9 h 5, D'une oreille l'autre : œuvres de Liszt.
12 h, Equivalences : œuvres de Vierne.
12 h 35, Jazz s'il vous plaît.
13 h, Jeunes solistes (en direct du Studio 119) : œuvres de Soler, Albeniz, Turina, de Falla, par J. Colom, piano.
14 h 4, Boîte à musique : œuvres de Campra.
14 h 30, Les enfants d'Orphée.
15 h, Musiciens à l'œuvre : John Field, un grand musicien méconnu ; œuvres de Field, Hummel, Moscheles, Chopin, Glinka ; Musique irlandaise : œuvres de O'Riada.
17 h 2, L'histoire de la musique.
18 h 30, Concert (donné en l'église Saint-Merri, à Paris, le 24 août 1982) : Chants grégoriens et ambrosiens par la Nova Schola Gregoriano, dir. A. Turco, sol. A. Randon.
19 h 38, Jazz : Le clavier bien rythmé.
20 h, Musiques contemporaines.
20 h 20, Concert (émis de Stuttgart) : « Concerto pour violon et orchestre » « Quatuor pour piano et cordes », de Brahms, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. G. Kuhn, A.S. Mutter, violon.
22 h 15, La nuit sur France-Musique : les mots de F. Xenakis ; 23 h 5, Ecrans ; 0 h 5, Musiques traditionnelles : T. Vassilikos.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 2 DÉCEMBRE

— M. *Jack Ralite*, ministre de la santé, est reçu au journal de R.T.L. à 18 h.

VENDREDI 3 DÉCEMBRE

— M. *Jean Cluzel*, sénateur (centriste) de l'Allier, spécialiste des problèmes de l'audiovisuel, participe à l'émission « Plaidoyer » sur R.M.C. à 8 h 30.

— M. *Georges Marchais*, secrétaire général du P.C.F., est l'invité du journal d'Antenne 2, à 12 h 45.

— M. *Philippe Lazare*, directeur de l'INSERM, est reçu au journal de TF 1, à 13 h.

— M. *Jean-Pierre Cot*, ministre chargé de la coopération et du développement, participe au journal d'A 2, à 12 h 45.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D EMPLOI	40.00	47.04
DEMANDES D'EMPLOI	12.00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31.00	36,45
AGENDA	31.00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

SOCIETE NATIONALE DES POUDRES ET EXPLOSIFS

recherche

pour un de ses Etablissements du SUD-OUEST :

UN INGENIEUR

SERVICE DEVELOPPEMENTS ET PROCEDE DES PROPERGOLS SOLIDES

Diplôme d'ingénieur : Mécanique ou Génie Chimique.

- Connaissances indispensables de l'extrusion des matières plastiques
- Expérience : quelques années.

UN TECHNICIEN SUPERIEUR ELECTRONICIEN

B.T.S. Electronique ou équivalent

- Bonnes connaissances en :
  circuits intégrés
  micro processeurs
  tubes électroniques
  transistors
- Expérience : 10 ans.

Envoyer CV avec photo sous No 53784 à Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Les Consultants du Département Recrutement de la Société

EUREQUIP

vous informent de leur nouvelle adresse
15, avenue d'Eylau 75116 PARIS
Tél. 553 84 73

EUREQUIP

Paris-Londres-Houston

HAVAS CONTACT



emplois régionaux

CAISSE RÉGIONALE
D'ASSURANCE MALADIE
de Bourgogne-Franche-Comté

recherche

RESPONSABLE INFORMATIQUE

Diplôme d'Etudes supérieures scientifiques ou d'Ecole d'ingénieurs
30 ans minimum
Expér. quelq. années pb d'exploitation

Sous l'autorité du directeur, dirige service de 80 personnes (Saisie, Etudes, Exploitation)
Ordinat. IBM 370/148 sous DOS/VSE

Sera gestionnaire sous aspects économique et direction du personnel.

Salaire : 160.000 F départ

Env. lettre et C.V., avant 15-12-1982 à Directeur CRAM, 38, r. de Cracovie à DIJON SAINT-APOLLINAIRE 21044 DIJON Cedex

---

Poste pour COIFFEUSE pour boutique Hairmatic sachant travailler seule avec possibilités de promotion.
Société S.M.F. M. KELLER, 14, rue des Bosquets, 68400 RIEDISHEIM.

Etablissement sanitaire privé, C.C.N. 51, recherche Directeur adjoint. Diplôme ENSP ou cadre hospitalier expérimenté. Candidatures, C.V. et renseignements auprès de Monsieur le Directeur du C.H.M., 29211 ROSCOFF.

Organisme Régional Agricole rech. pr élaborer et suivre des programmes de dével. agricole Jeune diplômé Sciences Eco-Agro + I.A.E. Connaissant parfaitement l'agriculture. Adr. C.V. et photo, au Directeur de la Chambre régionale d'Agriculture Poitou-Charentes 234 bis, r. du fg du Pont-Neuf, 86034 POITIERS CEDEX.

Secteur bâtiment et T.P. : pour faire face à une expansion très rapide au plan national, le GIBTP recherche pour prendre les fonctions de CHEF D'AGENCE à Paris, Marseille, Metz, Rennes.

4 CONSEILS EN ORGANISATION ET EN GESTION

Ils seront chargés de dével. avec une grande autonomie d'act. le savoir faire de la Société qui s'est spécial. dans l'informatis. du bât. et des T.P.
- Expérience indispensable en organisation, étude, réalisations en milieu BTP, en gestion avec bonnes notions comptabilité :
- connaissances souhaitées informatique :
- aptitudes, contacts à haut niveau et mobilité régionale.

Les candidatures sont à adresser à J. MOUTON, 11, chemin de Lapeyrouse, route de Fauch, 81000 ALBI.

Grand quotidien national
recherche pour une « mission ponctuelle »
un(e) chef de publicité
6 mois — 70.000 F

Publicitaire de métier, ayant une expérience commerciale de 3 à 5 ans en tant que Chef de Publicité dans un support, nous lui confierons pour 6 mois la responsabilité d'une partie de notre clientèle. Son talent de négociateur commercial, son sens du marché et sa connaissance éprouvée du milieu des annonceurs et des agences le rendront immédiatement opérationnel dans sa mission de fidélisation et de développement.

M. Taillandier vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature sous la référence 8.887 M, 55, avenue Bugeaud, 75116 PARIS.



Bernard Julhiet Psycom

Membre du Syntec.

La France des cadres actifs

Pour la première fois une enquête réalisée par IPSOS en 1982 pour le compte de 12 supports presse dont Le Monde

Tout ce qu'un Responsable de recrutement à toujours voulu savoir

- Leur attitude vis-à-vis des rubriques d'offres d'emploi,
- La fréquentation des rubriques des différents supports,
- Le portrait des lectorats de chaque rubrique,
- Le message à émettre.

A partir de ces données et pour une meilleure utilisation des résultats, REGIE PRESSE/Le Monde a publié une synthèse de cette enquête :
«La France des cadres actifs.
Les intentions et les faits.»

Pour recevoir «La France des cadres actifs» :
adresser votre carte de visite ou envoyer ce bon à découper à :
Jacques Degave Directeur Régie Presse / Le Monde
85 bis, rue Réaumur 75002 Paris

La ville de Villemonble (93250) recherche

1 INGÉNIEUR-THERMICIEN

Recrut. au mois de janvier 1983 par contrat à durée déterminée. Env. C.V. et prét. à M. le Maire de Villemonble.
Pr ts renseig. complémentaires s'adresser à la Direction des services techniques.

SOCIETE d'INGENIERIE (230 personnes) PARIS - GARE DE LYON

recherche

1 TECHNICIEN(NE) ELECTRONICIEN(NE) CONFIRME(E)

BTS en électronique
5 à 8 ans d'expérience

Ce Technicien sera chargé d'étudier et de suivre la réalisation de petites séries électroniques en Technologie analogique et numérique.

- Déplacements de courte durée en France et à l'étranger pour assurer des opérations de maintenance.
- Anglais courant.
- Dynamisme et adaptation.

Envoyer lettre manuscrite, CV+photo sous réf.53701 à Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex qui transmettra

---

SOCIETE D'EDITION DE PRESSE
filiale d'un grand groupe de communication, spécialisée dans la presse magazine à vocation grand public,

recherche

CADRE DE HAUT NIVEAU

SPECIALISTE DES TECHNIQUES DE DOCUMENTATION

MISSION :

- pilote le démarrage d'une application documentaire informatisée ;
- participe au développement du système en fonction de l'évolution des techniques documentaires ;
- recherche l'optimisation des prestations rendues par le service documentation à l'ensemble de la société;
- anime une équipe de documentalistes textes et photos (30 personnes).

PROFIL :

- 35 ans environ ;
- formation supérieure et formation de documentaliste ;
- anglais courant apprécié ;
- plusieurs années d'expérience (de préférence dans la presse) intégrant l'utilisation de bases de données ;
- capacité à animer une équipe de 30 personnes.

Poste à Paris, la rémunération, en rapport avec l'importance du poste, sera fonction de la valeur du candidat.

Envoyer C.V. + lettre manuscrite sous réf. N. 2573 à PUBLICITES REUNIES, 112, Bld Voltaire - 75011 PARIS qui transm.

ELMO (FILIALE MERLIN-GERIN)

INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES INDUSTRIELLES ET BATIMENTS

RECHERCHE

LA PLAINE SAINT-DENIS

1) 1 CADRE CCIAL d'EXPÉRIENCE

MISSION :
Contacts nouveaux clients métropole et surtout région parisienne.
PROFIL :
Bon technicien et connaissance du milieu industriel et des investisseurs.

2) 1 INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL EXPORT

MISSION :
Responsable du service exploitation. Contacts clients.
PROFIL :
Bon technicien (courants forts et faibles).
Bon commerçant et Anglais courant.

Ecrire avec CV manuscrit et prétentions à ELMO, B.P. 77, 93212 LA PLAINE-ST-DENIS.

CABINET EXPERTISE COMPTABLE ET COMMISSARIAT AUX COMPTES
recherche

DIPLOMÉ H.E.C., ESSEC, E.S.C.P.

EXPÉRIENCE 4 ou 5 ANS DANS UN CABINET INTERNATIONAL POUR DIRECTION de sa section

AUDIT

Ecrire sous nº T 037 081 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

P.M.E.
(Z.I. St-OUEN-L'AUMONE 95)
65 SALARIÉS

recherche son

RESPONSABLE INFORMATIQUE COMPTABLE ET ADMINISTRATIF

Il aura pour tâches :
- la gestion d'un IBM 134 (comptabilité, facturation, gestion des commandes, stocks, paye),
- l'encadrement d'une équipe comptable de 4 personnes,
- le suivi administratif, comptable, du personnel et fiscal.

Adresser C.V., prét. et tél. à : STRATÉGIE 24, r. H.-Barbusse 92110 Clichy

---

Organisation professionnelle recherche

- **JURISTE** SPÉCIALISTE DU DROIT DE LA CONSTRUCTION
- **METREUR**

Env. C.V. s/nº T 37160 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Sté d'édition Paris recherche COLLABORATEUR à mi-temps

SPÉCIALISTE SCIENCES DE LA TERRE

Niveau thèse 3e cycle indispensable.
Doctorat souhaité.
Ecrire sous le nº T 037113 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Agence de voyages recherche jeune assistante forfaitiste secrétaire (niveau B.T.S. tourisme).
Libre de suite.
Formation assurée par contrat.
Envoyer C.V. + photo à AIRCOM 25, r. la Boétie 75008 Paris ou tél. pr R.-V. au 268-15-70.

LA VILLE DE TREMBLAY-LES-GONESSE
Seine-Saint-Denis
30.000 habitants
recrute pour son serv. Enfance

UN ANIMATEUR

- De 1re classe selon les règles statutaires.
- Ayant une bonne expér. de la fonction communale et de larges connaissances ds le domaine pédagogique.

Env. C.V. à M. LE MAIRE de Tremblay-lès-Gonesse.

POUR CABINET FRANCO-BRITANNIQUE

JEUNE JURISTE

Bilingue français, anglais. Minimum maîtrise avec mention plus diplôme universitaire anglo-saxon.

Ecrire à FRESHFIELDS
69, av. V.-Hugo, 75116 Paris.

Association s'occupant de personnes âgées, recherche :

ANIMATEURS/TRICES

pour Paris et proche banlieue

- Ils seront chargés de la coordination de groupes de bénévoles ;
- du suivi de l'action auprès de personnes âgées ;
- des relations extérieures et contacts avec les services sociaux ;
- travail d'équipe avec le soutien logistique d'une importante association nationale.

Une expérience antérieure des personnes âgées et de la vie associative serait très appréciée.

Adress. C.V., lettre manuscrite, photo à : OG LEBEUF 6, place de la Madeleine, 75008 PARIS, qui transmettra.

propositions diverses

L'État offre de nombreuses possibilités d'emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme.
Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C16) B.P. 40209 PARIS.

animaux

CHENIL DE LA CHAVANNERIE pension pour chiens et chats (46 F et 16 F par jour)

La-Ferté-Saint-Aubin
Tél. : (38) 63-24-06.

enseignement

LA CALIFORNIE PEUT-ÊTRE... L'AMERICAN CENTER SUREMENT

261, Bd Raspail, 75014 Paris
633-67-28

Méthode orale, conversations. Cours la journée et le soir.

Session d'hiver du 3 janvier au 26 mars 1983.

Inscriptions à partir du 29 nov.
Préparation au T.O.E.F.L.
Cours pour enf. de 8 à 10 ans.

travail à domicile

J.F. 27 ans, exc. dactylo, très bonnes réf. frappe tous textes scientifiques ou littéraires (thèses, romans).
Tél. 797-64-63 (le matin).

traduction demande

Traductions Français-Russe ou travaux de dactylo cyrillique. Tél. : 048-43-47.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

A vendre, G.S. X2 1976, 95 700 km, exc. état général (freins, susp. avec fact.). Radio PX. 9 300 F. Tél. 901-08-05.

de 8 à 11 C.V.

Urgent à vendre très bon état

MERCEDES 220 D

année 1977
Tél (3) 460-74-25 après 18 H.

A vendre
Coupé Alfa-Roméo Sprint Véloce bleu marine, 1980. Mécanique régulièrement entretenue pneus Dunlop SP sport neufs auto-radio FM/OC, 2 h-p. Voxon, antenne électronique toit, 2 housses sièges avant, état impec. Prix 36.000 F. justif. Tél. 209-28-78 après 17 H.

DEMANDES D'EMPLOIS

SECRÉT. DE DIRECT.

38 ans
18 ans expérience rédactrice tous actes juridiques, spécialiste droit commercial
recherche
POSTE JURIDIQUE ou COMMERCIAL
Avec responsabilités.
8.500 × 13.
Ecr. s/nº 6410 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. F., 23 ans, DEUG anglais/allemand, dipl. de l'EAD, rech. poste cadre, commerce intern., market. ou gestion financière, basée à Paris ou à l'étranger.
Ecr. à Sylvie Simonin, 105, rue de Belleville, 75019 Paris.

J.F. 27 ans. Exc. dactylo. Très bonnes réf. frappe tous documents scientifiques ou littéraires (thèses, romans). Délais rapides. Travail soigné. Tél. 797-64-63 (le matin).

JURISTE 32 ANS
F., titulaire D.E.S. droit privé. Bonne expérience droit des affaires, cherche poste juridique et/ou commercial.
Anglais.
Ecr. s/nº 3989 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

F., 52 ans, cherche emploi. Bureau, classement.
Ecr. s/nº 6413 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Technicien radio, ferait enregistrements maquettes toutes musiques, bandes son 4 pistes (audiovisuel, diaporama), temps partiel ou à domicile. Téléphoner le soir à partir de 18 h 30 au : 655-05-83.

H. 52 ans, références, parlant anglais, all., ital., habitué contact clients, ch. emploi région parisienne. T. 347-55-03.

J.F. 21 ans, niveau BTS tourisme, Angl., notions All. ch. emploi hotesse de agences ou stés Tél. : 202-31-95.

J. Fille, 19 ans, dactylo 1er éch., C.A.P. employée de bureau, cherche emploi région Nord ou Paris. VOIRIN, 100, rue des Chéneaux, 95160 MONTMORENCY. Téléph. : 964-18-13.

JOURNALISTE

26 ans, quatre années d'expérience professionnelle, rédaction, reportages, secrétariat de rédaction, maquette. Habitude des relations avec les imprimeurs, deux ans de photo-journalisme, ayant une bonne connaissance des problèmes de diffusion de la presse, recherche une situation dans les métiers de la communication. Toutes propositions étudiées. Ecrire M. GAUTHIER, 1, av. de la Sœur-Rosalie, 75013 Paris.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71.00	83.50
DEMANDES D'EMPLOI	21.00	24.70
IMMOBILIER	48.00	56.45
AUTOMOBILES	48.00	56.45
AGENDA	48.00	56.45
PROP. COMM. CAPITAUX	140.00	164.64

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm col.*	Le mm col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40.00	47.04
DEMANDES D'EMPLOI	12.00	14.10
IMMOBILIER	31.00	36.45
AUTOMOBILES	31.00	36.45
AGENDA	31.00	36.45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

L'immobilier

appartements ventes

2e arrdt

FORUM
dans immeuble rénové
STUDIOS et 2 PCES
Poss. 3-4 pces en duplex à aménager. Me voir jeudi, vendredi, 14 à 18 h. 1, RUE DU CYGNE.

4e arrdt

ILE-SAINT-LOUIS
dans bel immeuble, 2 p., entrée, cuis., s. de bns, w.-c., chf gaz. 45 m². Tél. 500-54-00.

CŒUR DU MARAIS
sur cour pavée fleurie, calme, charmant petit
HOTEL PARTICULIER
LIV. + 2 CHBRES mezzanine, excellent état. 1.600.000 F. Serge KAYSER : 329-60-60.

PLACE DES VOSGES, dans réhabilitation, SURFACES A AMÉNAGER. Tél. 274-60-52.

5e arrdt

CENSIER. Charme. 354-95-10.
70 m² VERDURE.

NEUF
1 et 3 r. POLIVEAU
CONSTRUCTION GD LUXE
3, 4, 5 P et DUPLEX.
Vis. témoin ts les jours de 14 h à 19 h sauf dimanche.

6e arrdt

ST-GERMAIN-DES-PRÉS
Imm. luxueuse rénovation, asc. 4 pces, 6 fenêtres sud, cuis. équip., bains marbre, poutres. 1.250.000 + park. 563-86-09.

7e arrdt

ÉCOLE MILITAIRE, 2e, asc. GRAND STUDIO, ÉTAT NEUF 375.000 F. Tél. 577-47-74.

BAC RASPAIL
170 m². Prix 1.800.000 F. RIVE GAUCHE. T. 222-70-63.

8e arrdt

EUROPE
bel appartement 157 m², imm. pierre de t., chbre service. Prix : 1.150.000 F. GARBI - 567-22-88.

9e arrdt

R. RICHER
Beau 4 P., 118 m² refait à neuf, 3e étage, très agréable. 980.000 F. Exclusivité LGM, 265-55-44.

10e arrdt

EXCEPTIONNEL
A saisir 150 m², 4e ét., asc., p. de taille, salon, s. à manger (gde réception), soleil, calme, balc., 3 chbres, s. bains et dche, 3 w.-c., cuis. aménagée, ce jour de 14 h 30 à 19 h 10, rue du 8 mai 1945. Tél. : 805-37-22.

14e arrdt

PARC MONTSOURIS
PLEIN CIEL 14e ÉT.
Vue exceptionnelle tout Paris. Dble liv + 3 chbres 135 m² + 60 m² terrasse-balcon. Plein Sud. Imm. gd stand. Parf. ét. 2 park. 227-93-30.

PERNETY-MAINE, charmt dupl., 2e ét., 3/4 p., cft. clair, CALME. 755.000 F. 577-96-85.

DENFERT : 3 PIÈCES
LUMINEUX. 5e ÉT. ASCENS. Prix 550.000 F. 320-73-37.

15e arrdt

MOTTE PICQUET
2 PIÈCES A RÉNOVER
270.000 F. 577-47-74.

BELLE RÉSIDENCE FLOTTNTE
Navigable, gd cft intérieur moteur et accastillage neufs. Poss. activité commerciale. 800.000 F. Prix à débattre. Exclusivité LGM 265-55-44.

PROX. FELIX-FAURE
2 P. CFT. 350.000 F.
P. de t., stand. 542-40-90.

SÉGUR - LECOURBE
Sur jardins, récent, 5 pièces, 122 m² + loggia, 2 bns, park. Tennis. Téléphone 567-06-44.

17e arrdt

MÉTRO ROME
Part. vd 2/3 p, P. de T., tt cft. Etat neuf. Cpt 480.000 F. 387-41-10 ap. 19 h.

45, AV. VILLIERS
Mo MALESHERBES
DUPLEX avec MEZZANINE de 2, 4, 5 P et STUDIOS
LUX. REHABILITATION
Visite jeudi, vendredi 12-18 h.

Bd Malesherbes, pl. Wagram Pierre de T., très beau duplex genre atelier, gd living, 2 chbres, lumineux, soleil, balc. Grenier, 5e ss asc. Poss. garage. 875.000 F. 577.98.85.

78-Yvelines

ST-GERMAIN-EN-LAYE
1' RER, 83m² s/jard. privat. de 200 m², gd séj. av. mezzanine, chem., 1 ch. Très calme. Px 790.000. 451-28-02.

92 Hauts-de-Seine

ISSY, Pte de VERSAILLES magnifique 5 P., conft, 2e, asc., balc. 880.000 F. 577-96-86.

ASNIÈRES. A vendre 2 p., 41 m², salle d'eau, cft, près commerces et transports, 240.000 F. T. 476-66-02.

MEUDON-BELLEVUE 80 m², dbl. liv., 2 ch., tt cft, soleil, verdure. Téléph. : 651-51-58.

BOULOGNE - ÉGLISE
résidentiel, p. de taille, 174 m², living, 4 chbres, dépendances. Prix intéress. Tél. 604-53-94.

93 Seine-Saint-Denis

Part. vend PIED-A-TERRE, au calme. Me Mairie de Montreuil, vrai studio, cave, parking. Téléphonez au : 588-72-03.

94 Val-de-Marne

NOGENT-S/MARNE
AVENUE WATTEAU
à 350 m DU RER
BEAU 4 P. NEUF
93 m² + balcons
795.000 F
+ parking
PRÊTS CONVENTIONNÉS
SINVIM
Tél. 873-46-99 et 500-72-00.

appartements achats

L'ÉTUDE MICLO
259, bd Voltaire (11e).
recherche
APPARTEMENT 1 à 3 pces secteur 10e, 11e, 12e, 19e, 20. Vente rapide paiement comptant assuré. Ecrire ou tél. : 373-75-05.

Particulier recherche appartement à rénover, 4 à 5 pièces, de 7e, 8e, 15e, 16e ou Neuilly. Tél. 359-61-49 (poste 282).

Recherche 1 à 3 P. Paris, préfère rive Gauche avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. 873-20-67, même le soir.

constructions neuves

INFORMATION LOGEMENT
Un service gratuit interprofessionnel et inter-bancaire pour tout achat d'appartements et de pavillons neufs, renseignements sur de nombreux programmes PAP et prêts conventionnés.
525-25-25.
49, av. Kléber, 75116 PARIS.

locations non meublées demandes

Paris

PROPRIÉTAIRES
Louez vite et sans frais
ENTRE PARTICULIERS
OFFICE DES LOCATAIRES
Téléphoner au : 296-58-10.

Région parisienne

Pour Stés européennes, cherche villas, pav. pour CADRES. Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing 4 pièces et plus. 281-10-20.

PROFESSEUR AMÉRICAIN cherche à louer studio ou petit appartement meublé, tout cft, de préférence île Saint-Louis ou 4e ou quartier Latin, pendant 4 mois, à compter du 1er janvier. Téléphonez 272-35-47.

bureaux

Locations

DOMICILIATION 8e
RM-RC 220/330 F MOIS
AVEC SERVICES COMPLETS
PERMANENCE TEL.
TELEX-SECRÉTARIAT
CRÉATION DE SOCIÉTÉS
TOUTES DÉMARCHES
AGECO 294-95-28.
(STATIONNEMENT AISÉ).

66, CHAMPS-ELYSÉES
SECRÉTARIAT - SERVICES
BUREAUX MEUBLÉS
SALLES de RÉUNIONS
Domicile sièges sociaux
B.E.B. - Tél. : 723-50-00.

fonds de commerce

Ventes

A vendre cause décès
FONDS DE BOUCHERIE
dans l'Yonne, avec appartement et dépendances à louer. Téléph. au 16-86 73-21-49.

immeubles

ACH. IMM. VIDE, même avec gros travaux. Paris, banlieue. Tél. : 590-86-06, de 7 à 21 h.

villas

BOUGIVAL, calme
Bord Seine, petite VILLA, séj., 2 ch., cuisine, bains. Jardin 800 m². 700.000 F
AGENCE de la TERRASSE
Le Vésinet (3) 976-05-90.

MONTFORT-L'AMAURY. Site except. 7 P. S/5.500 m² + dépendances. 1.100.000 F. A débattre. - 451-57-12.

MANOSQUE
VILLAS neuves à partir. 323.000 F. Crédit PAP poss. 285-71-82.

LE VÉSINET
Hôtel particulier, caractère parfait état, récept. + 5 chbres, jard., 800 m² s/pl. le 27, de 14 à 18 h, 24, rue du Général-de-Gaulle, ou 976-16-00.

VENDS PRÈS HOUDAN
Maison en L — sur 3 400 m² terrain).
Construction 1974.
— REZ-DE-CHAUSSÉE : séjour 38 m², 2 chambres, cuisine, w.-c., salle de bains ;
— ÉTAGE : 2 chbres, w.-c., lingerie, débarras ;
— SOUS-SOL : grand garage, chaufferie.
Tél. : 844-92-53.

TRÈS PRÈS VERSAILLES
dans cadre exceptionnel MAISON XVIIIe, 200 m² env., parfait état. Px : 1.450.000 F. Matin : 955-72-77.

pavillons

Ancien presbytère, 165 km PARIS SUD (Yonne), séjour, salon, cuis., 3 chbres, bains, w.-c., gdes dépend. 5.000 m². Px : 350.000 F. Crédit 80 %. THYRAULT 89170. ST FARGEAU. Tél. : (86) 74-08-12, après 20 h. (38) 31-13-93.

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE
PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
Centre d'information
FNAIM de Paris, Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis avenue de Villiers
75017 PARIS. T. 227-44-44.

62 m² habitables.
Résidentiel à
95330 DOMONT
Salon, salle de séjour, chambre, cuis., salle de bains, w.-c., entièr. clôturé, 2 entrées. 582 m² terrain. Tél. 991-44-43.

POISSY (Yvelines)
Refait à neuf, pav. 5 p., 110 m² habit. sur sous-sol total, terrasse 35 m², jardin paysagé 760 m², gar. A 300 m. forêt, stade, tennis. Tél. 979-31-36 (18 h-20 h).

10' Mo Palaiseau - Lozère. beau pavillon en pierre, 8 pces, tt cft, garage 2 voitures, jardin 500 m² clos. Px 800.000 F, crédit vendeur possible.
PALAISEAU près transports, commerces et écoles, quartier verdoyant, pavillon pl.-pied, construction réc. sur 356 m² clos, séjour double avec cheminée + mezzan., 3 ch., cuis., s. de bs, w.-c., cellier, garage. 540.000 F. LE MARÉCHAL, 17, rue de Paris, 91 - Palaiseau. Tél. 014-14-40/41.

Part. vd à Ivry-la-Bataille (27), pavillon de 5 pièces tt confort, sur 760 m² de jdin d'agrément. Surélevé s/garage et pces d'été entièrement clos — façade et balcon en fer forgé. 425.000 F à débattre. Téléphonez au : 782-64-18 ou au : 733-81-56.

maisons de campagne

ARDÈCHE, 65 km Montélimar - T.G.V., vend 47.000 F. petite grange, toit., murs, sols bon état. Belle vue Sud. Jourdan. T. au (1) 224-15-94.

propriétés

SOLOGNE
A VENDRE
PETITS TERRITOIRES
DE CHASSE
dont un constructible
possibilités étangs
Ecrire HAVAS ORLÉANS
No 200.506.

HAUTES-ALPES
vds à 10 km au sud de Gap
FERME ANCIENNE
Comprenant : F4 neuf
F4 rénové, grande dépendance
sur 2.500 m² de terrain.
Tél. (16-92) 51-36-50.

terrains

CROISSY-SUR-SEINE
300 m Centre. 3 TERRAINS de 800 m², grandes façades, entièrement viabilisés. PRIX T.V.A. INCLUSE. AGENCE DE LA TERRASSE Le Vésinet - (3) 976-05-90.

U.S.A. ARIZONA
Liquid. de biens. Lots de parc. au prix du terrain agric. non cultivé. Vue s/ collines en pente douce, seul. 80 miles au sud-est de Tuscon, Arizona. 160 acres de sup., à 3.000 $ U.S. l'acre. Fac. paiem. Courtiers accept. Offre limitée. Mr Roberts, V.P. Universal Properties, 1558 N.E. 162 Sreet, Miami, FL 33162 USA. Télex 5 1 - 9 1 - 5 0.

viagers

Etude LODEL, 35, bd Voltaire, PARIS XIe - Tél. 355-61-58 Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

Occupé fme 87 ans, appt 2 p., pr. PARMENTIER, 85.000 F + 950 F. CRUZ : T. 266-19-00.

F. CRUZ : 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE (8e).
Prix rentes indexées garanties.
Etude gratuite discrète.

immobilier information

ANCIENS-NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE
PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
Centre d'information
FNAIM de Paris, Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis avenue de Villiers
75017 PARIS. T. : 227-44-44.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vente s/saisie immob. au Pal. de Just. Paris
Jeudi 16 décembre 1982, à 14 h.
UN APPARTEMENT
compr. 2 P. princip. au 1er ét. - Cave dans immeuble à **PARIS (18e)**
125, RUE DU MONT-CENIS
M. à P. : 25.000 F. - S'adr. Mes R. BETHOUT et B. LEOPOLD-COUTURIER, avoc. ass., 14, r. d'Anjou, Paris (8e) - 265-92-75 - Ts avocats pr. Tr. Gde Inst. Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil. - S/Lieux pr visiter.

Vente s/saisie immob. au Pal. de Just. Nanterre
Mercredi 15 décembre 1982, 14 h.
UN IMMEUBLE à COLOMBES 92
12, rue Colbert
M. à P. : 20.000 F. - S'adresser Mes BETHOUT et LEOPOLD-COUTURIER, avoc. associés, 14, r. d'Anjou, PARIS (8e) - Tél. 265-92-75 - Me PINOT, huis. Paris, 12, r. Bayen - Ts avoc. pr. Trib. Gde Inst. Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil. - S/Lieux pr vis.

S.C.P. VALIERGUE-BROUSSAIS, huiss. de Just. ass. à TOULON, 10, av. Vauban et provisoir. 1, rue Saunier, Toulon. Et Mes BOISSONNET et BARBIER, av. ass. à TOULON, 10, av. Vauban. VENTE aux ench. publ., au Domaine du Val-d'Arenc « SACA » (83) LE BEAUSSET, le LUNDI 6 DÉCEMBRE 1982, à part. de 9 h d'un imp. stock de :
VINS EN CUVES ET FUTS ET SPIRITUEUX EN FUTS
VINS BLANCS V.C.C., VINS DE PAYS A.O.C. 1981, ROSÉS V.C.C. MUSCAT, ROSÉS BANDOL 1980-1981, ROUGES A.O.C. BANDOL 73, 78, 79, 80, EAUX-DE-VIE, MARCS 76, 77, 78, 79.
LOTS MINIMUM pour les VINS : 50 hl. Retr. jusq. 18-12-1982 incl., sf SAMEDI et DIMANCHE à la charge de l'acquéreur. Plaquettes indiquant les quantités et modalités de vente doivent être retirées en l'étude des HUISSIERS à/c. du 22 NOV. 1982 et sur pl. le jour de la vente. ÉCHANTILLONS et DÉGUSTATION le jour de la vente au Domaine de la « SACA », Val-d'Arenc, LE BEAUSSET. VENTE AU COMPTANT. FRAIS EN SUS.
Signé : VALIERGUE-BROUSSAIS.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de BOBIGNY (93)
Mardi 14 décembre 1982 à 13 h 30
En un seul lot
PROPRIÉTÉ
Avenue Emile-Zola, numéro 5
TREMBLAY-LES-GONESSE
(Seine-Saint-Denis)
MISE A PRIX : 80.000 F
S'adr. Me J. WUILQUE, av. à Aulnay-ss-Bois (93), 31, r. de Bondy.

VENTE s/saisie imm. Palais de Justice CRÉTEIL, JEUDI 16 DÉC. 82, à 9 h 30
UN APPARTEMENT
de 4 p. pp. au 1er ét. du bât. dit TOUR C avec CAVE, dans ensemble immob.
à ALFORTVILLE (94)
2 et 4, boulevard Carnot, quai Jean-Baptiste-Clément, sans no et rue Etienne-Dolet, sans no
MISE A PRIX : 100.000 F
S'adr. Me Gabriel BLIAH, avocat à PARIS (1er), 43, rue de Richelieu. Tél. 296-29-32, 296-03-74. Ts av. pr. Trib. Gde Inst. Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil. Pour visiter, s'adr. à M. BLIAH.

Service des Domaines
Adjudication le jeudi 16 décembre 1982, à 15 h à ÉVREUX, Annexe Préfecture de l'Eure
LIBRE
VERNON
65, rue de Bizy
MAISON BOURGEOISE 350 m²
Pavillon annexe 76 m² sur terrain 1.580 m²
MISE A PRIX : 800.000 F.
Renseignements : Centre des Impôts Fonciers d'EVREUX Sud, rue Politzer - EVREUX La Madeleine. Tél. (32) 38-78-88. P. 178 et 180.
(Extrait du B.O.A. D.)

Vente sur saisie immobilière au Palais de justice de BOBIGNY
le Mardi 14 décembre 1982 à 13 h 30, en quatre lots
à MONTREUIL-SOUS-BOIS (93)
190, 192, 194, rue Lenain-de-Tillemont

1er Lot **APPARTEMENT** de 2 P. et dép. au r.d.ch.
Mise à Prix : 80 000 F

2e Lot **APPARTEMENT** de 4 P. et dép. au 1er étage
Mise à Prix : 520 000 F

3e Lot **APPARTEMENT** de 2 P. et dép. au 2e étage
Mise à Prix : 300 000 F

4e Lot **APPARTEMENT** de 2 P. et dép. au 2e étage
Mise à Prix : 300 000 F

Pr rens. s'ad. à la SCP NORMAND, CHAIGNE, NORMAND-BODARD et PAILLARD Avts à Paris-16e, 37, rue Galilée, tél. :720-03-01 et 720-51-80. Me P. QUEMOUN, av. à Paris-8e, 9 bis, rue de Moscou, SCPA COURTEAULT-RIBADEAU DUMAS Avts, 4, av. Sully-Prudhomme à Paris-7e. Au greffe du T.G.I. de BOBIGNY, où le cahier des ch. est déposé. Et sur les lieux pour visiter.

Vente Palais Justice PARIS, **Jeudi 16 décembre 1982 à 14 heures**
IMMEUBLE PARIS 18e, 23, rue CAPRON de 2 Corps de Bâtiments élevés sur CAVES, d'un R.-de-ch. et 2 étages. COUR entre les bâtiments.
M. A PX : 150.000 F. S'adr. **Me J.-C. ABADIE**
Avocat PARIS (7e) 17, rue de l'Université. Tél. 261-22-18, avant 17 h.

Vente sur licitation Palais Justice NANTERRE, mercredi 15 déc. 1982, 14 h.
APPARTEMENT COURBEVOIE (92), 163-163 bis, rue Armand-Sylvestre et 70-72, rue du 22-Septembre
Avec CAVE **MISE A PRIX : 100.000 F - S'adresser Me P. LOUVET**
Avocat PARIS, 5, rue du 29-Juillet, PARIS (1er). Tél. : 260-58-32. Sur place pour visiter les jeudis de 10 heures à 12 heures et samedis de 16 heures à 18 heures.

Vente en Étude de la S.C.P. COMBE-LEFEVRE-CARRIER, notaires associés 115, rue Montgolfier, à FREJUS (Var), vendredi 17 décembre 1982, 14 h 30
VILLA SAINT-RAPHAEL (VAR) « CANTA LA MAR » 910, BD DU MARÉCHAL-JUIN
Salle à manger, salon, 2 ch., cuis., salle d'eau, TERRAIN autour (680 m²)
M. A PX : 400.000 F S'adr. S.C.P. COMBE-LEFEVRE-CARRIER Notaires sus-nommés. Tél. (94) 51-00-05.
Me COPPER-ROYER, Avocat PARIS (17e), 1, rue G.-Berger. Tél. : 766-21-03.

Vente après Liquidation de Biens au Palais de Justice de PARIS
le JEUDI 16 DECEMBRE 1982 à 14 heures
APPARTEMENT à VERSAILLES (78)
de 3 pièces principales dans un immeuble sis
Rue de l'Orangerie numéro 8 - Occupé
MISE A PRIX : 150.000 F pouvant être baissée
Me Yves TOURAILLE, avocat à PARIS-9e, 48, rue de Clichy, tél. 874-45-85, Me A. PERNOT, Syndic à PARIS, 144, rue de Rivoli. Visites : 1er, 4, 8, 10 et 15 décembre de 14 h 30 à 16 heures.

Vente sur saisie-immobilière au Palais de Justice de PARIS
le jeudi 16 décembre 1982 à 14 heures
APPARTEMENT 6 - 7 PIÈCES
Lot de copropriété no 43, situé au 1er étage, escalier C porte gauche en sortant de l'ascenseur
Lot copro. no 80 UNE CAVE no 31 — Lot copropriété no 110
UN EMPLACEMENT DE VOITURE no 24
55 à 61, rue du Ranelagh et 12 à 20, Hameau de Boulainvilliers
à PARIS 16e arrondissement
MISE A PRIX : 1 300 000 FRANCS
S'adresser pour tous rens. à Me François INBONA de la SCP MORRIS, LUCAS, INBONA, Sté d'avocats 4, av. Sully-Prud'homme à Paris 7e, Téléphone : 555-74-06

Vente sur saisie immobilière au Palais de justice de PARIS
le jeudi 16 décembre 1982 à 14 heures
APPARTEMENT A PARIS (7e)
au 2e ét. gche, div. en entrée, dégt, coul., cuis., s.-à-manger, salon, 2 ch., bureau, lingerie, s.d.b., et de toil., W.-C., formant le lot no 5 du R.C. — UNE CHAMBRE DE BONNE portant le no 25 du plan sise au 8e étage, formant le lot no 42 du R.C. UNE CAVE portant le no 10 du plan, formant le lot no 64 du R.C.
15, avenue Deschanel et 3, rue de Belgrade
MISE A PRIX : 700.000 FRANCS
S'ad. pour tous rens. à Me François INBONA de la SCP MORRIS, LUCAS INBONA, Sté d'Avocats, 4, av. Sully-Prudhomme à Paris-7e. T. : 555-74-06.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de PARIS
le jeudi 16 décembre 1982 à 14 heures
UN APPARTEMENT à PARIS-5e
de 3 pièces et cave - au 4e étage dans l'immeuble
2 et 4, rue Lhomond
MISE A PRIX : 300.000 FRANCS
Maître WISLIN, avocat, 7, av. de Madrid, 92200 NEUILLY-S/SEINE.

Vente sur saisie immobilière, au Palais de Justice de Versailles
le mercredi 8 décembre 1982, à 10 heures
UN IMMEUBLE à BRUEIL-EN-VEXIN (78)
composé de 2 parties séparées par le chemin d'intérêt commun de Brueil à Épône, en grande partie clos de murs
1) UNE BELLE PROPRIÉTÉ logement domestiques, communs, parc logt. jardinier, 2 pièces d'eau Serres. Surface totale 8 H. 67 A. 31 CA.
2) JARDIN POTAGER Diverses pièces de terre Surf. totale 1 H. 66 A. 50 CA
MISE A PRIX : 1 100 000 F.
S'adr. pr rens. : Me J.-M. REYNAUD, avocat, 5, rue Pierre Bertin, à Versailles. Tél. : 950-51-28 — Au greffe du Trib. Gde Inst. de Versailles
Sur les lieux pour visiter.

Vente Palais de Justice BOBIGNY, Mardi 14 décembre 1982 - 14 h - 3 LOTS
1) TERRAIN ST-LEU-LA-FORÊT (95) 14, rue Jean-Jacques ROUSSEAU
2) APPART PONTOISE (95) Impas. TAVET no 1 et 13 r. DELACOUR 2 caves, compartiment grenier.
3) APPART PONTOISE (95) Impas. TAVET no 1 et 13, r. DELACOUR. Cave, compartiment grenier.
M. à P. 1) 100 000 F 2) 45 000 F 3) 35 000 F
S'adresser à Me CANTIN, avocat à PARIS, 3, bd de Charonne Tél. : 373-17-58. A ts avocats près tribunaux grande instance de PARIS, BOBIGNY, CRÉTEIL et NANTERRE

Service des Domaines
Adjudication le vendredi 17 décembre 1982, à 14 h 30, Salle des Ventes des Domaines, 17, rue Scribe, à PARIS (9e).
TERRAIN A BATIR 1 064 m²
LIBRE
à SCEAUX
Quartier résidentiel
5, rue Paul-Couderc
Mise à prix : 1 275 000 F
Renseignements :
Direction des Service fiscaux des Hauts-de-Seine-Sud, 5e division, bureaux 363 et 364, Tour Vendôme 204, rond-point du Pont de Sèvres, B.P. 323, 92107 BOULOGNE-BILLANCOURT Cedex.
Téléphone : 608-97-63 et 608-97-64.

Vente après Liquidation des Biens au Palais de Justice de PARIS
le jeudi 16 décembre 1982 à 14 heures — en un seul lot
PROPRIETE à usage INDUSTRIEL
et bureaux — rue Sthrau numéros 14 et 16
PARIS 13e arrondissement
LIBRE
MISE A PRIX : 2.000.000 F
Pouvant être baissée
Me Yves TOURAILLE, avocat à PARIS-9e, 48, rue de Clichy Tél. : 874-45-85 - Me P. MIZON, syndic à PARIS, 60, Bd de Sébastopol. Visites : 3, 7, 10 et 14 décembre 1982 de 14 h 30 à 16 h.

Le Monde

économie

AFFAIRES

LA CRISE DE LA SIDÉRURGIE

M. MAUROY : Pas de licenciement sans reclassement

Le premier ministre a évoqué la situation de la sidérurgie lorraine, mercredi 1er décembre à l'Assemblée nationale, au cours de la séance consacrée aux questions au gouvernement.

Répondant à M. Rossinot (U.D.F., Meurthe-et-Moselle), qui assurait que *« la déception engendre colère et désespoir dans le Nord et en Lorraine »*, M. Mauroy, constamment interrompu par l'opposition, a déclaré : *« J'irai en effet en Lorraine samedi matin pour exprimer la solidarité de la nation aux Lorrains et aux sidérurgistes comme je l'ai fait à Denain, et comme je le ferai s'il est nécessaire dans les Ardennes (1). Le monde ouvrier, vous ne le connaissez pas ! Je connais les sidérurgistes, j'ai grandi avec eux, je leur ai parlé le langage de la franchise. »*

M. Mauroy a souligné : *« Bien entendu, cette modernisation de la sidérurgie, dans la situation de crise où nous nous trouvons, entraîne des réductions de capacité et ne permet pas de maintenir l'emploi partout. J'annoncerai samedi aux Lorrains que le gouvernement tiendra ses engagements, comme je l'ai fait vendredi dernier dans le Valenciennois. J'annoncerai la création effective dans les bassins touchés d'une première série d'emplois industriels qualifiés, comme cela a été promis. D'autres listes suivront. J'annoncerai que la formation professionnelle fera l'objet d'un effort tout à fait exceptionnel. »*

M. Mauroy a ensuite affirmé : *« D'ici là, aucun ouvrier ne sera licencié. »* *« Pas de licenciement sans reclassement »*, a ajouté le premier ministre. *La situation telle que vous nous l'avez laissée en organisant un sauve-qui-peut général, nous la redresserons ! Il faudra patience et volonté. Nous en avons. Les ouvriers, dans leur grande majorité, le savent. »*

(1) Le premier ministre doit se rendre samedi matin 4 décembre à Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle).

Bonn menace de ne pas aider l'Arbed Saarstahl

Le gouvernement ouest-allemand a menacé, le 1er décembre, de ne pas aider les aciéries sarroises Arbed Saarstahl, au bord de la faillite. *« Le gouvernement n'est pas prêt à engager à lui tout seul les moyens financiers nécessaires au sauvetage de l'entreprise »*, a souligné M. Lambsdorff. Le ministre a exprimé sa déception devant le refus des syndicats d'accepter la renonciation au paiement de la moitié du treizième mois en 1983 et en 1984. En outre, la maison mère, Arbed Luxembourg, a refusé d'octroyer un crédit non garanti sur quatre ans pour l'assainissement de sa filiale. *« Le gouvernement ne peut puiser plus longtemps dans les caisses de l'Etat alors que les autres ne font rien »*, a donc souligné M. Lambsdorff, tout en précisant toutefois que Bonn allait payer les 18,5 millions de marks nécessaires au remboursement des traites venant à échéance. Le ministre de l'économie n'exclut pas que la firme soit ensuite obligée de se déclarer en faillite. Vingt mille emplois directs et dix mille emplois de sous-traitants seraient alors menacés dans la Sarre. Le gouvernement de M. Kohl s'engage donc dans une épreuve de force avec le puissant syndicat I.G. Metal.

La crise oblige Dow Chemical à se retirer d'Arabie Saoudite

Le groupe Dow Chemical a dénoncé l'accord de *« joint venture »* qu'il avait signé en mai 1981 avec la Saudi Arabian Basic industries corporation (SABIC) pour la construction d'une plate-forme pétrochimique de 1,5 milliard de dollars (10,5 milliards de francs) à Jubaïl.

Le numéro deux de la chimie des Etats-Unis a invoqué la crise et la surproduction pour justifier sa décision. Ce retrait va le contraindre à passer en comptes de pertes et profits une somme de 26 millions de dollars (182 millions de francs). Conséquence : la SABIC renonce à construire sur le site de Jubaïl une fabrique de polyéthylène linéaire haute et basse densité de 180 000 t/an. Le groupe saoudien maintient néanmoins le projet de vapocraqueur de 500 000 t/an d'éthylène. Selon l'édition française de *« Mideast Markets »*, les partenaires de l'Arabie Saoudite dans d'autres projets pétrochimiques (Exxon, Mobil, Shell, Mitsubishi) connaîtraient des difficultés analogues à celles de Dow.

Dow Chemical, dont les bénéfices ont chuté de 34 % au 30 septembre dernier, avait récemment remis en cause un autre accord de *« joint venture »* pétrochimique signé avec le groupe yougoslave INA.

LA C.E.E. ET HONGKONG ONT SIGNÉ UN ACCORD SUR LA LIMITATION DES ÉCHANGES TEXTILES.

(De notre correspondant)

Bruxelles (Communautés européennes). — Un nouvel accord couvrant les années 1983 à 1986 et portant sur les produits textiles et d'habillement vient d'être conclu entre Hongkong et la C.E.E. : les quotas d'importations pour cinq produits ultra-sensibles (T'shirts, chandails, pantalons, chemises et chemisiers) seront, en 1983, inférieurs à ceux alloués à Hongkong pour 1982. La réduction se situe entre 6,3 % et 8,3 % selon les produits, soit une moyenne pondérée de 7,5 %.

Les négociations avec la Corée du Sud et avec Macao, les deux autres principaux fournisseurs de la C.E.E., devraient être menées à bonne fin d'ici à la fin de la semaine dans des conditions sans doute très voisines de celles qui prévalent dans l'accord avec Hongkong. Ph. L.

● **Chômage partiel aux aciéries de Pompey du 23 décembre au 3 janvier.** — Sacilor a annoncé le 1er décembre une période de chômage conjoncturel du 23 décembre au 3 janvier pour la quasi-totalité des trois mille salariés des aciéries de Pompey, près de Nancy.

La Sofaris, « super-fonds » de garantie des prêts et participation, est créée

Annoncée par M. Pierre Mauroy dans son discours du 15 septembre 1981, la mise en place d'un « super-fonds » de garantie, avec pour mission de « surmutualiser » et de réassurer les fonds de garantie déjà existants, est désormais chose faite. Mercredi 2 décembre 1982, M. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances, a fait état de la création de la Société française pour l'assurance du capital-risque des petites et moyennes entreprises (Sofaris), société anonyme d'économie mixte). La Sofaris dispose d'un capital de 100 millions de francs, souscrit par le Trésor, les banques, les établissements mutualistes (le Crédit agricole, en avril prochain, mais pas le Crédit mutuel) et les compagnies d'assurances. C'est la première fois, dans l'histoire financière française, que pratiquement toutes les institutions du pays sont rassemblées dans un même organisme. Outre son capital, la Sofaris disposera de deux fonds de réserve de 100 millions de francs chacun ; le fonds A destiné à garantir les risques de nature très « exposée », souscrit à 75 % par le Trésor et à 25 % par le système financier concurrentiel, et le fonds B, applicable aux risques professionnels normaux.

Présidée par M. Gilles Brac de La Perrière, inspecteur général des finances, ancien président de la Lyonnaise des dépôts (jusqu'en février 1982), dotée d'une structure légère d'une quinzaine de personnes à Paris et de plusieurs antennes dans les régions, la Sofaris, réassureur par métier, va, tout d'abord, assumer la gestion de fonds de garantie déjà existants, essentiellement celui des prêts participatifs. Institués par la loi du 13 juillet 1978, ces prêts ne furent accordés que par l'Etat pendant les deux premières années, la première application en ayant été le sauvetage de la sidérurgie à l'automne 1978. Les banques se montraient fort réticentes à utiliser cette formule, en raison des risques encourus : du fait même de la nature des prêts participatifs, créances de dernier rang, elles se voyaient interdire de prendre des garanties particulières sur l'entreprise.

Pour les inciter à s'y lancer, MM. Monory, ministre de l'économie, et Prouteau, secrétaire d'Etat aux P.M.I., mirent en place, au début de 1980, un mécanisme destiné à leur offrir une garantie. Cette garantie, délivrée à hauteur de 75 % du montant des prêts, était limitée aux seules petites et moyennes entreprises industrielles ou de services industriels de moins cinq cents personnes, avec l'intervention obligatoire de sociétés de caution mutuelle dans le cadre de l'article 8 de la loi du 19 août 1936. Une dotation initiale de 70 millions de francs était avancée au Fonds par l'Etat. Grâce à ce nouveau mécanisme, le montant des prêts participatifs accordés par les banques passa de 50 millions de francs pendant le deuxième semestre de 1980 à 400 millions de francs en 1981.

Recommandations particulières

Depuis le début de 1982, ces formules ont été assouplies. Désormais, les banques ne sont plus obligées de faire intervenir une société de caution mutuelle, le pourcentage de la garantie revenant, en ce cas, de 75 % à 65 %. En outre, la procédure de garantie est ouverte à pratique*ment toutes les entreprises, avec,* toutefois, une nette préférence pour celles exposées à la concurrence internationale, vouées à la reconquête du marché intérieur et n'utilisant pas de manière excessive le crédit fournisseur.

La dotation du fonds a été portée de 70 à 200 millions de francs. De plus, des *« recommandations particulières »* ont été faites aux banques, qui auront accordé pour 1 milliard de francs, au moins, de prêts participatifs en 1982, tandis que les établissements spécialisés, Crédit national, Crédit d'équipement aux P.M.E., S.D.R. et Caisse centrale de crédit coopératif délivraient 1 milliard de francs de tels prêts dans une enveloppe à taux super-bonifié de 13,50 %. A l'heure actuelle, les engagements du Fonds de garantie des prêts participatifs s'élèvent à environ 2 milliards de francs.

Outre ce fonds, la Sofaris va recevoir la gestion d'un fonds dont la création sera prochainement officialisée, celui de la garantie des prises de participation en fonds propres dans les entreprises, avec une dotation initiale de 100 millions de francs, fournie par le Trésor. Ce fonds garantira les prises de participation effectuées par les instituts régionaux, tels que l'IPO à Nantes, Participex à Lille et l'IRDI à Toulouse, à l'exception de Siparex à Lyon, qui a refusé la garantie. Seront également concernées la Sofindas, organisme de prises de participation créé par les compagnies d'assurances, et des sociétés financières d'innovation, Sofinindex, du groupe Sofinnova. A partir de la fin de 1983, la Sofaris assurera la garantie des participations de plus de 1 million de francs prises par les S.D.R., qui bénéficient d'une prime à cet effet. Enfin, la Sofaris, sans en assurer la gestion, réassurera le FEOGAM (économie d'énergie), INODEV et le Fonds de garantie aux prêts participatifs accordés aux organismes d'économie sociale (associations, coopératives, mutuelles). Annoncée en septembre 1981 par M. Michel Rocard, ministre d'État chargé du plan et de l'aménagement du territoire, la création de ce fonds, géré par la Caisse centrale de crédit coopératif, est subordonnée à la prise en garantie par la Sofaris.

Sur la plan pratique, deux niveaux de garantie sont fixés ar la Sofaris. Jusqu'à 1 million de francs, les banques et les établissements financiers reçoivent délégation de compétence et gardent à leur charge 40 % à 50 % du risque. Au-dessus de 1 million, cette part tombe à 35 %, la Sofaris prenant 65 %. Le coût de la garantie est de 0.60 % par an, prime payée par l'entreprise, plus une cotisation initiale de 2 %, prélevée sur le prêt en début de contrat et restituée à la fin, sorte de caution mutuelle que l'on envisage de supprimer.

Sur un plan plus général, la Sofaris, qui, au travers de ses divers fonds, disposera d'une masse de réserves de 600 millions de francs, aura non seulement une clientèle « normale », celle des entreprises ne dépassant pas 500 millions de francs de chiffre d'affaires, les P.M.E., à travers les fonds nationaux, mais aussi les régions, qui seront réassurées et conseillées dans la gestion de leurs fonds locaux. C'est donc une vocation plus large qui s'ouvre à la Sofaris, clef de voûte de cette « surmutualisation des risques » qui est l'un des soucis du gouvernement dans sa politique de soutien aux P.M.E. Deux problèmes, toutefois, se poseront dans l'avenir. S'il est souhaitable de transformer le risque direct du prêteur en risque mutuel, comment ne pas « déresponsabiliser » ce prêteur ? La Sofaris pourra-t-elle rester indépendante et résister aux pressions sur des dossiers « brûlants » ?

FRANÇOIS RENARD.

Remboursement réduit pour 1 272 médicaments

Ce sont au total 1 272 médicaments dont le taux de remboursement a été réglementairement abaissé (*le Monde* du 12 novembre) à compter du 1er décembre dans le cadre des économies recherchées pour réduire le déficit de la sécurité sociale. Il s'y ajoute sept spécialités, qui ont été purement et simplement radiées ; à savoir celles utilisées dans le traitement contre l'obésité.

Le *Journal officiel* du 30 novembre en publie la liste. Pour 1 257 d'entre eux, le ticket modérateur (part payé par le consommateur) est porté de 30 % à 60 %. Pour quinze, il passe de zéro à 30 %. La totalité de ces médicaments représentent 10 % environ du marché français de la pharmacie et, en prix à la production, 3 milliards de francs de chiffre d'affaires. Grossièrement la Sécurité sociale y gagnera 1 milliard de francs par an. Mais il n'est même pas certain, selon les industriels, que la moitié de cette somme soit économisée en raison du phénomène habituel de transfert. Les médecins pourront en effet être tentés, pour ne pas déplaire à leur clientèle, de prescrire des médicaments échappant à ces mesures de rationalisation, avec le risque supplémentaire que comportera nécessairement cette démarche, de voir certaines maladies traitées avec des produits aux effets thérapeutiques surpuissantes eu égard leur faible caractère de gravité.

Pour sa part, la Fédération nationale de la mutualité française (F.N.M.F.), organisme qui prend en charge la part payée par le consommateur, est à nouveau montée à la charge.

« Cette mesure pénalise injustement les assurés sociaux qui n'ont aucune responsabilité dans le choix des médicaments qui leur sont prescrits », affirme-t-elle dans un communiqué, *« Elle opère un transfert de charge sur le budget des ménages qui aurait pu être évité si, comme le préconise la F.N.M.F., le gouvernement s'était attaqué au vrai problème que pose le prix abusif de certains médicaments. Il existe en effet, actuellement, des aberrations dans la fixation des prix des médicaments : des médicaments de même valeur thérapeutique sont vendus à des prix très différents (20 à 40 %). Ce sont les médicaments les plus coûteux qui généralement se vendent le plus. Des économies de l'ordre de 500 millions de francs, pour huit principes actifs seulement, sont donc réalisables dans ce domaine sans toucher à la protection sociale. La F.N.M.F. a donc demandé à entrer dans les commissions de fixation des prix pour participer à la correction de ces aberrations.*

» La F.N.M.F. réitère l'expression de son hostilité à cette réduction de la protection sociale des régimes obligatoires.

» Elle recommandera à ses groupements affiliés de ne pas couvrir cette augmentation du ticket modérateur. »

LE GOUVERNEMENT VA VENIR EN AIDE A INFORMATEK

« Informatek va recevoir une aide importante du gouvernement afin de lui permettre de se libérer de ses contraintes financières », vient de faire savoir à ses adhérents l'association internationale des usagers (Informatek Users Group — I.U.G.) de cette société française d'informatique médicale. Celle-ci, qui connaissait de grandes difficultés financières, avait bénéficié du soutien d'un certain nombre de professeurs de médecine (*le Monde* du 16 octobre).

Au ministère de l'industrie, on n'avait pas caché que tout serait fait pour maintenir Informatek en activité. *« Tout sera fait pour préserver le potentiel sientifique d'Informatek et, en particulier, l'équipe du logiciel qui a si bien réussi pendant ces dix dernières années »*, indique l'I.U.G., qui s'appuie sur la promesse que lui a faite M. Jean-Hervé Lorenzi, conseiller technique au ministère de l'industrie.

● **Les sociaux-démocrates ouest-allemands hostiles à Thomson-Grundig.** — Le groupe parlementaire social-démocrate ouest-allemand (S.P.D.) veut *« empêcher la fusion Grundig-Thomson »* et *« recourra à tous les moyens parlementaires »* pour éviter *« qu'un secteur industriel de la plus grande importance pour la télématique et la télécommunication soit soustrait à l'influence ouest-allemande »* (A.F.P.).

AGRICULTURE

● **Prix agricoles.** — M. Dalsager, commissaire européen chargé des questions agricoles, proposera une hausse des prix agricoles de 5 % en moyenne pour la campagne 1983-1984. Les hausses seraient moindres pour le lait, les céréales et le sucre, du fait des stocks existants. On sait que, en France, Mme Cresson table sur une augmentation d'environ 8 %.

● **L'exportation de beurre européen vers l'U.R.S.S. va reprendre** incessamment. La Commission européenne a, en effet, décidé, le 1er décembre, la reprise des ventes subventionnées de beurre à destination de l'Union soviétique, mais en les limitant à 25 000 tonnes. Cette décision est destinée à écouler les stocks de beurre dans la C.E.E., qui ont augmenté de 30 % depuis fin septembre. Il s'agira de beurre de stock (près de 400 000 tonnes), et la Commission exercera un contrôle strict sur les quantités exportées. — (Corresp.)

● **L'accord international sur le blé est prorogé pour trois ans à partir de juillet 1983.** Faute d'un nouvel accord, c'est donc celui qui avait été signé il y a onze ans qui reste en vigueur. Il ne prévoit aucune mesure de stabilisation des cours, et son rôle est pratiquement limité à l'étude des tendances du marché et à la publication de statistiques. Il existe toutefois une convention d'aide alimentaire pour les pays où sévissent les disettes. Le volume de cette aide, 7,6 millions de tonnes, n'a pas été augmenté, comme cela avait été envisagé dans les discussions sur la prorogation.

ÉTRANGER

Carence des statistiques en Grande-Bretagne

LE NOMBRE DES PERSONNES AYANT UN EMPLOI A ÉTÉ LARGEMENT SOUS-ESTIMÉ EN 1981

Le gouvernement britannique publiera la semaine prochaine des statistiques sur l'emploi qui vont faire grand bruit. D'après le *Times* daté du 2 décembre, le nombre de personnes ayant un travail serait supérieur de 800 000 à celui qu'indiquaient jusqu'à maintenant les chiffres officiels.

Cette rectification qui porte sur *l'année 1981 s'explique de deux façons.* D'une part, l'augmentation (200 000) du nombre des personnes travaillant à leur compte n'est pas relevée dans les statistiques périodiques du gouvernement. On estimait *a priori* jusqu'à présent qu'il n'y avait pas de changement dans ce domaine. D'autre part, les emplois de plus de 500 000 personnes travaillant dans les services, et notamment dans la distribution, n'ont pas été comptabilisés parce que ces personnes avaient été embauchées dans de nouvelles sociétés.

Une des conséquences de cette carence statistique, note le *Times*, est d'avoir sous-estimé la production nationale de peut-être 1 ou 2 % en 1981, car dans certains secteurs la production est mesurée au nombre des personnes employées.

Il est difficile de savoir à quel niveau se situe maintenant le chômage en Grande-Bretagne (officiellement plus de 3 millions), car depuis 1981 le nombre des personnes sans emploi a continué d'augmenter. Il n'y a pas non plus de moyen de savoir si le nombre de personnes travaillant pour leur compte ou travaillant dans les services et le commerce a changé au même rythme qu'en 1981.

Enfin, les statistiques officielles ne prennent pas en compte quelque 350 000 personnes — souvent les femmes mariées. Il est difficile donc de s'y retrouver.

En R.F.A.

LES PRIX N'ONT AUGMENTÉ QUE DE 0,2 % EN NOVEMBRE

Les prix en R.F.A. ont augmenté de 0,2 % en moyenne en novembre, contre 0,3 % en octobre, selon les chiffres provisoires de l'Office fédéral des statistiques de Wiesbaden publiés mardi 30 novembre.

En un an, de novembre 1981 à novembre 1982, la hausse des prix a été de 4,7 %, ajoute l'Office, soit moins qu'en septembre et en octobre, où la progression sur douze mois était de 4,9 % chaque fois.

Les chiffres définitifs de l'Office seront connus dans une dizaine de jours.

CIRCULATION

Sécurité routière : les « idées » de M. Fiterman

M. Charles Fiterman, ministre des transports, a inauguré, lundi 29 novembre, à Péage-de-Roussillon, une nouvelle bretelle de raccordement à l'autoroute A-7, qui devrait permettre aux poids lourds d'éviter l'agglomération. A cette occasion, il a annoncé qu'il proposera bientôt au conseil des ministres de nouvelles mesures en matière de sécurité routière.

Sans en révéler le contenu, le ministre a évoqué les *« grandes questions sur lesquelles nous devons réfléchir »*. Parmi ces questions figurent celles de l'*« image valorisante de la vitesse sur la route »*, de la limitation de vitesse des véhicules, *« qui, sans être lourds, ont une forme, une longueur, un manque de visibilité arrière qui rendent leur conduite plus délicate »*, de l'interdiction de *« la circulation de nuit à tous les véhicules lourds sur certaines routes nationales parallèles à des autoroutes »*, de l'utilisation *« plus systématique des autoroutes chaque fois que cela est possible, plutôt que de traverser des agglomérations ou des bourgs »*. *« Est-il concevable*, a encore demandé M. Fiterman, *que la France demeure le seul pays européen où un véhicule approchant les 10 tonnes puisse rouler à 130 kilomètres-heure. »*

Il a toutefois conclu son intervention en précisant que *« le champ d'intervention ne doit pas se limiter aux seuls poids lourds, mais doit couvrir également les véhicules particuliers qui sont également à l'origine de bien des accidents graves »*.

ÉTRANGER

BIEN QUE PEU SATISFAITE DE L'ATTITUDE DE PARIS

La Turquie n'a officiellement pris aucune mesure contre les importations françaises

Ankara. — Le gouvernement d'Ankara a-t-il effectivement pris la décision de suspendre l'importation de tous produits en provenance de France (à l'exception des pièces nécessaires à la production des Renault fabriquées sous licence) pour protester contre la limitation des entrées de produits textiles turcs ? A en croire les éditions du 1er décembre du quotidien à grand tirage *Gunaydin*, oui. En revanche, du côté officiel turc, on nous a répondu catégoriquement « non », affirme qu' *« aucune décision dans ce sens n'a été arrêtée au niveau gouvernemental. »* La diffusion du quotidien a d'ailleurs été suspendue *« jusqu'à nouvel ordre »*, cette décision étant probablement en relation avec la publication de la « *fausse nouvelle* »

De notre correspondant

Le gouvernement turc a seulement présenté, il y a plusieurs semaines, un « aide-mémoire » à la Commission européenne, ainsi qu'aux ambassadeurs d'Allemagne fédérale, de France, de Grande-Bretagne et d'Italie : Ankara critiquerait la réduction des quotas d'importations de T-shirts dans les pays membres de la C.E.E. prise à la suite d'une démarche française, l'application de la « clause de sauvegarde » étant contraire à l'esprit du traité d'association signé en 1963.

Zèle ou sanction ?

La politique protectionniste — de la France en particulier — dans le domaine des produits de confection aurait également été dénoncée. *La commission nous propose*, indiquent les autorités turques, *de conclure un nouvel accord à l'instar de ceux qu'elle a passées avec des pays comme Hongkong. Ce que nous refusons, car nous sommes un pays membre associé de la Communauté, donc nous devons jouir de certains privilèges par rapport aux pays tiers. »*

Elles démentent formellement qu'il existe une décision de représailles contre la France ou contre les autres pays membres de la C.E.E.

Du côté de l'ambassade de France, on indique n'avoir reçu aucune notification écrite de la part du gouvernement turc annonçant une quelconque suspension de l'importation de produits français. Cela dit, on fait état de plaintes de quelque soixante-dix firmes exportatrices françaises qui *« s'étonnent et s'inquiètent »* du fait que, depuis la mi-octobre, les licences d'importation nécessaire à leurs correspondants turcs ne soient pas délivrées dans les délais habituels, malgré l'accomplissement de toutes les formalités financières et autres. *« Lenteur bureaucratique, excès de zèle, ou sanction du rôle de la France dans la décision communautaire de limiter les exportations de textiles turcs, nous n'en savons rien »*, ajoute-t-on.

Les diplomates français pensent qu'en cas de mesures de rétorsion prises officiellement à l'encontre de la France, se poserait un problème juridique important pour Ankara. Selon la protocole additionnel à l'accord d'association, *« le régime appliqué par la Turquie à l'égard de la Communauté ne peut donner lieu à aucune discrimination entre les États membres, leurs ressortissants ou leurs sociétés »*. Cependant, les officiels turcs, informés de *« lenteurs bureaucratiques et le l'excès de zèle des fonctionnaires dans l'octroi des licences d'importation »*, soulignent que le nécessaire sera fait en vue de dissiper ce « *malentendu* ».

Même s'il n'existe aucune mesure de rétorsion officielle contre les produits européens, la « déception » des Turcs à l'égard de leurs partenaires européens est un fait. « Pays en voie de développement », la Turquie ne peut pas facilement supporter les obstacles mis par les « Dix », qui lèsent des entreprises ayant fait un gros effort ces dernières années en vue de s'équiper. En outre, les échanges commerciaux avec la C.E.E. se sont, en 1981, soldés par un déséquilibre d'environ 2 milliards de dollars au détriment d'Ankara.

ARTUN UNSAL.

LOGEMENT

L'ÉVOLUTION DES LOYERS EN 1983

Le ministre du logement se prononce le 8 décembre

M. Roger Quilliot a choisi de donner une dernière chance à la Commission nationale des rapports locatifs de se mettre d'accord sur les hausses des loyers des baux venant à renouvellement en 1983 comme des nouveaux baux. Le ministre de l'urbanisme et du logement attendra donc les résultats de la réunion prévue lundi 6 décembre après-midi pour décider sous quelle forme le gouvernement interviendra pour maintenir la hausse des loyers dans des limites *« compatibles avec la politique économique du gouvernement »*.

Tout va donc se jouer, bilatéralement, dans chaque secteur (sauf celui des sociétés d'économie mixte) entre propriétaires et locataires en cette fin de semaine, la réunion du 6 décembre (réunion du bureau de la Commission) ne pouvant qu'enregistrer les progrès accomplis et transmettre l'avis de la Commission au gouvernement.

M. Quilliot n'a décidément pas de chance. A peine sa loi adoptée, la loi de blocage semblait apporter un démenti aux engagements qu'il avait pris au Parlement de garantir aux propriétaires une hausse minimale annuelle de 80 % de l'évolution de l'indice du coût de la construction.

Aujourd'hui c'est le calendrier qui joue un mauvais tour au ministre de l'urbanisme et du logement. Il faut décider avant le 31 décembre la règle du jeu qui sera celle des bailleurs et des locataires au cours de l'année 1983, qu'il s'agisse des contrats de location en cours, du loyer des contrats renouvelés ou du loyer des contrats. La Commission nationale des rapports locatifs n'a eu que six semaines pour discuter des hausses à appliquer au renouvellement de contrats et aux loyers des nouveaux locataires. C'était bien court et pourtant l'expérience était riche d'espérances. Les représentants de l'U.N.P.I. (Union nationale de la propriété immobilière) chantent eux-mêmes la louange du *« climat de très grande cordialité » qui a régné au cours de ces réunions.* Des pas ont été faits de part et d'autre, la concertation s'apprenant au jour le jour en la pratiquant. Avec plus de temps — qui sait ? — on serait peut-être dans le secteur des petits propriétaires, parvenu à un accord comme dans le secteur des Sociétés d'économie mixte ou comme cela va peut-être — sans doute — être la cas dans le secteur H.L.M. Hélas, le temps manque... la vrai expérience sera pour l'année prochaine.

De plus l'indice trimestriel du coût de la construction n'a guère été bon — entendez qu'il a beaucoup augmenté — au premier trimestre (+ 10,63 % en un an), ni au second (+ 12,73 %). Le prochain, celui du troisième trimestre, qui sera publié en janvier 1983, ne peut que ressembler aux deux précédentes puisqu'il est calculé essentiellement par une méthode de projection statistique. Il faudra attendre le 15 avril et l'indice du dernier trimestre pour voir se répercuter en baisse les effets du blocage. Au ministère de l'économie et des finances on est soucieux, cet indice fonctionnant *« à contre conjoncture »*. Et sur tout cela s'étend la grande ombre des élections mnicipales.

Il faut maîtriser l'inflation et s'accrocher à cet objectif avec une détermination croissante sans rien laisser filer en bloquant au mieux le moindre petit écrou. C'est une ambition noble que recroise celle bien humaine de la bataille politique du début de l'année.

Le délai laissé par M. Quilliot à la Commission des rapports locatifs sera de toute façon d'une portée limitée. Même si accord semblait posible — et le problème des augmentations supplémentaires pour travaux ou pour loyers sous-évalués ne peut être facilement réglé — il ne concernerait que les loyers venant à renouvelement ou ceux des nouveaux locataires. Il faudrait bien un décret invoquant les *« circonstances économiques graves »* pour maîtriser l'évolution des révisions annuelles de loyer en cours de bail.

JOSÉE DOYÈRE.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. +ou Dép. −		Rep. +ou Dép. −		Rep. +ou Dép. −	
$ E.-U.	6,9735	6,9775	+ 185	+ 225	+ 360	+ 420	+ 960	+1080
$ can.	5,6305	5,6355	+ 30	+ 80	+ 120	+ 185	+ 410	+ 535
Yen (100)	2,8010	2,8050	+ 115	+ 145	+ 240	+ 285	+ 770	+ 840
DM	2,8255	2,8285	+ 140	+ 165	+ 185	+ 315	+ 855	+ 920
Florin	2,5635	2,5660	+ 130	+ 150	+ 270	+ 300	+ 795	+ 850
F.B. (100)	14,3980	14,4140	− 50	+ 80	− 70	+ 130	− 80	+ 95
F.S.	3,2965	3,3005	+ 250	+ 280	+ 510	+ 550	+1465	+1555
L (1 000)	4,8945	4,8995	− 425	− 310	− 865	− 720	−2200	−1190
£	11,3315	11,3440	+ 220	+ 320	+ 505	+ 645	+1670	+1905

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9	9 3/8	9 3/8	9 5/8	9 1/4	9 7/8	9 15/16	10 5/16
DM	6 3/4	7 1/4	6 3/4	7 7/4	6 3/4	7 1/8	6 11/16	7 1/16
Florin	6 1/8	6 1/2	6 5/16	6 11/16	6 5/16	6 11/16	6 1/2	6 7/8
F.B. (100)	12	13	12 1/4	13 1/4	12 1/2	13 1/4	13 1/2	14 1/2
F.S.	1 3/4	2 1/4	3 1/4	3 7/7	3 9/16	3 15/16	3 3/4	4 1/4
L (1 000)	17	19	20 1/2	23 1/4	21 5/8	23 1/2	22	23 1/4
£	9 7/8	10 5/8	10 1/16	10 13/16	9 7/8	10 1/2	9 3/4	10 1/4
F. français	13 3/4	15 1/4	17 1/4	18 1/2	18	19 1/4	19 1/2	20 3/4

SOCIAL

La C.G.T. dénonce des pratiques « scandaleuses » aux Blanchisseries Elis

Aux dernières élections au comité d'entreprise des Blanchisseries M.A.J. Elis à Pantin, le 18 novembre dernier, le syndicat maison, membre de la C.S.L., l'a emporté haut la main. Il n'y avait pas d'autre liste. Celle de la section cégétiste — constituée le 3 novembre — avait été refusée pour irrégularité, la direction invoquant notamment le fait que l'une des candidates, Mme Navet, avait été licenciée, le 10 novembre, selon une procédure entamée *« longtemps auparavant »*. Il était également reproché à la C.G.T. de n'avoir présenté sa liste que le *17 novembre au soir »*, nous dit la direction. Celle-ci récusait une autre candidate, Mme Lesage, parce qu'elle n'avait pas douze mois de présence dans l'entreprise.

Dénonçant des pratiques *« scandaleuses, révolues, indignes de notre époque »*, Mme Jany Boisset, responsable de l'union locale C.G.T. des Hauts-de-Seine, a annoncé, mardi 30 novembre, que son organisation se proposait d'alerter les pouvoirs publics *« au plus haut niveau »*. L'objectif : *« Faire respecter les droits nouveaux des travailleurs »* dans cette entreprise d'environ cinq cents salariés, qui comporte une majorité de femmes et d'immigrés.

Un climat de peur ?

Une dizaine de licenciements, *frappant surtout des militants cégétistes*, dit Mme Boisset, ont eu lieu depuis deux mois. Leur motif ? Le *« ras-le-bol des salariés »*, affirme-t-elle, devant des conditions de travail pénibles, des horaires contraignants (plus de quarante heures de travail par semaine), des salaires de misère : 3 500 F par mois, plus le paiement à 20 % des heures supplémentaires et une *« prime d'encouragement »* de 20 F, le samedi, pour la récupération des jours fériés. A quoi s'ajoutent des menaces de mise à pied pour un simple retard après une grève de la R.A.T.P., et toutes les rigueurs d'un règlement intérieur qui interdit *« tout acte de nature à troubler le bon ordre et la discipline »*. Interdit aussi, de chanter, de siffler, de porter une cravate pendant le travail, ou, pour une femme enceinte, de s'asseoir lorsqu'elle est fatiguée. Interdit, enfin, à une mère de prendre quelques jours de congé pour aller voir son fils handicapé, à l'agonie dans un hôpital de Bordeaux. Tels sont les témoignages apportés par plusieurs ouvriers et ouvrières de l'entreprise, qui ont évoqué le climat de *« peur »*, et *« d'esclavage »* qui seraient, prétendent-ils, leur lot quotidien.

Les Blanchisseries Elis de Pantin, comme l'établissement du même nom à Boulogne-Billancourt (environ trois cent soixante-dix salariés) font partie du groupe des Blanchisseries de France, qui emploie quelque trois mille cinq cents personnes dans une vingtaine d'établissements, et qui dessert notamment les restaurations et les hôpitaux de Paris. Une profession où, de l'avis même de la direction, la semaine de quarante-quatre heures était « une vieille tradition »... avant la loi des trente-neuf heures.

A l'issue d'un conflit, en octobre 1975, les Blanchisseries de Pantin avaient poursuivi, en diffamation, M. Yvan Levaï à Europe 1 ainsi que des collaborateurs de *l'Humanité* et de *Libération*. Ces poursuites — qui se sont soldés par la condamnation des journalistes et des organes d'information incriminés — visaient une émission et des articles relatant les conditions de vie dans l'entreprise : un véritable *« bagne »*, était-il précisé, où l'on repassait six cent quatre-vingts draps à l'heure...

JEAN BENOIT

[Face aux nouvelles critiques, la direction envisage *« d'intenter une action contre FR 3 et contre d'autres organes de presse »*. Elle annonce qu'une pétition a été signée par troiscent cinquante salariés, rejetant les accusations de la C.G.T. Elle affirme qu'il s'agit d'un *« tissu de mensonges »*, et fournit trois exemplaires : 1) Les trente-neuf heures sont respectées ; 2) On ne connaît pas de militants cégétistes dans l'entreprise ; 3) Interdire le port d'une cravate à un salarié qui travaille sur une presse tournante répond aux exigences de la sécurité.]

Elections prud'homales : ne votez qu'une seule fois

Treize millions et demi de salariés et un million deux cent mille employeurs sont appelés à voter le 8 décembre prochain pour élire les conseillers prud'hommes. L'adresse du bureau de vote, proche de votre lieu de travail, est inscrite sur votre carte d'électeur. Les bureaux seront ouverts de 8 heures à 18 heures mais dans certains cas l'ouverture sera avancée et la fermeture repoussée. Que se passe-t-il si un électeur reçoit plusieurs cartes électorales ? Les électeurs ne peuvent être inscrits et ne voter qu'une seule fois.

Si vous êtes employeur à plusieurs titres, et que donc vous recevez plusieurs cartes, vous ne devez voter que dans la section de l'entreprise où vous employez le plus grand nombre de salariés.

Si vous êtes salarié à plusieurs titres, vous ne devez voter que dans la section de l'entreprise qui vous a procuré la majeure partie de vos revenus au cours du premier trimestre 1982. C'est votre activité principale qui compte.

Si un électeur reçoit deux cartes électorales, l'une pour le collège « employeur » et l'autre pour le collège « salariés », il ne doit voter qu'une fois dans le collège où il a son activité principale. Ainsi par exemple, un salarié qui emploie un ou une employé (e) de maison, votera évidemment dans la section de son entreprise en tant que salarié.

Au ministère du travail, on indique qu'on ne peut évaluer la proportion de « doubles cartes » ce qui rendra évidemment difficile le contrôle le jour du scrutin. Il est conseillé de renvoyer la ou les cartes ne correspondant pas à votre activité principale à la mairie. Un électeur qui vote deux fois encourt de lourdes sanctions. Il risque un emprisonnement de six mois à deux ans et une amende de 720 F à 20 000 F.

NOUVEAUX REMOUS CHEZ ÉCLAIR-PRESTIL

(De notre correspondant.)

Rouen. — Le tribunal de commerce de Rouen a autorisé le 23 novembre dernier la société suisse Pétrotec à reprendre en location-gérance les activités industrielles et commerciales d'Éclair-Prestil, un groupe constitué des usines du Petit-Quevilly (Seine-Maritime), de Bernay (Eure) et de Choisy-le-Roi (Val-de-Marne). La société Pétrotec a créé en France une nouvelle société, Pétrotec système France, qui deviendra l'actionnaire principal d'Éclair-Prestil Industries — qui elle-même pourra poursuivre l'activité de la brache fermetures à glissière et d'une nouvelle entreprise, Pétrotec Fonderies — qui reprendra l'activité fonderie fine et précision d'Éclair-Prestil.

Cette solution à la crise qui touche le groupe Éclair-Prestil depuis plus de quatre ans ne satisfait pas pour autant la C.G.T., syndicat majoritaire dans l'entreprise. Celle-ci refuse les 528 licenciements liés au plan de reprise.

Au Petit-Quevilly, des manifestations de promotion de la fermeture Éclair ont été organisées ; l'État a été sollicité pour qu'il réserve ses marchés à la production française plutôt qu'aux produits du fabricant japonais de fermetures à glissière Y.K.K.

La tension s'est faite plus vive depuis mardi 30 novembre, la direction ayant demandé au personnel de ne pas se présenter à l'usine. L'unité du Petit-Quevilly, si elle n'est pas occupée par les employés, est cependant passée sour leur contrôle direct.

ETIENNE BANZET.

NOUVEAUX INCIDENTS A L'USINE TALBOT DE POISSY

Une vive tension règne à nouveau à l'usine Talbot de Poissy. Dans un communiqué en date du mercredi 1er décembre, la C.S.L. dénonce *« une grave atteinte portée à la liberté syndicale »*. Le mardi 30 novembre, en effet, les O.S. d'une chaîne de fabrication ont observé un arrêt de travail de quarante minutes à l'appel de la C.F.D.T. pour s'opposer à la présence d'un délégué élu de la C.S.L. dans leur équipe. Les grévistes adoptaient ainsi la même tactique que les agents de maîtrise C.S.L. qui, dans d'autres usines automobiles, avaient débrayé pour empêcher des militants cégétistes de réintégrer leur poste. Dans un communiqué, la C.S.L. estime que la C.F.D.T. *« s'est conduite de manière scandaleusement antisyndicaliste »*. A la direction de la société, on se borne à déclarer que les incidents de ce genre sont *« monnaie courante depuis septembre »* et que, sur une production normale de mille quatre cents voitures par jour, le *« manque à produire »* atteint pratiquement deux cents véhicules.

● **Un prêtre chargé de mission chez M. Autain.** — M. François Lefort des Ylouses, prêtre et médecin, vient d'être chargé par le secrétariat d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale d'une *« mission d'étude et de propositions »* sur les problèmes de la résorption des cités de transit *« bidonvillisées »* et des jeunes immigrés. Il aura également compétence pour la mise en œuvre des mesures sociales d'accompagnement.

[Le Père François Lefort, comme l'appellent plus simplement ses amis, est âgé de trente-six ans. Il est connu pour ses écrits et pour son action sociale dans les milieux immigrés, particulièrement auprès des jeunes les plus défavorisés. Il a animé en Algérie l'association Rencontre et développement.]

Les nouveaux immigrés

I. – Des conflits révélateurs

par JEAN BENOIT

Peaux sombres, cheveux crépus. Deux fois par jour, chez Citroën, à Aulnay-sous-Bois, les cars de ramassage déversent leur cargaison d'ouvriers spécialisés, les O.S. des chaînes de fabrication. Quelque 65 % des 6 100 salariés de cette usine sont des travailleurs d'origine étrangère, qui représentent 80 % des 4 200 ouvriers non professionnels. Au printemps dernier, ils ont *« changé la vie »*. Les 400 francs d'augmentation, les élections libres, *« la dignité »*... Par la grève – la première dans ces ateliers ultramodernes, – ils ont conquis tout cela et d'autres choses face à un système d'intégration que l'on pouvait qualifier de dominateur et de paternaliste et qui a fait longtemps des grandes sociétés privées de l'automobile l'un des bastions du patronat le plus conservateur.

Depuis lors, cependant, la lutte des O.S. s'est poursuivie sporadiquement chez Citroën, mais aussi chez Talbot à Poissy (17 000 salariés, dont environ 40 % d'étrangers), pour l'application intégrale des recommandations du professeur Jean-Jacques Dupeyroux, le médiateur désigné par le ministre du travail. En fait, l'abcès persiste. Les grèves observées cet automne dans ces usines ont été relativement courtes, mais toujours marquées par la violence. La paix sociale y prend l'allure d'une guerre de positions, malgré la levée des sanctions patronales et malgré l'appel au travail lancé par la C.G.T. pour *« gagner la bataille de la production »*.

D'autres entreprises, peu nombreuses il est vrai, sont touchées dans divers secteurs : le mouvement revendicatif des ouvriers s'exprime chez Peugeot à Sochaux, mais aussi aux aciéries de Pompey en Lorraine, à Usinor-Dunkerque, à la Générale sucrière de Marseille, à la mine de Largentière en Ardèche. Mais chaque fois le mécontentement part de la base, et chaque fois les immigrés font plus qu'y participer : ils impulsent généralement les luttes, relayés par la C.G.T. et la C.F.D.T., qui prennent parfois le train en marche.

C'est un *« comité de grève »* des O.S. de Flins qui avait obtenu chez Renault, en avril dernier, la victoire d'un mouvement minoritaire, provoquant l'onde de choc qui devait frapper Citroën, puis Talbot. A Aulnay-sous-Bois, ce sont des *« délégués de lutte »* travaillant sur les chaînes de montage qui mènent l'action aujourd'hui encore – sous la férule prudente, sinon circonspecte, de la C.G.T. – contre la tutelle du syndicat maison, la Confédération des syndicats libres (C.S.L.).

Le dimanche 14 novembre, plusieurs centaines de syndiqués cégétistes de cette usine – ils se comptaient jadis sur les doigts de la main – se sont prononcés sur le programme de leur organisation pour les élections au comité d'entreprise, prévues pour le 1er décembre. Ils ont également approuvé la liste de candidats conduite par M. Christian Bonnin, et le remplacement de ce dernier dans ses fonctions de secrétaire général de la section C.G.T. par un immigré : M. Akka Ghazi. N'était-ce pas impensable il y a quelques années ?

« Rabinha, haya la C.G.T. ! » Pour une fois, Akka pleurait, mais de joie, répétant inlassablement : *« On a gagné, vive la C.G.T. !... »* C'était en juin, à l'issue de la grève de cinq semaines. Akka Ghazi, trente-six ans, ouvrier marocain aux yeux moqueurs dans un visage poupin, est père de quatre enfants. C'est un de ces *« délégués de lutte »* qui ont surgi soudainement dans les conflits de l'automobile, animant la révolte des O.S. et répandant les mots d'ordre en arabe, dans la *« sono »* de la C.G.T. Les journalistes, alors, le tutoyaient : *« Akka, tu crois qu'elle va continuer, cette fichue grève ? Nous, on en a marre de se taper Aulnay tous les jours ! »* Akka, pas méchant, souriait : *« Vous verrez qu'on aura gain de cause »*, répondait-il calmement. Aujourd'hui, c'est *« M. Ghazi »*, militant « responsable » – un *« homme de paille »*, insinuera un représentant de la direction.

Il y a quelques années, Akka Ghazi ne s'intéressait guère au syndicalisme. Il est arrivé en France en 1973, après avoir quitté l'armée au Maroc. Il a rejoint un frère, étudiant à Rennes, puis a exercé durant trois ans le métier de grutier. En 1976, il est entré chez Citroën, à l'usine de Clichy, puis a été embauché comme cariste – conducteur de chariot mécanique – à Aulnay-sous-Bois en 1977. Avant, faire du syndicalisme, c'était à ses yeux faire ce que ses *compagnons de travail, moins sûrs* de leur français, appelaient de la *« poulitique »*. Par la suite, le système Citroën a produit ses effets, poussant à l'exaspération des immigrés jusqu'alors considérés comme une main-d'œuvre très malléable et peu revendicative.

Pourquoi maintenant ?

Une question est venue à l'esprit de tous les observateurs du conflit : pourquoi maintenant ? Certes, il y avait eu, dans le passé, les grandes grèves de Renault-Flins, la longue grève des loyers de la Sonacotra – qui dura cinq ans, – les grèves de Penarroya, des éboueurs de Paris et plus récemment de Saint-Brieuc, et celle des poseurs de rails du T.G.V. Mais tous ces conflits étaient, comme on dit, catégoriels. Cette année, ceux de l'automobile le furent tout autant, mais assortis d'une démarche plus générale qui menaçait directement un « ordre » que les directions voulaient parfaire à travers la hiérarchie des agents de maîtrise.

Certaines des revendications présentées dans ce secteur, comme la cinquième semaine de congés payés liée aux quatre premières semaines, répondaient aux souhaits spécifiques des immigrés allant passer leurs vacances au pays. D'autres mettaient en avant, plus résolument qu'autrefois, un désir de justice : jouissance des droits individuels et collectifs reconnus par les lois et les accords à tous les travailleurs, droit à l'information sur les cadences de travail, les changements de poste, les mutations et les sanctions, droit à la parole pour des gens que l'on avait coutume, *au plus haut niveau de* l'encadrement, d'appeler *« les esclaves »*.

De nouvelles vagues de résistance s'annoncent aussi dans d'autres secteurs, dans les foyers de célibataires, dans les cités de transit, comme au temps de M. Lionel Stoléru. A l'église Saint-Hippolyte de Paris, à Nice, quelques *« sans-papiers »* ont même renoué avec la stratégie des grèves de la faim, qui avaient empoisonné le règne du secrétaire d'État au travail manuel au temps du libéralisme avancé. Tous ces conflits sont révélateurs.

Malgré le chômage, malgré la résurgence d'un racisme tous azimuts – et malgré la gauche au pouvoir, – les immigrés bougent, s'impliquent dans le combat social, réclament leur part du changement. Certes, ils le font d'une manière encore timide, et très différenciée selon les secteurs et les régions. Mais partout ils revendiquent, plus ou moins fermement, pour eux-mêmes et pour leurs enfants – cette fameuse *« deuxième génération »* qui subit de plein fouet les conséquences de la crise, – les moyens de vivre décemment, la possibilité d'avoir accès aux mêmes chances de formation et de promotion que leurs compagnons de travail français.

Les immigrés ne veulent plus, selon l'expression consacrée, *« être O.S. à vie »*. Ils refusent ainsi l'alternative frauduleuse proposée par un certain patronat au sortir de l'expansion : *« Ça ou la porte »*, « s'écraser », s'effacer socialement, ou rentrer dans leur patrie après parfois de longues années d'exploitation.

Les immigrés ont changé, mais aussi les grandes usines. Et ce n'est pas toujours pour des raisons d'ordre technologique. Dans l'industrie automobile, surtout, domaine privilégié du recrutement allogène, les nouvelles unités de production sont implantées à l'extérieur du tissu industriel. Des améliorations de l'environnement en ont résulté sur les sites des ateliers. Mais ces établissements peuvent aussi constituer de véritables bunkers sociaux, des territoires réservés gardés par des vigiles, quand ce n'est pas par des briseurs de grève armés de gourdins et accompagnés de chiens policiers.

Les ateliers sont isolés au milieu des pelouses ou du béton. Les parcs à voitures sont désormais aménagés dans le périmètre des entreprises, derrière des grillages. Les services de transport ne laissant plus un instant libre entre la descente du car et la prise de travail. Et quand éclate une grève sur le tas, on supprime le ramassage des O.S., qui résident parfois à 20 ou 30 kilomètres de leur usine et n'ont plus qu'à regarder les *« manifs »* à la télévision.

« Ce n'est plus tout à fait le monde de la sirène ou du sifflet, observait déjà amèrement, en 1977, M. Marcel Caille, secrétaire de la C.G.T., *mais celui de la commodité bien pensée. Toute activité syndicale se heurte à ces obstacles naturels. Distance, enceintes, autorisations, organisation du temps sont les nouveaux pièges dressés devant l'activité militante. »* (1)

Pour le reste, un subtil dosage préside aux relations entre pouvoir patonal et contre-pouvoir syndical. L'objectif : éviter les troubles, les *grèves-bouchons, les rassemblements* jugés subversifs, en jouant tour à tour de la carotte et du bâton, au besoin avec l'aide des *« jaunes »*, qui existent depuis le début de l'ère industrielle, mais que l'on paie désormais pour surveiller, dénoncer, réprimer.

« L'usine de la peur »

Tel était bien le cas dans cette usine Citroën d'Aulnay-sous-Bois, surnommée *« l'usine de la peur »* bien avant les grèves du printemps – lorsque la peur était encore à sens unique, avec le recours aux nervis, voire aux agents de maîtrise transformés parfois bien malgré eux en délateurs, avec enfin le système des adhésions quasi obligatoires à la C.S.L., née de l'ancienne Confédérations française du travail (C.F.T.), de sinistre mémoire.

« Citroën, proclamaient les cadres de l'établissement lors de leur manifestation anti-grèves au cours de l'été, *c'est 130 000 emplois : 50 000 dans la société, 50 000 chez les fournisseurs, 30 000 dans le réseau commercial. »* Un géant de l'automobile, dépendant comme Talbot du groupe Peugeot Société Anonyme (P.S.A.). Une quinzaine d'usines, dont deux unités de montage à Aulnay et à Levallois et deux unités de production dans la banlieue de Rennes. Pour faire tourner les chaînes, on allait recruter depuis des années des travailleurs migrants dans le Sahel ou le Tafilalet, une main-d'œuvre docile, âpre au travail et – ce qui ne gâtait rien – taillable et corvéable à merci.

Mais cette main-d'œuvre, en vieillissant, acquiert de l'expérience. Sourdement naissent les revendications, qui ne sont pas synonymes de rentabilité. Faut-il changer d'immigrés ou changer de machines ? Le rêve néo-taylorien, sinon philanthropique, d'une robotisation à la japonaise – avec la prééminence du *« bureau des méthodes »* sur l'atelier – n'est pas étranger aux bouleversements technologiques qui annoncent la troisième révolution industrielle. Des robots, ou à la rigueur de nouvelles couches d'immigrés : voilà ce qui parut idéal au seuil de la crise. Chez Citroën, l'introduction des Noirs islamisés, puis d'un demi-millier de Turcs venus d'Istanbul ou des hauts plateaux d'Anatolie fut peut-être une erreur de stratégie, car elle a renforcé la tonalité musulmane des usines, où dominent les ouviers maghrébins et africains. Ces derniers sont concentrés surtout dans la région parisienne. A Rennes, sur près de 15 000 salariés, pas d'O.S. étrangers. A Aulnay, en revanche, on recensait dès 1980 64,8 % d'immigrés ; à Levallois : 53,9 % ; à Nanterre : 57,3 % ; à Asnières : 55,7 % ; à Clichy : 48,5 % ; à Saint-Ouen : 38,9 %. Une majorité d'entre eux sont des Marocains.

Et c'est bien ce qui a fait l'originalité du conflit chez Citroën et chez Talbot. *« Notre grève, c'était d'abord l'affaire des Marocains »* : c'est un *« hadj »* qui nous l'affirme, un *« sage »* musulman qui a fait le voyage de La Mecque et jouit, à ce titre, du respect de ses compagnons de travail à Aulnay-sous-Bois. L'affaire des Marocains, ou celle de la C.G.T. ?

(1) *Les Truands du patronat*, Editions sociales, Paris.

Prochain article :

L'ISLAM, LA C.G.T. ET LE RESTE

La population étrangère

La population étrangère en France a doublé en vingt ans : elle était de 2 012 352 en 1962 ; elle a, en 1982, atteint 4 223 928 personnes, originaires de cent vingt-trois pays et qui représentent environ 8 % de la population totale de l'Hexagone, soit sensiblement la même proportion qu'en 1930. Ces chiffres ont été établis par la direction de la réglementation et du contentieux du ministère de l'intérieur et de la décentralisation, sur la base des cartes de séjour en cours de validité au 31 décembre 1981. Ils ne prennent donc en compte que les seuls étrangers ayant le titre de résidents et ne donnent aucune indication sur le nombre des travailleurs immigrés clandestins.

Sur ces 4 223 928 personnes, 2 533 537 relèvent du régime général des étrangers (59,98 %), 816 873 ont le statut particulier des ressortissants algériens, 628 258 sont originaires d'États membres de la C.E.E., 115 011 viennent des pays africains du sud du Sahara, auparavant sous administration française, et 130 249 sont des réfugiés ou des apatrides. 50,45 % sont des hommes, 28,53 % des femmes, 21,02 % des enfants de moins de seize ans.

Les Portugais sont les plus nombreux ; ils sont 859 438 contre 742 646 en 1972. Viennent ensuite les Algériens et les Marocains (442 472), les Italiens (452 035), les Espagnols (412 542), les Tunisiens (193 203) et les Turcs (118 073).

RÉGIONS

Ile-de-France

LES PROJETS DE LA R.A.T.P.

● Un tramway entre Saint-Denis et Bobigny
● 200 kilomètres de chaussée réservés en partie aux autobus

La R.A.T.P. présente à la presse, ce jeudi 2 décembre, son plan pluriannuel d'entreprise qui couvre la période 1983-1987. C'est le premier document de ce genre présenté par la nouvelle direction de la Régie après les changements politiques intervenus en mai 1981. Pourtant, pas de rupture : on assumera le développement des réseaux de métro et de R.E.R. tels qu'ils avaient été conçus par les prédécesseurs de la nouvelle équipe. Des nouveautés : la priorité des efforts est donnée à l'extension du réseau d'autobus banlieue en site propre, à l'unification de ce réseau en agissant pour faire passer la notion de correspondance et à la réalisation d'un premier tronçon de tramway en Seine-Saint-Denis. La R.A.T.P. a décidé aussi de définir une véritable stratégie financière. et sociale.

Ce plan élaboré par la direction de la Régie a fait l'objet d'une concertation avec les administrations de tutelle et le comité d'entreprise mais aussi avec les organisations syndicales et, pour la première fois, les élus régionaux et départementaux, des représentants d'associations d'usagers et d'organisations de consommateurs.

D'ici à 1987 interviendra un facteur primordial pour l'avenir des transports parisiens : la décentralisation et le transfert d'un certain nombre de compétences et de ressources de l'État vers les collectivités locales.

Le projet de loi d'orientation préparé par le ministère des transports et l'élaboration des schémas de développement des transports au, niveau, régional et départemental qui en découlera modifieront aussi les principes dans lesquels s'inscrira l'action de la Régie. Ce cadre institutionnel nouveau qui garantirait de toute façon une certaine autonomie de la R.A.T.P. ne devrait pas bouleverser un plan qui répond d'ores et déjà à des impératifs précis, souvent hérités du passé.

L'effort va porter sur une planification rigoureuse de l'essor du service public, la transparence des informations et des comptes. La Régie s'est donc choisi de grandes orientations. La première est d'accroître la part des transports collectifs dans le marché des déplacements en tablant sur une augmentation du trafic de 8 % sur la durée du plan, soit 1,6 % par an.

Cette croissance devrait s'accompagner d'une augmentation des tarifs supérieure de deux points à l'évolution générale des prix à la consommation. Ainsi, le ticket de métro passerait à 2,35 F ou 2,40 F le 1er juillet 1983 pour atteindre, en 1987, 3,50 F afin de permettre une amélioration du service, de la densité du réseau et de la situation financière.

Réaliser ces objectifs suppose, deuxième orientation, la réduction des inégalités de traitement entre les usagers du centre de l'agglomération parisienne et ceux de la périphérie afin de contribuer à la qualité de vie en Ile-de-France.

Deux moyens : le développement du réseau du métro et du R.E.R. et celui du réseau autobus, considéré comme une priorité. Les orientations du plan confirment nettement le ralentissement amorcé dans le rythme de mise en service des prolongements de lignes de métro.

La ligne 7, après son prolongement vers Le Kremlin-Bicêtre, dès la semaine prochaine, reliera à la fin de 1984 Villejuif au cœur de Paris. La ligne 5 sera prolongée jusqu'à Bobigny-Préfecture. Pour répondre aux priorités décidées par la région, la ligne 7 sera prolongée au nord jusqu'à La Courneuve-Quatre-Routes et la ligne 1 jusqu'à La Défense. Les travaux devraient commencer dès 1984.

Les opérations programmées ensuite sont la desserte d'Asnières-Gennevilliers-III par la ligne 13 *bis* et celle de l'université de Saint-Denis par la ligne 13. D'autres prolongements pourraient éventuellement intervenir mais ne seront vraisemblablement pas engagés dans ce plan : ceux de la ligne 4 vers Petit-Bagneux, de la ligne 11 vers Romainville-Place-du-Marché, de la ligne 13 vers Châtillon-II — à moins que ne soit retenu pour cette liaison un service en surface et en site propre — et de la ligne 8 vers Créteil-Parc-Régional ou Bonneuil.

Les opérations programmées concernant le R.E.R. sont déjà bien connues : réaliser les interconnexions de la Gare du Nord sur la ligne B et de Nanterre sur la ligne A, prévues en 1986. Cette même année devrait être ouverte la gare Saint-Michel sur lae ligne C. Il est prévu enfin que le terminus des trains desservant Orry-la-Ville soit reporté de la Gare du Nord à Châtelet-Les Halles à la fin de 1985 ou au début de 1986, ce qui constituera la première phase de l'interconnexion dite du « second degré ». La ligne D ainsi amorcée pourrait ensuite être raccordée à la Gare de Lyon, et l'interconnexion complète de la ligne d'Orry-la-Ville au réseau sud-est de la S.N.C.F. serait alors réalisée.

réseau autobus subira les plus grandes transformations. C'est la banlieue qui en bénéficiera le plus. 200 kilomètres en site propre seront réalisés pendant la durée du plan, principalement au sud de Paris, de la porte de Choisy à Vitry, à l'ouest entre la Défense, Courbevoie et Colombes et enfin au nord-est à Villeneuve -la-Garenne. Le grand projet est la création d'une ligne de rocade sur le site de la route nationale 186 en site propre. C'est le tramway qui pourrait être retenu pour cette rocarde.

Il relierait, avant la fin du plan, Saint-Denis à Bobigny et permettrait le « maillage » avec les lignes 5, 7 et 13 du métro urbain. Les travaux ne devraient, être engagés avant 1985 et la réalisation de ce premier tronçon nécessiterait trois ans. On estime à la Régie qu'il faudrait quinze à vingt ans pour boucler le périmètre de la petite couronne.

39 000 salariés en 1983

Troisième orientation : mettre en place un plan social afin de participer à l'un des grands objectifs nationaux, l'effort de lutte contre le chômage. Il semble bien que le changement intervenu dans les discours officiels ait modéré l'ardeur des responsables de la R.A.T.P. On prévoit pourtant l'embauche de 611 personnes en 1983, portant l'effectif global de l'entreprise à 39 000 salariés l'année prochaine et à 41 000 en 1987. Ces effectifs étaient passés de 35 984 en 1981 à 38 389 en 1982. Net tassement donc, mais embauche quand même.

Ce plan social, ne pouvant préjuger des rapports syndicats-direction normaux, n'a pas pour but de planifier les augmentations salariales et le rythme de la réduction du temps de travail. Il s'agit d'organiser le progrès social des travailleurs de la Régie autour de certains thèmes : outre l'embauche de nouveaux personnels, pour la première fois dans le plan pluriannuel apparaissent les termes de formation des agents, équité des rémunérations, droit des travailleurs, etc.

Dernière grande orientation, et thème nouveau : la recherche. Les crédits affectés à ce chapitre augmenteront de 8 % par an en volume jusqu'en 1985. Le cadre trop restreint de la recherche purement technique, bien traité jusqu'ici, sera élargi, et l'on s'intéressera à la recherche sociale et économique. Deux grands projets : bien connaître la clientèle à venir des réseaux de la R.A.T.P., son développement, ses activités, sa localisation géographique, et étudier les modes de vie de demain pour définir ce qu'on appelle à la Régie le « réseau 2000 », le matériel roulant et la station de métro ou d'autobus du futur.

OLIVIER SCHMITT.

Un abri pour les chevaux de Marly

Contents d'avoir retrouvé leur blanche caracole, longtemps cachés sous de méchantes baraques en tôle ondulée, les chevaux de Marly n'aiment pas l'hiver. Paris leur cherche un abri.

Comment protéger du gel et des pluies glacées les groupes sculptés par G. Coustou et Coysevox qui, venus de l'abreuvoir de Marly-le Roi, honorent l'entrée des jardins des Champs-Elysées et celle des Tuileries. place de la Concorde ?

Comment les abriter sans les ravir à la vue des passants, sans les emballer dans la paille et les lainages comme on le fait à Versailles ?

Un nuage de plexiglas ? Un temple de verre ? Une cabane invisible, démontable à chaque printemps ? Quatre architectes (Archiplus, Jean-Pierre Buffi, Roland Castro et Pierre Gangnet) vont être consultés sur cet excitant projet par le ministère de la culture.

Rien n'interdit aux autres, ni même aux amateurs, d'envoyer leurs idées à M. Christian Dupavillon, conseiller du ministre de la culture, 3, rue de Valois, Paris-1er. Spécialiste de l'éphémère, grand ordonnateur des pompes républicaines du dernier 14 juillet (on lui doit l'idée de la tribune officielle en théâtre à l'antique), M. Dupavillon est un connaisseur des structures démontables : il a publié récemment, aux Editions du Moniteur, une somme sur l'architecture du cirque. — M. Ch.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GROUPE VICTOIRE



ABEILLE ET PAIX

COMPAGNIE FINANCÈRE DU GROUPE VICTOIRE

Dividende 21,50 F + impôt déjà payé au Trésor de 10,75 F mis en paiement le 27 décembre 1982, contre 19,50 F et 9,75 F en 1981

L'Assemblée générale ordinaire réunie le 1er décembre 1982 sous la présidence de Monsieur Robert Gachet a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 août 1982 qui se soldent par un bénéfice de 79 539 606 F contre 56 454 855 F l'an dernier.

Dans ce résultat le bénéfice courant brut d'impôt figure pour 65 781 000 F, contre 58 706 000 F en progression de 12 % sur l'an dernier, alors que les opérations en capital ont dégagé un solde positif, également net d'impôt, de 13 758 000 F contre un solde négatif de 2 251 000 F en 1981-1982.

Il a été décidé de mettre en paiement le 27 décembre un dividende unitaire de 21,50 F, contre 19,50 F l'an dernier : la distribution, qui représente 50 781 280 F, progressant ainsi de 10,25 %.

L'Assemblée générale a également ratifié la cooptation décidée en cours d'exercice de Monsieur Philippe Chareyre et de la Compagnie Financière de Suez en qualité d'administrateurs.



CdF Énergie :
Création d'une nouvelle sofergie : « BAIL CHARBON »

A l'initiative de CdF Énergie, et conformément aux décisions arrêtées par les pouvoirs publics, vient d'être créée une nouvelle sofergie, « BAIL CHARBON », dont la vocation spécifique est de favoriser le développement des utilisations du charbon dans les secteurs industriel, résidentiel et tertiaire, en réglant les problèmes de financement par recours au crédit-bail ou à la location simple.

Le capital de « BAIL CHARBON », fixé à 20 MF, a été souscrit notamment par CdF Énergie, principal actionnaire, le Comptoir central de matériel d'entreprise, la Caisse des dépôts et consignations, le Crédit lyonnais, Indosuez et Udéco. D'autres établissements sont susceptibles de se joindre prochainement à ces actionnaires.

Cette sofergie se propose d'intervenir sur les dossiers « charbon » initiés par CdF Energie, d'une manière générale en association avec d'autres sofergie.

« BAIL CHARBON » constitue ainsi le premier des trois organismes en cours de création sous l'égide du groupe des Charbonnages de France : une sofergie ; un fonds de mutualisation « charbon » ; une filiale industrielle de vente de vapeur ou de chaleur.

Moët-Hennessy

Dans sa réunion du 25 novembre 1982, le Conseil d'Administration de MOET-HENNESSY a pris acte de la réalisation définitive des deux opérations déjà approuvées, à savoir :

- l'achat de 34 % des actions de la S.A. GEORGES DELBARD et de la S.C.A. DES PÉPINIÈRES ET ROSERAIES GEORGES DELBARD ;
- l'acquisition par l'intermédiaire de sa filiale MOET-HENNESSY U.S. CORPORATION de 100 % des actions de la société californienne ARMSTRONG NURSERIES, INC., deuxième producteur mondial de roses.

Par ces opérations, MOET-HENNESSY prend pied dans un secteur nouveau avec pour objectif de mettre en œuvre l'avance technologique que possède le Groupe DELBARD dans le domaine de la multiplication végétative de roses « in vitro » sur le plus grand marché de consommation, celui des Etats-Unis. S'appuyant sur la puissance du réseau commercial dont dispose ARMSTRONG, le Groupe devrait prendre une position de leader mondial.

Silmultanément, MOET-HENNESSY renforce ainsi son implantation aux Etats-Unis où il possède déjà plusieurs filiales dont le chiffre d'affaires consolidé atteint déjà $ 200 millions.

Dans cette même séance, le Conseil, en vue de consolider la situation financière du Groupe dont les besoins sont liés, d'une part, aux deux opérations ci-dessus et, d'autre part, à l'exceptionnelle récolte de champagne, a décidé le principe d'une augmentation de capital contre espèces (1 pour 8) qui devrait avoir lieu au début de l'année 1983.

Il a également approuvé la distribution d'un acompte sur dividende de F 8 net (contre F 7 en février 1982) qui sera mis en paiement le 10 janvier 1983 contre remise du coupon N° 35.

RICOH COMPANY, Ltd

Résultats de la société mère pour le premier semestre 1982 (1er avril-30 septembre 1982)

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 157 110 millions de yens contre 143 630 millions pour la même période de l'exercice précédent (+ 9,40 %).

Résultats :

Le résultat d'exploitation s'établit à 8 952 millions de yens contre 10 056 millions de yens (— 11 %), et le résultat net à 4 105 millions de yens contre 4 870 millions de yens (— 15,7 %).

Au cours de cette période marquée par un ralentissement de la consommation intérieure et des exportations japonaises, Ricoh a concentré ses efforts sur le développement de nouvelles technologies et poursuivi une politique commerciale agressive au Japon et à l'étranger.

Dividende :

Il sera versé un dividende intérimaire de 5 yens par action contre 4,5 yens l'année précédente.

Prévisions de résultats pour l'exercice en cours :

La progression des ventes devrait rester soutenue et le chiffre d'affaires atteindre 325 milliards de yens (+ 10,4 %). Le redressement attendu des résultats au second semestre devrait atténuer le recul du premier semestre. Le résultat d'exploitation pourrait s'élever à 18 milliards de yens (— 5,3 %) et le résultat net à 8,5 milliards de yens (— 10,4 %).

PAPETERIES DE GASCOGNE

Pour les dix premiers mois de 1982 : Chiffre d'affaires (H.T.) : 492 045 000 F (+ 4,5 %), et non (—4,5 %), comme indiqué dans notre journal daté 1er décembre 1982.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

1er décembre

Nette reprise

Encore une séance qui prend les professionnels à contre-pied. Alors que la plupart d'entre eux escomptaient un timide progrès (après les 1,3 % perdus la veille), la cote s'est franchement redressée.

A quelques minutes du son de cloche final, l'indicateur instantané reflétait encore une hausse de 0,95 % sur les valeurs françaises alors que, du côté des actions étrangères, les américaines et les mines d'or figurent parmi les principaux gains.

La progression de l'or sur le marché international (440 dollars l'once au fixing de mercredi matin contre 428,25 dollars la veille) a exercé un effet favorable sur les aurifères. De même, le bond en avant de Wall Street, où le Dow Jones a gagné plus de 36 points mardi soir a été bénéfique aux valeurs transatlantiques.

A Paris, le flux des souscriptions Monory, que d'aucuns voyaient déjà tari, a repris un cours timide et quelques titres en ont profité pour reprendre de la hauteur.

B.I.S., Sacilor, Esso, Moulinex, Paris-France et Thomson-C.S.F. sont étroitement groupés avec des progressions voisines de 4 % à 5 %. Cetelem, qui vient de publier ses dernières statistiques sur la consommation des ménages en électroménager et audiovisuel (voir page 36), met près de 3 % à son actif.

La Compagnie générale de géophysique fléchit de 3 %, par contre après l'annonce de perspectives moins favorables pour l'ensemble de l'exercice 1982 (voir « La vie des sociétés »). De leur côté, Saunier-Duval, Saulnes et Goray et Institut Mérieux reculent de 5 % à 6 %.

Le lingot se négocie à 97 850 F (+ 950 F) tandis que le napoléon s'adjuge 2 F, à 665 F.

Le dollar-titre recule sensiblement à 8,56/60 F contre 8,71/79 mardi.

NEW-YORK

Irrégulier

Après son envolée de la veille, qui a permis à l'indice Dow Jones des valeurs industrielles de regagner plus de 36 points en une seule séance, le ton s'est sensiblement calmé mercredi au Big Board et la cote est apparu teintée d'irrégularité.

Ployant sous le poids des prises de bénéfices, le Dow Jones a finalement cédé 8,18 points, à 1 031,09.

Pour la plupart des observateurs, le marché new-yorkaise trouve maintenant à un palier, mais il ne demande qu'à redémarrer. *« Tout le monde s'attendait que le Dow Jones tombe jusqu'à 950, mais, dès que l'indicateur numéro un de Wall Street a manifesté son intention de se maintenir au-dessus da la barre des 1 000, les investisseurs se sont empressés de prendre le train en marche »*, explique un spécialiste du marché.

« Les opérateurs font simplement un tri, et il font actuellement porter leur effort sur les actions à forte capitalisation, qui ont été délaissées jusqu'à présent », ajoutait-on. De fait, A.T.T., I.B.M., Exxon et General Motors, par exemple, sont réapparues en tête des valeurs les plus traitées au cours de la séance de mercredi avec des volumes d'affaires dépassant le million de titres sur chacune d'entre elles.

Tout occupés à passer la cote au peigne fin, les boursiers n'ont guère prêté attention à une information économique importante : la progression de 1,1 % des dépenses de construction en octobre après une augmentation (révisée) de 0,9 % le mois précédent.

VALEURS	Cours du 30 nov.	Cours du 1er déc.
Alcoa	28 3/8	27 1/4
A.T.T.	59 7/8	60
Boeing	32 1/2	32 3/8
Chase Manhattan Bank	52 3/4	52 7/8
Du Pont de Nemours	37 5/8	37 1/2
Eastman Kodak	94 1/2	92 1/2
Exxon	28	28
Ford	33	33 5/8
General Electric	92 3/8	91 3/4
General Foods	44 1/8	44 1/2
General Motors	59 7/8	58
Goodyear	34	33 5/8
I.B.M.	96 3/8	96 1/2
I.T.T.	32 3/4	32 1/4
Mobil Oil	23 1/2	23 7/8
Pfizer	73 3/8	75
Schlumberger	38 1/4	39 3/8
Texaco	30 1/4	30
U.A.L. Inc.	33 3/4	34 3/8
Union Carbide	54 3/8	54 3/8
U.S. Steel	19	19 3/4
Westinghouse	38 1/2	38 1/4
Xerox Corp.	38 3/4	38 7/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

LESIEUR. – Après la baisse observée en 1982, les résultats du groupe devraient s'améliorer sensiblement dès l'année prochaine, a indiqué le président, M. Guy de Brignac. Lesieur a en effet annoncé un bénéfice net courant (part du groupe) de 104 millions de francs pour les neuf premiers mois de l'exercice en cours, en baisse de 10 % sur la période correspondante de 1981, et un bénéfice net de 136 millions de francs (plus 8 %). Dans le même temps, la marge brute d'autofinancement (M.B.A.) a atteint 217 millions de francs (plus 4 %), le chiffre d'affaires consolidé progressant de 18 % pour s'établir à 4,92 milliards de francs.

Le blocage des prix et la baisse des ventes de William Saurin, l'une des principales filiales de Lesieur, ont pesé sur les résultats du groupe, a expliqué M. de Brignac. En outre, l'infléchissement de la demande constaté depuis mai dernier a également joué un rôle, mais la tendance devrait s'inverser dès le début de l'année prochaine, a-t-il ajouté.

Interrogé sur le « syndrome toxique » de l'huile d'olive apparu en Espagne en 1981, il a expliqué que Lesieur n'en avait pas trop souffert, alors que le groupe réalise le tiers de ses ventes à l'étranger (Sénégal, Côte-d'Ivoire, Benelux, Allemagne fédérale et Espagne, notamment). Certes, les ventes d'huile d'olive de Koipe, filiale espagnole de Lesieur depuis deux ans (à hauteur de 50 %) ont baissé sensiblement, mais celles de tournesol progressaient dans des proportions identiques. L'impact de cette catastrophe a donc été nul pour la filiale espagnole, et la contribution de Koipe aux résultats consolidés de Lesieur devrait doubler cette année par rapport à 1981, ont affirmé les dirigeants du groupe.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	30 nov.	1er déc.
Valeurs françaises	104,8	
Valeurs étrangères	132,3	

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	30 nov.	1er déc.
Indice général	101,5	101,8

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 2 décembre .... 13 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	1er déc.	2 déc.
1 dollar (en yens)	249,10	250,25

BOURSE DE PARIS Comptant 1er DECEMBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
3 %	29	0 510	Crédit Univers.	343	343	Marseille Créd.	....	....	**Étrangères**			Sabl. Morillon Corv.	120	120
5 %	35	4 164	Créditel	99 10	99	Métal Déployé	280	280				S.K.F.(Applic. méc.)	80	....
3 % amort. 45-54	....	1 011	C. Sabl. Seine	110	....	Mic	245	....	A.E.G.	90 50	95	S.P.R.	89	....
4 1/4 % 1963	101 50	0 807	Darblay S.A.	84 50	....	Mors	200	200	Akzo	90 10	95 80	Total C.F.N.	68 10	....
Emp. N. Eq. 6 % 67	111 51	3 025	De Dietrich	317	315	Nadella S.A.	7 05	7 75 d	Alcan Alum.	207	201	Ufinex	205	....
Emp. 7 % 1973	8501	..	Degremont	97	99	Naval Worms	115	119 60	Algemeine Bank	892	902	Voyer S.A.	1 36	....
Emp. 8,80 % 77	101 20	4 653	Delalande S.A.	98 60	....	Navig. (Nat. de)	55	56	Am. Petrofina	480	485			
9,80 % 78/93	81 95	3 839	Delmas-Vieljeux	476	485	Nicolas	320	330	Arbed	171	....			
8,80 % 78/86	82 30	8 559	Dév. Rég. P.d.C (Li)	123 50	....	Nodet-Gougis	75	73 80	Asturienne Mines	45	....			
10,80 % 79/94	84 20	2 633	Didot-Bottin	280	288 80				Bco Pop Espanol	81 40	81 40			
Cogif	180	182 50	Locafrancaise	172 50	175	Un. Imm. France	175 80	175 80	Cellulose du Pin	18 40	....	U.A.P. Investiss.	258 23	246 52
Comindus	374 90	375	Locatel	388	379	Un. Ind. Crédit	240	240	Coparex	412	419	Unifrance	198 48	189 48
Comiphos	144 80	143	Lordex (Ny)	108	108	Union Ind. Ouest	318 80	318	F.B.M. (Li)	70	3 50 o	Unifoncier	517 17	493 72
Comp. Lyon-Alem.	140	137	Louvre	225	227	Unipol	122 80	....	Iena Industries	13	....	Unigestion	481 80	440 86
Concorde (La)	275	....	Luchaire S.A.	80	80	Vincey Bourget (Ny)	10 65	....	La Mure	61	....	Uni-Japon	704 95	672 98
C.M.P.	7 50	7 80	Magasins Uniprix	65	65	Virax	47	48	Océanic	45	41 o	Unirente	1538 27	1487 69
Conte S.A. (Li)	18 20	....	Magnant S.A.	49	....	Waterman S.A.	160	160	Petrofigaz	335	....	Univar	11605 40	11605 40
Crédit (C.F.B.)	192	191	Maritimes Part.	88	....	Brass. du Maroc	137 80	138 10	Pronuptia	110	....	Valorem	301 68	288
Créd. Gén. Ind.	228	237 10	Marocaine Cie	25 70	25 30	Brass. Ouest-Afr.	22 70	23 10	Ratier For. G.S.P.	....	....	Valrel	113891 81	113578 23
									Rorento N.V.	571	565	Worms Investis.	534 83	510 58

1/12	Émission Frais inclus	Rachat net

SICAV

HORS-COTE

Compartiment spécial

Autres valeurs hors cote

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

Marché à terme

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1784	4,5 % 1973	1810	1845	1840	1825
3105	C.N.E. 3 %	3009	3001	3006	3001
400	Agence Havas	396	402	405	399 90
430	Air Liquide	433 50	439	439	439 90
330	Als. Superm.	320 10	321	321	320 10
595	Facom	596	601	606	589
740	Fichet-Bauche	700	700	699	714
152	Finextel	152 80	152 60	152 60	151 40
142	Fives-Lille	145 30	141 80	141 80	139
34	Fonderie (Gén.)	30	29 40	29 40	29 40
330	Paris-Réescomp	344	343 50	344 90	345
94	Pechelbronn	95	91 50	91 50	92
326	Penhoet	327 80	327 80	327 80	322 10
370	Pernod-Ricard	374 80	375	377	378
108	Pétroles (Fse)	113 10	116 80	117 50	116 80
175	– (obl.)	176 10	176 10	176 10	176
26	– (certific.)	26 80	27 05	27 20	26 55
38	Pétroles B.P.	38 90	37 20	37 20	37 90
125	Peugeot S.A.	128	127	130	125 10
330	– (obl.)	325 20	325 20	325 20	325 20
88	P.L.M.	87	87	87 10	87 80
78	Poclain	78 50	79 50	79	78 05
108	Vallourec	103	101	101	102 90
1180	V. Clicquot-P.	1205	1170	1170	1148
850	Viniprix	850	855	855	840
197	Amax Inc.	186 50	189 50	188 50	186
595	Amer. Express	575	594	591	598
540	Amer. Teleph.	529	529	523	529
111	Anglo Amer. C.	123 50	123 70	123 70	122 60
730	Angold	785	790	790	775
800	B. Ottomane	801	805	807	790
395	BASF (Akt)	385	390	382	380
375	Bayer	373	367 50	367 50	367 50
340	Buffelsfont.	408 10	419	413	415
49	Imp. Chemical	50 90	50 90	50 90	51
83	Inco. Limited	79 20	81	82 c	80 c
745	IBM	732	749	745	742
35	Ito-Yokado	37 70	38 20	38 10	38 20
285	ITT	276 50	290	288	285
48	Matsushita	48 60	49 50	49	49 95
725	Merck	701	727	724	727
660	Minnesota M.	616	650	660	641
215	Mobil Corp.	199 50	202 20	202 20	200 10
14880	Nestlé	14990	14910	14850	14960
340	Norsk Hydro	330 10	330	330 50	326 80
215	Gén. Belgique	215	215	215	212 10
790	Gén. Electr.	770	800	802	786
510	Gén. Motors	516	525	522	517
59	Goldfields	60 50	63 90	63 90	62 70
125	Harmony	145 50	146	143 90	143 30
26	Hitachi	25 90	25 10	25 60	25 10
375	Hoechst Akt.	369 50	376	376	369
490	Unit. Techn.	468	478	478	472
670	Vaal Reefs	764	779	786	764
346	West Deep	405	418 50	416	410 10
345	West Hold.	388	397	393	390
335	Xerox Corp.	332 20	335 50	337	335 30
2 01	Zambia Corp.	2	2	1 99	2

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent (SICAV)

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 1/12	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 020	6 967	6 720	7 070
Allemagne (100 DM)	282 550	282 740	274	288
Belgique (100 F)	14 409	14 415	13 600	14 700
Pays Bas (100 fl.)	256 750	256 650	249	261
Danemark (100 krd)	80 380	80 360	76	82
Norvège (100 k)	99 380	99 570	95	101
Grande-Bretagne (£ 1)	11 338	11 360	10 950	11 650
Grèce (100 drachmes)	9 850	9 860	8	10
Italie (1 000 lires)	4 892	4 898	4 650	5 100
Suisse (100 fr.)	328 900	329 250	319	337
Suède (100 krs)	94 530	94 390	91	97
Autriche (100 sch)	40 242	40 280	39 100	40 800
Espagne (100 pes.)	5 940	5 918	5 550	6
Portugal (100 esc.)	7 640	7 610	6 400	7 600
Canada ($ can 1)	5 658	5 630	5 440	5 700
Japon (100 yens)	2 782	2 807	2 620	2 820

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 1/12
Or fin (kilo en barre)	97300	98100
Or fin (en lingot)	96900	97850
Pièce française (20 fr)	663	665
Pièce française (10 fr)	409	.....
Pièce suisse (20 fr)	634	630
Pièce latine (20 fr)	614	609
Souverain	744	760
Pièce de 20 dollars	3400	3340
Pièce de 10 dollars	1600	1630
Pièce de 5 dollars	841 25	.....
Pièce de 50 pesos	3895	3895
Pièce de 10 florins	621	621

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LÉGER RAFFERMISSEMENT DU DOLLAR : 6,98 F

Après son net fléchissement du mercredi 1er décembre (il était revenu en dessous de 7 F, à 6,9550 F), le cours du dollar à Paris s'est légèrement raffermi, remontant à 6,98 F. A Francfort, son cours est passé de 2,4550 DM à 2,47 DM, et à Tokyo de 248 yens à 249 yens.

Cette légère remontée est due à des rachats de vendeurs et témoigne d'une certaine indécision des opérateurs face à ce que l'on pourrait appeler un renversement de tendance sur le dollar ; les données *« fondamentales »* intéressant le « billet vert » sont en cours de modification et le marché s'interroge.

Le ministre des finances des cinq grands pays industrialisés occidentaux (Etats-Unis, Japon, R.F.A., France et Grande-Bretagne) se réuniront à huis clos à Bonn, probablement le 9 décembre. Cette réunion préparera celle du groupe des Dix.

LE RÉGIME DES PRÉRETRAITES DES CONTRATS DE SOLIDARITÉ

Les entreprises ayant déjà engagé des négociations pourront déposer leur dossier après le 1er décembre

Certaines entreprises ont un délai supplémentaire – au-delà du 1er décembre – pour déposer leur dossier en vue d'obtenir des pouvoirs publics un contrat de solidarité ou un accord avec le Fonds national de l'emploi sur la préretraite. Tel est le premier résultat – encore imprécis – de la vague de protestations contre une décision de la délégation à l'emploi limitant au 1er décembre le dépôt des dossiers.

Malencontreuse, cette affaire est, en outre, très complexe, puisqu'il faut distinguer les conditions imposées aux entreprises et aux salariés.

Quels sont les droits des salariés ? Si l'on exclut le cas des sidérurgistes, deux dates sont à retenir :

1) Les salariés âgés de plus de soixante ans peuvent encore bénéficier de la préretraite au taux de 70 % si avant le 31 décembre 1982 ils démissionnent ou s'ils sont licenciés par leur employeur ;

2) Les salariés âgés de plus de cinquante-cinq ans – sauf dérogation (1), – s'ils appartiennent à une entreprise qui a signé un contrat de solidarité avant le 31 décembre 1982, peuvent, eux, bénéficier de la même préretraite au taux de 70 % si, avant le 1er avril 1983, ils en font la demande.

Reste pour ces dernières personnes le véritable problème : jusqu'à quelle date leur entreprise peut-elle déposer un dossier de contrat de solidarité. Dernier délai : 1er décembre, indiquait, seulement le 26 novembre, un texte de la délégation à l'emploi. Qualifiée tantôt de circulaire, tantôt de telex, cette décision, qui finalement est bien une circulaire, a provoqué une véritable tollé.

Après la C.G.C., qui a, la première, dénoncé cette mesure, la C.G.T., elle aussi, a vivement protesté. La C.F.D.T. a demandé que la date limite du 1er décembre soit reporté au 15 décembre. Face à cette vague de protestations et surtout à la vive inquiétude des salariés, dont un grand nombre ont multiplié les démarches pour savoir quels étaient leurs droits, les membres du gouvernement ont, de manière encore confuse, laissé entendre que la date du 1er décembre n'était pas une date couperet.

Concrètement, selon les indications que nous a données le ministère de l'emploi, certaines entreprises ont encore un délai de grâce jusqu'aux environs du 10 décembre. Il s'agit des firmes qui ont déjà entamé une négociation avec la direction départementale ou la délégation nationale à l'emploi, et donc informé les services publics qu'elles entendaient obtenir un contrat de solidarité. Le problème est que le dossier doit être complet ; que l'administration ait l'assurance que l'entreprise pourra effectivement remplacer chaque préretraité par un nouvel embauché ; que le comité supérieur de l'emploi, qui se réunit le 14 décembre, ait tous les éléments pour se prononcer. Trop compliqué ? Le ministère assure que toutes les entreprises étaient ou devaient être informées de cette procédure. Le contrat de solidarité, rappelle-t-on, n'est pas un droit, mais une possibilité qui se négocie, et cela suppose des délais.

Certes ! Il n'empêche qu'annoncer seulement le 26 novembre un délai limite de dépôt des dossiers jusqu'au 1er décembre est bien tardif. L'assouplissement qui vient d'être indiqué est certes positif, mais il continue de poser un problème. Juridiquement, une circulaire n'est pas opposable à un tiers. Surtout si elle donne une interprétation restrictive de la loi. Seul fait foi le décret. Or ce décret, bien imprécis, n'évoque que la date du 31 décembre – dernier délai pour la signature du contrat – sans préciser les délais de la procédure antérieure au 31 décembre.

Grave lacune des services et du gouvernement. Pour éviter l'incohérence et l'injustice, le pouvoir ne devrait-il pas à la fois assouplir un peu plus les délais et fixer ceux-ci par une voie réglementaire excluant par la suite tout conflit juridique et apaiser une querelle politique ?

JEAN-PIERRE DUMONT.

(1) Pour les contrats de solidarité, l'âge est d'au moins cinquante-cinq ans ; pour les conventions avec le F.N.E., l'âge est de cinquante-six ans et deux mois, exceptionnellement de cinquante-cinq ans.

Affluence record aux guichets des ASSEDIC

Depuis l'annonce, la semaine dernière, des mesures sur l'assurance-chômage, les postulants à la préretraite se pressent aux guichets des ASSEDIC. Mercredi 1er décembre, rue de Liège, à l'antenne de l'ASSEDIC qui traite des contrats de solidarité, une soixantaine de personnes attendent dans un petit local vétuste et mal éclairé. Une porte s'ouvre périodiquement à un candidat qui s'y engouffre, chacun se débrouille comme il peut.

Les conversations vont bon train, elles révèlent une profonde inquiétude. Beaucoup, *« après avoir écouté la radio ou la télé »*, sont désormais convaincus qu'*« il est trop tard pour bénéficier des 70 % »*, que *« c'est aujourd'hui le dernier jour pour démissionner »*. *« On nous a trompés ! »*, *« voilà qu'ils rabiotent encore un mois ! »*, s'exclame-t-on ça et là. Une dame avoue : *« Je n'y comprends plus rien, j'en ai vraiment assez. »* Un cadre s'interroge : *« J'aurai soixante ans le 3 janvier, à quelle sauce vais-je être mangé ? »*

Ce scénario d'attente et d'inquiétude se répète dans la plupart des antennes de Paris. Rue Vicq-d'Azir, dans le dixième arrondissement, rue de Lourmel (15e), rue Agutte (18e), les locaux sont plus spacieux, mais l'attente angoissée peut durer deux heures, voire plus.

Partout, une affiche prévient qu'*« en l'absence de texte d'application du décret du 25 novembre 1982, l'ASSEDIC n'est pas en mesure de répondre dans l'immédiat d'une façon certaine aux questions relatives à la nouvelle réglementation »*. *« Même eux ne comprennent pas »*, remarque un lecteur perplexe.

« Les services sont débordés, nous ne disposons pas de moyens suffisants », reconnaît un des rares agents de l'ASSEDIC qui ne se retranche pas derrière la hiérarchie pour justifier son mutisme. En effet, la direction de l'ASSEDIC de Paris *« n'autorise pas les journalistes à enquêter dans ses antennes »*, car elle *« craint que la presse ne contribue à inquiéter davantage encore le public »* ; elle insiste pourtant sur son souci d'*« une bonne information des usagers »*. Curieuse conception alors que d'empêcher les journalistes de rendre compte des lacunes de l'information...

En Argentine

DES ÉLECTIONS GÉNÉRALES AURONT LIEU EN 1983

Le général Bignone, chef de l'Etat argentin, a annoncé, le mercredi 1er décembre à Buenos-Aires, que des élections générales auront lieu au cours du dernier trimestre de 1983. Une nouvelle loi électorale est en cours de rédaction. Il a précisé que cette décision était prise en accord avec les chefs de l'armée et les partis politiques.

Certaines formations politiques, en particulier les radicaux, auraient cependant préféré une date plus rapprochée et un calendrier plus précis. « *Il n'est pas bon*, a dit M. Alsogaray, responsable de l'Union du centre démocratique, *d'attendre la fin de 1983 pour commencer à rechercher des solutions à la crise.* »

M. Gerardo Schamis, ambassadeur d'Argentine en France, nous précise de son côté qu'il a informé les dirigeants français, en particulier M. Mitterrand, du plan de retour à un régime civil dans son pays : élections générales en novembre 1983 et régime démocratique en mars 1984. Il ajoute qu'une élection présidentielle aura également lieu en 1983.

(Lire nos informations page 5.)

« LE QUOTIDIEN DU PEUPLE » VA ÊTRE A NOUVEAU REPRÉSENTÉ A PARIS

De notre correspondant

Pékin. – *Le Quotidien du peuple*, organe central du parti communiste chinois, sera très prochainement représenté en France par deux correspondants permanents, apprend-t-on de source proche de ce journal. Le départ pour Paris des deux futurs correspondants, MM. Zhai Xiangqian et Ma Weiming, est prévu pour la mi-décembre. M. Zhai est un spécialiste des questions économiques, et M. Ma un expert de la vie politique française. Excellents francophones tous les deux, ils ont séjourné déjà à plusieurs reprises en France au titre d'envoyés spéciaux.

Le Quotidien du peuple n'était plus représenté à Paris depuis la rupture des relations entre les P.C. chinois et français vers le milieu des années 60. La décision de procéder à la reprise d'un échange de correspondants entre les organes centraux des deux partis avait été prise lors de la récente visite en Chine de M. Marchais. – M. L.

Le numéro du « Monde » daté 2 décembre 1982 a été tiré à 518 089 exemplaires.

Une équipe américaine tente une greffe de cœur artificiel sur un homme

La greffe d'un cœur artificiel fait de polyuréthane et d'aluminium devait être tentée, jeudi 2 décembre, dans le service de chirurgie cardiaque du Centre médical universitaire de l'Utah à Salt-Lake-City. L'intervention est dirigée par le docteur William C. de Vries. Elle a pour but de remplacer le muscle cardiaque d'un patient âgé de soixante et un ans, porteur de lésions dégénératives. Deux tentatives identiques réalisées dans l'attente d'une greffe en 1969 et en 1981 au Texas s'étaient soldées par des échecs. L'équipe de Salt-Lake-City envisage pour la première fois de laisser le cœur artificiel en place de manière permanente.

Le patient du docteur de Vries est un dentiste de soixante et un ans, habitant Seattle. « *Nous n'envisageons pas de dévoiler son identité*, a indiqué auparavant le porte-parole du centre, *avant la fin de l'opération pour minimiser la pression publique sur lui et sa famille et parce qu'il a le droit de changer d'avis.* » Le patient a, néanmoins, déjà donné son accord par écrit après avoir visité le laboratoire de recherche de l'université et vu des animaux vivants porteurs de cœurs artificiels.

Le modèle implanté, mis au point par les docteurs William Kolff et Robert Jarvik, a la dimension d'un cœur normal. Son fonctionnement nécessite la présence d'un compresseur électrique fournissant de l'air sous pression situé à proximité du malade.

Ce compresseur est relié à la prothèse par deux tuyaux qui traversent la poitrine du malade. La principale nouveauté est constituée par la miniaturisation du compresseur qui a le volume d'une valise. Il ne semble pas que l'équipe médicale envisage une transplantation ultérieure avec un cœur humain prélevé sur un cadavre. En dépit de la gêne occasionnée et de la lourdeur du dispositif, le cœur artificiel est donc bien destiné à se substituer au cœur d'origine.

Deux tentatives semblables ont déjà été réalisées en 1969 et en 1981 (1) à l'université du Texas sous la direction du docteur Denton Cooley. Dans les deux cas, les patients avaient succombé quelques heures après l'intervention.

La Food and Drug Administration a récemment exposé, très précisément, les indications qui justifient de telles tentatives : il s'agit d'une pathologie cardiaque de type dégénératif arrivant à un stade ultime. En 1981, les autorités sanitaires américaines avaient différé leur réponse à la demande formulée par le docteur de Vries de réaliser cette intervention.

JEAN-YVES NAU.

(1) « Le Monde de la médecine » a consacré deux dossiers récents à ce sujet le 1er avril et le 15 juillet 1981. Il y a quelques jours à Marseille, le professeur Jean-Raoul Monties a greffé un nouveau prototype de cœur artificiel sur une chèvre.

● *Paris-Match*, daté du 10 décembre, publie un sondage réalisé par B.V.A., entre les 12 et 18 novembre, auprès de mille soixante-douze personnes. Selon cette enquête, 48 % des personnes interrogées (au lieu de 52 % en octobre) ont une « *bonne opinion* » de M. Mitterrand et 40 % (au lieu de 36 %) en ont une mauvaise. La baisse de popularité de M. Mauroy est moins forte : 40 % (au lieu de 42 %) ont une « *bonne opinion* » du premier ministre et 46 % (au lieu de 44 %) en ont une mauvaise.